

— Résultats et analyses —

2001

2012

# R

# ecensements de la conchyliculture





## Préambule

Les demandes de réalisation des recensements conchylicoles 2001 et 2012 émanent de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE).

Les recensements ont été réalisés par le Service de la Statistique et de Prospective (SSP) et de la DPMA avec l'appui :

- des services déconcentrés du SSP,
- des Délégations à la mer, au littoral et au développement durable de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de Charente-Maritime, du Calvados, de l'Hérault,
- de la direction des affaires maritimes (DAM) du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement,
- du Laboratoire d'Économie et de Management de Nantes Atlantique (LEMNA) de l'Université de Nantes,
- de l'IFREMER,
- de FranceAgriMer,
- du Centre de Gestion Océan (CGO),
- du Conseil et expertise comptable du Morbihan (CER France Morbihan),
- et du Comité national de la conchyliculture (CNC).

Cette publication est issue d'une collaboration entre le Bureau des Statistiques de Pêche et de l'Aquaculture (BSPA) de la DPMA et le LEMNA de l'Université de Nantes. Elle a été conçue, réalisée et rédigée par Véronique Le Bihan, Baptiste Morineau et Pierrick Ollivier de Capacités (filiale de valorisation de la recherche de l'Université de Nantes), membres du LEMNA.

## Référence bibliographiques

Afin de compléter et approfondir certains résultats ou informations, des références bibliographiques (non exhaustives) sont proposées et disponibles à la fin du document (page 116). Les renvois à ces références dans le document sont notés [n° de la référence bibliographique].

## Recensements conchylicoles 2001 et 2012

Le premier recensement de la conchyliculture, réalisé entre avril et mai 2002, porte sur l'activité 2001 du secteur. Le deuxième recensement, réalisé entre avril et juin 2013, porte sur l'activité 2012 du secteur. Les données relatives au captage du naissain d'huîtres portent toutefois sur l'année précédant l'activité.

## Objectifs des recensements

Les recensements de la conchyliculture 2001 et 2012 ont pour objectifs :

- d'identifier de façon précise toutes les entreprises de production d'huîtres (creuses ou plates), de moules et d'autres coquillages (coques, palourdes, autres coquillages...) actives en 2001 et 2012 ;
- d'estimer la production française métropolitaine de coquillages d'élevage en 2001 et 2012 ;
- de recueillir des données structurelles et techniques sur les entreprises conchylicoles.

## Fil conducteur du rapport

Le fil conducteur (schéma ci-contre) proposé rend compte du secteur conchylicole à travers les entreprises qui le composent. Ces entreprises ont recours à différentes ressources (capital foncier, matériel et humain) afin de produire et vendre des coquillages. Le secteur conchylicole se caractérise par les métiers pratiqués par les entreprises et les spécificités des régions françaises.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre du programme Investissements d'Avenir portant la référence ANR-10-EQPX-17 (Centre d'accès sécurisé aux données - CASD).

# Le secteur conchylicole

Ce sont...



Des entreprises

Qui ont recours à

1



Des territoires  
(capital foncier)



Du matériel  
(capital matériel)



Des hommes  
(capital humain)

*Fil conducteur*

Pour produire et vendre

2

Huîtres



Moules



Palourdes



Coques

3 Caractérisation selon les métiers

4 Caractérisation selon les régions conchylicoles

## Clés de lecture

Glossaire des termes utilisés .....	6
Méthodologie .....	7
Symboles utilisés .....	8

## 1 Les entreprises et leurs facteurs de production

Vue d'ensemble .....	12
Des territoires .....	14
Du matériel .....	16
Des hommes .....	20

## 2 La production conchylicole française vendue : de la naissance des coquillages à leur commercialisation

Vue d'ensemble .....	36
Des huîtres : <i>Crassostrea gigas</i> et <i>Ostrea edulis</i> .....	38
Des moules : <i>Mytilus edulis</i> et <i>Mytilus galloprovincialis</i> .....	54
Des palourdes et des coques .....	62
Des échanges commerciaux et des consommateurs .....	68

## 3 Typologies des entreprises conchylicoles

Vue d'ensemble .....	76
Ostréiculteurs .....	78
Mytiliculteurs .....	80
Entreprises mixtes .....	82

## 4 Zoom sur les régions conchylicoles

Nord - Normandie .....	86
Bretagne Nord .....	90
Bretagne Sud .....	94
Pays de la Loire .....	98
Poitou-Charentes .....	102
Aquitaine .....	106
Méditerranée .....	110

## 5 Pour en savoir plus

Bibliographie .....	116
Publications AGRESTE - Crédits Photos .....	117



### Affinage

Etape intervenant en fin du cycle d'élevage qui consiste à immerger des huîtres adultes dans des claires ou des parcs d'affinage avant leur conditionnement en vue de leur mise en marché. L'affinage des huîtres a pour objet entre autres de modifier les caractères organoleptiques, d'accentuer le durcissement des coquilles, de favoriser l'engraissement ou d'opérer le verdissement.

### Anoxie

En écologie et hydrobiologie, l'anoxie est une diminution de l'oxygène dissous ou présent et biodisponible dans le milieu (sol, sédiment, eau, atmosphère...)

### Bouchot

Pieu cylindrique, traditionnellement en chêne, planté en lignes sur le bas de l'estran (concessions sur le Domaine Public Maritime (DPM)) et servant à l'élevage des moules.

### Clair (à huîtres)

Bassin de faible profondeur creusé en zone littorale accessible aux eaux marines dans lequel les huîtres sont placées en fin de cycle d'élevage et avant expédition à la consommation afin qu'elles s'y "engraissent" en s'y nourrissant de diatomées (opération d'affinage des huîtres). La présence d'une diatomée particulière : la navicule bleue (*Navicula ostrearia*) permet de leur conférer une couleur verdâtre caractéristique (phénomène dit de "verdissement"). Les claires servent aussi au stockage des huîtres à terre.

### Collecteur

Tout matériau immergé par le conchyliculteur (tubes, plénos, coupelles, principalement pour les huîtres, cordes pour les moules) pour capter des larves d'huîtres ou de moules.

### Concession

L'exploitation du DPM à des fins de production aquacole nécessite l'obtention de concessions.

### Conchyliculture

(Ou cultures marines de coquillages) regroupe toutes les formes d'élevage de coquillages comestibles : huîtres (ostréiculture), moules (mytiliculture), palourdes (vénériculture), coques (cérastoculture). Il s'agit de mollusques bivalves qui se nourrissent en filtrant le plancton en suspension dans l'eau. D'autres élevages, beaucoup moins développés, concernent des coquillages brouteurs, tels les bigorneaux ou ormeaux (halio-culture) qui mangent des algues ou des végétaux aquatiques.

### Dédoublage

Action consistant à diminuer le nombre d'huîtres par poche afin de favoriser la croissance harmonieuse des coquillages.

### Ecosystème

Un écosystème est un ensemble dynamique d'organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec le milieu (sol, climat, eau, lumière) dans lequel ils vivent.

### Détroquage

Opération consistant à détacher les jeunes huîtres (8 à 10 mois) de leurs supports (collecteurs).

### Estran

Portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.

### Huîtres de claires

Huîtres creuses provenant des parcs d'élevage conchylicoles, affinées en claires à raison d'une immersion pendant une durée minimale de : 2 semaines du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre inclus avec une densité moyenne maximale de 1 kg par m<sup>2</sup>; 3 semaines du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars inclus avec une densité moyenne maximale de 3 kg par m<sup>2</sup>.

### Huîtres fines

Les huîtres sont dites "fines" si elles possèdent un indice de chair compris entre 6,5 et 10,5.

### Huîtres spéciales

Les huîtres sont dites "spéciales" si l'indice de chair est supérieur à 10,5.

### Indice de chair

Indice de mesure qualifiant les taux de présence de chair des huîtres creuses. Il est égal à  $(m_1 \times 100) / m_0$  avec  $m_0$ , la masse, en grammes, de 20 huîtres creuses avant ouverture,  $m_1$ , la masse, en grammes, de la chair égouttée de ces mêmes 20 huîtres.

### Marnage

Amplitude entre la haute et la basse mer.

### Naissain


Terme désignant les petites huîtres ou moules collées sur les collecteurs puis détachées. Peut également parfois désigner les larves d'huîtres (juste avant leur fixation).

### Ploïdies des huîtres

Le matériel génétique de l'huître se compose initialement de 10 paires de chromosomes (huître dite **diploïde**,  $2n = 20$  chromosomes). Concernant l'huître **triploïde** produite en éclosion, toutes les paires sont remplacées par des triplets soit trente chromosomes au total ( $3n = 30$  chromosomes) à la place des doublets de l'huître diploïde. Les huîtres triploïdes ( $3n$ ) sont obtenues par croisement entre des huîtres femelles diploïdes ( $2n$ ) et des mâles tétraploïdes ( $4n = 40$  chromosomes - Source : Ifremer, Fiche Aquaculture du 27 Novembre 2009).

### Télécaptage

ou captage à distance, est une technique qui permet aux conchyliculteurs d'obtenir du naissain d'huître à partir de larves produites en éclosion.

Le pictogramme  sera utilisé pour indiquer qu'une définition est donnée dans ce glossaire.

## Régions conchylicoles

Dans une optique de comparaison avec les résultats publiés lors du premier recensement conchylicole en 2001, les statistiques sont présentées selon un découpage géographique qui reflète les compétences des sept comités régionaux conchylicoles.

- **La région Nord - Normandie** comprend la Manche, le Calvados, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord.
- **La région Bretagne Nord** comprend l'Ille-et-Vilaine, les Côtes d'Armor et la partie du Finistère située au nord de la presqu'île de Crozon.
- **La région Bretagne Sud** comprend la partie sud du Finistère, le Morbihan et la partie de la Loire-Atlantique située au nord de la Loire.
- **La région Pays de la Loire** comprend la partie sud de la Loire-Atlantique et la Vendée.
- **La région Poitou-Charentes** se limite à la Charente-Maritime.
- **La région Aquitaine** comprend la Gironde, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.
- **La région Méditerranée** comprend l'Aude, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, le Var et la Haute-Corse.

## Champ du recensement

Les entreprises ayant leur siège en France métropolitaine et entrant dans le champ défini ci-dessous ont été enquêtées :

- ont produit au moins 2 tonnes de coquillages ou 1 tonne de palourdes en 2001 et 2012 ;
- ou possèdent une écloserie ou une nurserie ;
- ou ont fait du captage de naissain en 2000 ou 2011 pour les huîtres ou en 2001 ou 2012 pour les autres coquillages (les huîtres pouvant rester plus d'un an sur les collecteurs, il aurait été impossible de recueillir les données sur l'année 2001 ou 2012) ;
- ou ont fait de l'affinage d'huîtres en claires en 2001 ou 2012 ;
- ou ont pratiqué l'expédition avec agrément sanitaire en 2001 ou 2012 ;
- ou ont commencé leur activité après 1996 pour le recensement 2001 ou après 2007 pour le recensement 2012.

## Conversion des longueurs en surfaces équivalentes

Les concessions destinées aux techniques d'élevages sur bouchot (moules) ou sur filières (moules et huîtres) sont usuellement exprimées en longueur. Un coefficient de conversion a été appliqué pour ramener les longueurs en surface : 1 km correspond à 2 ha pour les bouchots et 6 ha pour les filières. Le terme « Equivalent Hectare » (EHa) sera utilisé.

## Statistiques et choix des entreprises







- **La partie 1** consacrée aux entreprises et facteurs de production prend en compte toutes les entreprises du champ du recensement soit 3751 entreprises en 2001 et 2864 entreprises en 2012.
- **Les parties 2 à 4** fournissent uniquement des statistiques reflétant les activités conchylicoles françaises. Certaines entreprises sont exclues compte tenu d'une activité principale différente de celle de l'élevage de coquillages.
- **Les parties 2 à 4** retiennent les entreprises dont :
  - ✓ la vocation est commerciale (exclusion des associations, établissements d'enseignement, etc.) ;
  - ✓ les ventes en volume de coquillages (tous stades confondus) issus de l'élevage sont supérieures à 50% de leurs ventes totales en volume pour le recensement 2001. En l'absence d'information sur le chiffre d'affaires (CA) en 2001, la sélection des entreprises s'effectue sur le critère « volume ».
  - ✓ le chiffre d'affaires (CA) provenant de la vente des coquillages issu de l'élevage représente au moins 50% du CA total de l'entreprise pour le recensement 2012. Ce critère « CA » est retenu afin de regrouper les entreprises dans des segments définis au niveau européen (programme *Data Collection Framework*) permettant au lecteur de pouvoir comparer les statistiques françaises à celles publiées au niveau européen.

Retrait d'entreprises		2001	2012
EFFECTIF	<b>Population initiale</b>	3 751	2 864
Retrait	— Entreprises à vocation non-commerciale	- 13	- 13
EFFECTIF	<b>Population restante</b>	3 738	2 851
Retrait	— Entreprises dont le chiffre d'affaires provenant de la vente de coquillages (tous stades confondus) issus de l'élevage est inférieur à 50% de leur chiffre d'affaires total.		- 26
Retrait	— Entreprises dont les ventes en volume de coquillages (tous stades confondus) issus de l'élevage sont inférieures à 50% de leurs ventes totales en volume.	- 51	
EFFECTIF	<b>Population finale</b>	<b>3 687</b>	<b>2 825</b>

Le pictogramme «  » sera utilisé pour indiquer qu'une note méthodologique est disponible à cette page.

## Général

### Signes utilisés

- Résultat nul
- s Résultat non publié, par application de la loi sur le secret statistique
- /// Sans objet
-  Evolution entre 2001 et 2012
-  Evolution positive entre 2001 et 2012
-  Evolution négative entre 2001 et 2012
-  Zoom
-  Localisation géographique (*lieu de production*)
-  Crédit photo (se reporter en page 118)

### Abréviations

- CA : Chiffre d'affaires
- DPM : Domaine Public Maritime
- DP : Domaine Privé
- Eha : Equivalent Hectare
- ETP : Equivalent temps plein
- MO : Main d'oeuvre

### Unités utilisées

- m** : mètre
- Km** : kilomètre
- Ha** : hectare

## Facteurs de production

### Matériel

-  Atelier d'exploitation
-  Bassin
-  Bateau immatriculé
-  Tracteur
-  Véhicule

### Main d'oeuvre

-  Homme
-  Femme
-  Nombre de personnes
-  Niveau de formation
-  Diplôme de navigation
-  Concessionnaire dans une autre entreprise
-  Main d'oeuvre employée par un groupement d'employeurs


## Production


..... Concernant les coquillages sans marquage sanitaire .....

..... Coquillages avec marquage sanitaire .....

### Transfert intra-entreprise





 Nombre d'entreprises effectuant transferts en leurs différents lieux de production

 Quantités transférées entre entreprises

### Achats Entre entreprises





 Nombre d'entreprises effectuant achats

 Quantités achetées

### Ventes



 Nombre d'entreprises effectuant ventes

 Quantités vendues

### Ventes pour la consommation



**Chiffre d'affaires**



# Symboles utilisés

## Espèces



Huîtres creuses



Huîtres plates



Moules Edulis



Moules Galloprovincialis



Palourdes



Coques

## Régions conchylicoles

Nord-Normandie

Bretagne-Nord

Bretagne-Sud

Pays de la Loire

Poitou-Charentes

Aquitaine

Méditerranée

## Signes officiels de qualité et d'origine

(garantis par l'état)

### Garantie de l'origine



L'**Appellation d'Origine Protégée** désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.



L'**Indication Géographique Protégée** désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

### Garantie du respect de l'environnement et du bien-être animal



L'**Agriculture Biologique** garantit que le mode de production est respectueux de l'environnement et du bien-être animal. Les règles qui encadrent le mode de production biologique sont les mêmes dans toute l'Europe, et les produits importés sont soumis aux mêmes exigences.

### Garantie de la qualité supérieure



Le **Label Rouge** est un signe français qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires.

### La certification de conformité



Ce mode de valorisation est distinct des signes d'identification de la qualité et de l'origine. Cette démarche fait dorénavant l'objet d'un dispositif simplifié d'encadrement par les pouvoirs publics.

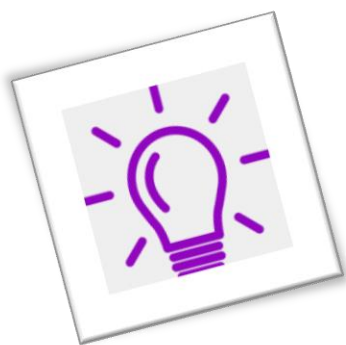
### Filière d'enseigne de la grande distribution



Entreprises qui adhèrent à des démarches qualité mises en place par différentes enseignes de grande distribution



# *Les entreprises et leurs facteurs de production*



## Clé de lecture de la partie 1

De la naissance à la commercialisation des coquillages, les entreprises conchyloles ont recours à différents facteurs de production désignés également sous le terme de capital. Décomposée en quatre sous-parties, la partie 1 en détaille les principales composantes :

- La vue d'ensemble apporte un éclairage sur le nombre d'entreprises conchyloles française et leurs répartitions par région conchylicole ; 📄 12 et 13
- La production de coquillages se réalisant sur des territoires spécifiques (capital foncier des entreprises), l'approche territoriale détaille les zones d'élevage conchylicole en termes d'emprise spatiale, les différents modes d'élevage et la localisation des entreprises exploitant ces territoires ; 📄 14 à 17
- Les entreprises ont recours à différents types d'infrastructures (capital matériel) pour élever et commercialiser leurs coquillages. Via une approche géographique, ces différents matériels sont détaillés. 📄 18 et 19
- Les Hommes sont au cœur de l'activité conchylicole. Cette activité primaire génère de nombreux emplois dont leurs caractéristiques sont abordés en fonction de différentes catégories : 📄 20 à 33
  - Approche nationale des emplois ..... p. 20 -23
  - Caractéristiques des chefs d'entreprises ..... p. 24 -27
  - Caractéristiques de la main d'œuvre familiale ..... p. 28 -31
  - Caractéristiques de la main d'œuvre non familiale permanente ..... p. 32 -33

### Des entreprises conchyliques réparties sur l'ensemble du littoral français et sur 7 régions

Exerçant de la mer du Nord à la mer Méditerranée, les 2 864 entreprises recensées en 2012 sont réparties sur une grande partie du littoral français découpée en 7 régions :

- **En région Nord - Normandie**, 322 entreprises exercent en Manche, principalement dans le Cotentin, et dans le Calvados. Une vingtaine d'entreprises sont localisées dans le Nord et le Pas-de-Calais.
- **En région Bretagne Nord**, 236 entreprises sont dénombrées dont la moitié ont leur siège d'exploitation en Ille-et-Vilaine. Ces dernières élèvent leurs coquillages notamment en Baies de Cancale ou du Mont Saint Michel. Les entreprises restantes sont situées entre les Côtes d'Armor et le Finistère Nord.
- **En région Bretagne Sud**, 388 entreprises sont réparties entre la Presqu'île de Crozon et Pen-Bé-Le Croisic. Le Morbihan concentre 80% des entreprises avec des secteurs à forte occupation (Golfe du Morbihan, rivières d'Auray, de Crac'h, de Saint-Philbert ou de Pénerf ou encore la Ria d'Etel).

- **En région Pays de la Loire**, comprenant la partie sud de la Loire-Atlantique et la Vendée, 300 entreprises sont comptabilisées dont trois quarts sont situées en baie de Bourgneuf - Noirmoutier.
- **En région Poitou-Charentes**, la Charente-Maritime est le premier département conchylicole français avec 789 entreprises. Trois quarts sont implantées dans le secteur de Marennes-Oléron, les pertuis Breton et d'Antioche et l'île de Ré regroupant les autres entreprises.
- **En région Aquitaine**, 302 entreprises sont recensées. Spécialisées dans l'élevage des huîtres, elles sont concentrées dans le bassin d'Arcachon.
- **En région Méditerranée**, 527 entreprises conchyliques sont implantées sur 5 départements. La lagune de Thau regroupe 450 sièges d'entreprises d'élevage.

### Une concentration du secteur conchylicole avec la disparition de près de 900 entreprises entre 2001 et 2012

Entre 2001 et 2012, le secteur conchylicole perd près d'un quart de ses entreprises correspondant à 887 entreprises. Hormis la région Nord-Normandie, dont le nombre

d'entreprises progresse (+6%), toutes les régions enregistrent une diminution. La Charente-Maritime représente la moitié des disparitions d'entreprises, suivie des régions Méditerranée (20%) et Bretagne Sud (11%).

### Une évolution des statuts juridiques et des activités pratiquées par les entreprises

Si le statut d'entreprise individuelle demeure majoritaire (65% du total), une création nette d'entreprises sous forme sociétaire est observée (solde positif de 176 entreprises entre 2001 et 2012). Cet attrait pour les statuts sociétaires s'explique par un certain nombre d'avantages de nature à favoriser l'accès à la profession dont des avantages fiscaux, des possibilités de transmission du patrimoine professionnel plus adaptées grâce à la cession progressive de parts sociales, une protection plus importante du patrimoine privé [1].

Différentes activités peuvent être pratiquées par les entreprises (captage, nurserie, expédition, ...) en lien avec l'activité de production mais également des activités de diversification liées ou non au tourisme sources de revenus complémentaires.



...sur les caractéristiques des entreprises en 2001 et 2012

Nombre d'entreprises	2001	2012	△
<b>TOTAL entreprises conchyliques</b>	<b>3 751</b>	<b>2 864</b>	▽
Entreprises individuelles	2 935	1 872	▽
Entreprises sous formes sociétaires	816	992	△
Réalisant du captage	2 414	1 734	▽
Possédant une écloserie ou nurserie	12	19	△
Pratiquant l'élevage	3 707	2 784	▽
Pratiquant l'affinage	687	564	▽
Pratiquant l'expédition	2 747	2 232	▽

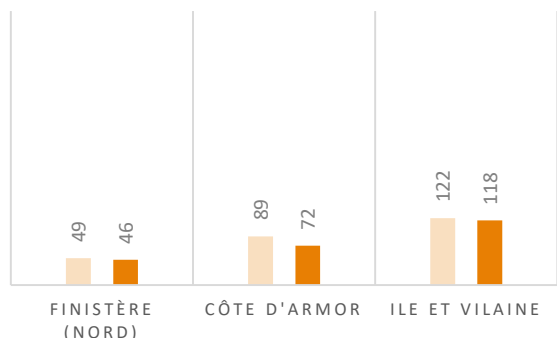


...sur la diversification des entreprises en 2012

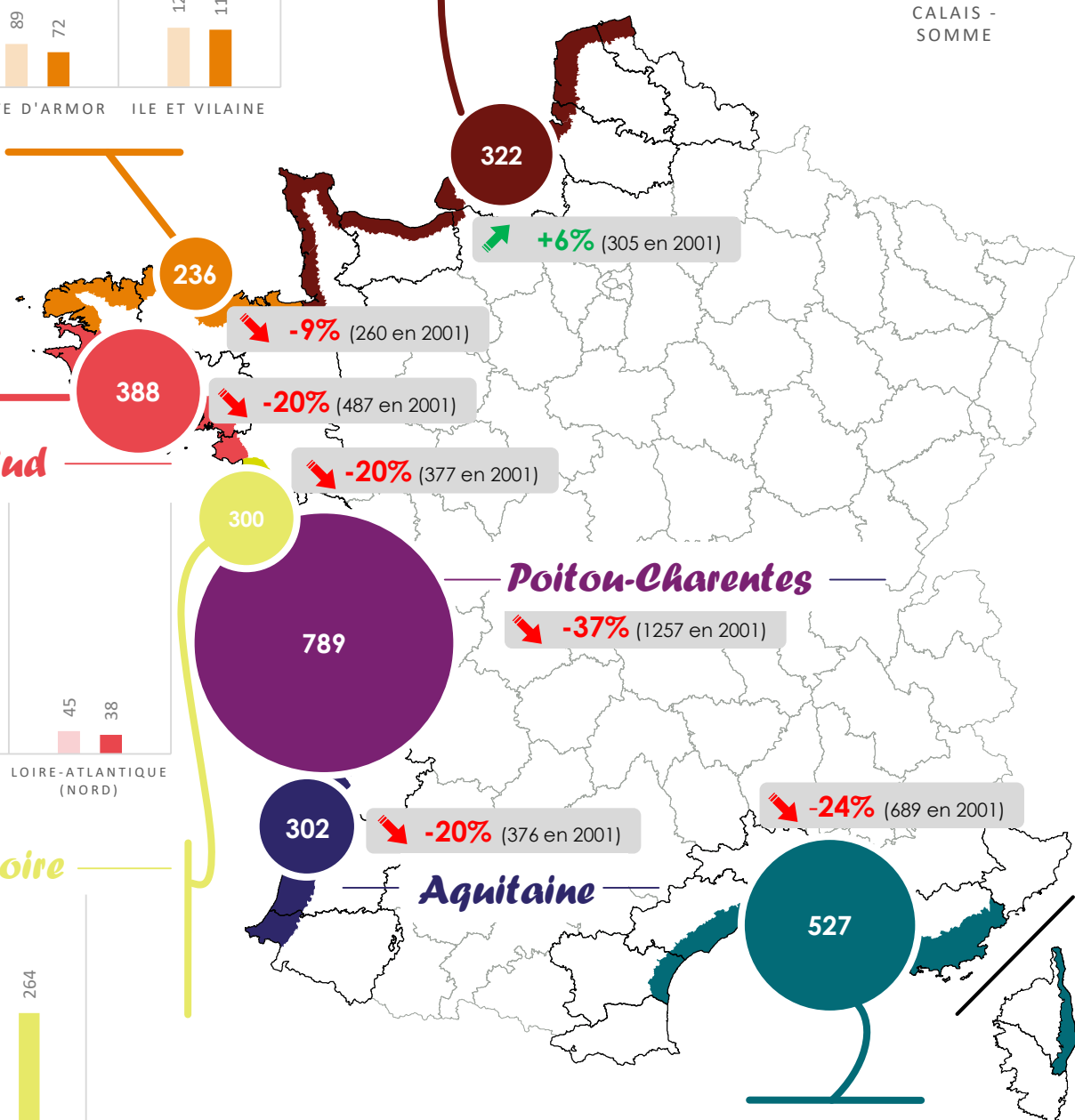
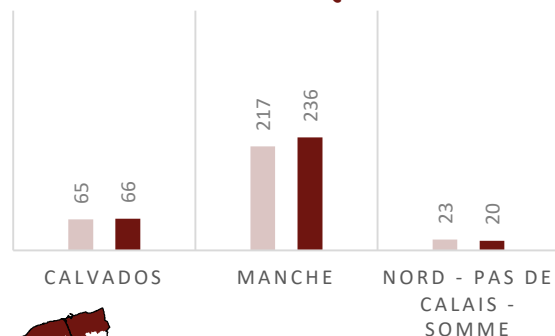
Diversification de l'entreprise en 2012		
Liée au tourisme	Visite de l'entreprise	79
	Dégustation	182
	Atelier pédagogique	35
	Sortie en mer	20
Hors tourisme	Négoce de coquillage	399
	Pêcheur à pied professionnel	98
	Pêcheur professionnel avec navire	108

# Répartition du nombre d'entreprises conchylicoles en 2001 et 2012

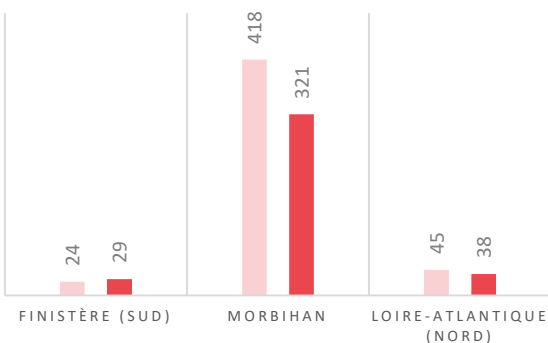
## Bretagne-Nord



## Nord-Normandie



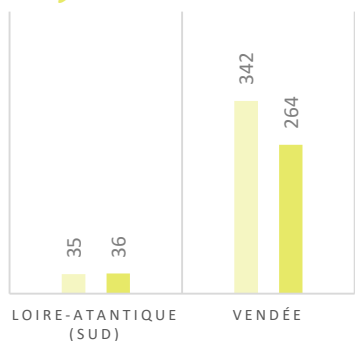
## Bretagne-Sud



## Poitou-Charentes

-37% (1257 en 2001)

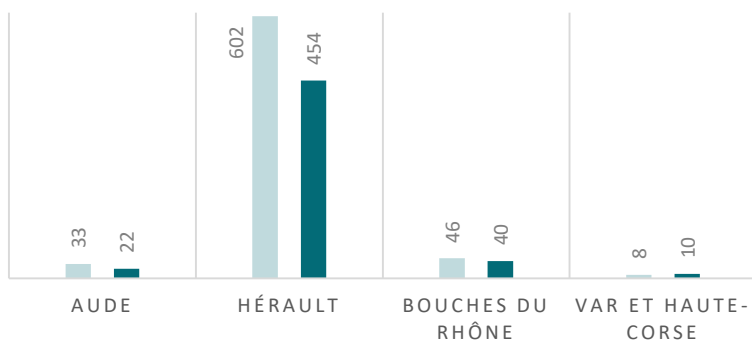
## Pays de la Loire



## Aquitaine

-20% (376 en 2001)

## Méditerranée



## Légende

- Nombre d'entreprises en 2012 et évolution par rapport à 2001
- Nombre d'entreprises par département en 2001 (en clair) et en 2012 (en foncé)





### Une occupation spatiale des activités conchyliques en baisse

L'occupation spatiale des activités conchyliques sur le domaine public maritime français (DPM) et domaine privé atteint 15 492 équivalent hectare (EHa)<sup>[1]</sup> en 2012. La restructuration du DPM avec l'abandon de certains parcs de production explique la diminution de 22% des surfaces concédées par l'Etat par rapport à 2001.

Selon les saisons ou les années, les conchyliculteurs n'exploitent pas forcément leurs concessions. Les quantités élevées de coquillages fluctuent en fonction des aléas environnementaux d'origine naturelle ou anthropique. En 2012, près de 30% des hectares disponibles sur le DPM ne sont pas exploités. En 2001, ce pourcentage atteignait 13%. Cet accroissement des surfaces non utilisées trouve son origine dans le déficit de production d'huîtres en lien avec les mortalités de naissain observées depuis 2008.

En 2012, la région Poitou-Charentes est la région la plus importante en terme de surfaces conchyliques (27% des EHa<sup>[1]</sup> nationaux) suivie des régions Bretagne Nord (22%) et Bretagne Sud (20 %). En 2001, l'ordre des deux régions bretonnes était inversé. Le désengagement des ostréiculteurs de la baie de Quiberon en raison d'aléas environnementaux est à l'origine de cette évolution.

### Un domaine conchylicole exploité essentiellement public

La très grande majorité des professionnels des sept régions conchyliques élève leurs coquillages uniquement sur le

DPM. Le domaine privé représente 16% des 11 244 hectares consacrés à la conchyliculture. La région Poitou-Charentes se distingue à double titre : avec 1 691 ha exploités sur le domaine privé, elle représente 91% de l'ensemble des hectares privés et cette surface est presque aussi importante que celle exploitée sur le domaine public (1 726 ha).



### Le Domaine Public Maritime (DPM) :

l'exploitation du DPM à des fins de production aquacole nécessite l'obtention de concessions accordées pour une durée de trente-cinq ans, renouvelable une fois (décret n°2009-1349 du 29 octobre 2009 fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines).

### Des entreprises exerçant l'essentiel de leur activité dans la région de leur siège social

Les mollusques peuvent être successivement élevés dans plusieurs lieux selon les phases du cycle de croissance. La mise en œuvre de tout ou partie du cycle de production relève des stratégies d'entreprise et du positionnement géographique de leurs concessions, lesquelles offrent des conditions naturelles plus ou moins favorables selon les étapes du développement des mollusques : possibilité de captage (zones au sud de la Loire), productivité primaire (nutriments) importante favorable à une croissance rapide.

Au niveau national, les entreprises conchyliques exercent l'essentiel de leur activité dans la région où est situé leur siège social. En 2012, seulement 14% des

superficies conchyliques exploitées (soit 2 171 EHa<sup>[1]</sup>) le sont par des entreprises « extérieures » à la région (i.e qui n'ont pas leur siège social dans la région où se situent les concessions). Ce résultat est stable comparativement à 2001 : les surfaces exploitées par des entreprises extérieures atteignaient 2 174 EHa<sup>[1]</sup> soit 11% des superficies totales nationales exploitées.

### Plus d'entreprises « extérieures » en Bretagne Nord que dans les autres régions

En 2012, 28% des surfaces concédées en Bretagne Nord (soit 958 EHa<sup>[1]</sup>) étaient détenues par des entreprises extérieures de la région. Les entreprises de Bretagne sud en détiennent 45%, les Charentais 31%. La recherche de concessions bénéficiant d'une forte productivité primaire poussent les entreprises « extérieures » à y investir.

Deuxième région en termes d'ouverture, les Pays de la Loire concèdent 455 EHa<sup>[1]</sup> à des entreprises extérieures (territoires limitrophes principalement) soit 27% de sa superficie conchylicole. L'implantation des entreprises charentaises pour élever des moules notamment dans le Pertuis Breton est importante (70% des surfaces EHa détenues par les entreprises extérieures à la région). Près de 500 EHa<sup>[1]</sup> en région Bretagne Sud sont détenus par des entreprises extérieures (16% du territoire).

Entre 2001 et 2012, le retrait des entreprises charentaises se traduit par la présence, en Méditerranée, d'entreprises uniquement aquitaines. Avec 30 EHa<sup>[1]</sup>, elles détiennent 4% des surfaces conchyliques de cette région.

# Surfaces accordées par l'Etat sur le Domaine Public Maritime

Hectares						
Année	DOMAINE PUBLIC MARITIME					
	Ha disponibles		Ha exploités		Entreprises exploitant des ha	
	2001	2012	2001	2012	2001	2012
Nord-Normandie	1 122	1 182	1 083	1 021	541	265
Bretagne-Nord	3 350	3 117	2 947	2 452	504	363
Bretagne-Sud	5 745	4 867	5 227	2 886	1035	479
Pays de la Loire	1 096	686	943	536	519	272
Poitou-Charentes	3 057	2 339	2 385	1 726	3172	977
Aquitaine	694	602	496	451	973	311
Méditerranée	382	379	376	317	1119	504
<b>TOTAL DPM</b>	<b>15 446</b>	<b>13 172</b>	<b>13 457</b>	<b>9 389</b>	<b>3 408</b>	<b>2 544</b>
DOMAINE PRIVE						
Pays de la Loire	183	160	163	132	217	157
Poitou-Charentes	2 539	1 867	2 266	1 691	841	519
Autres régions	151	62	47	32	106	24
<b>TOTAL DP</b>	<b>2 873</b>	<b>2 089</b>	<b>2 476</b>	<b>1 855</b>	<b>1 045</b>	<b>700</b>

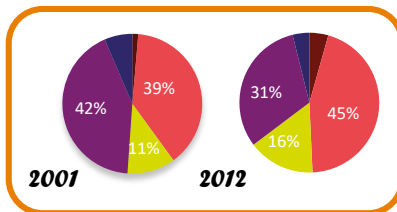
Longueurs						
Année	DOMAINE PUBLIC MARITIME					
	Km disponibles		Km exploités		Entreprises exploitant des km	
	2001	2012	2001	2012	2001	2012
Nord-Normandie	331	520	319	508	129	111
Bretagne-Nord	434	468	432	455	140	97
Bretagne-Sud	157	56	157	55	67	47
Pays de la Loire	326	408	306	395	176	124
Poitou-Charentes	370	275	332	268	254	118
Aquitaine	///	///	///	///	///	///
Méditerranée	132	76	99	64	91	41
<b>TOTAL DPM</b>	<b>1 749</b>	<b>1 802</b>	<b>1 645</b>	<b>1 745</b>	<b>610</b>	<b>452</b>

Surfaces totales équivalentes exploitées \*\*  
 2001 : 19 805 ha      2012 : 15 492 ha

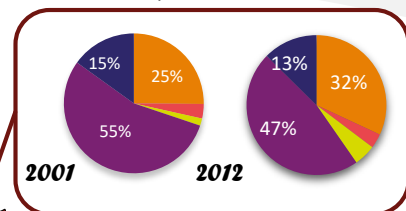
## Origine des entreprises exploitant sur le territoire de la région en 2012 mais dont le siège social de l'entreprise est situé dans une autre région

**28%** des 3 381 EHa<sup>1</sup> de

Bretagne-Nord en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'

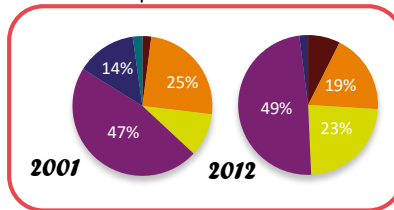


**6%** des 2 122 EHa<sup>1</sup> de Nord-Normandie en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'

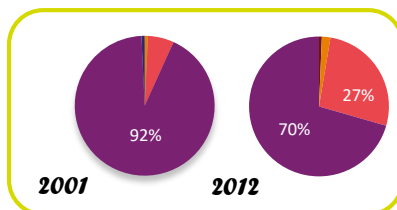


**16%** des 2 524 EHa<sup>1</sup> de

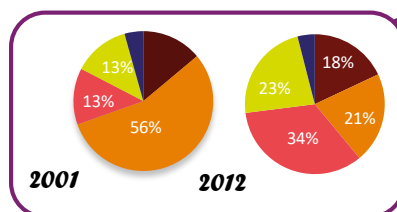
Bretagne-Sud en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'



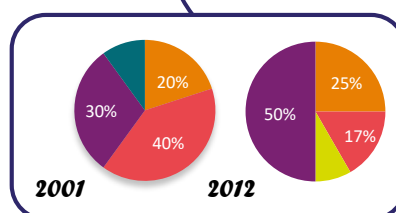
**27%** des 1 688 EHa<sup>1</sup> des Pays de la Loire en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'



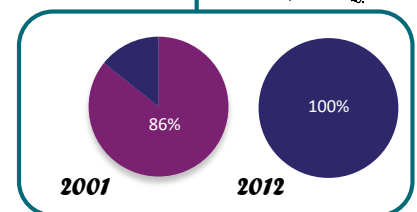
**2%** des 4 126 EHa<sup>1</sup> de Poitou-Charentes en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'



**3%** des 451 EHa<sup>1</sup> d'Aquitaine en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'



**4%** des 704 EHa<sup>1</sup> de Méditerranée en 2012 exploités par des entreprises 'extérieures'



**Légende**  
 EHa<sup>1</sup> : Equivalent Hectare



### **Espèces et mode d'élevage, les attributs d'une concession**

Chaque détenteur de concession (un concessionnaire) a l'obligation de respecter les attributs de la concession qu'il détient (décret n°2009-1349 du 29 octobre 2009 fixant le régime de l'autorisation des exploitations de cultures marines). A chaque concession est attribuée une (plus rarement deux ou trois) espèce de coquillages (huîtres, moules, palourdes, coques pour les principales) et un mode d'élevage. Sept principaux modes d'élevage existent dont les cinq premiers sont comptabilisés en hectare (ha), les deux derniers en kilomètres (km) : en surélévation sur estran (E), en surélévation en eau profonde, à plat sur estran, à plat en eau profonde, en bassin en terre (claire (C), marais), en suspension dans l'eau, bouchots (B).

### **Des modes d'élevage tributaires des caractéristiques physiques des écosystèmes (E) conchylicoles**

Les caractéristiques physiques des écosystèmes conchylicoles sont à l'origine de la détermination des modes d'élevage : existence ou non de marée, type de sédiments grossiers (maërls, sable, graviers) ou vaseux, ouverture ou semi-ouverture d'une baie, l'hydrodynamique, etc.

### **Prédominance de l'élevage des huîtres en surélévation sur tables devant les bouchots à moules**

Les techniques d'élevage mises en œuvre par les conchyliculteurs résultent des caractéristiques des écosystèmes dans lesquels ils travaillent et des deux attributs, espèces/mode d'élevage où se situent leurs concessions.

Sur le DPM, l'élevage en surélévation sur estran est le premier mode d'élevage conchylicole avec 55% des hectares exploités nationaux en 2012 (44% en 2001). Si le poids de ce mode d'élevage s'accroît entre 2001 et 2012 comparativement aux autres modes, les surfaces ont diminué de 12% (moins 851 ha) et atteignent 6 200 ha en 2012. Ce mode est principalement utilisé pour élever les huîtres en poches sur tables. Il a progressivement remplacé l'élevage à plat sur estran (820 ha en 2012, -61%/2001), ce dernier mode étant plus exposé aux prédateurs, aux aléas climatiques et hydrologiques.

Le deuxième mode d'élevage sur le DPM est celui des bouchots (23% des EHa soit près de 90% des km exploités). Hormis l'Aquitaine et la Méditerranée, toutes les régions ont recours à cette technique pour élever leurs moules dont les surfaces ont progressé de 6% par rapport à 2001 correspondant à une augmentation de 93 km.

Avec 1 421 ha accordés sur le DPM, l'élevage à plat en eau profonde constitue le troisième mode de culture. Différents aléas sont à l'origine de la réduction de 61% des surfaces consacrées à ces élevages depuis 2001.

### **Des régions spécialisées dans des modes d'élevage spécifiques**

Entre 2001 et 2012, la région Poitou-Charentes conserve sa première place nationale concernant ses deux principaux modes d'élevage consacrés aux huîtres : l'élevage en surélévation sur tables (1 650 ha, -20%/2001) et l'affinage en claires (1 713 ha, -25%/2001).

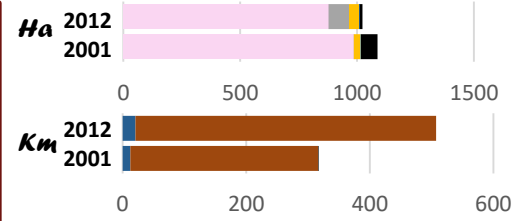
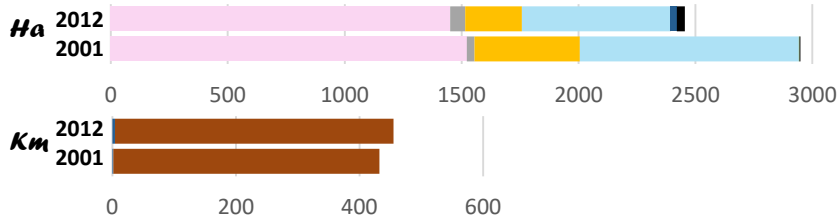
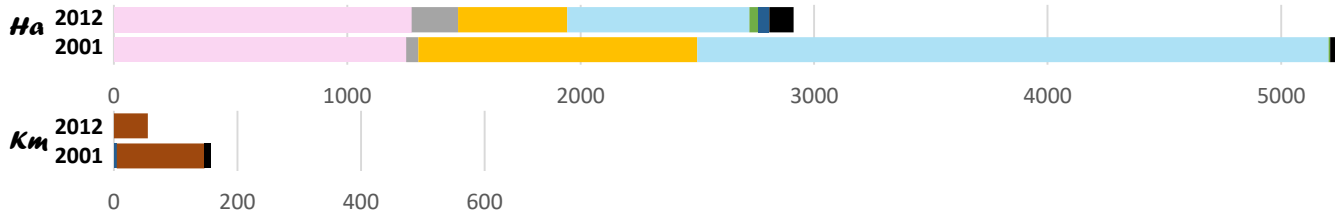
La configuration physique de la Bretagne nord et sud est propice aux activités conchylicoles. Ces deux régions conchylicoles regroupent 47% des hectares et 30% des kilomètres conchylicoles français. Quasiment absentes des autres régions, les surfaces d'élevage de coquillages à plat ou en cages en eau profonde enregistrent une forte diminution depuis 2001. Divers aléas environnementaux (virus, anoxie (A), prédateurs), à l'origine de mortalités importantes des coquillages, ont conduit les conchyliculteurs à se désengager de ces modes de culture. Ces modes d'élevage occupent désormais 2 124 ha (-60%/2001) soit 40% des surfaces conchylicoles de Bretagne (60% en 2001).

La région Nord-Normandie est la première région française d'élevage de moules sur bouchots avec 486 km accordés sur le DPM (+60%/2001). L'élevage des huîtres et des moules en surélévation sur tables est le deuxième mode appliqué par les conchyliculteurs normands sur une surface de 877 ha en 2012 (-11%/2001).

En Méditerranée, l'absence de marée (et donc d'estran) explique la présence uniquement de deux modes d'élevage : en surélévation en eau profonde ou en suspension dans l'eau. Concernant le premier mode, les conchyliculteurs élèvent leurs coquillages sur des tables flottantes (appelées également raft) sur une surface de 193 ha (-45%/2001). Le deuxième mode correspond aux élevages d'huîtres et de moules réalisés sur filières ou lanternes (120 ha et plus de 60 km en 2012), mode également présent en Pays de la Loire (57 km, +151%/2001) et Poitou-Charentes (43 km, +58%/2001).

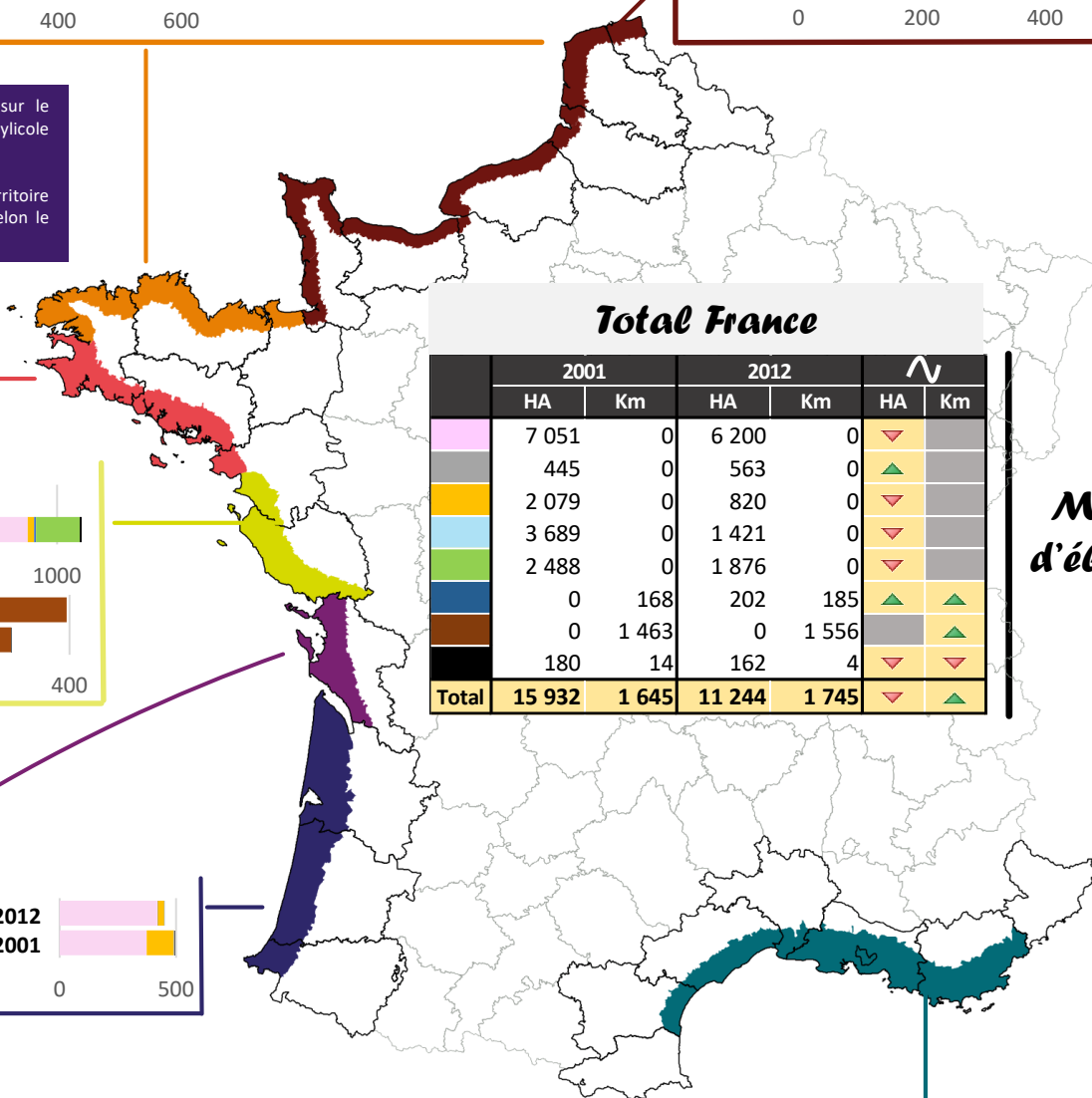


# Superficies exploitées sur le territoire des régions conchylicoles selon les modes d'élevage



**Ha** : Ha exploités (DPM + DP) sur le territoire de la région conchylicole selon les modes d'élevage

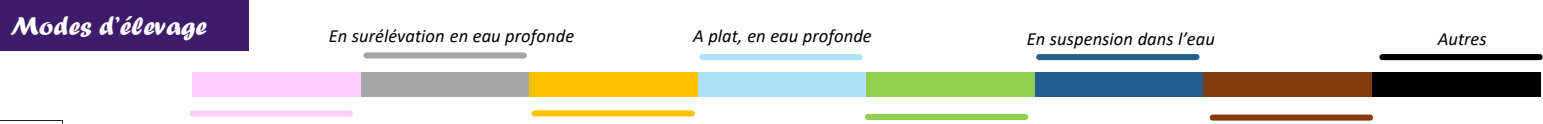
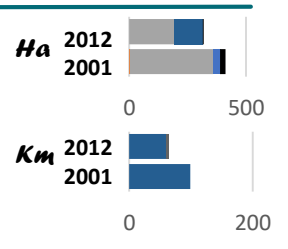
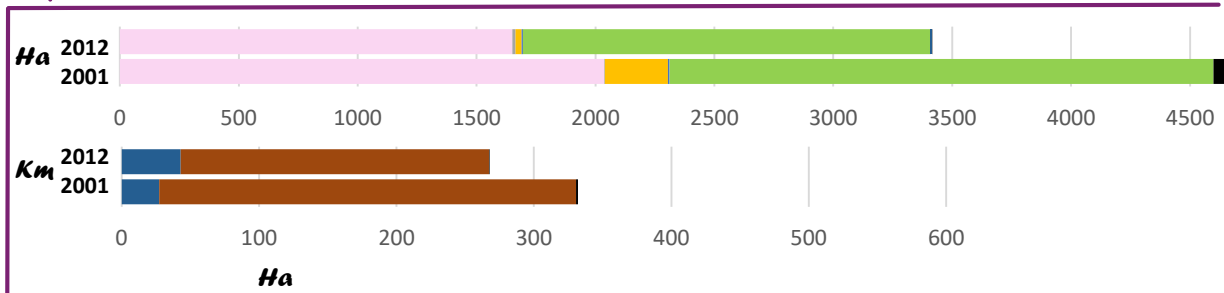
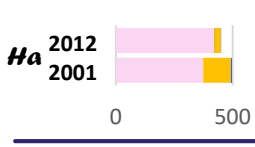
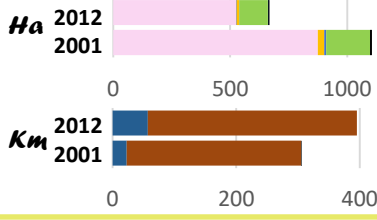
**Km** : Km exploités (DPM) sur le territoire de la région conchylicole selon le mode d'élevage



**Total France**

	2001		2012		↕	
	HA	Km	HA	Km	HA	Km
Mode 1	7 051	0	6 200	0	▼	■
Mode 2	445	0	563	0	▲	■
Mode 3	2 079	0	820	0	▼	■
Mode 4	3 689	0	1 421	0	▼	■
Mode 5	2 488	0	1 876	0	▼	■
Mode 6	0	168	202	185	▲	▲
Mode 7	0	1 463	0	1 556	■	▲
Mode 8	180	14	162	4	▼	▼
<b>Total</b>	<b>15 932</b>	<b>1 645</b>	<b>11 244</b>	<b>1 745</b>	▼	▲

**Modes d'élevage**





### La détention de matériel conditionnée par les techniques d'élevage et commerciales

Les techniques de production conchylicoles mises en œuvre par les professionnels sont en partie déterminées par les espèces cultivées, la surface et la nature des parcs exploités (composition du sol, sur estran, en pleine eau), leur situation géographique (mono-bassin, pluri-bassins), leur accessibilité (en tracteur, en bateau, à pied). Les pratiques commerciales sont également à l'origine de la détention de matériel spécifique.

### 3 648 bateaux utilisés à des fins conchylicoles immatriculés en France (-39%/2001)

Pour le travail en mer, les entreprises de la région Bretagne nord possèdent de nombreux véhicules amphibies très adaptés au fort marnage (☞) de la Manche. Si l'activité est en réduction en raison d'aléas environnementaux, le travail à plat en eau profonde exercé par les exploitants de Bretagne sud nécessite des bateaux dragueurs. Les bateaux d'expédition avec agrément sanitaire offrent la possibilité aux mytiliculteurs de Poitou-Charentes et des Pays de la Loire de pouvoir conditionner leurs coquillages directement à partir de leur navire.

En Nord-Normandie, les caractéristiques morphologiques des concessions sont propices au travail en tracteur, les entreprises en disposant de 3 en moyenne contre 1 au niveau national.

### Une gestion de la production nécessitant la détention de bassins de stockage, de matériel de traitement de l'eau et chaînes de tri

Les entreprises conchylicoles disposent d'au moins un atelier d'exploitation à terre nécessaire en particulier au travail de dédoubleage (☞) des poches, de tri ou d'emballage des coquillages. En 2012, 842 chaînes de tri avec calibrage automatique (+7%/2001) et 1 551 chaînes de tri sans calibrage automatique (+22% par rapport à 2001) sont comptabilisées dans les établissements.

En moyenne, trois bassins par entreprise tout béton ou en PVC sont utilisés à des fins de stockage des coquillages. Leur nombre et volume global sont en progression (respectivement de 45 et 37%/2001). A l'instar de 2001, les bassins les plus importants, d'une capacité de 300 à 500 m<sup>3</sup>, sont présents en régions Nord-Normandie, Pays de la Loire et Bretagne sud. Les entreprises de Méditerranée se distinguent par des bassins de moindre volume (22

m<sup>3</sup>) en raison de la proximité des parcs des établissements et de leur accessibilité quasi-continue (absence de marées).

Les structures d'installation en circuit fermé sont en forte progression entre 2001 et 2012. Désormais, 1 139 entreprises (+51%/2001) y ont recours pour stocker leurs coquillages soit 40% des entreprises conchylicoles françaises (+20 points/2001). Le recours à un matériel d'aération (oxygénation de l'eau dans les bassins à terre) progresse également. Si, au niveau national, deux tiers des entreprises en disposent (+36 points/2001), plus de 80% des entreprises des régions Bretagne Nord, Aquitaine et Méditerranée détiennent ce matériel

### Une détention de véhicules indispensable pour le transfert entre zones de production et l'expédition des coquillages

Le nombre de véhicule détenu par entreprise est en progression entre 2001 et 2012 (+13%). Déjà très dotées en 2001, les entreprises des régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes ont accru leurs investissements pour répondre à leur besoin de transport des coquillages entre zones de production et pour l'expédition.



...sur le matériel disponible au sein des entreprises conchylicoles en 2001 et 2012

Matériel	Bateaux d'expédition avec agrément sanitaire		Véhicules amphibies		Bateaux dragueurs		Volume en eau des bassins (m <sup>3</sup> )					
	Année	2001	2012	2001	2012	2001	2012	2001		2012		↕
								m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup> /ent. <sup>(1)</sup>	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup> /ent. <sup>(1)</sup>	
Nord-Normandie				8	20			100 105	328	182 593	567	▲
Bretagne-Nord				85	98	33	16	42 457	163	37 411	159	▼
Bretagne-Sud		2	13			136	77	207 296	426	120 697	311	▼
Pays de la Loire		16	13			13	8	54 812	145	104 765	349	▲
Poitou-Charentes		60	37			11	22	159 326	127	159 731	202	▲
Aquitaine								47 439	126	33 371	111	▼
Méditerranée								9 452	14	11 969	23	▲
Autres régions		6	10	8	31	1	3					
<b>TOTAL France</b>		<b>84</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>149</b>	<b>194</b>	<b>126</b>	<b>620 887</b>	<b>166</b>	<b>650 537</b>	<b>227</b>	<b>▲</b>

<sup>(1)</sup>: m<sup>3</sup>/ent. : m<sup>3</sup> de volume en eau des bassins détenus en moyenne par les entreprises de la région

# Matériel utilisé

	2001		2012		~
	279	1,07	269	1,14	↗
	760	2,92	832	3,53	↗
	309	1,19	331	1,40	↗
	416	1,60	393	1,67	↗
	405	1,56	423	1,79	↗

	2001		2012		~
	309	1,01	378	1,17	↗
	560	1,84	865	2,69	↗
	238	0,78	257	0,80	↗
	912	2,99	980	3,04	↗
	435	1,43	510	1,58	↗

	2001		2012		~
	545	1,12	415	1,07	↘
	974	2,00	998	2,57	↗
	857	1,76	599	1,54	↘
	326	0,67	275	0,71	↗
	683	1,40	570	1,47	↗

	2001		2012		~
	409	1,08	508	1,69	↗
	1 072	2,84	1 328	4,43	↗
	543	1,44	395	1,32	↘
	483	1,28	460	1,53	↗
	617	1,64	611	2,04	↗

	2001		2012		~
	4 243	1,13	3 679	1,28	↗
	8 115	2,16	8 979	3,14	↗
	5 174	1,38	3 648	1,27	↘
	3 173	0,85	2 893	1,01	↗
	5 439	1,45	4 713	1,65	↗

## Total FRANCE

	1 483	1,18	1 076	1,36	↗
	2 378	1,89	1 800	2,28	↗
	1 860	1,48	1 044	1,32	↘
	968	0,77	719	0,91	↗
	2 106	1,68	1 604	2,03	↗

	2001		2012		~
	574	1,53	489	1,62	↗
	571	1,52	634	2,10	↗
	530	1,41	388	1,28	↘
	64	0,17	63	0,21	↗
	473	1,26	390	1,29	↗

	644	0,93	544	1,03	↗
	1 800	2,61	2 522	4,79	↗
	841	1,22	634	1,20	↘
	s	s	s	s	s
	720	1,04	605	1,15	↗

## Légende

	2001		2012		~
	TOTAL Matériel	Moyenne/Entreprise	TOTAL Matériel	Moyenne/Entreprise	↗

Evolution du nombre moyen de matériel par entreprise

Atelier d'exploitation	Bassin	Bateau immatriculé	Tracteur	Véhicule
------------------------	--------	--------------------	----------	----------



#### **Près de 4 000 actifs conchylicoles en moins entre 2001 et 2012**

La diminution du nombre d'entreprises conchylicoles entre 2001 et 2012 s'est traduite par le départ de 3 947 personnes. En 2012, 17 715 actifs sont recensés au sein des 2 864 entreprises. En 2001, les 3 751 entreprises ont eu recours à 21 662 emplois. Si la réduction des emplois atteint 18% entre les deux périodes, la taille moyenne des entreprises tend à augmenter. Le nombre moyen d'actifs par entreprise passe ainsi de 5,8 en 2001 à 6,2 en 2012.

Ne travaillant pas tous à plein temps, ces actifs représentent 8 573 équivalents temps plein (ETP) en 2012 en comparaison des 10 408 ETP comptabilisés lors du premier recensement.

#### **Une contraction des emplois provenant essentiellement de la main d'œuvre familiale**



Au sein des entreprises conchylicoles, trois catégories de main d'œuvre (M.O) se distinguent : la M.O familiale, la M.O non familiale salariée occupant un emploi permanent et la M.O non permanente.

A l'instar de 2001, la principale source de travail des entreprises conchylicoles demeure les emplois familiaux dont le nombre atteint 4 151 ETP (soit 5 000 actifs). Ils représentent 48% des emplois nationaux (-8 points/2001). Comparativement aux deux autres catégories d'emplois, les effectifs d'exploitants et de leur famille (conjoint, enfants, grands-parents, etc.) enregistrent la plus forte diminution sur la période des deux

recensements (-29%/2001). Ce résultat reflète la concentration du secteur conchylicole.



L'activité conchylicole comprend tous les travaux contribuant à la production de produits conchylicoles et à leur commercialisation dont les travaux d'élevage, d'organisation, de surveillance. Elle comprend également les activités de transformation et de commercialisation relatives à la production de l'entreprise.

Les salariés permanents non familiaux, constitués de toutes les personnes qui travaillent régulièrement dans les entreprises à temps complet ou à temps partiel, représentent la deuxième manne d'emplois conchylicoles. Les 3 710 actifs représentent 3 310 ETP (-2% /2001) soit 39% des ETP nationaux (+6 points /2001).

Un peu plus de mille ETP saisonniers ont travaillé en 2012 (-6% /2001). Embauchés sur des durées de travail courtes, ils ne représentent que 13% des ETP nationaux (+2 points/2001) mais concernent 9 008 actifs (10 665 en 2001) soit plus de la moitié des actifs conchylicoles.

#### **Le niveau d'activité conchylicole à l'origine de la fluctuation de la main d'œuvre saisonnière**

Les entreprises conchylicoles recrutent les emplois saisonniers en fonction du niveau d'activité et de la saisonnalité des coquillages. L'ajustement des emplois aux besoins des entreprises passe par deux composantes : l'effectif de travailleurs saisonniers et le

nombre de jours travaillés. Entre 2001 et 2012, un solde négatif de 60 ETP saisonniers est enregistré. Pour autant, la composition entre les hommes et les femmes s'est modifiée. Si près de 150 ETP masculins ont été supprimés durant la période d'étude, ce sont 86 ETP saisonniers féminins qui ont été recrutés. Les femmes représentent désormais 59% des ETP saisonniers (+10 points/2001).

#### **Un travail dans les parcs essentiellement masculin**

A l'instar de 2001, 72% des actifs permanents, familiaux ou non, travaillent dans les parcs, marais ou en mer. Les hommes représentent 84% de ces actifs (+2 points/2001). Ce poids s'explique par le fait que le travail en mer demeure très manuel et physique.

#### **Beaucoup moins d'entreprises disposant de plus de 10 ETP**

La concentration du secteur et les mortalités ostréicoles depuis 2008 se traduisent par une forte diminution des entreprises de plus de dix ETP (334 entreprises en moins soit -76%/2001). Les effectifs des deux autres groupes d'entreprises diminuent également mais à un rythme moins important : réduction de 224 entreprises de [6-10 ETP] (-46%/2001) et de 350 entreprises (-12%/) de [1-5] ETP.

La structure en termes de main d'œuvre est peu modifiée entre les deux recensements. En 2012, près de 9 entreprises sur 10 ont moins de 5 ETP dans leur entreprise, les emplois familiaux représentant 68% des ETP. Une centaine d'entreprises dispose de plus de 10 ETP dont 70% sont des salariés permanents.

## Nombre de personnes\* travaillant sur les parcs dans les marais ou en mer

Région conchylicole	2001			2012			~
	♂	♀	Total	♂	♀	Total	
Nord-Normandie	900	219	1 119	906	195	1 101	▼
Bretagne-Nord	580	109	689	635	96	731	▲
Bretagne-Sud	826	291	1 117	633	173	806	▼
Pays de la Loire	558	177	735	451	86	537	▼
Poitou-Charentes	1 935	433	2 368	1 484	344	1 828	▼
Aquitaine	601	104	705	458	64	522	▼
Méditerranée	870	74	944	658	56	714	▼
<b>Total</b>	<b>6 270</b>	<b>1 407</b>	<b>7 677</b>	<b>5 225</b>	<b>1 014</b>	<b>6 239</b>	▼

\* Main d'œuvre permanente familiale et non-familiale

## Nombre d'ETP de la main d'œuvre saisonnière

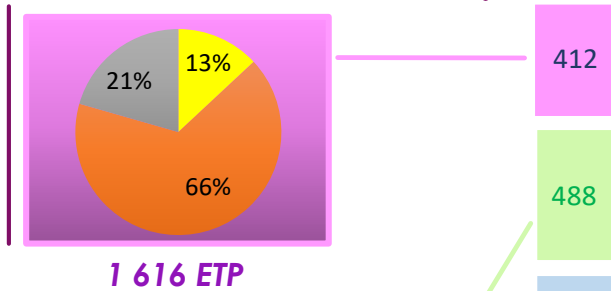
Région conchylicole	2001			2012			~
	♂	♀	Total	♂	♀	Total	
Nord-Normandie	39	97	136	46	131	177	▲
Bretagne-Nord	51	99	150	42	111	153	▲
Bretagne-Sud	114	79	193	55	86	141	▼
Pays de la Loire	90	48	138	50	52	103	▼
Poitou-Charentes	252	171	423	204	193	397	▼
Aquitaine	24	36	60	17	25	41	▼
Méditerranée	34	40	74	42	59	102	▲
<b>Total</b>	<b>604</b>	<b>570</b>	<b>1 173</b>	<b>456</b>	<b>656</b>	<b>1 113</b>	▼

## Nombre d'entreprises selon les classes d'effectifs et répartition des actifs selon le type d'emplois en 2001 et 2012

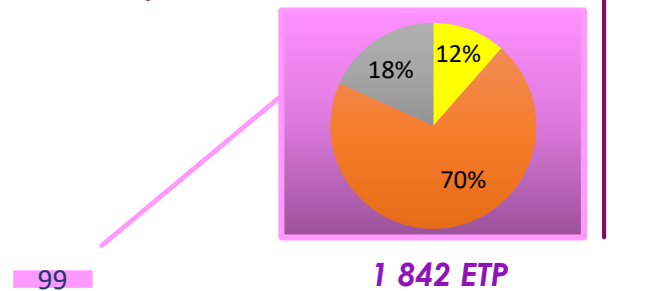
~ 2001 ~  
21 662 actifs correspondant à 10 407 ETP

~ 2012 ~  
17 715 actifs correspondant à 8 573 ETP

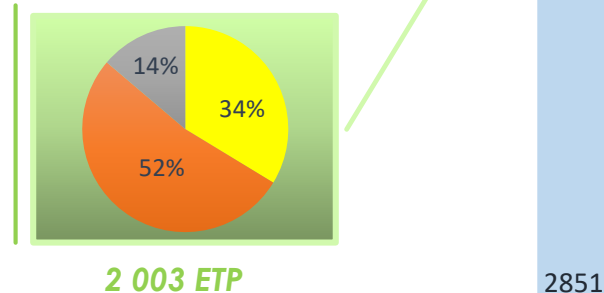
Plus de 10 ETP



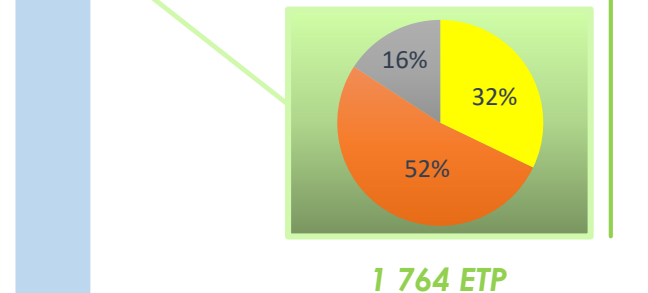
Plus de 10 ETP



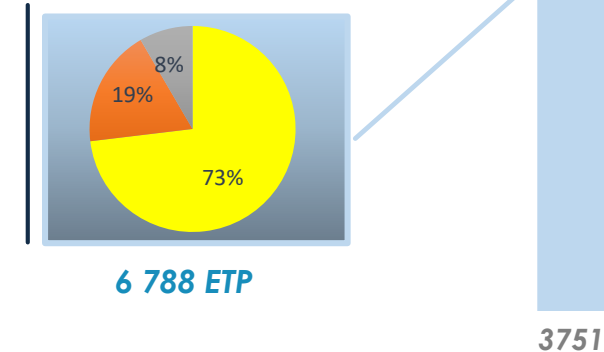
De 6 à 10 ETP



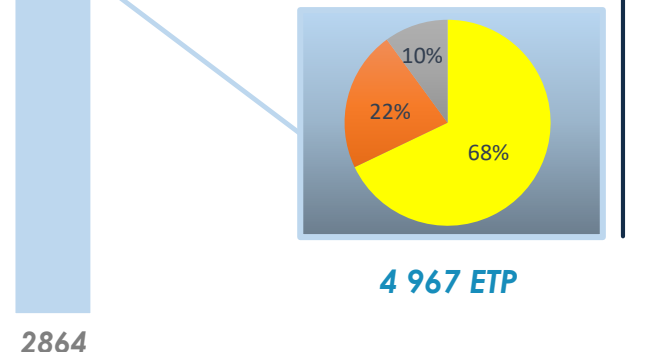
De 6 à 10 ETP



De 1 à 5 ETP



De 1 à 5 ETP



### Légende

Actifs familiaux (yellow)    Salariés permanents (orange)    Salariés saisonniers et occasionnels (grey)



#### Des actifs en diminution dans toutes les régions conchylicoles sauf en Bretagne Nord

La région Bretagne est la seule région dont le nombre d'actifs conchylicoles progresse entre 2001 et 2012 avec une centaine d'actifs supplémentaires. Les autres régions se caractérisent par des réductions plus ou moins importantes. La Normandie Mer du Nord perd 25 actifs (-1%/2001). En Poitou-Charentes, ce sont plus de 2 000 actifs qui disparaissent (moins 26%/2001) alors que la plus forte diminution concerne la Bretagne sud (-33%/2001) soit 851 personnes.

#### Des évolutions en termes d'ETP disparates selon les régions

En diminution de 18% au niveau national entre 2001 et 2012, la moitié des pertes d'effectifs conchylicoles provient de la région Poitou-Charentes. Avec un peu plus de mille ETP perdus sur la période des deux recensements, cette région conserve néanmoins sa place de premier pourvoyeur d'emplois conchylicoles avec 2 507 ETP en 2012 (29% des ETP nationaux, -5 points/2001). L'une des explications de cette évolution tient au non remplacement des départs importants à la retraite de conchyliculteurs. Dans des proportions moindres, ce phénomène d'absence de reprise automatique des entreprises

s'observe également dans les régions Aquitaine et Méditerranée (-22% des ETP entre 2001 et 2012) et en Pays de la Loire (-4%).

Avec 1 020 ETP en 2012 (-28%/2001), la région Bretagne Sud enregistre également une chute sensible de ses effectifs de l'ordre de 400 emplois sur la période. Cette région représente désormais 12% des ETP conchylicoles nationaux. Les différents aléas environnementaux ayant entraîné un déficit important de production ostréicole sont à l'origine de cette contraction.

En enregistrant une progression de 5 à 6% de leurs ETP, les régions Normandie - Mer du Nord et Bretagne Nord se distinguent des autres régions. Le dynamisme des activités ostréicoles (Normandie) et mytilicoles (Bretagne Nord) ont été à l'origine de la création de plus de 130 ETP conchylicoles entre 2001 et 2012.

#### Une main d'œuvre plus importante dans les régions de Normandie - Mer du Nord et de Bretagne Nord

Le niveau des emplois et les différentes catégories de main d'œuvre apportent un éclairage sur l'intensité du travail au sein des entreprises. Produisant et expédiant d'importants volumes de coquillages, les entreprises situées en Manche sont les plus

créatrices d'emplois avec, en moyenne, plus de 4,2 ETP par entreprise. Les autres régions génèrent entre 2 et 3 ETP par entreprise.

#### Le poids des emplois permanents en progression dans toutes les régions hormis en Bretagne Sud

Hormis en Bretagne Nord, les emplois familiaux par entreprise diminuent dans l'ensemble des régions. Les disparités régionales demeurent faibles. Pour les régions situées au bord de l'Atlantique et de la Méditerranée, ils constituent la principale source d'emplois (entre 50 et 60% des ETP totaux).

Dans les entreprises des régions Bretagne nord et Nord-Normandie, les emplois permanents non familiaux sont plus nombreux que les emplois familiaux (en moyenne 2 salariés). Néanmoins, compte tenu du nombre d'entreprises sur son territoire, la région Poitou-Charentes demeure le principal employeur de salarié permanents (907 ETP en 2012, -14%/2011).

La réduction des effectifs et des surfaces de production observée de 2001 à 2012 montre une concentration de l'activité conchylicole. Néanmoins, il n'y a pas eu de pertes en capacités productives mais une consolidation des entreprises existantes.



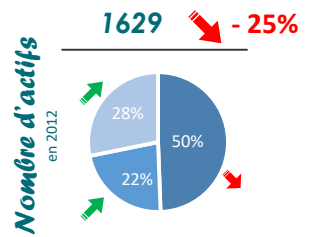
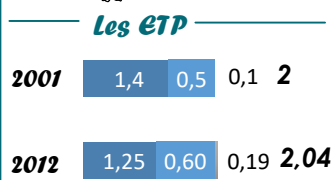
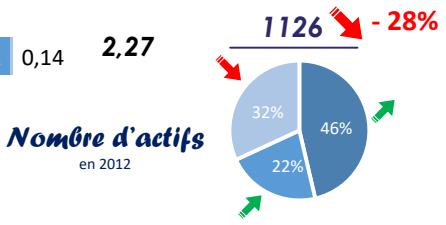
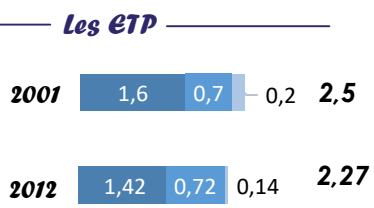
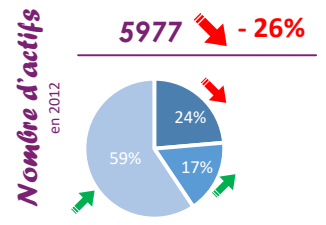
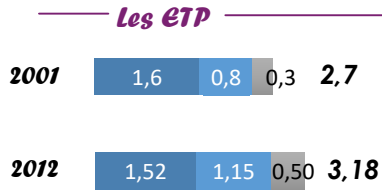
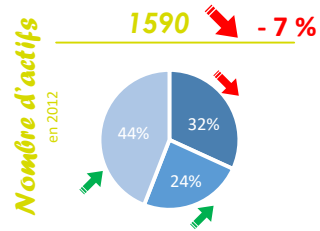
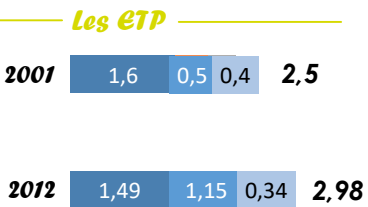
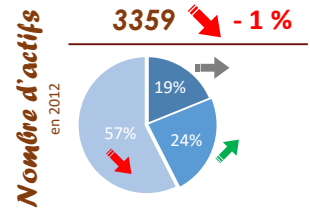
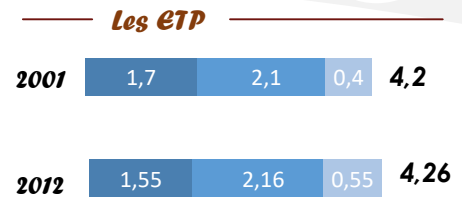
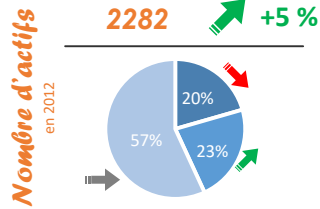
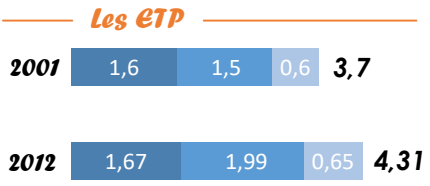
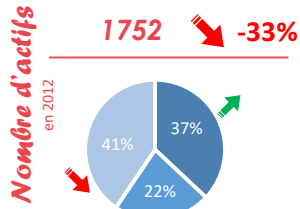
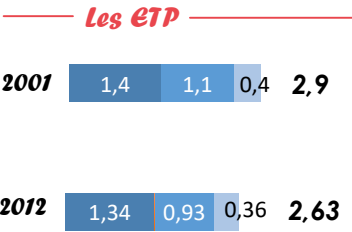
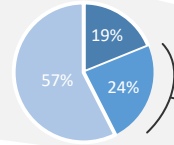
...sur le nombre d'équivalents temps plein (ETP) par région et par classe d'effectifs au sein des entreprises conchylicoles

Région conchylicole	2001				2012				Evolution entre 2001 et 2012			
	[1 à 5] ETP	[6 à 10] ETP	> 10 ETP	TOTAL	[1 à 5] ETP	[6 à 10] ETP	> 10 ETP	TOTAL	[1 à 5] ETP	[6 à 10] ETP	> 10 ETP	TOTAL
Nord-Normandie	612	371	308	1 291	639	359	375	1 373	▲	▼	▲	▲
Bretagne-Nord	534	267	162	964	445	313	258	1 015	▼	▲	▲	▲
Bretagne-Sud	783	392	251	1 426	616	237	167	1 020	▼	▼	▼	▼
Pays de la Loire	763	139	34	936	582	147	166	895	▼	▲	▲	▼
Poitou-Charentes	2 265	591	662	3 518	1 355	491	661	2 507	▼	▼	▼	▼
Aquitaine	698	131	65	894	550	74	61	685	▼	▼	▼	▼
Méditerranée	1 133	112	133	1 379	781	143	155	1 078	▼	▲	▲	▼
<b>Total</b>	<b>6 788</b>	<b>2 003</b>	<b>1 616</b>	<b>10 407</b>	<b>4 967</b>	<b>1 764</b>	<b>1 842</b>	<b>8 574</b>	▼	▼	▲	▼

# Evolution du nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) par entreprise et répartition des actifs selon le type d'emplois



■ Main d'œuvre saisonnière - Nombre d'ETP par entreprise  
■ Main d'œuvre non-familiale salariée - Nombre d'ETP par entreprise  
■ Main d'œuvre familiale - Nombre d'ETP par entreprise





#### **Des responsables économiques et financiers (REF) essentiellement masculins**

La composition de la population des chefs d'entreprises conchylicoles est restée stable entre 2001 et 2012 avec 90% d'hommes (92% en 2001). Seulement 282 femmes sont comptabilisées comme responsable économique et financier (REF) d'une des 2 864 entreprises conchylicoles françaises en 2012. Elles étaient 298 en 2001.

#### **Une moyenne d'âge des responsables conchylicoles en progression**

L'analyse de l'âge moyen du responsable conchylicole (REF) montre un vieillissement de la population entre les deux recensements. D'une moyenne de 43 ans en 2001, celui-ci atteint 46 ans en 2012. Les femmes RFE sont toujours un peu plus âgées que les hommes RFE (47 contre 46 ans) mais l'écart s'est réduit d'un an par rapport à 2001 (45 contre 43 ans).

#### **Un renouvellement difficile des entreprises conchylicoles**

La population des chefs d'entreprises conchylicole présente une pyramide dite en forme de toupie. La base rétrécie des deux pyramides des âges des RFE hommes et femmes traduit une situation où les « jeunes » responsables ne compenseront pas les RFE actuels des classes d'âges des plus de 40 ans.

Entre 2001 et 2012, toutes les tranches d'âges inférieures à 40 ans diminuent en effectif correspondant à une réduction de près de 800 RFE. La réduction la plus sensible est celle des [35-49] qui compte 342

responsables en moins suivie de celle des [30-34] qui en perd 308.

Les évolutions sont inverses pour les classes de 40 à 54 ans entre les hommes et les femmes chefs d'entreprises. Les effectifs d'hommes sont en diminution de 9%/2001 (soit 180 RFE en moins) alors que ceux des femmes progressent de 20% soit une trentaine. Ce dernier résultat peut s'interpréter par une entrée plus tardive des femmes dans la profession conchylicole.

Globalement, près de 250 entreprises sont gérées par des personnes âgées de plus de 60 ans (+10%/2001) soit 9% des entreprises conchylicoles françaises.

#### **L'influence de facteurs structurels sur le dynamisme de renouvellement des entreprises**

Compte tenu de la structure de la pyramide des âges des exploitants et en l'absence d'une politique soutenue en faveur de la transmission ou de la création d'entreprises, il est probable que le phénomène de concentration du secteur conchylicole observé depuis 2001 se poursuive au cours des années à venir.

Sans être exhaustif, l'image du métier et les concurrences d'usage sur les territoires maritimes sont des facteurs sociétaux et culturels pouvant être à l'origine du non renouvellement des entreprises conchylicoles. Les métiers conchylicoles renvoient souvent une image négative. Le travail est jugé pénible et assorti de contreparties financières parfois perçues comme insuffisantes. Ces métiers sont soumis aux conditions naturelles (météorologie, marées, saisonnalité

des produits,...) qui engendrent une modulation du temps de travail (travail le week-end notamment) parfois en décalage avec le standard social. Bien que non spécifiques au domaine conchylicole (restauration, pêcheur, bâtiment,...), ces contraintes participent à l'absence d'attractivité de secteur.

#### **Un métier qui demeure exclusif pour les chefs d'entreprise**

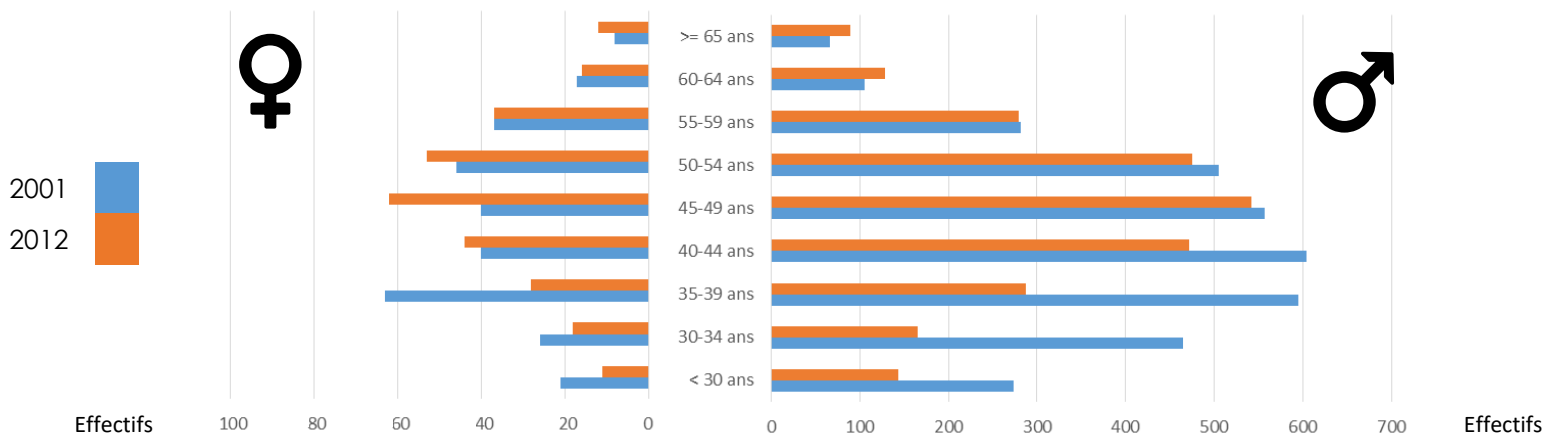
Huit chefs d'entreprise sur 10 exercent leur activité conchylicole à plein temps alors que 200 chefs d'entreprises (-37%/2001) exercent une autre activité à titre principal (commerçant, patron pêcheur pour l'essentiel). Sur les 2 864 chefs d'entreprises, 384 déclarent exercer une profession secondaire. Pouvant percevoir une retraite tout en exerçant leur activité conchylicole en étant affilié à l'ENIM, 5% des chefs d'entreprises sont retraités (-2 points/2001), d'autres exerçant les professions de commerçant ou de patron-pêcheur.

#### **Une adhésion importante au régime d'assurance ENJM**

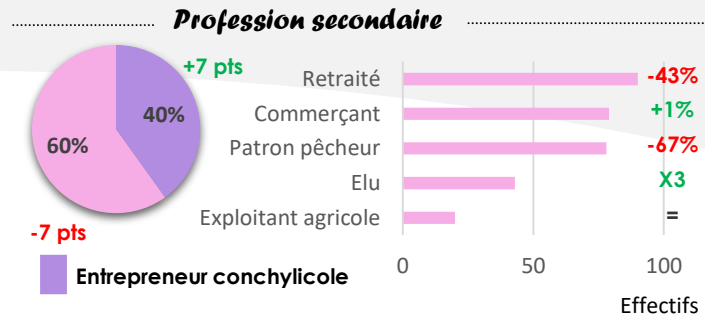
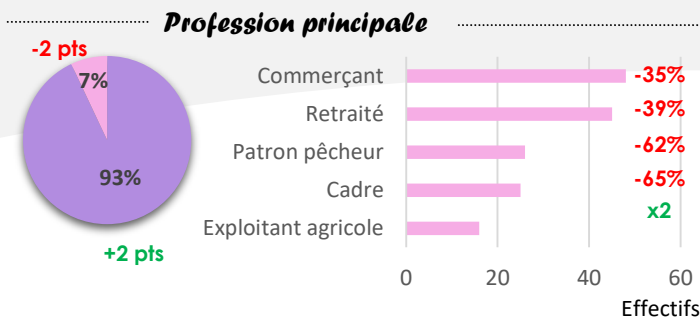
En termes de couverture sociale, les chefs d'entreprises sont principalement affiliés au régime d'assurance de l'ENIM. Spécifique aux « gens de mer », ce régime couvre le personnel embarqué, offre des avantages en termes de montant d'allocation, de nombre d'années à cotiser et permet de cumuler la retraite avec une rémunération à partir de 55 ans. Le régime de Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le régime général de l'URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales) concernent 18% des entrepreneurs.



# Pyramide des âges des chefs d'entreprises selon le genre



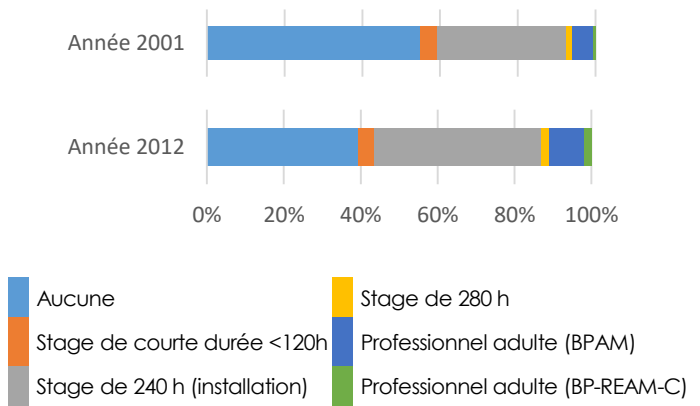
# Profession exercée à titre principal et secondaire en 2012



# Effectif des chefs d'entreprises en fonction du temps de travail

Temps de travail	2001	%	2012	%
Moins de ¼ temps	110	3	127	4
Entre ¼ temps et ½ temps	151	4	150	5
Entre ½ temps et ¾ temps	260	7	195	7
Entre ¾ temps et temps complet	262	7	126	4
<b>Temps complet</b>	<b>2 968</b>	<b>79</b>	<b>2 266</b>	<b>79</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>100</b>	<b>2 864</b>	<b>100</b>

# Niveau de formation continue des chefs d'entreprises

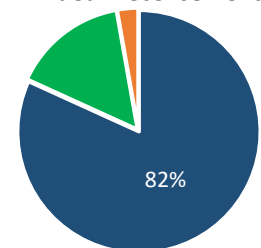


# Formation initiale des chefs d'entreprises

	Formation hors-secteur				Formation conchylicole			
	En 2001		En 2012		En 2001		En 2012	
	effectif	poids	effectif	poids	effectif	poids	effectif	poids
Aucune	33	s	36	s	2 637	70	1 652	58
Primaire	1 373	37	570	20				
Secondaire courte	1 692	45	1 506	53	743	20	608	21
Secondaire longue	431	11	434	15	266	7	428	15
Supérieure courte	222	6	245	9	63	s	117	4
Supérieure longue			73	3	42	s	59	s
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>100%</b>	<b>2 864</b>	<b>100%</b>	<b>3 751</b>	<b>100%</b>	<b>2 864</b>	<b>100%</b>

# ...sur le régime sécurité sociale en 2001 et 2012

Répartition identique entre les deux recensements



■ ENIM ■ MSA ■ URSAFF



#### Un niveau de formation de plus en plus élevé

La formation générale des chefs d'entreprises évolue. Si les études initiales primaires ou secondaires concernent encore 72% des chefs d'entreprise, ce poids tend à diminuer (-10 points/2001) au profit des formations secondaires ou supérieures longues (voir encarts pages suivantes sur le détail des formations).



Les métiers conchylicoles s'apprennent en formation initiale (ou continue - voir page suivante) comprenant la formation scolaire et l'apprentissage. Il peut s'agir d'une formation générale, technologique ou professionnelle. Si la formation professionnelle initiale n'est ni aquacole ni agricole ni maritime, elle est dite « hors secteur ». Elle est dite « du secteur » dans le cas contraire.

La formation professionnelle progresse également avec plus de 40% des professionnels disposant soit d'un brevet de technicien, d'un bac professionnel, d'un brevet de technicien supérieur ou d'un diplôme d'ingénieur.

Le recours à la formation continue progresse entre 2001 et 2012. La formation la plus fréquente est celle du stage de 240h exigée pour détenir des concessions et s'installer. Elle est suivie essentiellement par des chefs d'exploitation n'ayant pas de formation professionnelle initiale.

L'augmentation du niveau de formation des conchyliculteurs découle notamment du raffermissement des conditions d'éligibilité pour l'attribution des concessions (disposer d'au moins un BEPM

(encart page suivante) ou du stage « 240 heures » avec trois ans d'ancienneté professionnelle) ou des aides financières à l'installation (disposer au moins du Bac Pro Cultures marines pour les personnes nées après 1980). Proportionnellement, les moins de 50 ans disposent d'un niveau de formation plus élevé que leurs aînés.

#### Un temps d'apprentissage indispensable pour maîtriser l'ensemble des composantes des métiers conchylicoles

L'apprentissage des métiers conchylicoles nécessite du temps. Cela nécessite une bonne connaissance du milieu et des sites qui ne peut s'acquérir que par la pratique. Si sa fonction principale est de produire des coquillages, le métier de conchyliculteur couvre de nombreuses autres fonctions dans les domaines de production, de gestion, de préparation et mise en marché des produits. Pour assurer ces différentes fonctions, le professionnel doit déployer de multiples capacités et savoir-faire.

A titre d'exemple, la conduite d'une production suppose la maîtrise des différents types de matériel et engins, la connaissance des cycles d'élevage mais également des textes réglementaires relatifs à l'exercice de sa profession, à la sécurité et à l'environnement. Le professionnel doit également disposer d'un sens organisationnel indispensable pour définir une stratégie de production, mettre en œuvre et gérer les moyens de production lui permettant d'atteindre ses objectifs. Lorsque le jeune est seul au sein de l'exploitation, la mise en marché des coquillages suppose qu'il gère le conditionnement, les prises et

exécutions des commandes ainsi que l'expédition. Enfin, la mise à niveau régulière de ses connaissances (techniques, sanitaires, pratiques culturelles, gestion, réglementation) doit lui permettre de gagner en efficacité et en rentabilité.

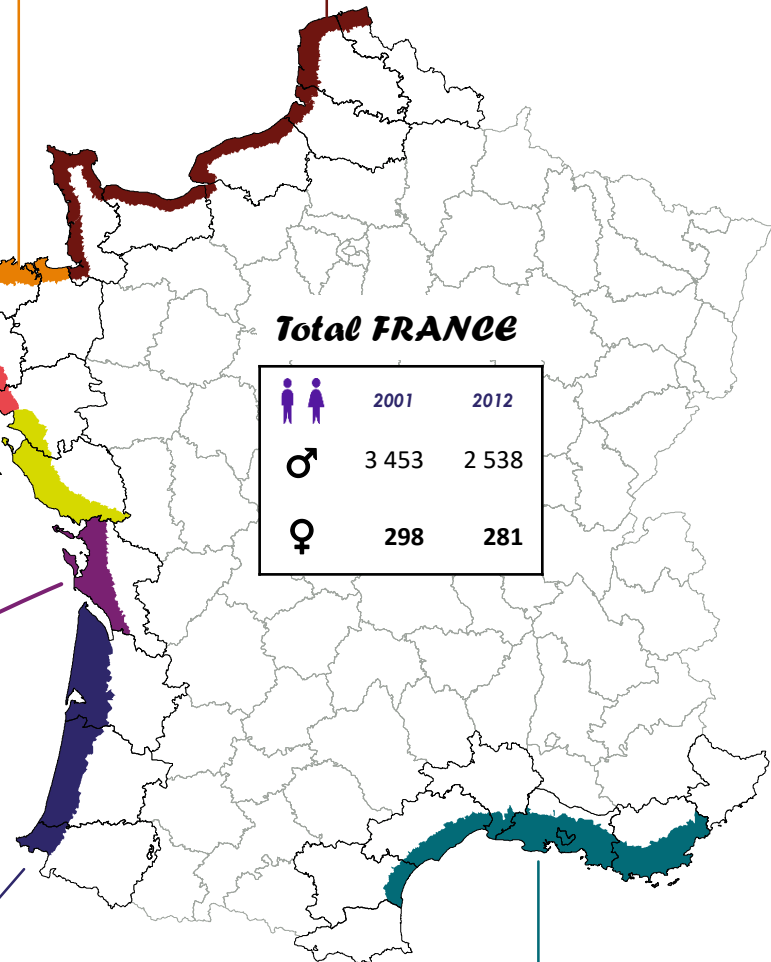
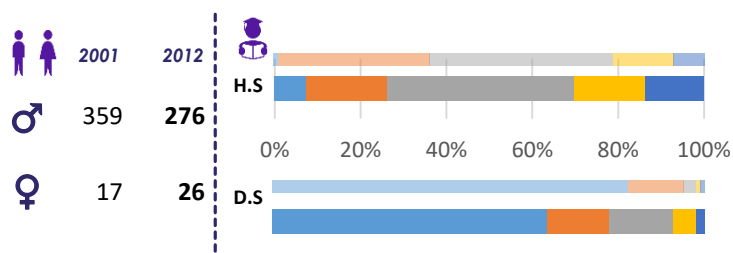
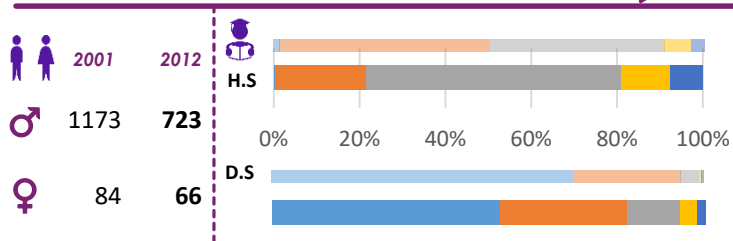
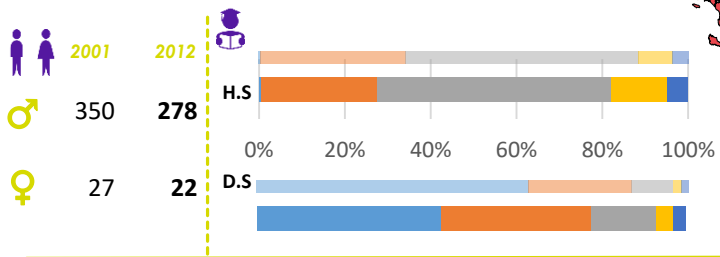
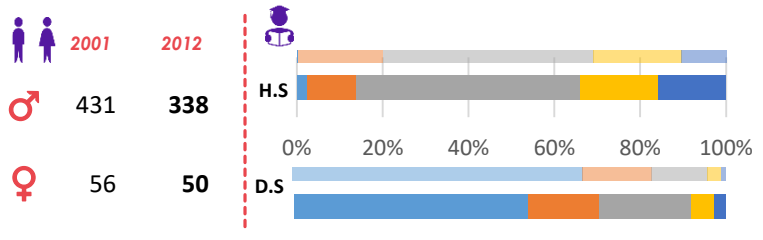
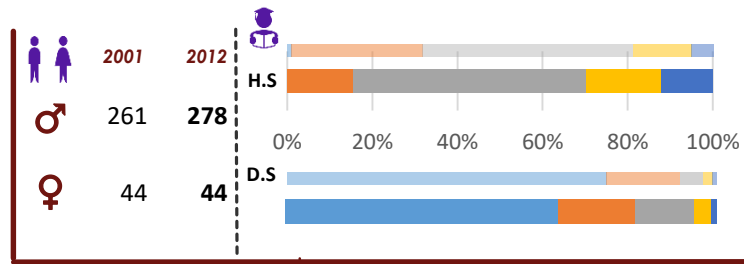
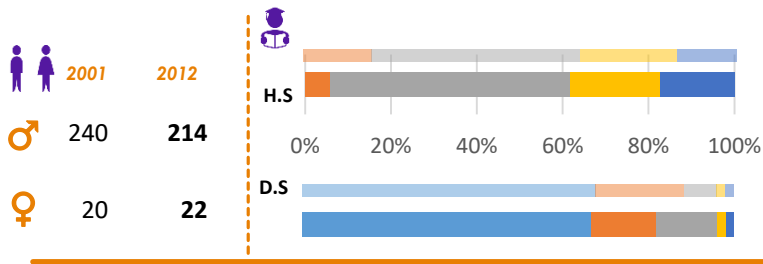
Le temps nécessaire pour maîtriser les bases techniques, les activités commerciales, juridiques, administratives et financières, est évalué par les professionnels à au moins deux cycles de production conchylicole, soit entre 3 et 6 années selon les coquillages produits. Pour les jeunes en formation initiale et continue, le travail en alternance permet l'acquisition progressive de connaissances dans les différents domaines.

#### Une progression du niveau de formation sur l'ensemble des régions françaises

La diminution du nombre de professionnels ne disposant d'aucune formation ou seulement d'un niveau primaire (certificat d'études primaires ou niveau CM2) concerne toutes les régions conchylicoles. La part de ces deux catégories diminue de 6 (Bretagne Nord) à 17 points (Aquitaine), les régions Nord-Normandie, Poitou-Charentes et Aquitaine se situant autour de la moyenne (-11 points).

La région Bretagne Sud se distingue par un poids de professionnels disposant d'un diplôme au moins équivalent au niveau 4, plus important que les autres régions. En 2012, 21% des conchyliculteurs français disposent au moins d'un Brevet Technique Agricole (BTA) ou d'un bac pro. Ils sont 29% en Bretagne Sud.

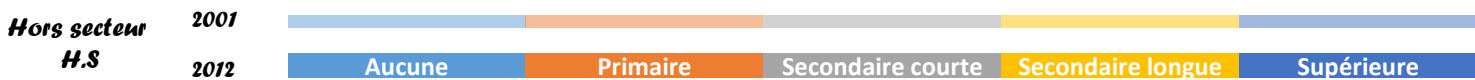
# Chefs d'entreprises selon le genre et niveau de formation initiale



## Légende

Nombre de chefs d'entreprises selon le genre

Niveau de formation





#### Une progression du nombre de co-exploitants

Avec un effectif national de 2 133 personnes, la main d'œuvre familiale (MOF) a diminué de 36% par rapport à 2001. Les enfants ou conjoints d'enfants, frères ou sœurs représentent 49% du total des effectifs suivi des conjoints (45%). Le nombre de coexploitants progresse au sein des actifs familiaux (+7%/2001) lequel pouvant être le conjoint (20% des cas) ou un autre membre de la famille.

L'implication de la main d'œuvre familiale dans les exploitations est proportionnellement plus importante en 2012 qu'en 2001. Plus de la moitié des effectifs familiaux exerce à temps complet (+6 points/2001).

En 2012, le principal régime social de la MOF demeure celui de l'ENIM (69% de la MOF), en légère diminution comparativement à 2001 (-3 points/2001). Cela concerne près de 1480 personnes en 2012 (-38%/2001). L'affiliation à l'ENIM leur offre la possibilité d'embarquer ou de piloter des navires conchylicoles, d'effectuer les différentes tâches en mer (brassage des poches, pose de filets sur les bouchots, etc.).

Près d'une personne sur quatre est affiliée à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en 2012. Exclusivement réalisé à terre, le travail de ces 500 personnes (-27%/2001) peut concerner des opérations de manutention, tri, calibrage, colisage des coquillages dans les ateliers d'expédition. Il peut aussi être en rapport avec la vente sur les marchés ou relever de tâches administratives.

#### Une main d'œuvre familiale féminine en recul

En 2012, avec 1 200 personnes, les femmes représentent 56% de la main d'œuvre familiale. Une double diminution est enregistrée entre les deux recensements : une diminution en volume (les effectifs féminins se sont réduits de -44% par rapport à 2001) et une diminution en termes de poids au sein de l'ensemble de la MOF (-8 points).

Si elle est observée sur l'ensemble des régions françaises, la contraction des effectifs féminins est plus sensible dans les régions Méditerranée (-61%/2001), Poitou-Charentes (-46%) et Pays de la Loire (-45%). Les régions conchylicoles situées au nord de la Loire se distinguent par une augmentation des effectifs masculins entre 2001 et 2012 se traduisant soit par une équité hommes/femmes au sein des régions (Bretagne Sud, Nord-Normandie), soit par une prévalence masculine (58% de la MOF en Bretagne Nord, +7 points/2001).

#### Des jeunes actifs masculins plus nombreux que ceux féminins

L'analyse de la pyramide des âges de la main d'œuvre familiale montre une structure très différente entre les hommes et les femmes. Les effectifs féminins âgés de moins de 30 ans sont très inférieurs à ceux des tranches d'âges supérieures. Ce phénomène ne s'observe pas pour les actifs masculins dont les effectifs sont dégressifs avec l'augmentation de l'âge. Ce dernier résultat s'explique notamment par le fait qu'une partie d'entre eux passe du statut de main d'œuvre familiale à celui de chef d'entreprise.

#### Prévalence de la formation hors secteur pour la main d'œuvre familiale

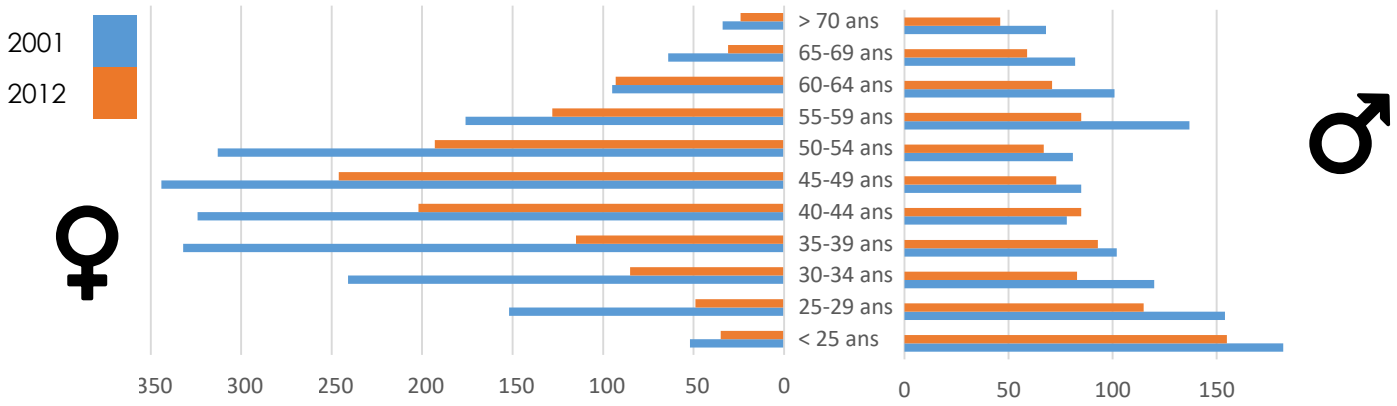
En 2012, les effectifs familiaux ont principalement suivi une formation initiale hors du secteur conchylicole. Pour 49% de la MOF, ils ont obtenu un diplôme de niveau 5 équivalent à un CAP ou à un BEP. Un employé sur 5 dispose d'un niveau bac. Seulement 23% de la MOF dispose d'un diplôme conchylicole (+9 points/2001).



#### Les formations primaires ou secondaires courtes

- Le CAPMC (Certificat d'Aptitude Professionnelle Maritime de Conchyliculteur) forme des employés conchylicoles ou des ouvriers conchylicoles qualifiés pour effectuer les tâches liées à la production et à l'expédition des coquillages. Diplôme de niveau 5, il permet l'entrée dans la vie professionnelle.
- Le BEPMCM (Brevet d'Etudes Professionnelles de Cultures Marines) vise la formation de responsables d'exploitations conchylicoles, des employés en éclosion, en pisciculture marine, en algoculture, etc. Ce diplôme permet d'obtenir une concession sur le DPM et l'installation comme exploitant.
- Le BEPA (Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole Aquaculture) se déroule après la classe de 3ème générale ou technologique ou agricole. Diplôme de niveau 5, son objectif est de former des ouvriers piscicoles qualifiés pour leur entrée dans la vie professionnelle.

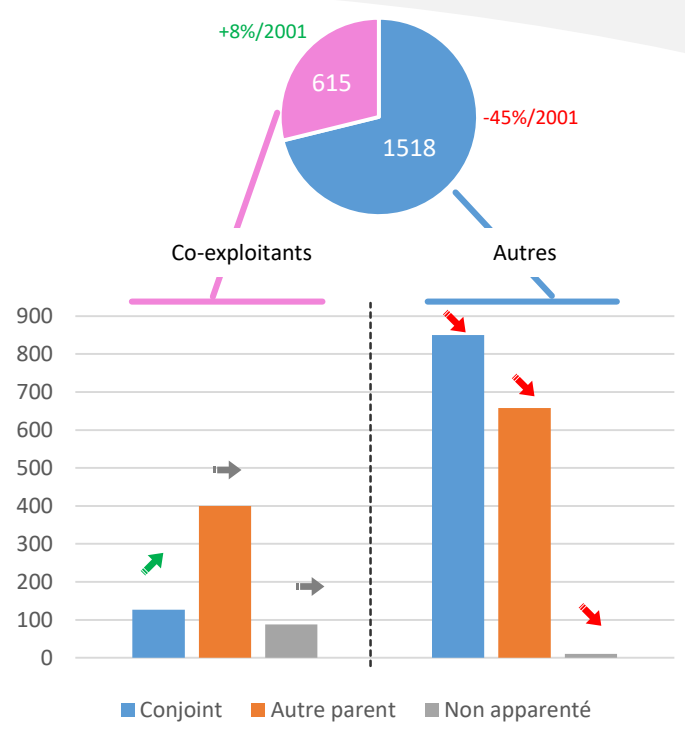
# Pyramide des âges de la main d'œuvre familiale selon le genre



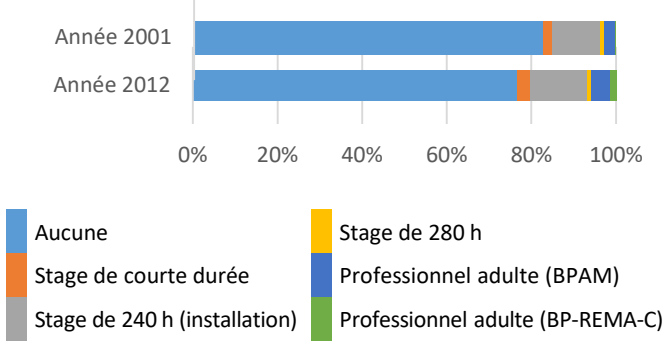
## Effectif de la main d'œuvre familiale en fonction du temps de travail

Temps de travail	2001	%	2012	%
Moins de ¼ temps	415	13	279	13
Entre ¼ temps et ½ temps	491	15	308	14
Entre ½ temps et ¾ temps	506	15	260	12
Entre ¾ temps et temps complet	316	10	143	7
Temps complet	1 589	48	1 143	54
<b>TOTAL</b>	<b>3 317</b>	<b>100</b>	<b>2 133</b>	<b>100</b>

## Lien avec le chef d'entreprise



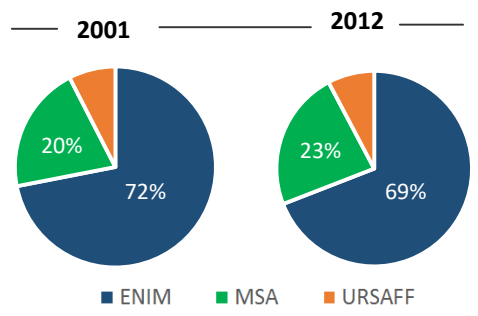
## Niveau de formation continue de la main d'œuvre familiale



## Formation initiale de la main d'œuvre familiale

	Formation hors-secteur				Formation conchylicole			
	En 2001		En 2012		En 2001		En 2012	
Aucune	16	s	18	s	2 911	88	1 649	77
Primaire	1 208	36	378	18				
Secondaire courte	1 390	42	1 044	49	264	8	176	8
Secondaire longue	464	14	432	20	107	3	228	11
Supérieure courte			200	9	25	s	58	3
Supérieure longue	239	7	61	3	10	s	22	s
<b>TOTAL</b>	<b>3 317</b>	<b>100%</b>	<b>2 133</b>	<b>100%</b>	<b>3 317</b>	<b>100%</b>	<b>2 133</b>	<b>100%</b>

## ...sur le régime sécurité sociale en 2012





#### Une main d'œuvre féminine plus importante dans les régions sud Loire

Deux régions concentrent près de la moitié de la main d'œuvre familiale (MOF) française. En tant que première région conchylicole française, la région Poitou-Charentes dispose des effectifs les plus importants (29% de la MOF française (-3 points/2001), soit 624 personnes (-41%/2001). La région Méditerranée occupe la deuxième place avec 18% (-1 point/2001) de la MOF française correspondant à près de 280 personnes. A l'instar des Pays de la Loire où les femmes représentent 72% de la MOF (-4 points/2001), les emplois familiaux de ces deux régions sont majoritairement féminins (respectivement 62 et 58%). Ce résultat reflète l'activité de commer-

cialisation importante de ces régions dont les tâches sont généralement effectuées par les femmes (mise en bourriche des huîtres, vente directe, etc.).

#### Une progression des niveaux de formation

A l'instar des chefs d'entreprises, le nombre de diplômés du secteur conchylicole au sein des actifs familiaux progresse entre 2001 et 2012. L'évolution s'apprécie surtout dans les formations de niveau supérieur ou égal à 4 où le nombre de diplômés est multiplié par deux entre les deux périodes. En 2012, plus de 300 personnes disposaient soit d'un bac pro, soit d'un BTA ou BTS.

#### Une progression plus importante du niveau de formation dans les régions situées au nord de la Loire

Une analyse régionale montre des différences dans l'évolution du nombre de diplômés au sein de la MOF. L'absence de formation conchylicole concerne 85% de la main d'œuvre des régions Aquitaine et Méditerranéenne, la moyenne nationale étant de 77%. La part des personnes n'ayant aucune formation hors secteur est également plus importante pour ces deux régions (un tiers de la MOF).

Proportionnellement, le nombre de personnes disposant des niveaux de formation les plus élevés se situent dans les régions situées au nord de la Loire. L'obtention d'un diplôme de niveau supérieur ou égal à 4 concerne 23% (+17 points/2001) de la MOF de Bretagne Sud, 20% de celle de Nord-Normandie (+15 pts) et 15% de celle de Bretagne

Nord, la moyenne nationale étant de 14% (+10 points/2001).



La formation continue aquacole ou maritime concerne l'enseignement suivi pendant la vie active. Cinq principales formations existent :

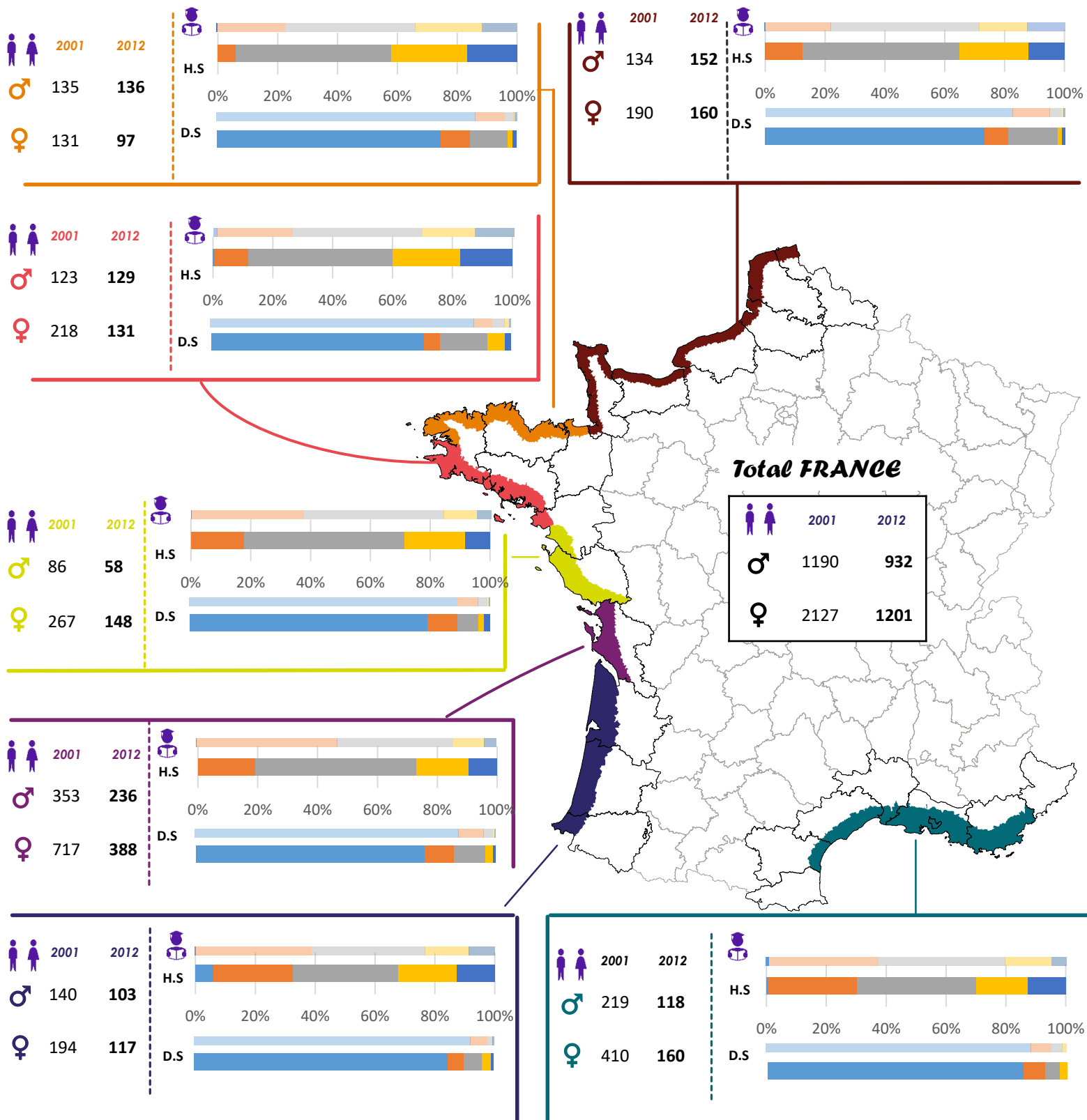
- Le Stage « 40 heures » préparatoire à l'installation en Cultures Marines est obligatoire pour bénéficier d'une DJA (dotation aux jeunes agriculteurs), préalablement à l'installation.
- Stage de 120 heures, le CACMNC (Certificat d'Aptitude à la Conduite des moteurs des Navires Conchylicoles) permet, sous certaines conditions, d'exercer les fonctions de matelot ou de patron à bord d'un navire pour les activités exclusivement conchylicoles.
- La Formation complémentaire en Culture Marine de 240 heures permet, sous certaines conditions, d'accéder aux concessions du DPM et de prétendre à certaines aides.
- Le stage type 280 heures permet l'obtention du Certificat d'initiation nautique (CIN) et permet une orientation vers la pêche, la plaisance ou le commerce.
- Le Brevet Professionnel Agricole et Maritime (BPAM), permet de préparer un dossier de présentation du projet de création ou de reprise d'entreprise, la réalisation de l'Etude Prévisionnelle d'Installation et l'accès, sous certaines conditions, à des aides.



#### Les formations secondaires longues ou supérieures

- Le BTA (Brevet Technique Agricole), diplôme de niveau 4, permet d'accéder aux fonctions d'ouvrier hautement qualifié, de technicien ou de s'installer comme exploitant.
- Le Bac Pro (Baccalauréat Professionnel Cultures Marines) diplôme de niveau 4, forme à des responsabilités de direction dans les entreprises de cultures marines. Ce diplôme permet l'obtention d'une concession sur le DPM et l'installation comme exploitant.
- Le BTSA (Brevet de Technicien Supérieur en Aquaculture option Production aquacoles), diplôme de niveau 3, forme des techniciens supérieurs ayant des compétences en aquaculture marine et continentale.

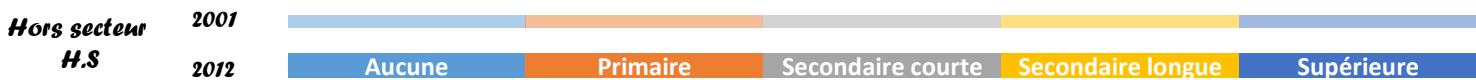
# Main d'œuvre non familiale permanente selon le genre et niveau de formation initiale



## Légende

Nombre de personnes selon le genre

Niveau de formation





#### Une diminution globale de la main d'œuvre non familiale permanente mais une progression des effectifs masculins

Au niveau national, les salariés permanents non familiaux ont diminué de 6% entre 2001 et 2012 pour atteindre 3 710 personnes correspondant à 3 310 ETP. La main d'œuvre masculine a progressé d'une petite centaine de personnes et représente 72% des effectifs. En revanche, plus de 300 salariées permanentes ont disparu des entreprises conchylicoles.

Ces salariés permanents travaillent quasi exclusivement pour une seule entreprise. Seulement 28 sont concessionnaires dans une autre entreprise. L'embauche par un groupement d'employeurs concerne seulement une centaine de personnes.

Evolution également constatée dans les autres catégories d'employés conchylicoles, le nombre de salariés disposant d'un diplôme de navigation a augmenté de 25% entre les deux recensements correspondant à 874 personnes en 2012 (699 en 2001).

#### Des salariés travaillant de plus en plus à plein temps.

Le temps de travail des salariés est différent selon le genre. En 2012, les salariés hommes

permanents sont embauchés à temps complet pour 83% d'entre eux (+13 points/2001). Les tâches liées aux activités de production en mer et celles de manutention à terre requièrent une disponibilité importante au cours de l'année. La moitié des hommes sont affiliés de l'ENIM (44% en 2001), 44% à la MSA (50% en 2012).

En 2001, les temps de travail des femmes étaient plus variés. Si 45% d'entre elles occupaient un travail à temps plein, une durée de travail comprise entre un mi-temps et un temps complet représentait 27% des effectifs féminins. Cette répartition s'est sensiblement modifiée en 2012. Désormais près des deux tiers des embauches féminines concernent un plein temps.

En 2012, trois quarts des femmes sont inscrites à la MSA (-9 points/2001). Ce résultat reflète le travail principalement réalisé à terre par les femmes (tri, calibrage, conditionnement des coquillages, vente sur les marchés notamment). Pour autant, les actifs féminins non familiaux inscrits à l'ENIM progressent. Cela concerne désormais 14% des salariées soit 7 points de plus qu'en 2001.

#### Une augmentation des salariés non familiaux dans certaines régions

Cette évolution négative des

salariés non familiaux ne s'observe pas sur l'ensemble des régions françaises. Les régions Bretagne Sud et Poitou-Charentes et dans une moindre mesure, les régions Aquitaine et Méditerranée enregistrent un solde négatif du nombre de salariés conchylicoles. La diminution des salariés inscrits à la MSA explique en grande partie ce résultat et se justifie notamment par les fortes mortalités de naissains d'huîtres depuis 2008. Ces dernières ont entraîné une diminution importante des quantités d'huîtres à vendre à partir de 2010. Les temps de travail notamment consacrés au calibrage et conditionnement des huîtres ont donc été fortement réduits et ont conduit les entreprises à réduire leurs effectifs. Pour autant, les entreprises ont maintenu les salariés ENIM afin d'assurer une continuité du travail en mer.

En Bretagne Sud, d'autres aléas environnementaux à l'origine également d'une chute de la production ostréicole en baie de Quiberon ont conduit les entreprises à se séparer d'une partie de leur salariés.

Les Pays de la Loire se distinguent par une progression de l'ensemble des salariés hommes et femmes et dans les trois régimes d'affiliation (ENIM, MSA et URSAFF).

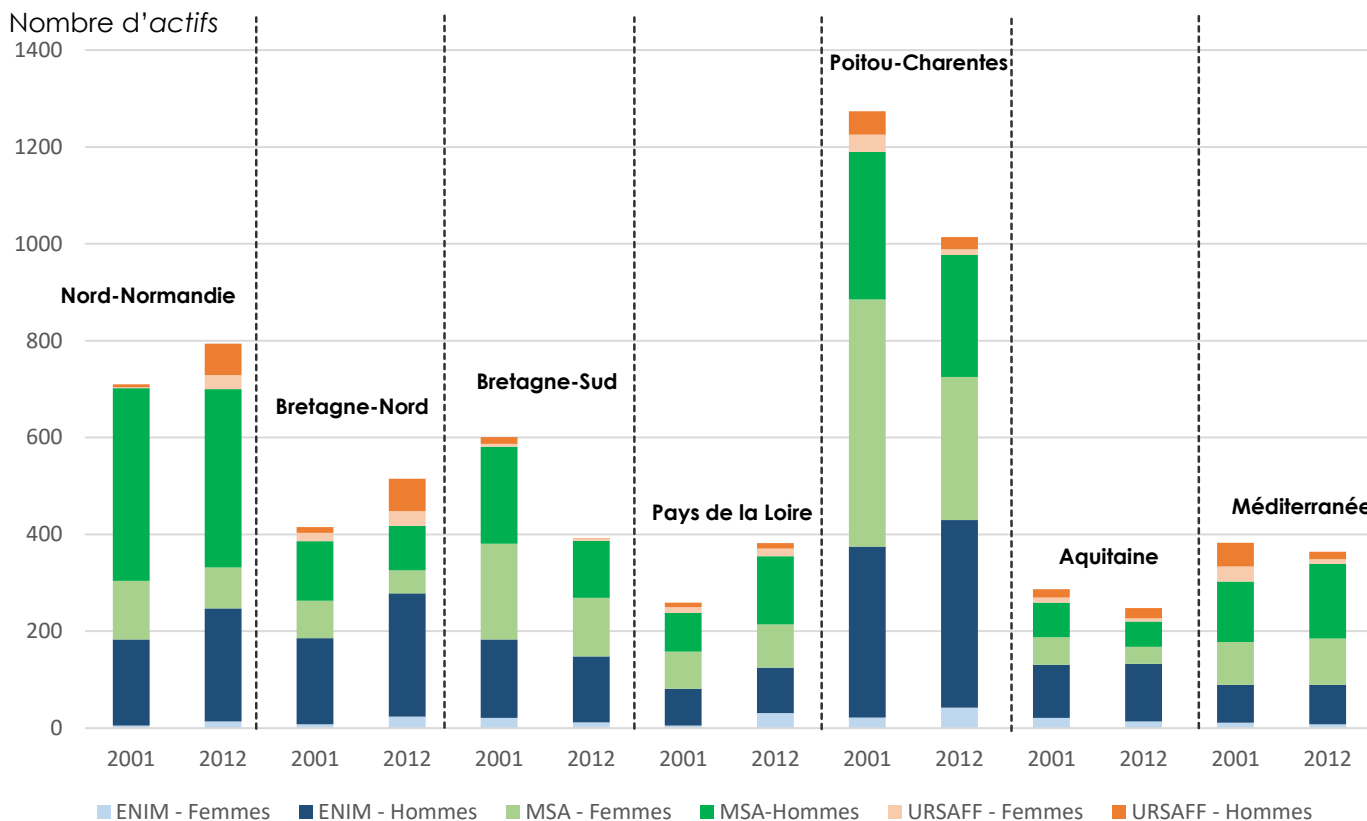


#### ...sur les actifs non familiaux par région par genre en 2001 et 2012

Main d'œuvre non familiale	Nombre d'actifs femmes			Nombre d'actifs hommes			Total		
	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ
Nord-Normandie	128	128	→	582	666	▲	710	794	▲
Bretagne-Nord	102	102	→	313	413	▲	415	515	▲
Bretagne-Sud	225	138	▼	376	255	▼	601	393	▼
Pays de la Loire	94	136	▲	165	246	▲	259	382	▲
Poitou-Charentes	568	349	▼	706	665	▼	1274	1014	▼
Aquitaine	89	56	▼	198	192	▼	287	248	▼
Méditerranée	131	114	▼	252	250	▼	383	364	▼
<b>TOTAL</b>	<b>1337</b>	<b>1023</b>	▼	<b>2592</b>	<b>2687</b>	▲	<b>3929</b>	<b>3710</b>	▼

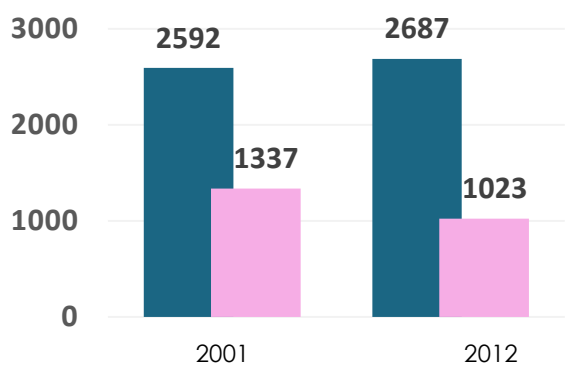


# Main d'œuvre non familiale par région selon l'affiliation au régime de sécurité sociale en 2001 et 2012

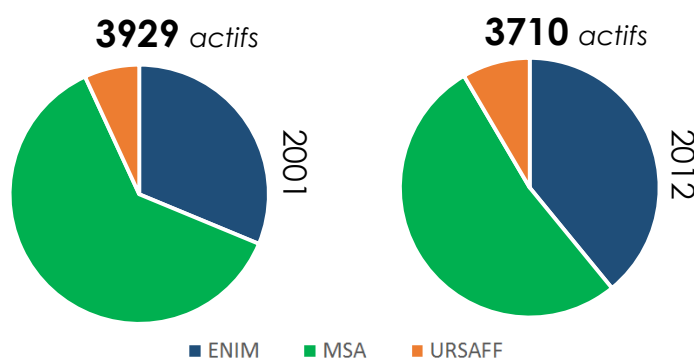


## Répartition de la main d'œuvre non familiale

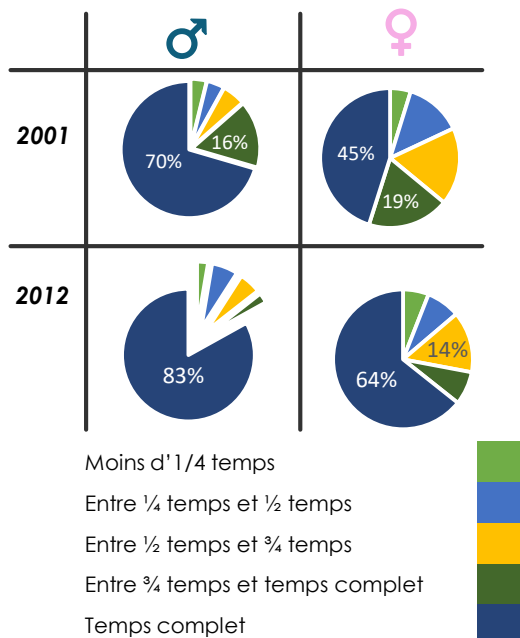
### ... selon le genre



### ... selon le régime de couverture social



### ... selon le temps de travail



### ... selon le diplôme, la détention de concessions, leur employeurs

...Possédant un diplôme de navigation

Région conchylicole	2001	2012	2001	2012	2012
Nord-Normandie	44	66	5	4	42
Bretagne Nord	67	134	5	4	15
Bretagne-Sud	113	97	3	7	12
Pays de la Loire	51	87	6		8
Poitou-Charentes	257	306	11	8	2
Aquitaine	85	94	3		3
Méditerranée	82	90	5	5	10
Total	699	874	38	28	92

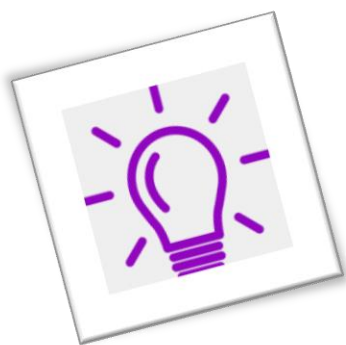
...employés par un groupement d'employeurs

...cessionnaires dans une autre entreprise

# 2

## *La production conchylicole française :*

*De la naissance des coquillages à leur  
commercialisation*



## Clé de lecture de la partie 2

Si de nombreuses variétés d'espèces de coquillages sont produites dans le monde, la production conchylicole française se concentre sur six espèces d'huîtres, de moules et de palourdes et une espèce de coques. Leurs lieux de production peuvent être très localisés géographiquement et à l'origine de pratiques d'élevage spécifiques tenant compte des spécificités des écosystèmes. Après une approche nationale, la production des différents coquillages est abordée à travers leur cycle de production. Des données de cadrage concernant le commerce extérieur français, les prix de vente et le profil des consommateurs d'huîtres et de moules concluent cette partie.

- La vue d'ensemble apporte un éclairage sur le poids de chaque espèce de coquillages dans la production conchylicole française ; 📄 36 et 37
- Elevées par des ostréiculteurs, la production française d'huîtres se décline autour de deux principales espèces élevées sur l'ensemble du territoire national : 📄 38 à 53
  - Contexte international et national ..... p. 40 -41
  - Les huîtres creuses *Crassostrea gigas* ..... p. 42 -49
  - Les huîtres plates *Ostrea edulis* ..... p. 50 -53
- Les mytiliculteurs élèvent deux espèces de moules dont les zones de production se distinguent géographiquement : 📄 54 à 61
  - Contexte international et national ..... p. 56-57
  - Les moules *Mytilus edulis* et *galloprovincialis* ..... p. 58-60
- Les vénériculteurs et cérastoculteurs élèvent respectivement des palourdes et des coques : 📄 62 à 67
  - Les palourdes japonaises *Ruditapes philippinarum* ou des palourdes croisées *Ruditapes decussatus* ..... p. 64-65
  - Les coques *Cerastoderma edule* ..... p. 66-67
- Données de cadrage : commerce extérieur, prix et consommateurs 📄 68 à 73

# 2 La production conchylicole française : de la naissance des coquillages à leur commercialisation

## Vue d'ensemble



### Une production conchylicole en baisse entre 2001 et 2012

Les ventes de coquillages sous marquage sanitaire, c'est-à-dire destinées à la consommation humaine, ont atteint 160 760 tonnes (t) en 2012 contre 185 290 t en 2001 soit une diminution de 13% entre les deux recensements. Différents aléas ayant impacté les huîtres, les palourdes et les coques expliquent cette réduction entre les deux recensements.

### Huîtres et moules, les deux espèces phare de la conchyliculture française

En 2012, le commerce conchylicole s'effectue à partir de deux principaux coquillages : les huîtres dont les ventes atteignent près de 80 000 t et les moules (76 800 t). L'activité ostréicole repose essentiellement sur l'élevage des huîtres creuses (98% des ventes d'huîtres) mais les volumes vendus sont en recul de 25% par rapport à 2001 en raison de fortes mortalités des naissains depuis 2008. Le commerce d'huîtres plates demeure à un niveau faible (1 370 t contre 1 630 t en 2001).

rature de l'eau, présence de gisements naturels, présence de claires d'affinage, etc.) conditionnent les possibilités de reproduction et d'élevage des différentes espèces de coquillages. La production en éclosérie contribue également à offrir un approvisionnement en naissain dans les zones conchylicoles où la reproduction naturelle n'est pas possible.

La forte adaptation de l'huître creuse permet aux ostréiculteurs d'élever cette espèce sur l'ensemble du territoire français. Concernant l'huître plate, si des gisements naturels existent en Méditerranée, la production est principalement localisée en Bretagne.

La moule commune, dite moule bleue en raison de la couleur de sa coquille, est produite et vendue par les professionnels de la Manche et de l'Atlantique. La moule *Galloprovincialis* est élevée principalement en Méditerranée et de façon très marginale en Bretagne.

La région Bretagne Sud se distingue par la plus grande diversité des élevages. Les quatre catégories de coquillages (huîtres, moules, palourdes et coques) sont présentes dans les parcs. À l'inverse, l'offre de coquillages en région Aquitaine est quasi-exclusivement composée d'huîtres creuses.

Le commerce de moules provient majoritairement de l'élevage de la moule commune *Mytilus edulis*. Cette espèce représente 77% des ventes mytilicoles en 2012, les moules *Galloprovincialis* occupant le second rang (17 600 t).

Avec des volumes avoisinant respectivement 1 000 t, les ventes de palourdes (-49%/2001) et de coques (-53%/2001) représentent 1,2% du total des ventes conchylicoles françaises en 2012 (-0,8 pts sur la période).

### Des spécificités régionales en termes d'espèces vendues

Les caractéristiques des écosystèmes (type de sédiments, tempé-

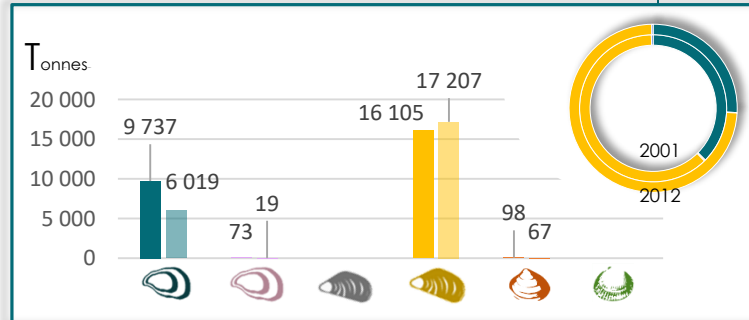
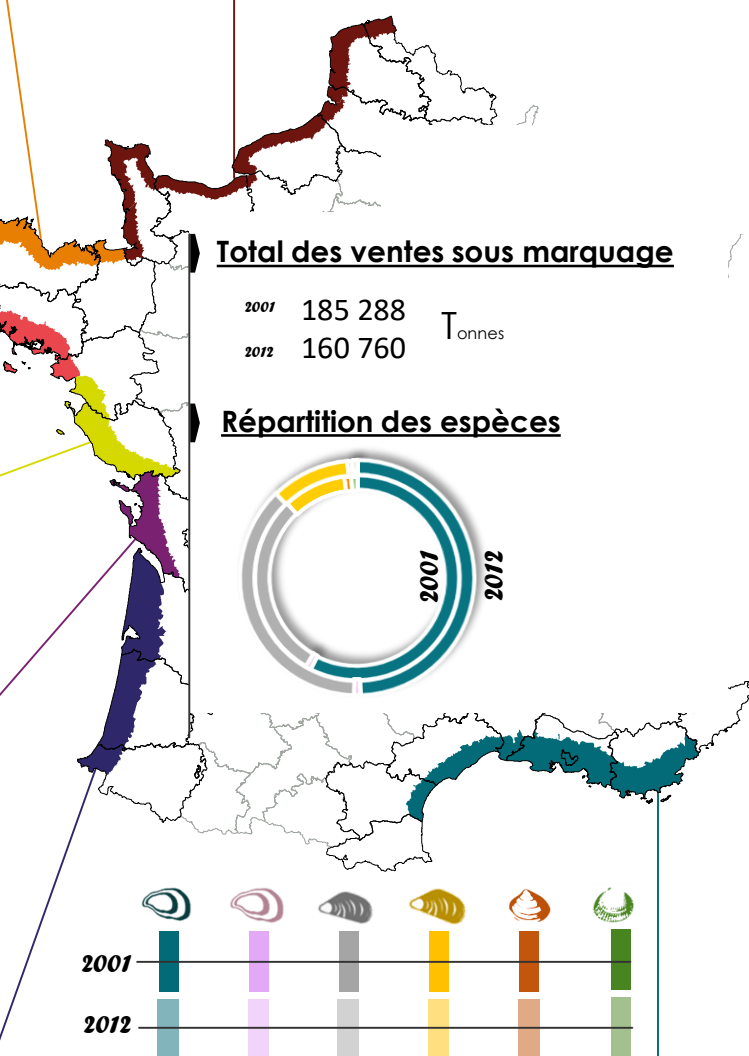
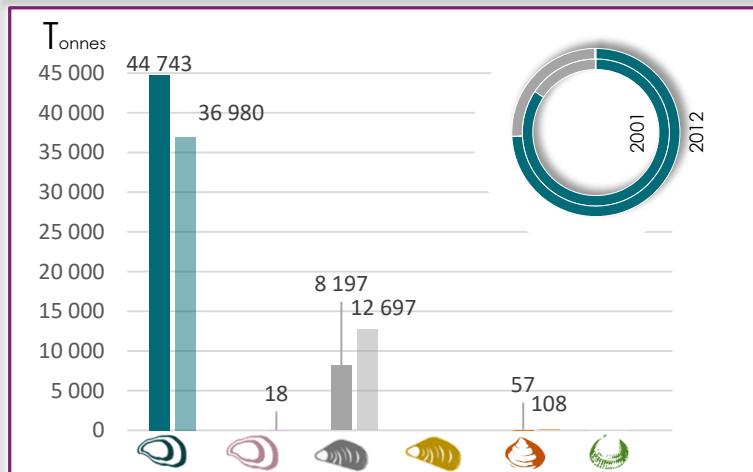
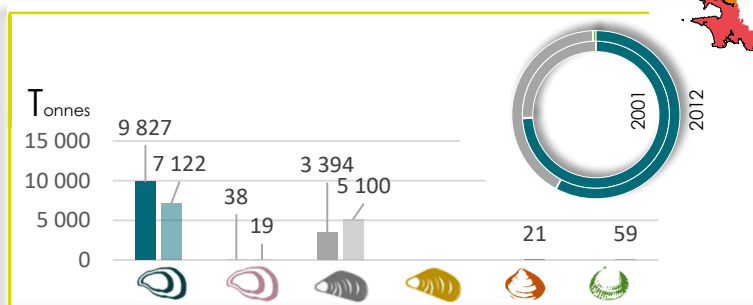
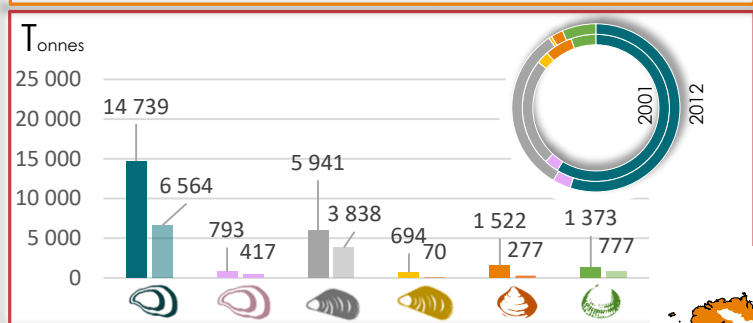
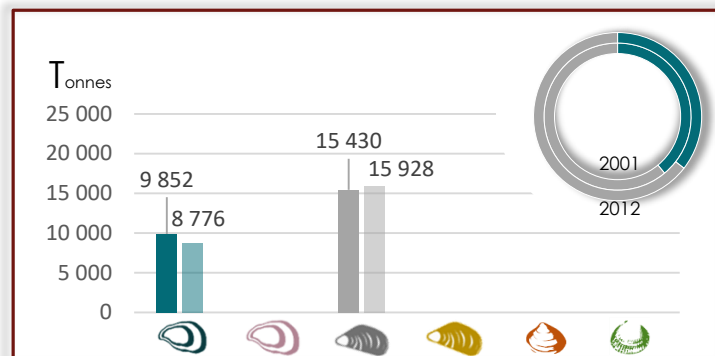
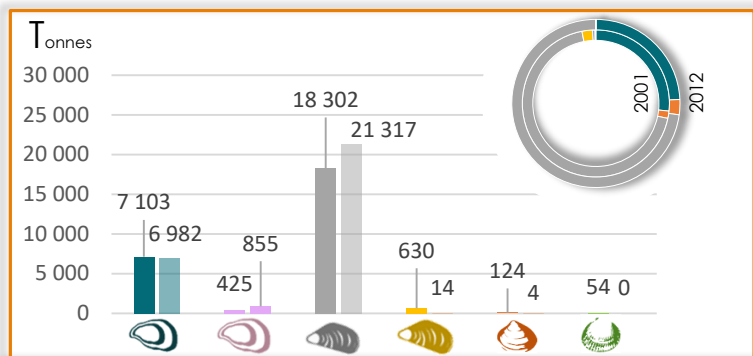
Les statistiques retenues dans cette partie concernent uniquement les entreprises à vocation commerciale et dont le rapport entre leur chiffre d'affaires (CA) issu de l'élevage sur le CA total de l'entreprise est supérieur à 50% (voir la méthodologie ). Ce critère conduit à retenir 2 825 entreprises. Les entreprises achetant des coquillages sans agrément sanitaire puis les revendant sous agrément sanitaire ne sont pas considérées comme des entreprises de négoce et sont retenues comme entreprises d'expédition de coquillages.

La quasi-totalité de ces ventes (99%) est issue de l'élevage. Les ventes de coquillages issues de la pêche sur des gisements naturels sauvages sont très marginales (1 900 t en 2012) et concernent principalement les moules.

...sur les volumes de vente des coquillages issus de l'élevage et de la pêche en France

	Huîtres creuses			Huîtres plates			Moules <i>Edulis</i>		
	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ
Elevage							53 936	59 420	▲
Pêche							1 794	1 036	▼
<b>TOTAL</b>	<b>104 482</b>	<b>78 777</b>	▼	<b>1 634</b>	<b>1 373</b>	▼	<b>55 730</b>	<b>60 455</b>	▲
	2 001	2012	Δ	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ
Elevage	17 990	17 323	▼	2 022	1 012	▼	1 580	966	▼
Pêche	303	310	▲	836	441	▼	712	104	▼
<b>TOTAL</b>	<b>18 293</b>	<b>17 632</b>	▼	<b>2 857</b>	<b>1 453</b>	▼	<b>2 292</b>	<b>1 070</b>	▼
	<b>Moules Gallo</b>			<b>Palourdes</b>			<b>Coques</b>		

# Répartition des ventes sous marquage sanitaire en volume, par espèce et par région

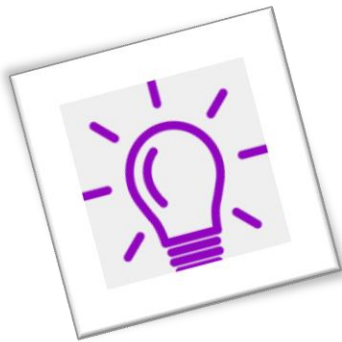


**H** *uitres*

Creuses



Plates





## Clé de lecture de la sous-partie Huîtres

La France occupe une place importante dans la production ostréicole mondiale. S'exerçant dans un milieu marin ouvert, les activités ostréicoles sont par nature exposées aux aléas d'origine naturelle ou anthropique lesquels ont des conséquences plus ou moins importantes sur les cheptels conchylicoles. Dans ce contexte, les ostréiculteurs mettent en œuvre des stratégies de production déterminées par les cycles de production des espèces.

- Les huîtres creuses *Crassostrea gigas*  40 à 49
  - Contextualisation de l'activité ostréicole ..... p. 40 -41
  - La production et les flux de naissains provenant des écloséries et nurseries..... p. 42 -43
  - La production et les flux de naissains issu du milieu naturel ..... p. 44 -45
  - Les flux d'huîtres de demi-élevage / élevage ..... p. 46 -47
  - Les flux d'huîtres adultes ..... p. 48 -49
  
- Les huîtres plates *Ostrea edulis*  50 à 53
  - Contextualisation, production et flux de naissain ..... p. 50 -51
  - Caractéristiques des chefs d'entreprises ..... p. 52 -53



## Contextualisation de la production nationale

### Une production ostréicole mondiale en progression

En 2014, la production mondiale ostréicole a atteint le niveau historique des 3,3 milliards d'euros correspondant à 5,2 millions de tonnes [2]. Le taux de croissance annuel moyen entre 2001 et 2012 est de 2,5% en volume et 1,9% en valeur. Principal contributeur à la croissance mondiale, la Chine concentre 83% des volumes mondiaux et 59% de la valeur produite. La République de Corée, le Japon et les Etats-Unis d'Amérique occupent respectivement les rangs 2 à 4 en termes de quantités produites. La France occupe le 5<sup>ème</sup> rang mondial en volume et le 2<sup>ème</sup> rang en valeur soit 12% du chiffre d'affaires ostréicole mondial.

### Une exposition importante aux aléas environnementaux

Une analyse rétrospective de la production ostréicole française montre une forte exposition de

l'ostréiculture aux risques environnementaux d'origine naturelle ou anthropique [3][5][6]. Les nombreux risques environnementaux (bactéries, virus, tempête, sécheresse, pollution,...) ont notamment conduit à l'extinction d'une espèce (huître portugaise), provoqué des épisodes de mortalités massives des huîtres ou entraîné des interdictions de commercialisation très pénalisantes économiquement pour les entreprises.

### Des stratégies selon les métiers pratiqués dépendants des cycles de production des huîtres

Dans ce contexte, les ostréiculteurs adaptent constamment leur pratique et leur gestion. La mise en œuvre de tout ou partie du cycle de production relève des stratégies d'entreprise et du positionnement géographique de leurs concessions, lesquelles offrent des conditions naturelles plus ou moins favorables selon les étapes du développement des huîtres. Les moyens matériels et humains sont déployés en conséquence.

Au-delà de la productivité naturelle des concessions, la durée des cycles de production des huîtres dépend notamment des conditions climatiques, de la ploïdie des huîtres, des techniques utilisées. Parmi la grande diversité des métiers ostréicoles (éclosoirs, nurseurs, éleveurs purs, éleveurs-expéditeurs), les entreprises se caractérisent par rapport à leur stratégie d'intégration verticale des activités (de la reproduction à la vente marchande des huîtres) et les combinaisons de choix productifs retenus (achats et ventes au cours du cycle, transferts entre concessions,...).

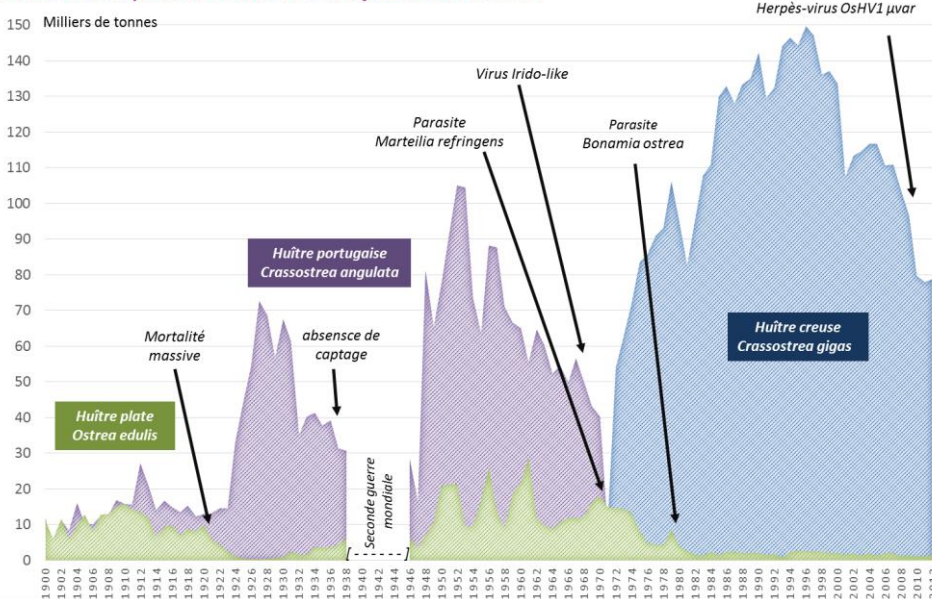
### Un cycle de production en trois principales phases

La première phase est relative aux deux sources d'approvisionnement en naissain.

Le premier est issu des écloseries, lesquelles produisent des huîtres diploïdes ou triploïdes (📄). Le second provient des gisements naturels présents dans certains écosystèmes. La pose de collecteurs par les ostréiculteurs, en aval de ces gisements, permet la fixation des larves diploïdes. Après une phase de prégrossissement, les ostréiculteurs séparent les huîtres des collecteurs (opération de détachement) et commencent la phase de demi-élevage en recourant à un ou plusieurs modes : poches sur tables, à plat sur estran, en cages, lanternes ou filières.

Arrivées au stade adulte, l'ostréiculteur peut accomplir une étape supplémentaire en affinant ses huîtres en claires (📄). La vente des huîtres de taille marchande peut s'effectuer soit à des intermédiaires (grossistes, grandes ou moyenne surfaces, etc.) soit directement au consommateur final.

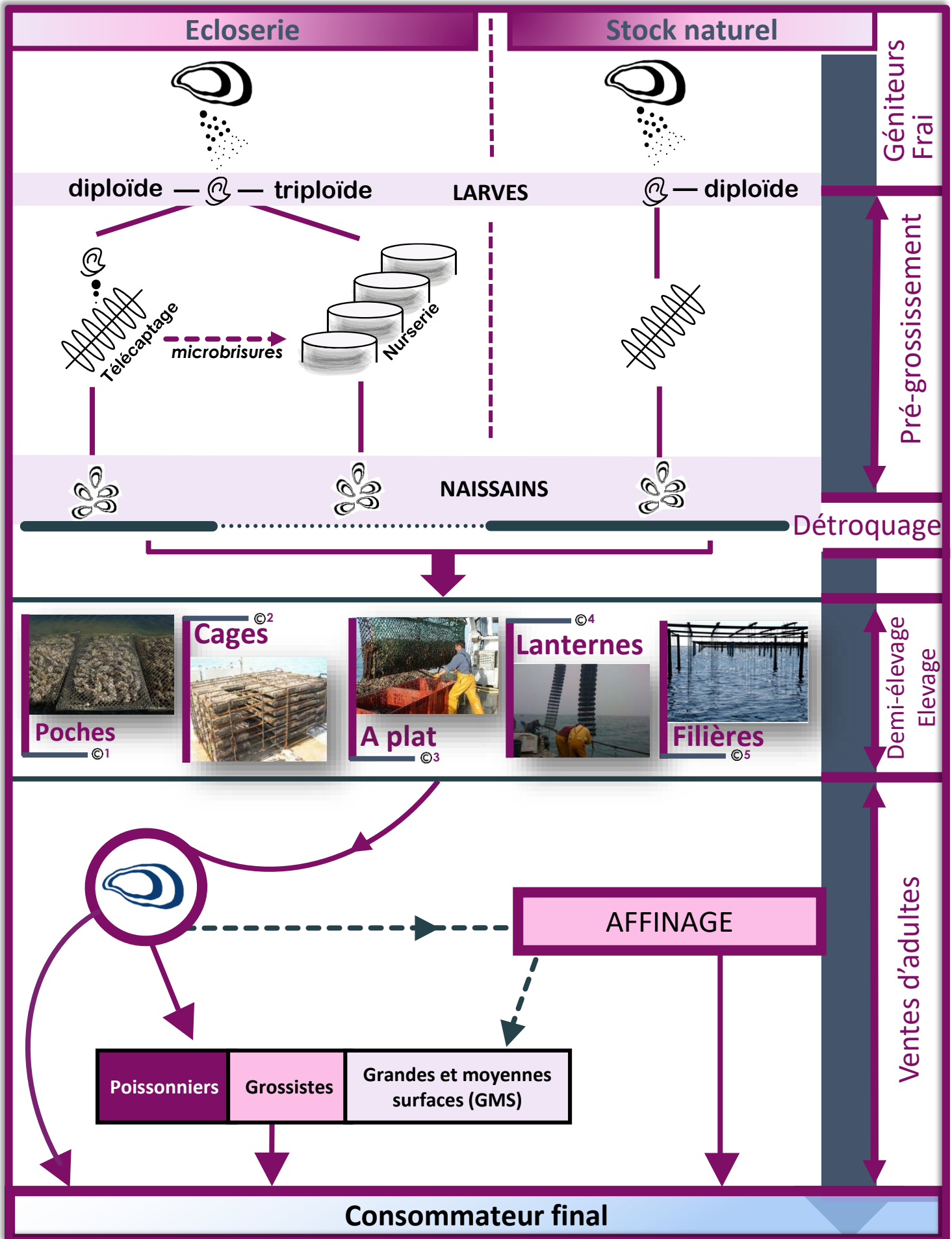
Evolution de la production ostréicole française de 1900 à 2012



Source : Le Bihan V. (LEMNA, Université de Nantes, Capacités) et Lupo C. (Ifremer) d'après données Buetsel et al. (2009) [3] et DPMA-BSPA (enquêtes annuelles Aquaculture)[4].



# Cycle de production des huîtres creuses





## Naissain produit en écloséries ou nurseries

### Une production de naissain en éclosérie en forte progression

En 2012, 8 écloséries, 34 nurseries et 14 nurseries-écloséries ont produit 3,6 milliards de naissain d'huîtres creuses. Par rapport à 2001 où 699 millions d'unités avaient été produites, cette production a été multipliée par plus de 5. Ces quantités représentent désormais 49% de la production totale de naissain (16% en 2001).



On appelle **éclosérie** un lieu où la reproduction des coquillages est contrôlée artificiellement et où l'élevage de larves et les premiers stades juvéniles sont effectués. Les œufs fécondés donnent des larves qui après 10 à 20 jours, cherchent un support pour s'y fixer. Les larves peuvent être vendues avant leur fixation, le client effectuant cette opération appelée télécaptage. Au sortir de l'éclosérie, la phase de **nurserie** consiste à favoriser la croissance des huîtres jusqu'à une taille permettant un passage en milieu naturel.

Si le caractère aléatoire et hétérogène de la reproduction des huîtres en milieu naturel a constitué un facteur de développement des écloséries et nurseries dans les années 1990, les fortes mortalités de naissain enregistrées depuis 2008 ont participé au renforcement de leur activité.



Top 3 des principales tailles de naissain vendues

Taille	Nombre d'entreprises
6	71
8	53
10	21

L'offre des écloséries contribue à l'approvisionnement des ostréiculteurs en naissain complémentaire ou substitutif à celui du naissain naturel et ce, quasiment toute l'année.

### Une production de naissain orientée vers les huîtres triploïdes

Le naissain d'éclosérie est constitué à 80% par des huîtres triploïdes, les diploïdes constituant la seconde catégorie (📝). Trois principaux facteurs expliquent la place prédominante des triploïdes : le raccourcissement de la durée du cycle d'élevage comparativement aux huîtres diploïdes, le gain de poids et une sélection des animaux permettant une résistance à l'herpès-virus  $\mu\text{var}$  à l'origine des mortalités de naissain.

### Une présence importante des écloséries en Pays de la Loire

Deux tiers de la production nationale d'huîtres diploïdes (soit 499 millions d'unités (m.U.)) et 40% des huîtres triploïdes (1 167 m.U.) proviennent de la région des Pays de la Loire et plus particulièrement d'écloséries situées en Baie de Bourgneuf, sur le polder de Bouin et de Beauvoir et sur l'île de Noirmoutier. Cette concentration géographique s'explique par la présence d'une nappe d'eau salée souterraine dont la température constante tout au long de l'année et la présence d'éléments nutritifs en abondance permettent une culture de phytoplancton, en grand volume et à faible coût, nécessaire pour la production de naissain [5]. Les autres écloséries sont situées en Bretagne et en Charente-Maritime.

### Des échanges commerciaux en forte progression

En 2008, l'ensemble des bassins ostréicoles français a subi des mortalités massives de naissain d'huîtres creuses. La présence d'un virus identifié comme étant l'herpès virus 1  $\mu\text{var}$  apparaît comme la cause principale des mortalités. Ces mortalités perdurant depuis 2008, l'approvisionnement en juvéniles est devenu un enjeu prioritaire pour les ostréiculteurs. Si 377 entreprises ont acheté du naissain d'écloséries en 2001, elles sont 1 027 en 2012. Les échanges ont porté sur 2,5 milliers d'unités et plus particulièrement sur trois tailles de naissain (T6, T8 et T10).

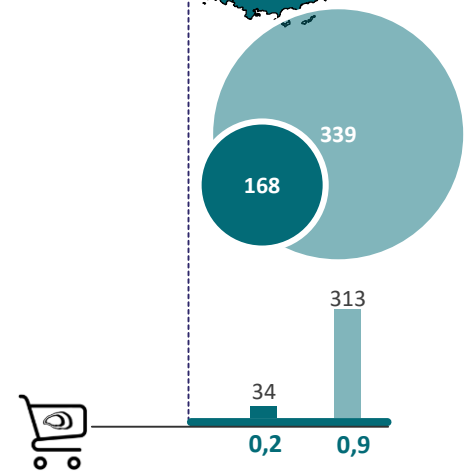
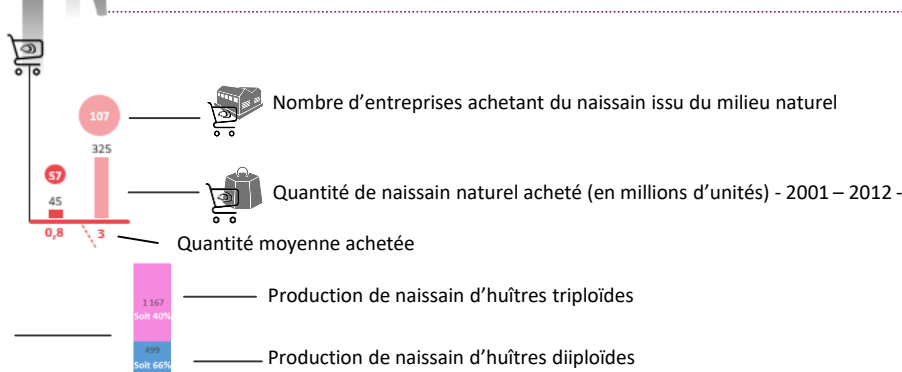
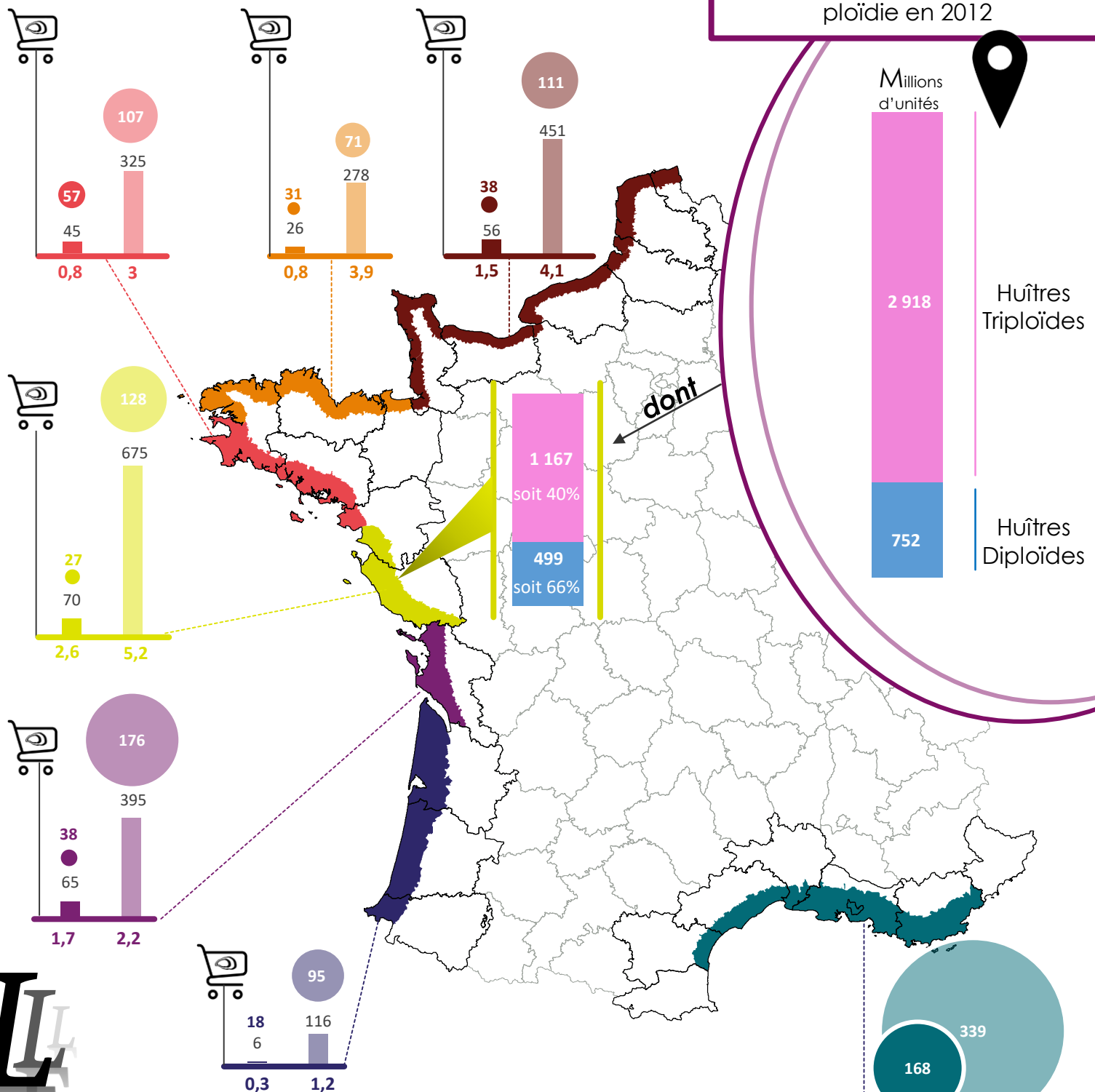


Le tamis est un outil mécanique constitué de grilles (ou tamis) superposées et vibrantes, permettant un tri rapide des jeunes huîtres. Le type de tamis correspond à la taille des naissains (exemple T6 : tamis retenant les naissains de 6 mm).

Un tiers des clients des écloséries (soit 339 entreprises) est situé en région méditerranéenne, région où il n'y a pas de captage naturel. Pour autant, les quantités moyennes achetées par ces entreprises sont nettement plus faibles (0,9 m.U.) que celles d'entreprises situées en Pays de la Loire (5,2 m.U.), Normandie Mer du Nord (4,1 m.U.) ou Bretagne Nord (3,9 m.U.). Dans les régions situées au sud de la Loire, les achats aux écloséries constituent le plus souvent un complément à la ressource locale de naissain naturel qui, selon les années, peut s'avérer être insuffisant pour regarnir les parcs.



## Production nationale de naissain d'écloserie selon la ploïdie en 2012



# 2 La production conchylicole française : de la naissance des coquillages à leur commercialisation



## Naissain produit en milieu naturel

### Du naissain naturel majoritairement produit en Poitou-Charentes

En 2012, 1 229 entreprises (-30% par rapport 2001) ont produit 3,8 milliards d'unités soit une progression des quantités de 12%/2001. Les parcs situés sur la façade atlantique et plus particulièrement ceux de Poitou-Charentes offrent des conditions naturelles propices, pour la reproduction estivale des huîtres, notamment en termes de salinité et de température de l'eau. Le département de Charente-Maritime assure 89% de la production de naissain naturel. Deux autres régions réalisent du captage, l'Aquitaine (5% de la production nationale) et les Pays de la Loire (4%).

### Forte progression des coupelles posées

Les progrès réalisés dans la connaissance de la biologie de l'huître ont permis de mettre en place et d'améliorer les techniques de captage sur collecteurs artificiels, notamment en termes de date, lieu de pose et types de collecteurs utilisés [7]. Pour faire face aux mortalités de naissain d'huîtres, les ostréiculteurs ont triplé le nombre de collecteurs entre 2001 et 2012 afin de capter le maximum de larves.



De multiples supports (ou collecteurs) sont utilisés pour la collecte du naissain : coupelles, tubes, tuiles chaulées, etc. La forme, la matière voire la couleur peuvent jouer sur l'attraction, l'adhésion et le maintien des larves d'huîtres. Les collecteurs souples (coupelles) s'ensavent peu du fait de leur vibration sous l'action des courants mais résistent moins à l'action de la houle contrairement aux collecteurs rigides (pléno). Chaque type de collecteur conditionne l'efficacité du captage d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Technique déjà privilégiée en 2001 permettant de produire des huîtres une à une et de limiter les pertes lors du détroquage, les coupelles représentent désormais 92% des collecteurs posés par les professionnels. En moyenne, le détroquage est réalisé dix mois après la pose du collecteur.

### Une densification des transferts de naissain intra-entreprises

Près de 500 entreprises transfèrent leur naissain (issu de leur propre captage ou acheté en écloséries ou à un naisseur) dans une autre région que la région de localisation de leur siège d'exploitation. Cela représente plus de 3,8 milliards de naissain en 2012 (soit 51% de la production totale de naissain en France). En 2001, les transferts concernaient 1,5 milliards d'unités correspondant à un tiers de la production nationale.

Compte tenu de son importante activité de captage, trois quarts de ces entreprises sont situées en

Poitou-Charentes. Ces dernières sont à l'origine de la moitié des flux intra-entreprises (soit 1,9 milliards de naissain transférés) dont 38% sont destinés à leurs parcs qu'elles détiennent en Bretagne Nord, 32% en Normandie Mer du Nord et 20% en Bretagne Sud. La moitié des flux intra-entreprises des Pays de la Loire (314 millions d'U.) est destinée aux parcs détenus en Normandie. La recherche de concessions offrant une meilleure croissance des huîtres explique ces mouvements.

### Des achats en naissain issu du milieu naturel plus importants pour compenser les mortalités

En 2012, 1,8 milliards de naissain naturel (+70%/2001) ont été achetés par 563 entreprises conchylicoles (-41%). Les évolutions opposées entre le nombre d'entreprises acheteuses et les quantités achetées se traduisent par une forte progression des achats moyens par entreprise (de un million en 2001 à trois millions d'huîtres en 2012) sur l'ensemble des régions hormis en Méditerranée. Pour cette dernière région, les entreprises ont privilégié les achats de naissain d'écloséries au détriment du naissain issu du milieu naturel (-32%/2001).

En l'absence de reproduction naturelle des huîtres en Manche et Mer du Nord et dans un contexte de fortes mortalités du naissain depuis 2008, les entreprises de Normandie Mer du Nord ont doublé leur approvisionnement en naissain issu du milieu naturel pour un total de 893 millions d'unités. Cette région représente désormais 51% du total des achats.



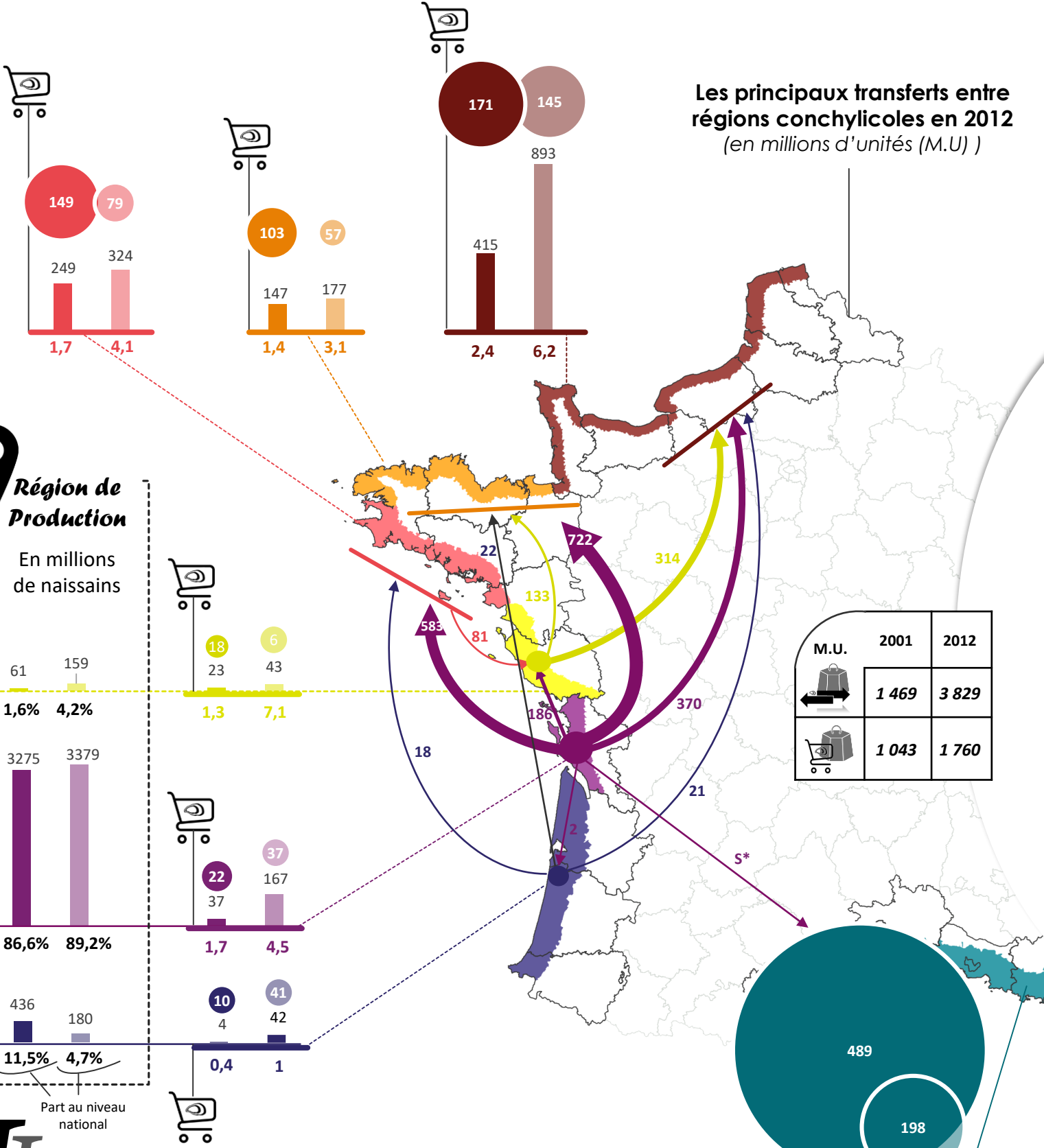
...ollecteurs

	2001	2012
Coupelles	27,1	112,5
Tuiles chaulées	3,1	1,7
Tubes PVC	7,5	7,3
Ardoises	1,3	0,2
Lamelles	0,14	0,05
Plénos	0,08	0,06
<b>TOTAL</b>	<b>39,2</b>	<b>121,8</b>

En Millions d'unités



## Les principaux transferts entre régions conchylicoles en 2012 (en millions d'unités (M.U.))



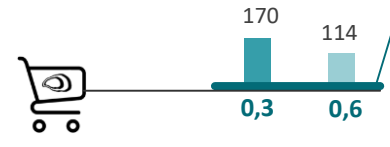
M.U.	2011	2012
Quantités transférées au niveau national (M.U.)	1 469	3 829
Quantités achetées au niveau national (M.U.)	1 043	1 760

Nombre d'entreprises de la région achetant du naissain issu du milieu naturel en 2011 (couleur foncée) et 2012 (couleur clair)

Quantité de naissain naturel acheté par les entreprises de la région (en M.U.) - 2011 et 2012

Quantité moyenne achetée par entreprise 2011 et 2012

Principaux transferts intra-entreprises (tous naissains confondus en 2012 (en M.U.))



Quantités transférées au niveau national (M.U.)

Quantités achetées au niveau national (M.U.)

\* S : secret statistique



### Des transferts d'huîtres de demi-élevage en progression

A l'instar des flux de naissain, les flux intra-entreprises d'huîtres creuses de demi-élevage (c'est-à-dire les mouvements d'huîtres entre les différents parcs d'une même entreprise) sont importants. Plus de 19 300 tonnes d'huîtres de demi-élevage ont été transférés par 306 établissements en 2012 soit une progression de 65% des volumes par rapport à 2001.



Séparé de son collecteur en moyenne à l'âge de 10 mois, le naissain entame une phase de prégrossissement (phase de demi-élevage) puis de grossissement (phase d'élevage). La durée de ces deux phases peut être plus ou moins longue (un à deux ans) selon la ploïdie des huîtres, la productivité des concessions sur lesquelles elles sont élevées, les techniques utilisées, les facteurs physiques et biologiques (température, courantologie, salinité, etc.).

Les établissements des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire sont à l'origine de près des deux tiers de ces transferts. Les parcs de réception de ces transferts sont situés pour 45% d'entre eux en Bretagne Sud, 19% en Pays de la Loire, 15% en Bretagne Nord et 12% en Poitou-Charentes.

### Optimisation de la croissance et limitation des coûts au cœur des stratégies des entreprises

L'allocation géographique des stocks répond notamment à un objectif d'optimisation de la pousse et conduit les ostréiculteurs à transférer régulièrement leur cheptel [8].



Pendant les périodes de prégrossissement et de grossissement, les tâches des ostréiculteurs élevant sur tables en poches (1<sup>er</sup> mode d'élevage français) sont multiples. Les poches doivent être régulièrement retournées pour limiter les fixations d'algues, secouées pour fortifier la coquille ou éviter l'entassement des huîtres dans un coin de la poche et les malformations de la coquille qui s'ensuivent. Au fur et à mesure de la croissance qui peut être très hétérogène entre les huîtres, ces dernières sont régulièrement recalibrées. Le nombre d'huîtres par poche diminue donc au cours du temps (opération de dédoublement). Enfin, l'ostréiculteur répartit ses poches sur ses différentes concessions qui peuvent être dans différentes régions afin d'optimiser la pousse.

A titre d'exemples, la mise en élevage du naissain en Bretagne Nord en provenance de Poitou-Charentes s'explique par ses parcs très poussants. La forte productivité des concessions en eau profonde en Bretagne Sud conduit les professionnels à y transférer des huîtres âgées d'environ 18 mois. A cet âge, la coquille des huîtres est suffisamment dure pour éviter que les prédateurs (daurades, étoiles de mer) ne les mangent.

### De fortes disparités régionales concernant les ventes et achats

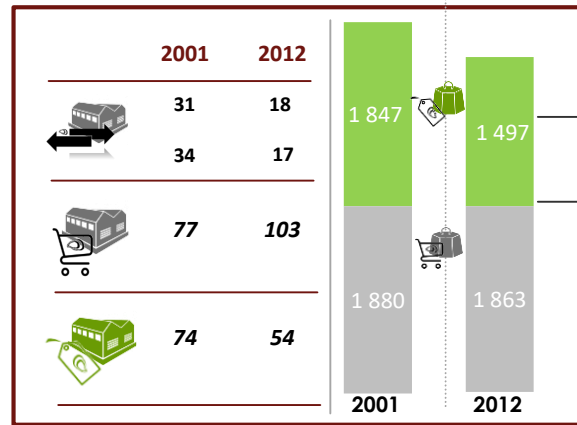
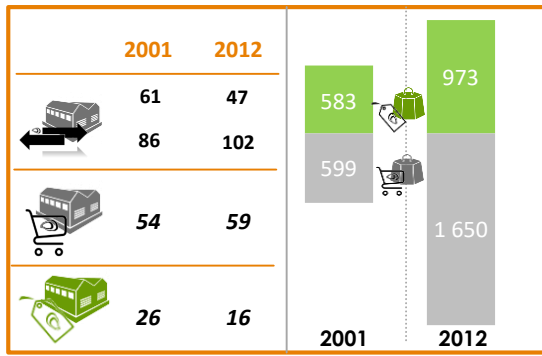
Les achats et ventes d'huîtres de demi-élevage ou d'élevage entre entreprises expliquent également les mouvements d'huîtres opérés au cours du cycle d'élevage des

huîtres. Si dans certaines régions les flux commerciaux sont faibles ou équilibrés entre les ventes et les achats d'huîtres, d'autres régions se caractérisent par des achats très importants comparativement aux ventes.

Les entreprises des régions Pays de la Loire et Aquitaine se caractérisent par des niveaux de vente et d'achats faibles comparativement à ceux des autres régions. Hormis pour ceux qui disposent de concessions dans d'autres bassins, les professionnels effectuent très souvent le cycle complet (du captage à la taille adulte) de leurs huîtres.

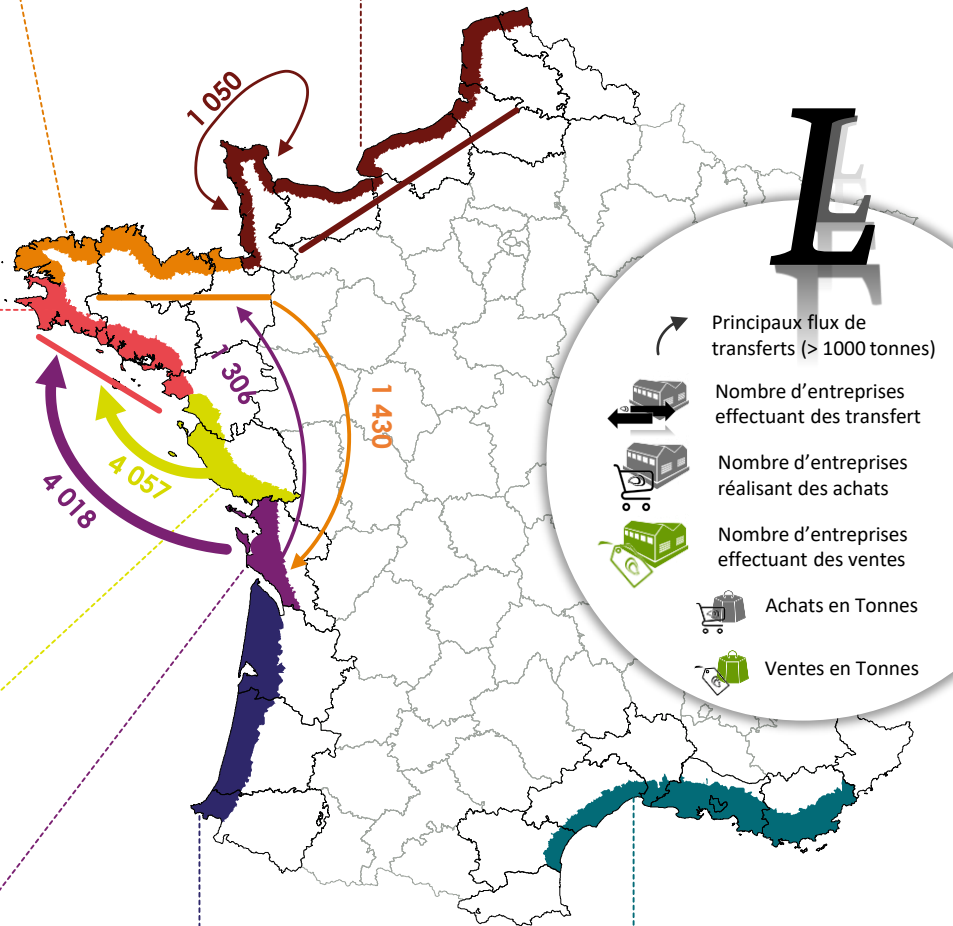
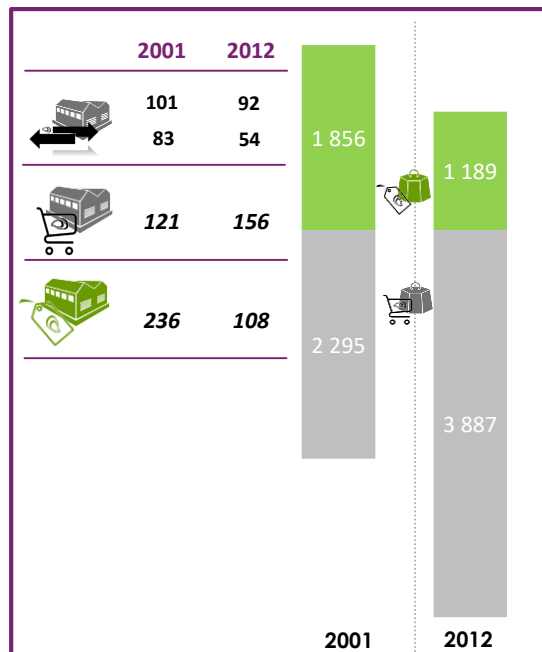
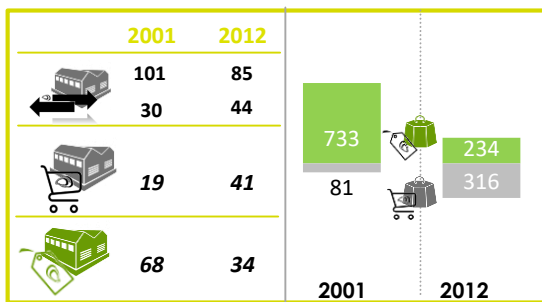
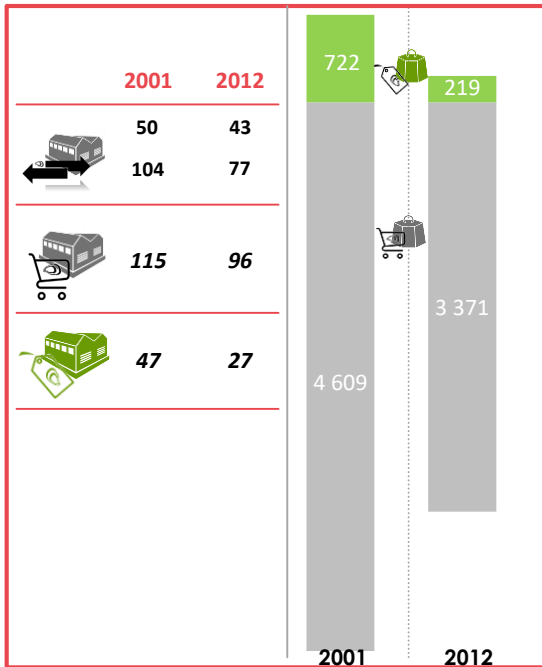
Spécialisées dans le grossissement des huîtres, les ventes et achats d'huîtres des entreprises des régions Normandie Mer du Nord et Bretagne Nord sont plus conséquents que par celles des Pays de la Loire et Aquitaine. Avec près de 2 500 tonnes d'huîtres vendues en 2012, ces deux régions représentent 57% des ventes de demi-élevage nationales, une partie du naissain acheté est ainsi revendue (très souvent aux entreprises charentaises) au stade d'élevage après un an de croissance sur place.

Les régions Bretagne Nord, Méditerranée et Poitou-Charentes se distinguent par des achats très importants au regard des quantités vendues. L'absence de captage des deux premières régions et les techniques d'élevage mises en œuvre (élevage en eau profonde pour la 1<sup>ère</sup>, culture d'huîtres collées sur raft) expliquent les approvisionnements importants en demi-élevage (47% des achats nationaux).



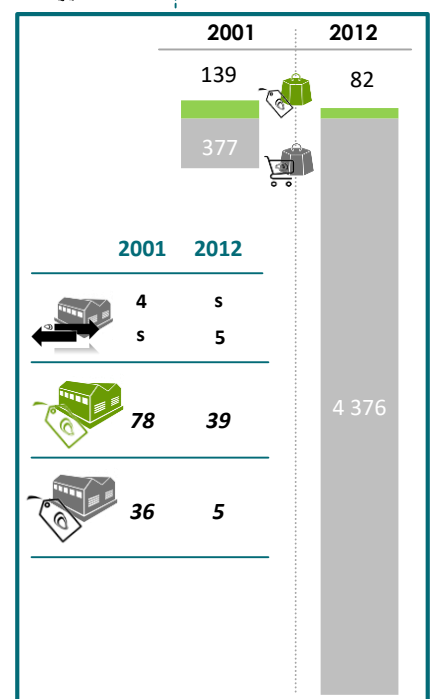
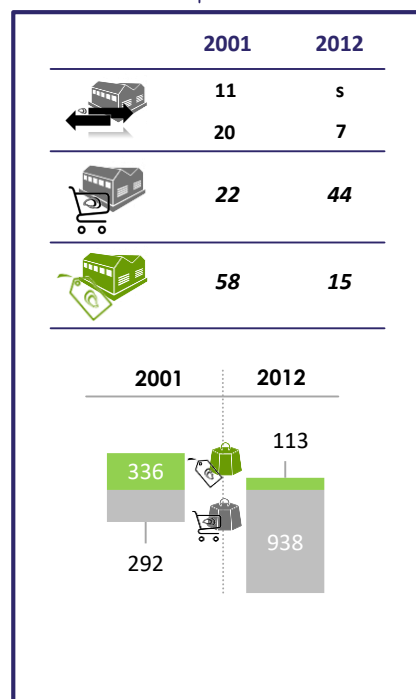
VENTES

ACHATS



**L**

- Principaux flux de transferts (> 1000 tonnes)
- Nombre d'entreprises effectuant des transfert
- Nombre d'entreprises réalisant des achats
- Nombre d'entreprises effectuant des ventes
- Achats en Tonnes
- Ventes en Tonnes



# 2 La production conchylicole française : de la naissance des coquillages à leur commercialisation

## Huîtres adultes



### Des transferts et vente d'huîtres adultes à destination de la région Poitou-Charentes

Arrivée au stade adulte, les huîtres peuvent suivre trois voies : un transfert interne à une entreprise, d'un site d'élevage vers un site de commercialisation ; la vente à une autre entreprise qui les commercialisera ; une commercialisation finale.

Entre 2001 et 2012, les flux intra-entreprises d'huîtres adultes sont identiques et concernent environ 16 000 tonnes d'huîtres adultes. Les principaux transferts proviennent des régions Bretagne Nord (46% des volumes transférés), Bretagne Sud (25%) et Normandie Mer du Nord (22%) et sont destinés pour les deux tiers à la région Poitou-Charentes, la région Pays de la Loire étant la 2<sup>ème</sup> région d'accueil.

L'analyse des ventes d'huîtres adultes fait apparaître les mêmes tendances que celles observées sur les transferts à savoir une stabilité des volumes vendus et des flux des régions du nord de la Loire vers la région Poitou-Charentes. Avec environ 30 000 t d'huîtres adultes achetées en 2012, 64% de ces achats ont été passés par des entreprises charentaises.

### L'affinage, spécialité de la Charente-Maritime

Les transferts et ventes vers la région Poitou-Charentes s'expliquent en partie par la possibilité d'effectuer un dernier cycle à l'huître appelé affinage (📄). Ce cycle ne s'effectue que dans des claires dont 91% des surfaces nationales sont présentes dans cette région. L'affinage apporte une valeur ajoutée par un verdissement de la chair et une modification du goût de l'huître très appréciée par les consommateurs.

### Des ventes à la consommation en diminution et toujours prédominantes en Poitou-Charentes

En 2012, les ventes d'huîtres à la consommation finale (i.e. sous agrément sanitaire) ont atteint 78 800 tonnes pour un chiffre d'affaires correspondant à 386 millions d'euros. Ces ventes sont en recul de 25% par rapport à 2001. Les mortalités massives de naissain enregistrées depuis 2008 sur l'ensemble des parcs français sont à l'origine de ce déficit.

A l'instar de 2001, les huîtres affinées représentent 41% des huîtres destinées à la consommation finale dont 93% proviennent des claires charentaises.

Près de la moitié des ventes (47%, +4 points/2001) sont réalisées par les entreprises de la région Poitou-Charentes, suivi de celles de la région Normandie. Avec 8 à 9% des parts de marché, les autres régions se répartissent les 33 000 t restantes. Entre 2001 et 2012, la région Bretagne est la seule région qui perd des points (-6 pts) dans le classement national en raison d'aléas sanitaires supplémentaires à ceux des mortalités de naissain.

### Une progression des ventes directes au consommateur

Dans un contexte de pénurie, la recherche des marchés les plus rémunérateurs a conduit les entreprises à privilégier la vente directe au consommateur (i.e sur les marchés, à l'établissement). En 2012, ce débouché représente un tiers des ventes nationales soit 5 points de plus par rapport à 2001. Les professionnels se sont détournés des ventes à des intermédiaires, lesquels proposent des prix inférieurs à ceux pratiqués en vente directe. Entre les deux recensements, le commerce avec les grossistes et mareyeurs a diminué de 3 points, celui avec les centrales d'achats de grandes ou moyennes surfaces (GMS), de 2 points.

Catégorie	Poids (g)	
	N°1	N°2
N°1	121 à 150	86 à 120
N°2	86 à 120	66 à 85
N°3	66 à 85	46 à 65
N°4	46 à 65	30 à 45
N°5	30 à 45	

En %	Répartition des ventes d'huîtres à la consommation			dont les ventes d'huîtres affinées			Répartition des ventes pour la consommation par circuit de distribution (en%)			
	2001	2012		2001	2012		En %	2001	2012	
Nord-Normandie	9	11	▲	s	s	s	Direct au consommateur	28	33	▲
Bretagne-Nord	7	9	▼	1	s	s	A une sté commerciale liée à l'entreprise	-	5	-
Bretagne-Sud	14	8	▼	2	0,3	▼	A des grossistes, mareyeurs...	23	20	▼
Pays de la Loire	9	9	→	10	6,4	▼	A des GMS via centrales d'achats	17	15	▼
Poitou-Charentes	43	47	▲	87	92,8	▲	A des GMS hors centrales d'achats	9	8	▼
Aquitaine	8	8	→	s	0	s	A des poissonniers, restaurateurs...	14	11	▼
Méditerranée	9	8	→	0	0	→	A l'exportation directe	4	5	▲
<b>TOTAL VOLUME (T)</b>	<b>104 481</b>	<b>78 777</b>	▼	<b>42 330</b>	<b>32 272</b>	▼	Autres	5	3	▼





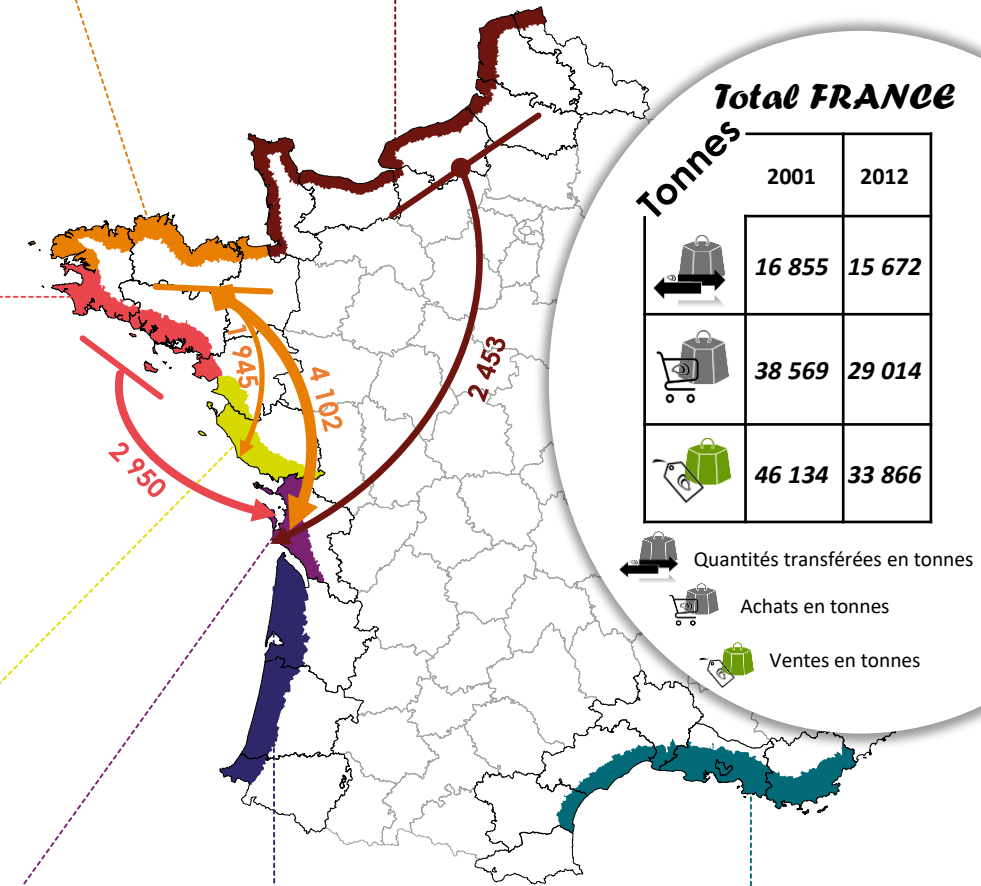
	2001	2012		
	137	136	2001	2012
	137	136	3 095	3 300
	41	40	1 051	1 565
	73	66		

	2001	2012		
	44	34	2001	2012
	44	34	9 594	10 465
	42	45	768	2 780
	167	159		

	2001	2012		
	92	86	2001	2012
	92	86	15 621	6 945
	108	58	4 513	2 704
	188	172		

	2001	2012		
	55	34	2001	2012
	55	34	1 259	1 223
	210	90	3 116	1 584
	117	85		

	2001	2012		
	14	15	2001	2012
	14	15	13 376	9 014
	497	298	24 359	18 581
	480	246		



	2001	2012		
	10	5	2001	2012
	10	5	859	633
	134	64	1 762	615
	72	45		

	2001	2012		
	5	0	2001	2012
	5	0	2 329	2 285
	31	47	2 345	1 184
	214	151		



- Nombre d'entreprises effectuant des transferts
- Nombre d'entreprises effectuant des achats
- Nombre d'entreprises réalisant des ventes

Principaux flux de transferts

# 2 La production conchylicole française : de la naissance des coquillages à leur commercialisation

## Contextualisation, production et flux de naissain



### Une production d'huîtres plates fortement limitée par des parasites

Espèce indigène européenne, l'huître plate (*Ostrea edulis*) était la principale production ostréicole française jusque dans les années 1960 et près de 20 000 tonnes de production annuelle. Dans les années 1970, l'apparition de deux parasites (*Bonamia ostreae* et *Marteilia refringens*) a provoqué une très forte mortalité des huîtres âgées de deux ans et a été à l'origine de modifications importantes en termes d'aménagement du territoire ostréicole et de pratiques culturales.

La culture traditionnelle sur l'estran devient très marginale. Les parcs en eau profonde, situés en baies fermées (Brest, Camaret), sont abandonnés alors que des concessions sont attribuées en baies ouvertes (Quiberon, Mont Saint-Michel). Dans les eaux froides, oxygénées par de puissants courants avec une flore abondante, les huîtres sont plus résistantes aux maladies.



... épisodes de mortalités massives dont les conséquences perdurent aujourd'hui

### La Bretagne sud, leader de la production de naissain

Les maladies des coquillages prenant très souvent un caractère endémique [9], les effets de *Bonamia ostreae* et *Marteilia refringens* perdurent encore aujourd'hui. Pour limiter l'impact de ces deux maladies parasitaires, les ostréiculteurs déploient des stratégies dont la finalité est de réduire la durée du cycle de production.

La baie de Quiberon devient la source d'approvisionnement en naissain d'huîtres plates, les autres baies ouvertes devenant les principaux centres de demi-élevage et d'élevage de la Bretagne. Cette spécialisation géographique en fonction du cycle d'élevage perdure aujourd'hui.



Le captage d'huîtres plates peut s'effectuer sur des bouquets de tuiles chaulées (technique ancienne). Il peut également se réaliser sur des coquilles de moules placées directement sur le sol ou placées en poches suspendues sous filières en eau profonde.

En 2012, la production française de naissain d'huîtres plates atteint 134 millions d'unités soit deux tiers de moins qu'en 2001. A l'instar du captage d'huîtres creuses, les quantités d'huîtres plates captées peuvent être très variables selon les années et dépendent des conditions hydro-climatiques. L'espèce ne se reproduit plus que dans quelques baies et rivières (rias) situées principalement en Bretagne et Normandie et les professionnels posent leurs collecteurs en Baie de

Quiberon (première zone) et en Rade de Brest.

Au niveau national, cette activité de captage a été réalisée par 74 entreprises en 2001 dont 64 en Bretagne Sud (correspondant à 88% de la production française de naissain) et 6 en Bretagne Nord (11%). En 2012, la diminution du nombre d'entreprises est importante. Seulement 41 entreprises sont comptabilisées (-44%/2001) et ne permet plus de publier des statistiques par région.

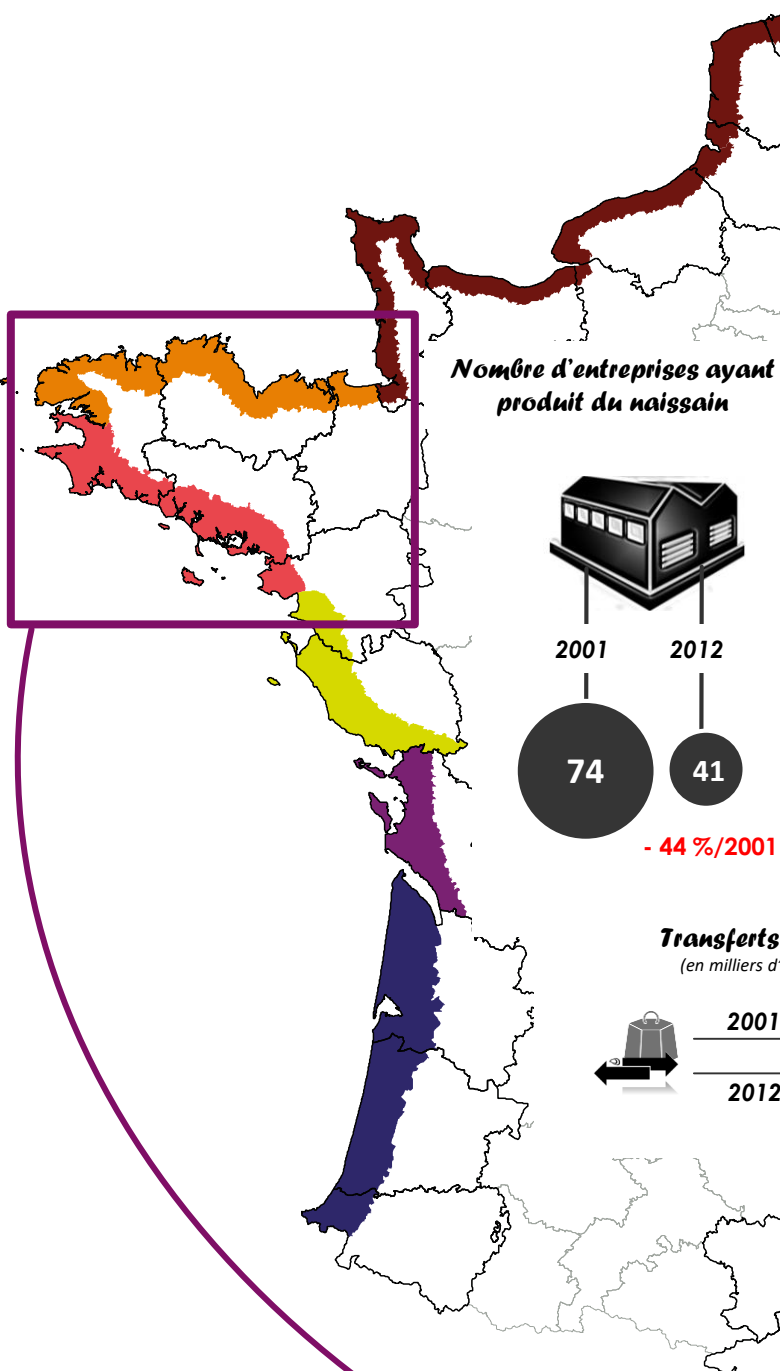
### Une production exclusivement dépendante du recrutement naturel en 2012

En 2001, 2 millions d'huîtres plates avaient été produites dans 3 écloséries françaises. En 2012, les ostréiculteurs sont devenus entièrement dépendant du recrutement naturel, la production en éclosérie ayant disparue.

### Des transferts de naissain intra-entreprises effectués de Bretagne Sud vers la Bretagne Nord

Alors que le captage est spécifique à la Bretagne Sud, l'élevage d'huîtres plates est partagé entre le nord et le sud de la Bretagne. Ainsi, une partie de la production de naissain capté pendant l'été en baie de Quiberon est transférée, au printemps suivant, vers des parcs de Bretagne Nord. En 2012, ces mouvements intra-entreprises émanent de 6 entreprises soit moitié moins qu'en 2001. Les quantités de naissain mises en élevage en eau profonde notamment en baie du Mont Saint-Michel ont atteint 100 millions d'unités en 2012 (un peu plus de 149 millions en 2001).

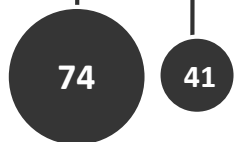
Année	Origine	Conséquences
1920	inconnue	Disparition de la production en régions Aquitaine et Poitou-Charentes
1969	<i>Marteilia refringens</i>	Chute de la production de 20 000 tonnes à 1-2 000 tonnes.
1979	<i>Bonamia ostreae</i>	Abandon des parcs en baies fermées, attribution de concessions en eau profonde. Activité très restreinte sur estran



**Nombre d'entreprises ayant produit du naissain**



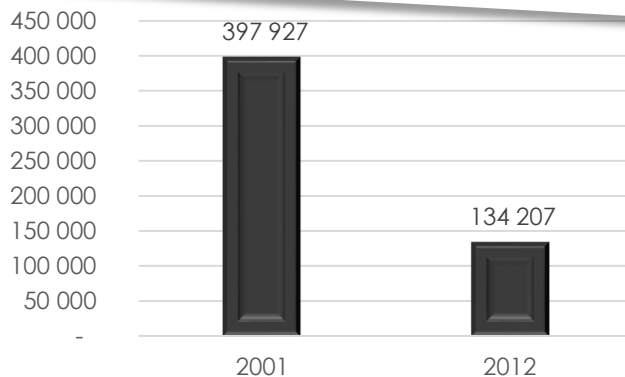
2001 2012



- 44 %/2001

**Quantité de naissain produit au niveau national**  
(en milliers d'unités)

Naissain très majoritairement issu du milieu naturel

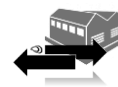


**Transferts effectués**  
(en milliers d'unités M.U)



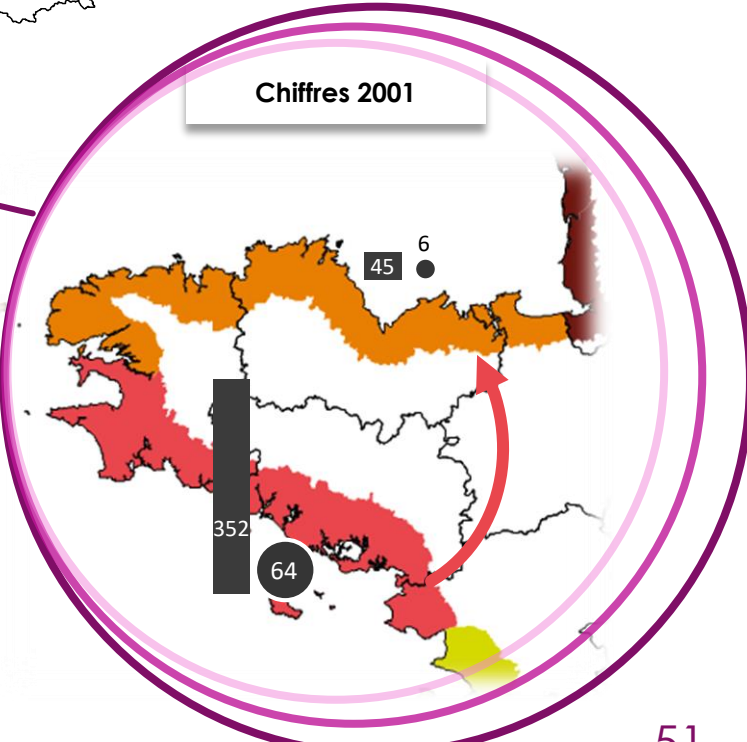
2001 99 994 M.U  
2012 149 261 M.U

**Nombre d'entreprises**  
Ayant transférés du naissain



2001 12  
2012 6

**Chiffres 2001**



Nombre d'entreprises produisant du naissain  
(secret statistique en 2012)

45

Quantités de naissain produites en 2001 (en millions d'unités)  
(secret statistique en 2012)

# 2 La production conchylicole française : de la naissance des coquillages à leur commercialisation



## Huîtres plates adultes

**A la recherche d'une croissance la plus rapide pour éviter les conséquences de *Bonamia ostreae***

Depuis que la bonamiose réduit fortement le taux de survie des huîtres de trois-quatre ans, les ostréiculteurs optent pour des modes d'élevage leur permettant de produire des huîtres adultes avant leur 4<sup>ème</sup> année.



Les ostréiculteurs ont recours à deux principales techniques de production pour la phase de prégrossissement (demi-élevage) puis de grossissement (élevage). **Le grossissement en surélévation** consiste à utiliser des radeaux flottants, des filières, des cordes, lanternes ou paniers suspendus, des poches sur tables sur estran. **Dans le grossissement à plat**, le naissain est directement semé par bateau sur un fond subtidal à une densité de 50-100kg/ha, soit cinq à dix fois moins que les huîtres creuses [10].

La culture en eau profonde maximise le taux de croissance. Les huîtres de deux ans (environ 60-80 g) sont récoltées par dragage avant que la maladie n'induisse des mortalités. Malgré cette pêche précoce, les taux de survie restent faibles, environ 5% après un cycle

de trois années d'élevage [10].

### Des transferts et vente d'huîtres plates adultes en recul

A l'instar des huîtres creuses, les huîtres plates adultes peuvent être transférées par une entreprise d'un site d'élevage vers un site de commercialisation, vendues à une autre entreprise qui les commercialisera ou être directement commercialisées.

En 2001, les flux intra-entreprises d'huîtres plates adultes concernaient une douzaine d'entreprises pour des volumes atteignant 500 kg. En 2012, aucune entreprise n'a réalisé de transfert.

Les ventes entre professionnels se sont contractées entre les deux recensements. Au niveau français, seulement 13 entreprises (contre 21 en 2001) ont vendu des huîtres plates adultes d'élevage en 2012 pour un volume global de 364 kg (-73%/2001). L'influence des lieux d'élevage explique que 99% des flux entre professionnels se fassent en Bretagne.

L'offre des ostréiculteurs est également complétée par des approvisionnements en huîtres plates de pêche. En 2012, une cinquantaine d'ostréiculteurs ont

acheté près de 110 kg soit plus du double qu'en 2001.

### Des ventes à la consommation en diminution et orientées vers les grossistes

Espèce emblématique de Bretagne, l'huître plate est également connue sous l'appellation «Belon», du nom de la rivière du Sud Finistère où la culture a débuté à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La « Belon » concerne toutes les huîtres plates élevées en Bretagne.

Les ventes d'huîtres plates à la consommation ont atteint 1 373 tonnes en 2012 (dont 1133 t d'huîtres issues d'élevage), en recul de 16% par rapport à 2001. Le poids de la région Bretagne et plus particulièrement celui de Bretagne de Nord dans le total de ces ventes s'est accentué. La Bretagne représente désormais 92% du commerce national (75% en 2001). La région Aquitaine se caractérise par un recul très net de ses ventes.

La vente aux grossistes ou mareyeurs est privilégiée en 2012 (29% du total, +13 points/2001) alors que les ventes directes aux consommateurs ou aux poissonniers diminuent fortement (respectivement -11 points et -9 points par rapport à 2001).




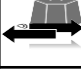
...alibres des huîtres plates destinées à la consommation

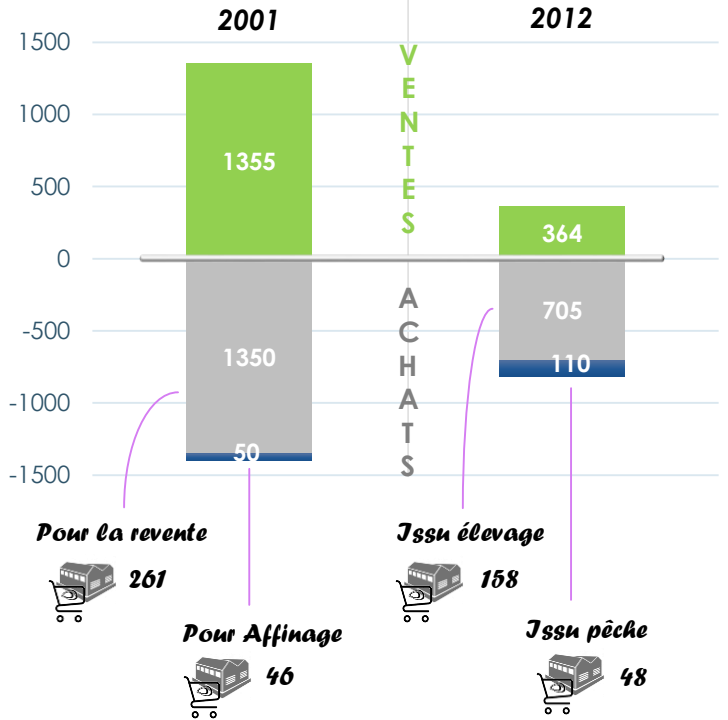
Catégorie	Pour 100 huîtres	Catégorie	Pour 100 huîtres
N° 000	10/12 kg	N° 3	5 kg
N° 00	9/10 kg	N° 4	4 kg
N° 0	8 kg	N° 5	3 kg
N° 1	7 kg	N° 6	2 kg
N° 2	6 kg		



Répartition des ventes pour la consommation par région				Répartition des ventes pour la consommation par circuit de distribution (en%)			
En %	2001	2012	↕	En %	2001	2012	↕
Nord-Normandie	s	s	↔	Direct au consommateur	36,2	24,8	▼
Bretagne-Nord	26	62	▲	A une sté commerciale liée à l'entreprise	-	11,3	-
Bretagne-Sud	49	30	↔	A des grossistes, mareyeurs,...	14,6	28,7	▲
Pays de la Loire	2	1	▼	A des GMS via centrales d'achats	11,2	6,3	▼
Poitou-Charentes	s	1	↔	A des GMS hors centrales d'achats	8,8	5,4	▼
Aquitaine	16	s	▼	A des poissonniers, restaurateurs...	20,8	12,1	▼
Méditerranée	4	1	▼	A l'exportation directe	6,5	11,2	▲
<b>TOTAL VOLUME (T)</b>	<b>1 634</b>	<b>1 373</b>	▼	Autres	1,9	0,2	▼

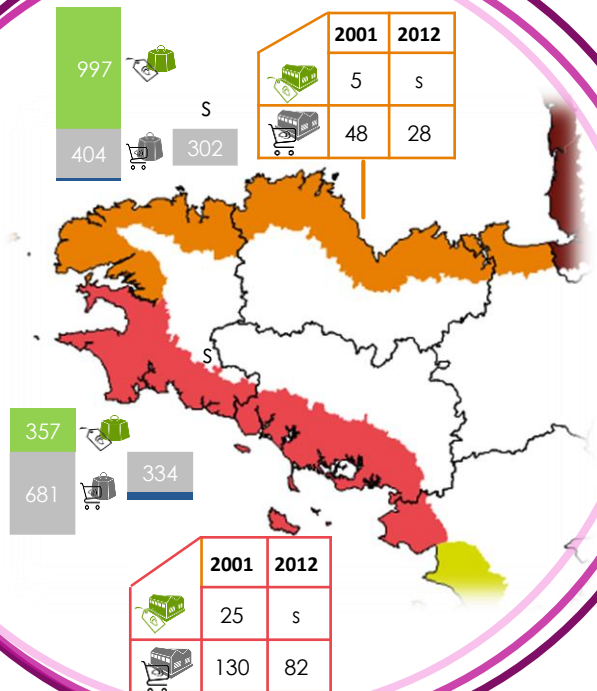
## Achat et ventes d'huîtres plates adultes (en Tonnes)

Volume et nombre d'entreprises ayant transféré des huîtres plates adultes

	2001	2012
	12	0
	503	-



	2001	2012
	5	s
	48	28



Nombre d'entreprises ayant acheté des huîtres plates



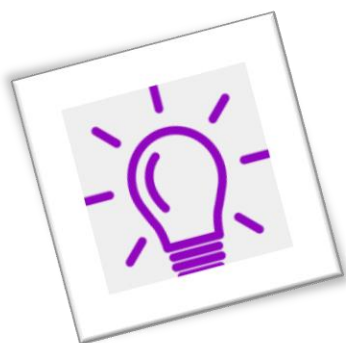
Nombre d'entreprises ayant réalisé des ventes d'huîtres plates

**Moules**

Edulis

Galloprovincialis





## Clé de lecture de la partie Moules

Dans le monde, diverses espèces de moules sont élevées telles que la moule chilienne (*Mytilus chilensis*), la moule verte de Nouvelle-Zélande (*Perna canaliculus*) ou encore la moule coréenne (*Mytilus Coruscus*). Au sein de l'Union Européenne, deux principales espèces de moules sont élevées : la moule commune (*Mytilus edulis*) et la moule méditerranéenne (*Mytilus galloprovincialis*). En France, les lieux de production de ces deux espèces se distinguent géographiquement. Les transferts et ventes entre professionnels s'expliquent notamment par la localisation des zones de reproduction des moules.

- Contextualisation de l'activité mytilicole  56 à 57
- Production et flux de naissain de moules  58 à 59
- Production et flux des moules adultes  60 à 61



## Contextualisation de l'activité mytilicole

### Une production mytilicole mondiale en plein essor

En 2014, la production mondiale de moules a atteint 1,9 millions de tonnes [2]. Le taux de croissance annuel moyen entre 2001 et 2012 est de 2,6% en volume. Principal contributeur à la croissance mondiale, la Chine concentre 42% des volumes mondiaux. L'Union Européenne (UE) produit environ 90% de la production mondiale des moules communes et méditerranéennes. La France occupe le 7<sup>ème</sup> rang mondial en volume et le troisième producteur européen après l'Espagne (1<sup>er</sup>) et l'Italie.

### L'influence des aléas environnementaux sur les niveaux de production

A l'instar de l'ensemble des coquillages produits en milieu ouvert non contrôlé, la production de moules est exposée aux risques environnementaux. Les épidémies, efflorescences d'algues toxiques, chutes de croissance sont des événements à l'origine de fluctuations

des productions ou des résultats économiques des producteurs. Ces aléas peuvent être en lien étroit avec une intensification des systèmes de production, des échanges croissants (dont les transferts d'animaux vivants), des impacts anthropiques sur l'environnement ou une modification des régimes climatiques en relation avec le réchauffement global.

En France, si la présence d'algues toxiques entraîne régulièrement des interdictions de commercialisation, l'absence d'épizootie sur les moules depuis une vingtaine d'années explique un accroissement régulier de l'offre française. Pour autant, d'un point de vue prospectif par rapport au recensement 2012, des mortalités massives de moules depuis 2014 en Pays de la Loire et Poitou-Charentes sont source d'inquiétude. Des bactéries appartenant à l'espèce *Vibrio splendidus*, associées à des conditions environnementales particulières sont supposées responsables du au déclenchement du phénomène.

### Une production de naissain dépendante du recrutement naturel

L'activité mytilicole comprend deux principales phases de production, la phase de captage qui consiste à placer des supports dans le milieu naturel pour permettre aux larves de moules de se fixer et celle d'élevage des moules jusqu'à la taille marchande.

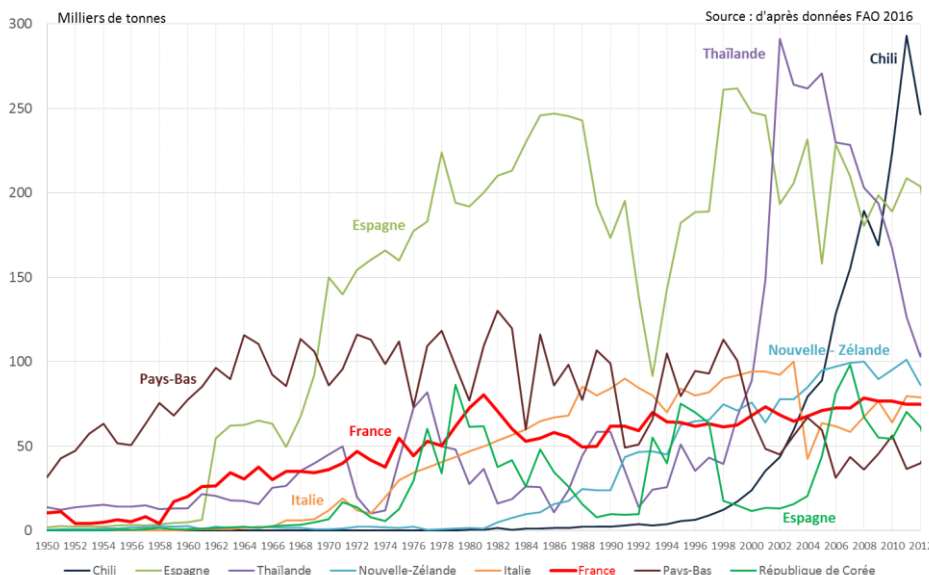
Contrairement à la production d'huîtres, il n'y pas d'approvisionnement en naissain issu d'écloserie. Cette situation rend les mytiliculteurs dépendant de la reproduction naturelle. Si différentes techniques de captage sont déployées par les mytiliculteurs, la corde est le principal support utilisé. Sur estran, des cordes peuvent être enroulées autour de pieux ou tendues entre des pieux. En pleine mer, elles peuvent être accrochées à des filières ou placées sur des cadres sur filières.

### Différentes techniques d'élevage des moules selon les écosystèmes

Les cordes portant le naissain servent à garnir les supports d'élevage. Sur estran, il s'agit principalement de bouchots d'élevage sur les façades atlantique et de Manche. Plus rarement, certains professionnels élèvent leurs moules en poches sur tables (Normandie notamment). En eau profonde, sur les trois façades, les cordes captées garnissent les filières.

Arrivées à taille marchande soit environ 16 mois après sa fixation, les moules de taille marchande peuvent être vendues à des intermédiaires (grossistes, grandes ou moyenne surfaces, poissonniers, etc.) ou directement au consommateur final.

Evolution de la production mytilicole des principaux producteurs mondiaux (1950-2012) - hors Chine



Source : d'après données FAO 2016



## Métamorphose et fixation

Ponte et fécondation

A plat

Fixation



Bouchots

(cordes fixées sur cadre sur...)

Filières

(cordes fixées sur )

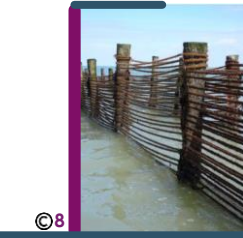
Pieux de captage



©6



©7



©8

Fixation des larves

Bouchots ©9

Filières ©10



Elevage

Récolte par...  
Drague ©11



Récolte par...  
Pêcheuse ©12



©12

Récolte des...  
Filières ©13



©13

Récoltes



Ventes

Consommateur final



### Une intensification de la pose de cordes pour capter du naissain

Entre 2001 et 2012, les quantités de cordes posées à des fins de captage ont progressé de 16%. Pour autant, le captage sur filières s'est intensifié au détriment du captage sur bouchot.



La reproduction de la moule *edulis* a lieu principalement sur la côté atlantique au début du printemps alors que celle des moules *galloprovincialis* se déroule principalement en Méditerranée sur plusieurs périodes au cours de l'année. En France, le développement des techniques de filières a permis de stabiliser l'approvisionnement en naissain en assurant un captage plus régulier dans le temps et l'espace [11].

Présente sur tout le littoral français à l'exception de la Méditerranée, la technique de pose de cordes sur ou entre pieux sur estran a été mise en œuvre par 203 entreprises en 2012 (-18%/2001). Un peu plus de 5 410 km de cordes (+17%/2001) ont été posées pour permettre aux larves de moules *edulis* de s'y fixer.

Implantées à 80% en Charente-Maritime, 487 km de cordes sur filières de fond ou de surfaces ont été positionnées en 2012 par 52 entreprises (-40%/2001). C'est 71 km de plus qu'en 2001.

Dans les parcs de Méditerranée, l'effort de captage sur filières s'est réduit de 23 km pour atteindre 77 km de cordes en 2012. Il a été réalisé par 42 mytiliculteurs (-11% par rapport à 2001).

### Une progression des quantités de naissain *edulis*

L'accroissement des quantités de cordes posées s'est traduit par une augmentation de la production de naissain *edulis*. En 2012, celle-ci a atteint 74 milliards d'unités de moules *edulis* soit une progression de 12% par rapport à 2001. Quant au naissain de moules *galloprovincialis*, et en relation avec la réduction de pose de cordes, celui-ci est en diminution de 17%/2001 pour des quantités atteignant 20,1 milliards d'unités.

Trois régions réalisent 98% de la production de naissain de la moule bleue : les Pays de la Loire (55% de la production nationale), Poitou-Charentes (36%) et Bretagne Sud (8%). Le captage de naissain de la *Mytilus galloprovincialis* se réalise quasi exclusivement dans les bassins méditerranéens.

### Des achats de naissain *edulis* réalisés par des entreprises situées en Bretagne Nord et Nord-Normandie

Le naissain est source de commerce entre mytiliculteurs. En 2012, 47 milliards de naissains *edulis* ont été achetés. Ce niveau de ventes est quasiment identique à celui de 2001. Avec près de 220 entreprises acheteuses réparties équitablement entre les deux régions, la Bretagne Nord et le Nord-Normandie représentent 83% (-10 points/2001) de ces achats. La température trop froide des eaux ne permettant pas aux moules de se reproduire, les mytiliculteurs originaires de ces régions sont donc dépendants des approvisionnements en provenance des zones de production de naissain situées

dans l'océan atlantique.

### Une concentration de vendeurs de naissain *edulis* en Pays de la Loire et Poitou-Charentes

Complétant l'analyse précédente, la petite centaine d'entreprises (stable par rapport à 2001) alimentant des professionnels de la Manche sont en grande partie localisées dans les zones de production de naissain *edulis*.

Près de la moitié des vendeurs (46%) a son siège en Poitou-Charentes. En 2012, leurs ventes correspondent au tiers des ventes totales de naissain. Les ventes les plus importantes (48% des volumes nationaux) ont été réalisées par des entreprises localisées en Pays de la Loire (35% des vendeurs nationaux).

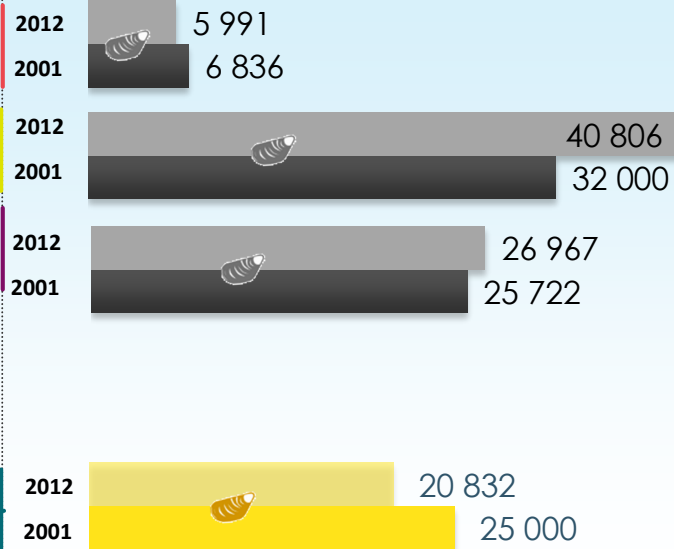
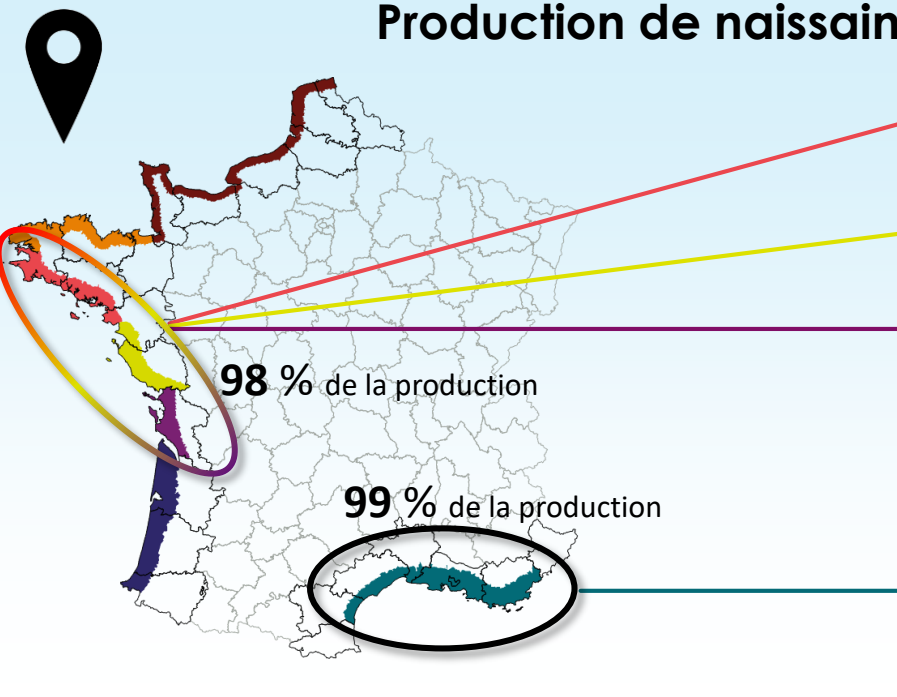
En 2012, autour de 6 milliards de naissain (+15%/2011) ont également été vendus par des entreprises dont leur siège d'exploitation est situé en Bretagne Nord. Cette situation s'explique par le fait que ces entreprises produisent du naissain dans des parcs localisés en Poitou-Charentes.

### Des ventes de naissain *galloprovincialis* principalement en intra-région méditerranéenne

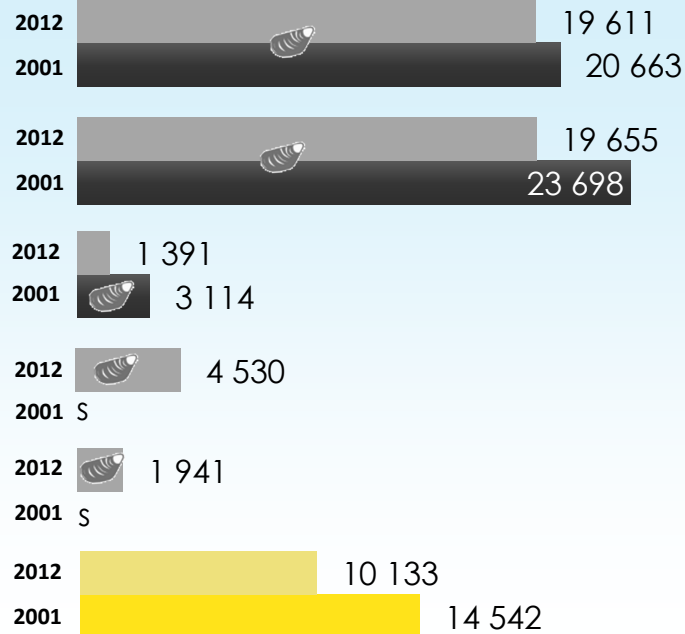
Les achats-ventes de naissain *galloprovincialis* sont également très importants. Ce commerce est essentiellement réalisé entre entreprises localisées en Méditerranée. Afin de regarnir leurs parcs, 70 entreprises ont acheté un peu plus de 10 milliards de naissain en 2012 soit 50% de la production du naissain *gallo*. Ces volumes sont en baisse de 30% par rapport à 2001.

# Production de naissain

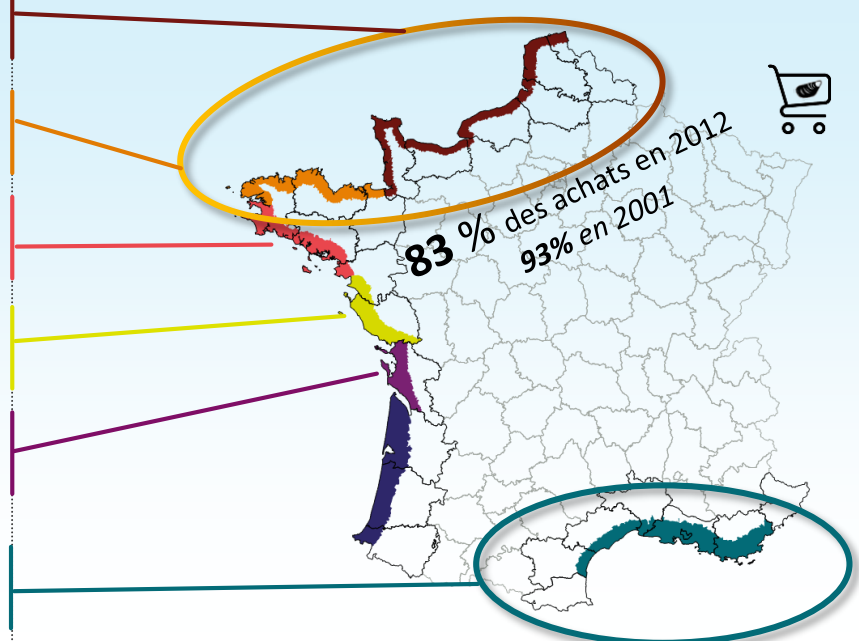
en millions d'unités



en millions d'unités

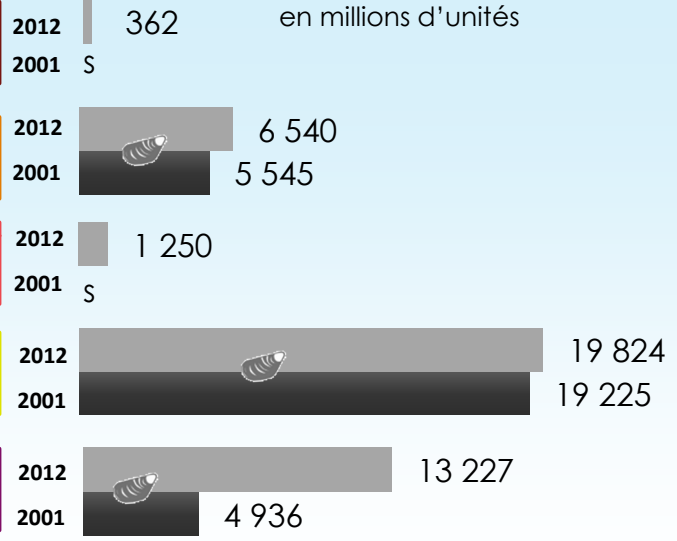
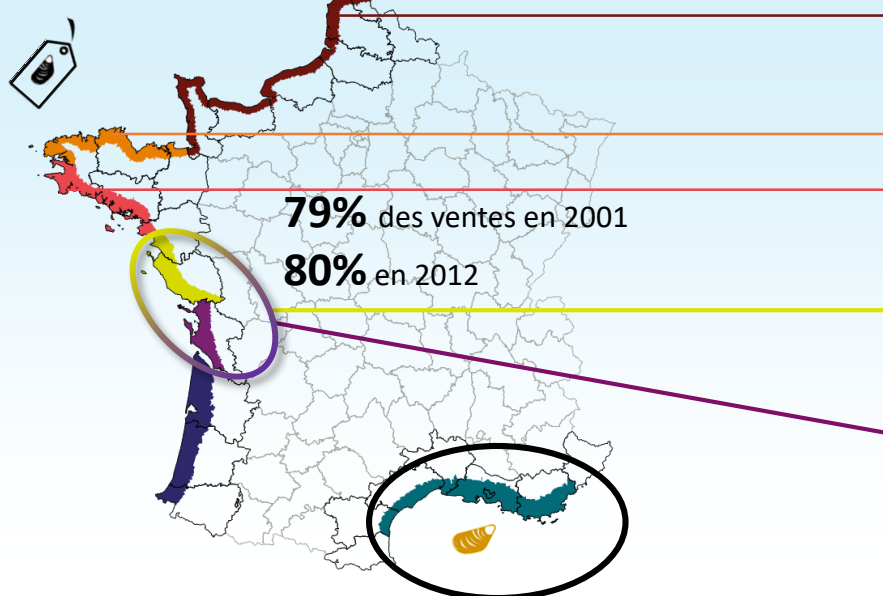


# Achats de naissain



# Ventes de naissain

en millions d'unités



s : secret statistique

: Moules edulis

: Moules galloprovincialis





### Un cycle d'élevage rapide nécessitant des éclaircissements des supports

En raison d'une croissance plus rapide que celle des huîtres, l'âge adulte des moules peut être obtenu après une période d'élevage d'un ou deux ans selon les zones et techniques de production.



Lors de la phase d'élevage des moules, les différents supports (bouchots, filières) doivent être éclaircis : la couche externe de moules, constituée des plus gros individus, est détachée afin de permettre la croissance des animaux de petite taille. Ces moules sont alors placées dans des boudins, qui pourront, au même titre que les cordes, être placés sur les différents types de support d'élevage [11]. Au-delà d'une croissance plus homogène de l'ensemble des moules, ces éclaircissements sont nécessaires pour éviter que sous le poids, les moules ne tombent ou n'arrachent les supports.

Au stade adulte, les mytiliculteurs optent soit pour un transfert interne d'un site d'élevage vers un site de commercialisation, soit pour la vente à une autre entreprise qui les commercialisera ou enfin, une commercialisation finale.

### Des transferts intra-entreprises marginaux et en recul

Entre 2001 et 2012, les flux intra-entreprises de moules adultes ont atteint 2 000 tonnes soit deux fois moins qu'en 2001. A l'échelle nationale, seulement une vingtaine d'entreprises pratique ces mouvements. Les flux de départ sont localisés en Bretagne Sud (488 t transférées), Pays de la Loire (359 t) de Bretagne Nord (197 t). Pour la moitié des transferts, la région de réception de ces moules a été la Bretagne Nord.

### Des achats de moules adultes en progression

Le commerce de moules adultes entre professionnels s'est accru de 20% entre 2001 et 2012. Plus de 230 entreprises (-31% par rapport à 2001) ont acheté 16 600 tonnes d'*edulis* (+27%/2001). Trois quarts des achats de moules bleues sont effectués par des entreprises de trois régions : Bretagne Nord (30%), Poitou-Charentes (26%) et Nord-Normandie (21%). En multipliant par 7 leurs achats entre les deux recensements, les entreprises charentaises ont sensiblement accru leur approvisionnement en moules adultes. Le besoin de compenser un déficit de production ou de satisfaire une demande non pourvue sont des éléments explicatifs de cette progression.

Si les vendeurs d'*edulis* sont répartis dans tous les bassins de production, les vendeurs de *gallo* sont concentrés en Méditerranée. En 2012, une centaine d'entreprises a complété sa production avec des achats pour un total de 12 600 tonnes de moules *gallo*. (+12%/2001).

### Des ventes à la consommation en progression et orientées vers les grossistes et GMS

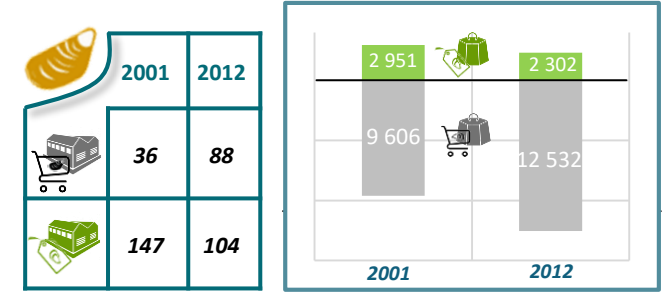
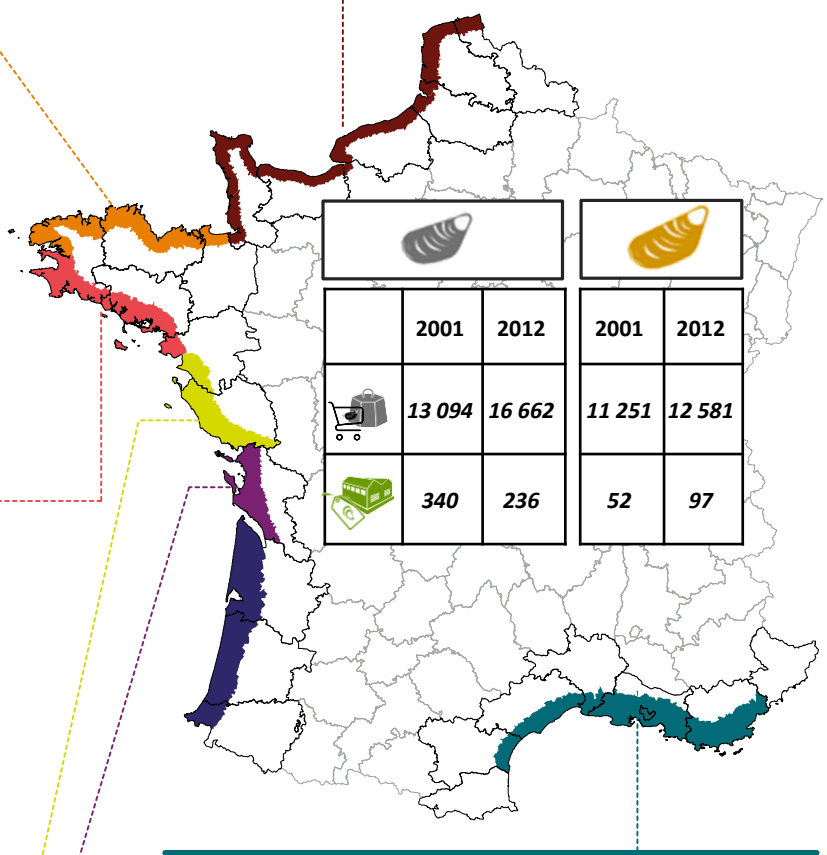
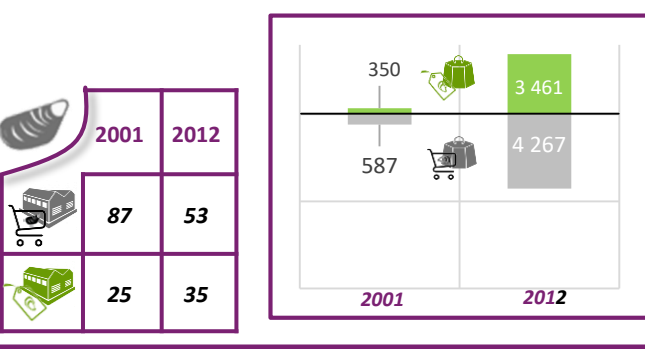
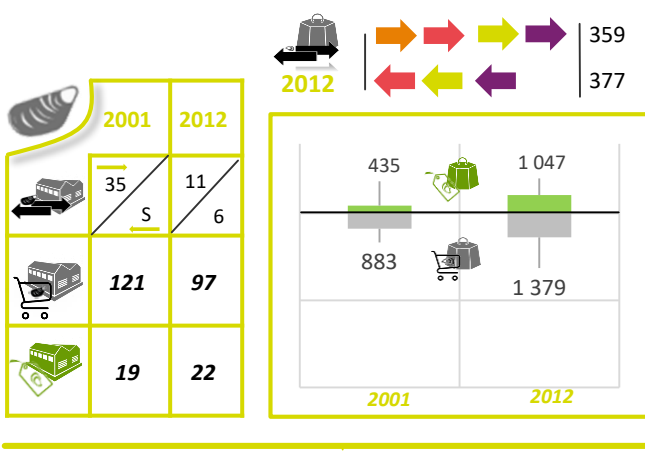
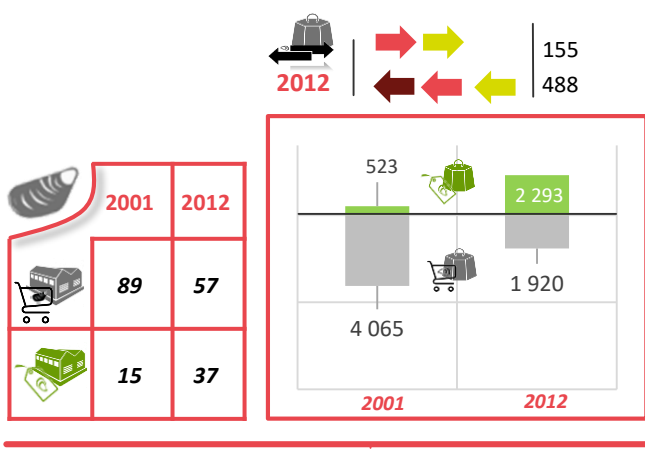
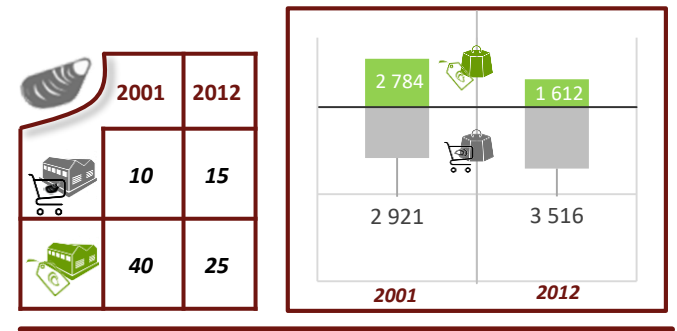
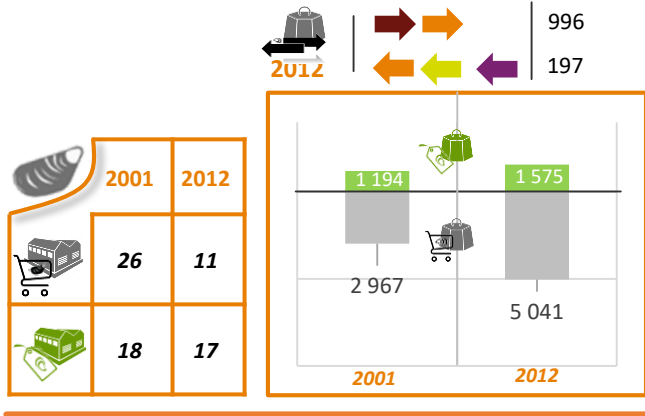
Pour la consommation, une progression de 8% des ventes de moule est enregistrée entre 2001 et 2012 pour des volumes globaux de 60 400 tonnes. Les régions Pays de la Loire et Poitou-Charentes sont celles dont la progression des ventes est la plus importante (respectivement + 47 et + 53% par rapport à 2001).

Il y a peu de modifications dans les clients finaux des producteurs. La moitié des débouchés des moules bleues est orienté vers les grossistes, mareyeurs alors que les grandes et moyennes surfaces (GMS) en absorbent 18%. Ces deux circuits sont également majoritaires concernant la distribution des moules méditerranéennes avec en troisième position les poissonniers restaurateurs dont les achats, en forte progression, représentent désormais 20% des ventes globales (+10 points/2001).

Répartition des ventes pour la consommation par région						
En %	Moules <i>Edulis</i>			Moules <i>Gallo</i> .		
	2001	2012		2001	2012	
Nord-Normandie	28	27	▼	0	0	⇒
Bretagne-Nord	34	36	▲	3	0,1	▼
Bretagne-Sud	12	6	▼	s	0,4	s
Pays de la Loire	6	9	▲	s	s	s
Poitou-Charentes	15	21	▲	s	s	s
Aquitaine	s	s	⇒	s	s	s
Méditerranée	s	s	⇒	90	99,3	▲
TOTAL VOLUME (T)	55 730	60 455	▲	18 293	17 632	▼

Répartition des ventes pour la consommation par circuit de distribution						
En %	Moules <i>Edulis</i>			Moules <i>Gallo</i> .		
	2001	2012		2001	2012	
Direct au consommateur	5	4	▼	8	13	▲
A une sté commerciale liée à l'entreprise	-	8	-	-	3	-
A des grossistes, mareyeurs...	52	50	▼	48	31	▼
A des GMS via centrales d'achats	15	18	▲	18	17	▼
A des GMS hors centrales d'achats	9	8	▼	7	7	⇒
A des poissonniers, restaurateurs...	12	10	▼	12	22	▲
A l'exportation directe	5	1	▼	7	6	▼
Autres	2	0,2	▼	0,4	0,4	⇒

# Transferts, ventes et achats de moules adultes



**L**

\*Transferts en tonnes effectués vers la région...  
 \*Transferts en tonnes réceptionnés de la région....

\* Les couleurs des flèches correspondent aux couleurs des régions qui effectuent ou réceptionnent ces transferts

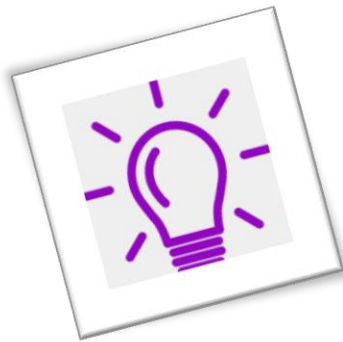
Nombre d'entreprises effectuant des achats  
 Nombre d'entreprises réalisant des ventes

Quantités achetées en tonnes  
 Quantités vendues en tonnes

Moules *edulis*      Moules *galloprovincialis*



# Balourdes oques





## Clé de lecture de la partie Palourdes et Coques

Deux espèces dominantes de palourdes sont élevées dans le monde : la palourde japonaise (*Ruditapes philippinarum*) et la palourde dite européenne (*Ruditapes decussatus*). La France produit ces deux espèces mais son niveau de production est restreint. Avec une production de coques (*Cerastoderma edule*) également limitée, les volumes produits sur les côtes françaises place la France au premier rang mondial. L'activité des vénériculteurs (producteurs de palourdes) et cérastoculteurs (producteurs de coques) demeure très exposée aux risques environnementaux (pathogènes, aléas climatiques notamment).

- Contextualisation, production et flux des palourdes  64 à 65
- Contextualisation, production et flux des coques  66 à 67



### *Une production française limitée par les épizooties et aléas climatiques*

En constante progression sur les trente dernières années, la production mondiale de palourdes a atteint le niveau record de 4 millions de tonnes en 2014. La Chine est de loin le premier producteur mondial avec 99% des volumes produits, suivie de l'Italie, la République de Corée, les Etats-Unis le Portugal et le Canada [2]. La France occupe le 7<sup>ème</sup> rang mondial avec la production de palourdes japonaises *Ruditapes philippinaum* et de palourdes européennes (*Ruditapes ducussatus*). Depuis la fin des années 1980, des mortalités massives liées à une épizootie d'origine bactérienne (*Vibrio tapetis* à l'origine de la maladie dite de l'anneau brun) limitent la production de la japonaise alors que les aléas climatiques sont à l'origine de fluctuations importantes des quantités globales produites.

### *Un approvisionnement de naissain mixte, par pêche et écloséries*

La phase d'approvisionnement de petites palourdes s'effectue soit par l'achat de naissain produit en éclosérie soit par la pêche dans le milieu naturel. Quatre écloséries ou nurseries produisent du naissain de palourdes en France dont trois en Pays de la Loire fournissant 15 millions d'unités en 2012. Concernant la pêche de naissain, moins de trois entreprises exercent cette activité en 2012 contre 34 en 2001. Les principales zones de reproduction des palourdes se situent en Bretagne Sud, quelques lieux existants également en Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine ou Méditerranée.



La période de reproduction des palourdes se situe à la fin du printemps, début de l'été. Elle s'effectue de façon naturelle sur les sites de reproduction ou de façon contrôlée, en éclosérie. Le **prégrossissement** peut s'effectuer en nurserie ou directement sur estran (en poches, en caisses positionnées dans des claires ou vasières de marais salants). Lors de la phase de **grossissement**, le vériculteur sème les palourdes de préférence manuellement ou à l'aide d'une machine. Les parcs sont souvent entourés d'un enclos ou recouverts d'un filet pour protéger les palourdes des prédateurs (crabes). Enfouies dans le sable, les palourdes vont pousser pendant près de 2 ans et seront récoltées au cours de l'automne et hiver.

### *Une progression des ventes de palourdes adultes d'élevage issues de Bretagne Sud*

La complémentarité des revenus issus de la vente de palourdes de pêche et d'élevage caractérisent les entreprises conchylicoles. Entre 2001 et 2012, le poids des palourdes d'élevage dans la vente totale de palourdes adultes sans marquage s'est accru. Avec des ventes atteignant 177 tonnes (+52%/2001), l'élevage représente désormais 86% des ventes (+23 points/2001). La Bretagne Sud est la première région expéditrice de palourdes. Elle est à l'origine des deux tiers des ventes de palourdes d'élevage et la moitié des ventes de palourdes de pêche. Effectuées par environ 25 entreprises, ces ventes sont notamment destinées à des professionnels situés en Nord-Normandie ou Poitou-Charentes.

### *Des conditions climatiques à l'origine d'un fort recul des ventes à la consommation*

Entre 2001 et 2012, les ventes de palourdes pour la consommation ont fortement diminué pour atteindre 1 453 tonnes (-49%/2001). Ces mé-ventes concernent aussi bien les palourdes issues de l'élevage que celles de pêche (respectivement -50% et -47%). Un déficit très important de croissance en relation avec des conditions climatiques défavorables (notamment une forte pluviométrie) explique ce fort recul des ventes.

### *A la recherche des marchés les plus rémunérateurs pour compenser le déficit de volume*

Trois régions se distinguent dans la vente des palourdes d'élevage destinées à la consommation finale : La Bretagne Sud (27% du total des ventes), Nord-Normandie (secret statistique) et Poitou-Charentes (11%).

En 2012, une centaine d'entreprises (-37%/2001) a vendu des palourdes d'élevage, 230 ayant vendu des palourdes issues de la pêche (+4%/2001).

Compte tenu du déficit de production, les professionnels ont privilégié leurs clients traditionnels, proches géographiquement et plus rémunérateurs. Avec 43% des parts de marché en 2012, le poids des grossistes-mareyeurs a ainsi fortement progressé (+18 points par rapport à 2001). La vente directe a progressé de 2 points. A l'opposé, les parts de marché vers l'exportation et vers les GMS ont reculé respectivement de 21 et 10 points par rapport à 2001.



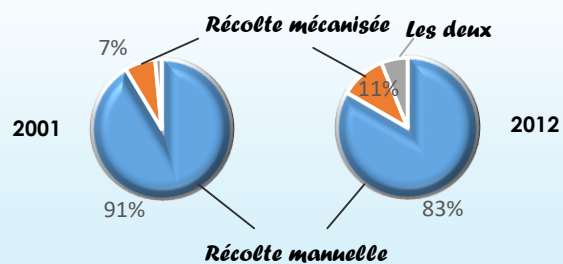
# Ventes de palourdes adultes entre professionnels



	Pêche		Elevage		TOTAL	
	2001	2012	2001	2012	2001	2012
	67	29	116	177	183	206

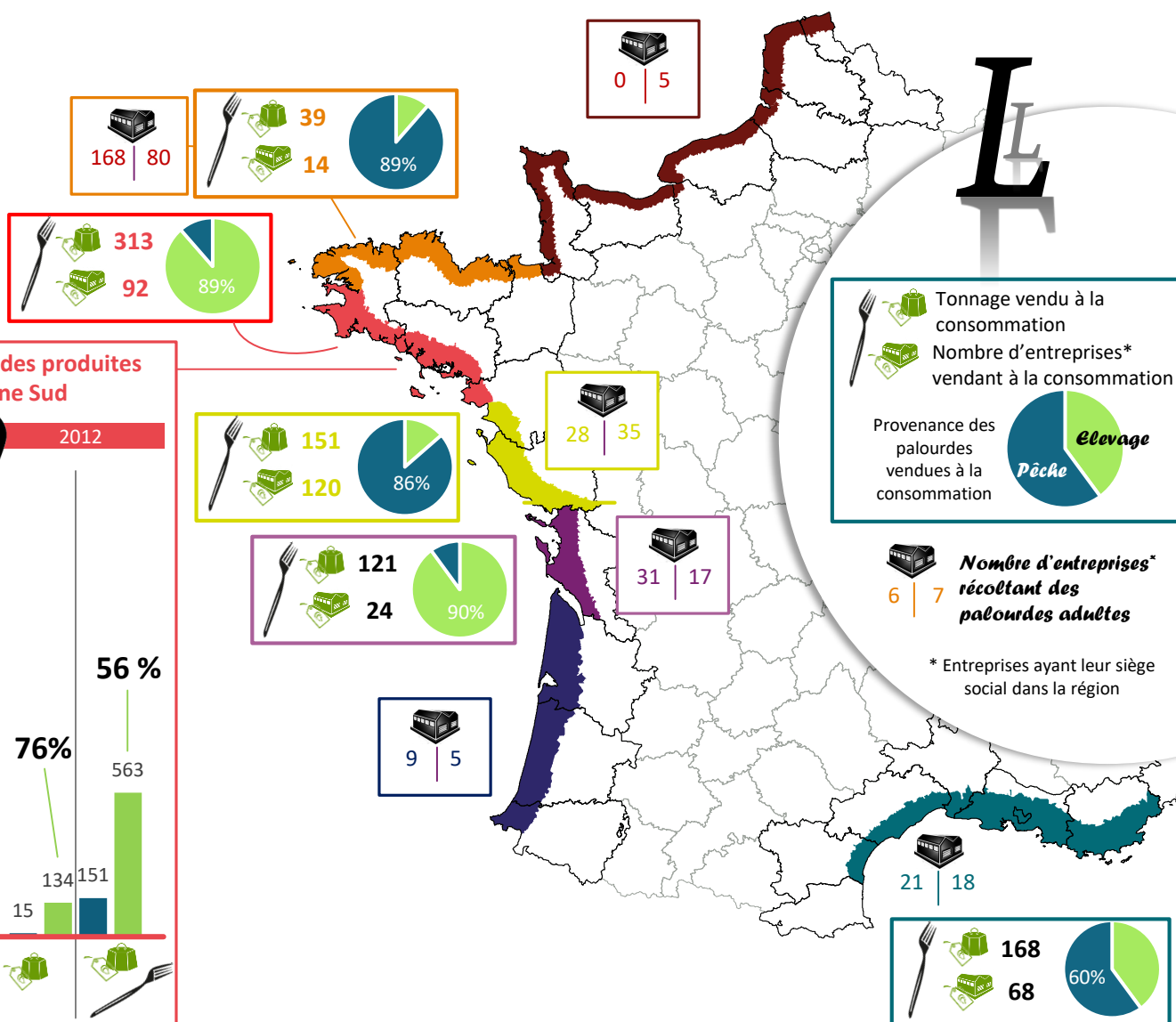
Quantités vendues en tonnes entre professionnels

# Répartition des entreprises en fonction des moyens utilisés pour récolter les palourdes



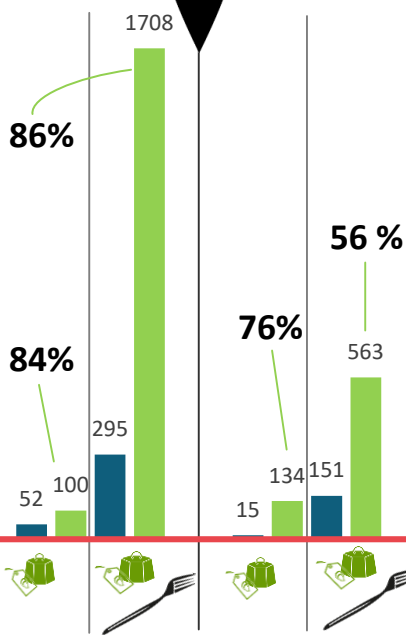
# Ventes de palourdes à la consommation

(en Tonnes)



## Ventes de palourdes produites en Bretagne Sud

2001 | 2012



## Répartition des ventes pour la consommation par région

En %	Palourdes d'élevage		Palourdes de pêche		
	2001	2012	2001	2012	
Nord-Normandie	s	s	s	s	↔
Bretagne-Nord	6	0	s	8	▲
Bretagne-Sud	75	27	11	8	▼
Pays de la Loire	s	2	s	30	▲
Poitou-Charentes	3	11	▲	15	▼
Aquitaine	0	s	s	1	s
Méditerranée	5	7	▲	39	▼
<b>TOTAL VOLUME (T)</b>	<b>2 022</b>	<b>1 012</b>	<b>836</b>	<b>441</b>	▼

## Répartition des ventes pour la consommation par circuit de distribution (en%)

En %	2001	2012	~
Direct au consommateur	13	15	▲
A une sté commerciale liée à l'entreprise	-	12	-
A des grossistes, mareyeurs...	25	43	▲
A des GMS via centrales d'achats	19	9	▼
A des GMS hors centrales d'achats	2	4	▲
A des poissonniers, restaurateurs...	6	4	▼
A l'exportation directe	34	13	▼
Autres	0,1	s	s



### **La France, premier producteur mondial de coques**

En 2014, la production mondiale de coques a atteint 2 300 tonnes. La France est leader mondial avec des volumes produits représentant environ deux tiers de cette production [12]. A l'instar des autres coquillages, les niveaux de production de coques demeurent tributaires des conditions climatiques.

### **Un approvisionnement en naissain auprès des pêcheurs de Bretagne Sud pour compenser le déficit de naissain sur parcs**

En 2001, 39 tonnes de naissain avait été récoltées dans les parcs par 4 entreprises. En l'année 2012, la quasi absence de captage dans les parcs a conduit les céristoculteurs à augmenter leurs achats de naissain auprès des pêcheurs de la Vilaine afin de regarnir leurs parcs en naissain de coques.

pêche a été achetée en 2012 soit un volume multiplié par 2,6 entre 2001 et 2012.

### **Des achats de coques adultes en retrait**

Au cours du cycle, les professionnels achètent des coques adultes de parcs (i.e élevées) ou de pêche afin de compléter leurs stocks en élevage. En 2012, un peu plus de 300 tonnes ont été achetées soit des volumes trois quarts inférieurs à ceux de 2001. Les deux tiers de ces achats étaient constitués de coques de pêche (+14 points/2001) et ont été réalisées par des entreprises basées dans les régions Bretagne Sud et Pays de la Loire.

### **Des ventes de coques adultes d'élevage sans marquage en progression**

Entre 2001 et 2012, le nombre de professionnels commercialisant des coques adultes de parcs sans marquage a été multiplié par deux. Exclusivement localisées en Bretagne Sud (et plus particulièrement dans le Traict du Croisic), les 18 entreprises ont vendu 501 tonnes soit des quantités multipliées par 2,3 par rapport à 2001.

### **Des ventes à la consommation divisées par deux entre 2001 et 2012**

A l'instar de la situation vénéricole, les conditions climatiques de 2011 puis de 2012 ont été défavorables pour le recrutement et la croissance des coques dans les parcs. La production céristocole de 2012 se caractérise par des rendements très inférieurs à ceux observés en 2001.

Cette situation se traduit par des ventes de coques à la consommation

inférieures de moitié à celles enregistrées en 2001 pour un tonnage global de 1 070 tonnes. La décomposition des ventes entre élevage et pêche montre une diminution plus sensible des ventes de coques de pêche (-85%/2001) que celles des coques d'élevage (-39%), ces dernières représentant désormais 90% du commerce.

Sur les 45 entreprises (-10/2001) vendant des coques à la consommation en 2012, deux tiers sont basées en Bretagne Sud. Ces entreprises sont à l'origine de 84% des ventes de coques d'élevage.

Les ventes de coques de pêche sont issues de 77 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire français (stable par rapport à 2001) dont 53% situées en Pays de la Loire. Cette région occupe désormais la première place en termes de volumes vendus (54%, +50 points/2001) suivie de la Bretagne Sud (14%, -28pts) et Bretagne Nord (13%, -1 pt).

### **Le poids de la vente directe de coques plus important**

La pénurie de coques destinées à la consommation a conduit les professionnels à réorienter leurs débouchés. Si en 2001, 53% des volumes des coques adultes pour la consommation étaient vendus à des grossistes, ce circuit ne représente plus qu'un quart de leurs débouchés en 2012 (soit 266 tonnes). Plus rémunérateur, la vente directe a été privilégiée (11% des quantités vendues, +7 points/2001) alors que les ventes aux GMS ont également été consolidées. Ces dernières représentent 23% des débouchés en 2012 (+4 points/2001).



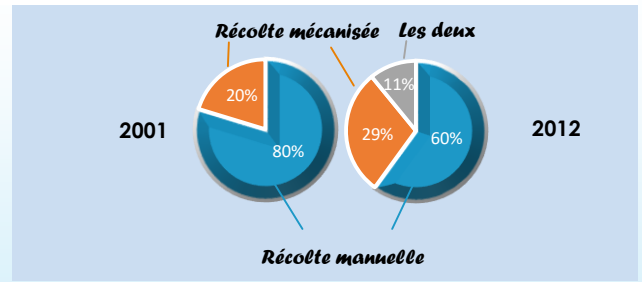
La reproduction de coques se réalise exclusivement dans le milieu naturel au début de l'été, principalement en Bretagne Sud soit directement dans les parcs d'élevage, soit dans l'estuaire de la Vilaine. A partir de septembre et durant l'hiver, les naissains sont pêchés dans l'estuaire par des pêcheurs professionnels qui les revendent aux producteurs situés essentiellement dans le secteur du Croisic. Le grossissement des coques s'effectue dans des vasières sablonneuses sur estran pendant un à deux ans. Lors des marées basses, la récolte est réalisée manuellement ou de manière mécanisée en tracteurs munis d'une récolteuse ou de drague, à l'automne-hiver.



	Pêche		Elevage		TOTAL	
	2001	2012	2001	2012	2001	2012
	623	108	636	199	1 259	307
	s	s	218	501	s	
	712	104	1 580	966	2 292	1 070

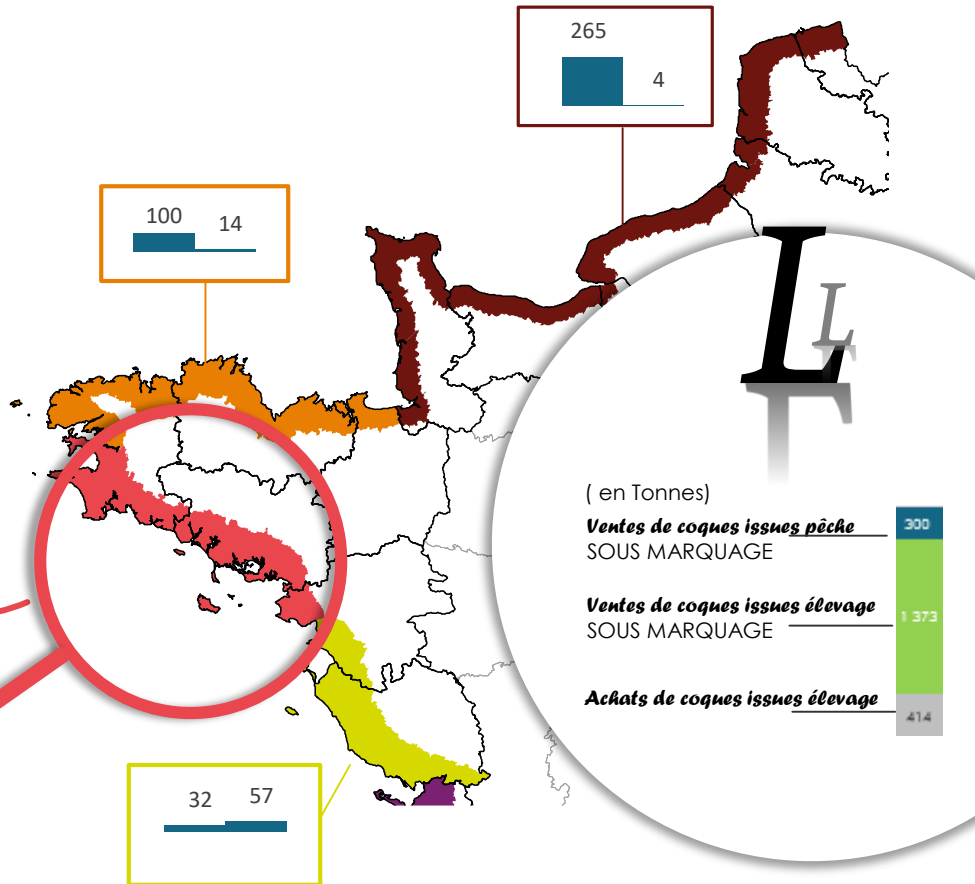
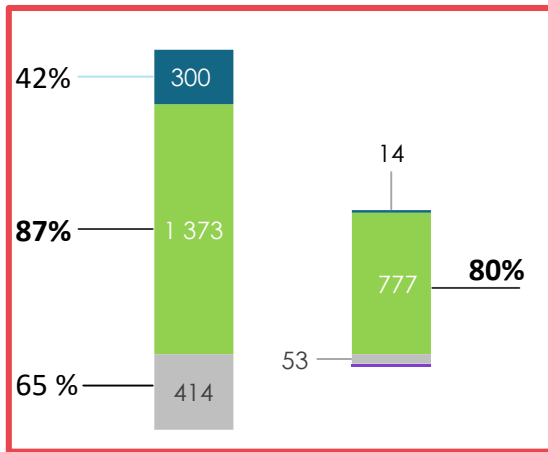
- Quantités (en tonnes) vendues entre professionnels
- Quantités vendues (en tonnes) à la consommation

## Moyens utilisés pour récolter les coques



## Ventes de coques pour la consommation

(en Tonnes)



( en Tonnes)

**Ventes de coques issues pêche**  
SOUS MARQUAGE

**Ventes de coques issues élevage**  
SOUS MARQUAGE

**Achats de coques issues élevage**

### Répartition des ventes pour la consommation par région

En %	Coques d'élevage			Coques de pêche		
	2001	2012	Δ	2001	2012	Δ
Nord-Normandie	0	s	▲	37	4	▼
Bretagne-Nord	3	s	s	14	13	▼
Bretagne-Sud	87	80	▼	42	14	▼
Pays de la Loire	s	s	s	4	54	▲
Poitou-Charentes	s	0	▼	s	s	s
Aquitaine	0	s	▲	s	0	▼
Méditerranée	s	0	▼	1	s	s
<b>TOTAL VOLUME (T)</b>	<b>1 580</b>	<b>966</b>	▼	<b>712</b>	<b>104</b>	▼

### Répartition des ventes pour la consommation par circuit de distribution (en%)

En %	2001	2012	Δ
Direct au consommateur	4	11	▲
A une sté commerciale liée à l'entreprise	-	s	-
A des grossistes, mareyeurs...	53	25	▼
A des GMS via centrales d'achats	15	18	▲
A des GMS hors centrales d'achats	4	5	▲
A des poissonniers, restaurateurs...	8	4	▼
A l'exportation directe	16	s	s
Autres	s	s	s

**e**



*ommerce extérieur...  
onsommation des mégages...*





## *Clé de lecture de la partie Commerce extérieur*

Cette dernière partie apporte des données de cadrage sur trois thématiques concernant les deux principaux coquillages élevés en France, les huîtres et les moules. Une première thématique sur le commerce extérieur ostréicole et mytilicole français permet d'apprécier les excédents ou déficits commerciaux. Une deuxième thématique se focalise sur la saisonnalité de la consommation des deux coquillages et sur les prix à la consommation des ménages français sur la période 2001 à 2012. Une dernière thématique est consacrée au poids des différentes régions dans la consommation des huîtres et des moules.

- Commerce extérieur des huîtres et des moules  70 à 71
- Consommation nationale et régionale des ménages et prix à la consommation  72 à 73



### Le commerce extérieur ostréicole français

#### *Des échanges commerciaux ostréicoles limités ...*

Le marché ostréicole français pour la consommation humaine offre l'originalité d'être un marché national. La préférence des consommateurs pour les huîtres vivantes constitue un frein au développement intense des échanges mondiaux compte tenu de la durée courte de conservation des huîtres [5]. Les flux d'importations et d'exportations, avec des pays limitrophes, représentent moins de 7% de la production intérieure en volume. Ils varient entre 2 500 et 10 000 tonnes entre 2001 et 2012.

#### *... mais en progression*

Le commerce extérieur ostréicole s'est intensifié entre 2001 et 2012.

Les volumes d'huîtres creuses exportés ont progressé d'un quart, ceux d'huîtres plates diminuant très légèrement (-5%). La France a un principal client pour les huîtres creuses, l'Italie, qui absorbe près des deux tiers des exportations. Pour les huîtres plates, ce sont l'Espagne et l'Italie qui cumulent deux tiers des exportations françaises.

Les importations ont progressé de 30%/2001. L'Irlande a consolidé sa place de leader en multipliant par 2 ses exportations vers la France.

#### *Un excédent de la balance commerciale en croissance entre 2001 et 2012*

Les quantités ostréicoles exportées demeurent supérieures à celles importées permettant à la France

d'afficher une balance commerciale excédentaire en progression de 734 tonnes entre 2001 et 2012.

En valeur, l'excédent s'apprécie nettement entre les deux recensements. En 2001, la France a exporté pour 18 millions d'euros (M€) d'huîtres pour des importations d'un montant de 6 M€ soit une balance commerciale excédentaire de 12 M€. En 2012, les exportations frôlent les 52 M€ pour des importations correspondant à 22 M€ dégageant un excédent commercial de 30 M€. Au-delà de l'effet quantité positif, l'augmentation des prix entre 2001 et 2012 explique cette progression de chiffre d'affaires. Le taux de couverture (i.e le rapport entre les exportations et les importations en valeur) passe de 301% à 238% sur la période.

### Le commerce extérieur mytilicole français

#### *Des importations pour couvrir une demande intérieure importante*

Comparativement à la filière ostréicole, le marché mytilicole est très ouvert. La production nationale ne couvre que 57% de la consommation française. Depuis 2000, le solde de la balance des transactions mytilicoles est négatif tant en volume qu'en valeur. En 2012, les flux sont constitués de moules fraîches (68% en volume, 48% en valeur), en conserves (26%, 42%) et congelées, salées, séchées (5%, 10%).

Si la France exporte essentiellement vers des pays européens, ses approvisionnements peuvent provenir de pays plus lointains dont l'industrie mytilicole est en plein essor (Chili).

#### *Des quantités importées moins importantes mais des chiffres d'affaires en progression*

Entre 2001 et 2012, les quantités de moules importées ont diminué de 7% (54 400 t). Trois quarts des importations de moules en volume proviennent de trois pays : l'Espagne, les Pays-Bas et le Chili. La progression des importations de produits transformés (conserves, +54% en volume et +21% en valeur /2001), dont les prix sont plus élevés que ceux des moules fraîches, explique l'augmentation de 8 % de la valeur totale des importations (78 m€).

Les exportations françaises sont en diminution tant en volume (3 000 t, -53%/2001) qu'en valeur (8 M€, -23%). L'Espagne absorbe la moitié des moules exportées par la France.

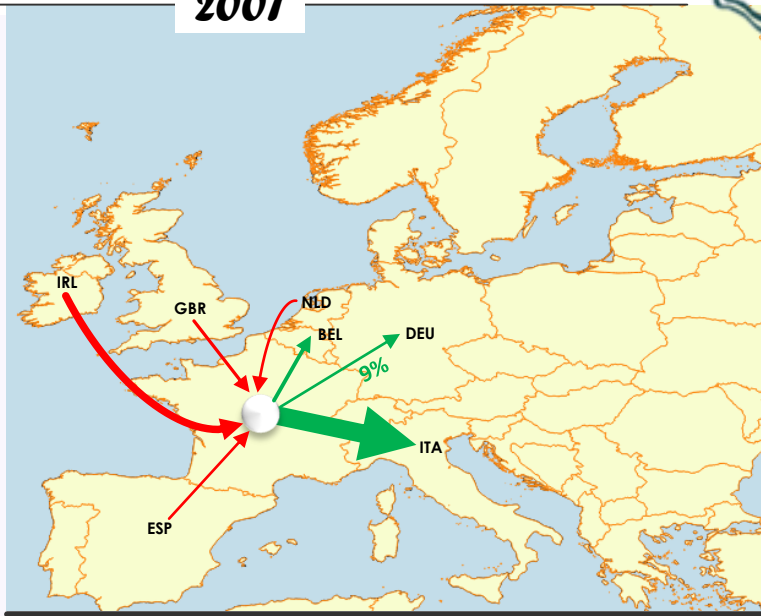
#### *Une aggravation du déficit commercial français entre 2001 et 2012*

Le taux de couverture des importations par les exportations est plus important pour les valeurs que pour les volumes traduisant un prix moyen des moules exportées supérieur à celui des moules importées. Ce taux se dégrade nettement entre les deux recensements. En volume, les exportations ne couvrent que 5% des importations en 2012 contre 11% en 2001. En valeur, le taux est 10% soit 4 points de moins qu'en 2001.

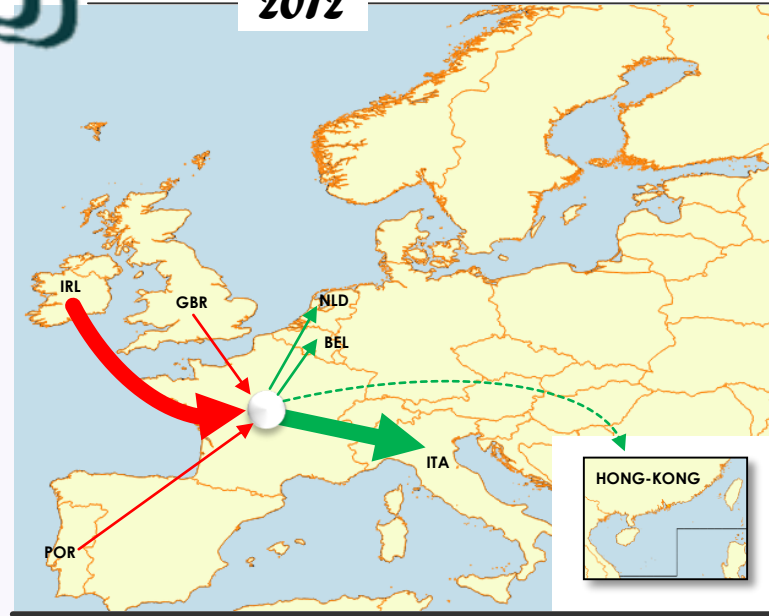
La production française ne permet pas de faire face à une demande intérieure importante de plus en plus tournée vers des produits transformés.

# Commerce extérieur Huitres et Moules

2001



2012



Exportations en 2001



Importations en 2001



ITALIE	3 458	57%
BELGIQUE	718	12%
ALLEMAGNE	481	8%
<b>TOTAL</b>	<b>6 077</b>	<b>100%</b>

IRLANDE	1 456	46%
GRANDE-BR	620	20%
ESPAGNE	316	10%
PAYS-BAS	315	10%
<b>TOTAL</b>	<b>3 139</b>	<b>100%</b>

Exportations en 2012



Importations en 2012



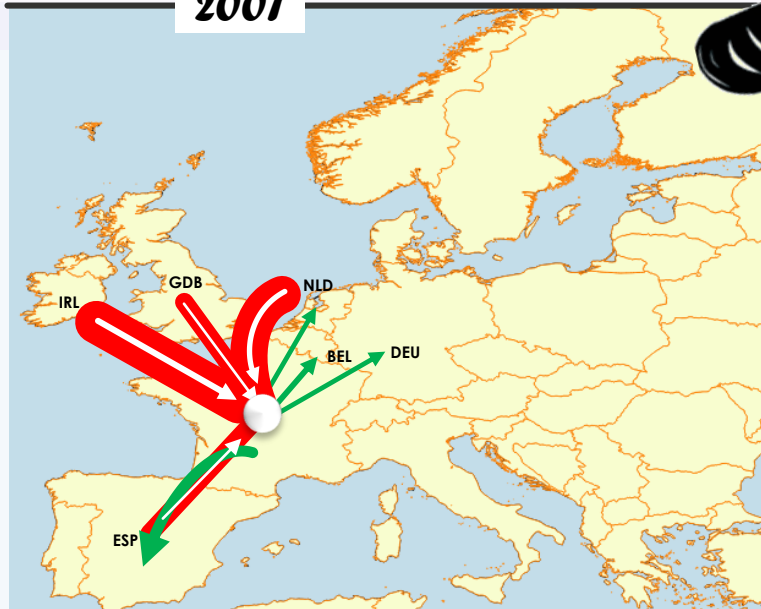
ITALIE	3 121	42%
HONG-KONG	465	6%
BELGIQUE	463	6%
PAYS-BAS	461	6%
<b>TOTAL</b>	<b>7 488</b>	<b>100%</b>

IRLANDE	3 051	68%
GRANDE-BRE	243	5%
PORTUGAL	233	5%
<b>TOTAL</b>	<b>4 478</b>	<b>100%</b>

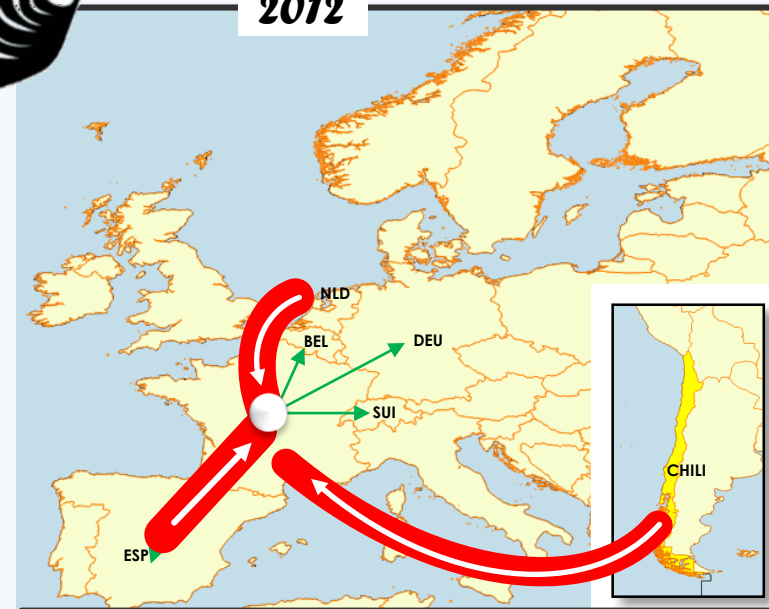
En tonnes

Source : d'après données France Agrimer d'après DGDDI

2001



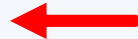
2012



Exportations en 2001



Importations en 2001



ESPAGNE	2 076	33%
BELGIQUE	1 099	18%
PAYS-BAS	854	14%
ALLEMAGNE	785	13%
<b>TOTAL</b>	<b>6 246</b>	<b>100%</b>

IRLANDE	16 786	29%
PAYS-BAS	13 184	23%
ESPAGNE	7 882	13%
GRANDE-BRE	7 548	13%
<b>TOTAL</b>	<b>58 512</b>	<b>100%</b>

Exportations en 2012



Importations en 2012



ESPAGNE	1 631	56%
SUISSE	288	10%
ALLEMAGNE	213	7%
BELGIQUE	213	7%
<b>TOTAL</b>	<b>2 916</b>	<b>100%</b>

ESPAGNE	14 465	27%
PAYS-BAS	14 054	26%
CHILI	11 526	21%
<b>TOTAL</b>	<b>54 458</b>	<b>100%</b>

Source : données France Agrimer d'après DGDDI



### Evolution des prix de ventes moyen et quantités d'huîtres et de moules consommées

#### *L'influence de la saisonnalité et des aléas sur la fixation des prix*

Les cours du marché ostréicole français ne sont pas influencés par la concurrence étrangère. Cette absence d'exposition à la concurrence étrangère ne permet pas pour autant aux producteurs-expéditeurs, spécialisés sur les marchés de grande distribution, d'être à l'abri de pressions commerciales. Plusieurs éléments sont à l'origine de ce constat et notamment une saisonnalité des ventes très prononcée alors que les produits vivants mis sur le marché supportent mal un différé de commercialisation. Les deux tiers des ventes en valeur et en volume sont ainsi concentrées sur les mois de novembre à janvier, dont la moitié ayant lieu au mois de décembre. Cette forte dépendance saisonnière est source de tensions commerciales, la filière ostréicole se caractérisant

par des producteurs en grand nombre face à un secteur aval très concentré.

L'analyse des séries de prix moyens des huîtres (tous marchés et huîtres confondus - INSEE) indique une rupture à la fin des années 2010, rupture consécutive aux modifications des conditions d'offre. Suite aux mortalités massives, le déficit de naissain a entraîné une réduction de l'offre d'huîtres à partir des années 2010 et conduit les ostréiculteurs à augmenter les prix lorsque le naissain de 2008 a atteint l'âge adulte (en 2010).

En 2001, le prix moyen à la consommation était de 4,93€/kg et de 7,78€/kg en 2012 soit une progression de 58%. Sur la période 2001-2012, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) est de 4%. A partir de 2009, la croissance s'accélère et ce taux atteint 11%.

#### *Une demande de moules plus étalée dans le temps et de faibles variations prix*

La consommation des moules est plus lissée dans le temps que celle des huîtres. La demande s'exprime fortement pendant les mois de juillet à novembre, période où près de 60% des moules sont consommées.

La saisonnalité, les niveaux de production et la qualité des moules peuvent influencer le niveau des prix localement. Au niveau français, le marché se caractérise par de faibles variations de prix dans le temps, en lien avec une offre également peu fluctuante. Le prix moyen des moules (tous circuits et types de moules confondus - données France Agrimer Kantar Panel) a atteint 3€/kg en 2001. Il est de 3,33€/kg en 2012 soit un TCAM de 1% sur la période.

### Caractéristiques des ménages français consommateurs de moules et d'huîtres

Les données de France Agrimer provenant d'un échantillon constitué de 2 000 ménages (12 000 ménages pour les produits frais sans code barre) représentatifs des 26,59 millions de foyers vivant en France permettent d'analyser les achats des ménages pour leur consommation à domicile de produits aquatiques.

#### *Des consommateurs de 2 personnes maximum au sein des ménages*

Les ménages consommateurs d'huîtres sont, pour plus de la moitié d'entre eux, composés de deux personnes (53% des cas) et pour 27% de ménage composé d'une seule personne. Ils sont très majoritairement sans enfants ni

adolescents à charge (84%) et correspondent aux catégories aisées et moyennes.

Près de la moitié des ménages consommateurs de moules en 2014 est composée de deux personnes (48%). Ils n'ont majoritairement pas d'enfant ni d'adolescent à charge, et ce, pour 70% d'entre eux.

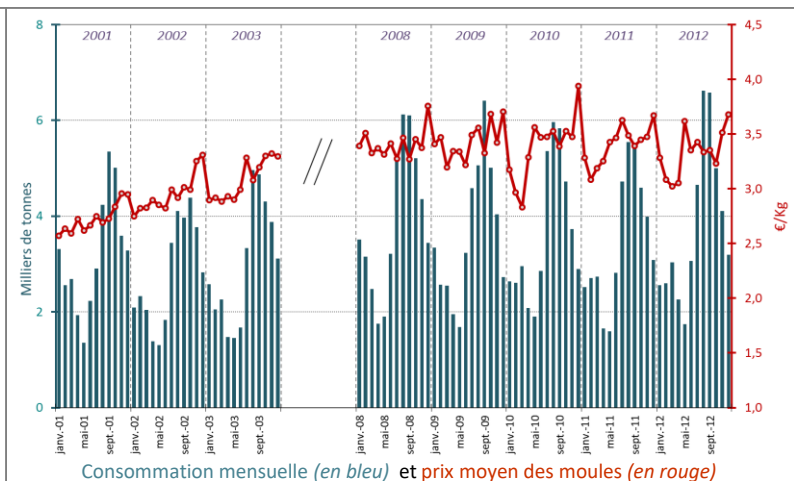
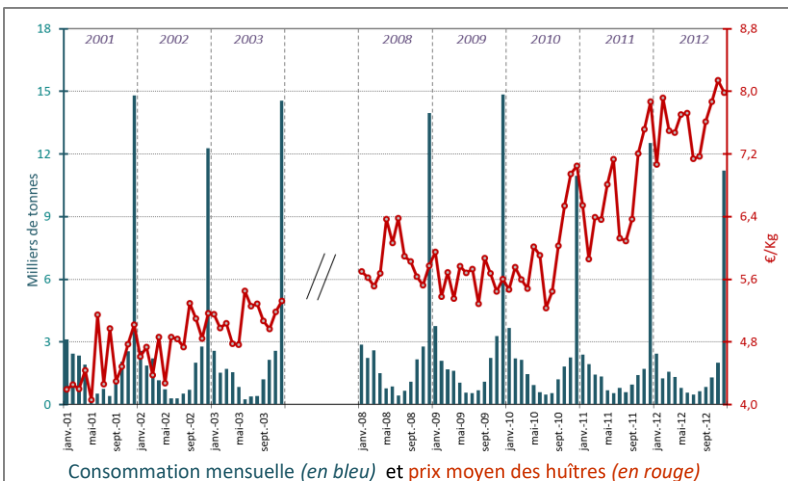
#### *Les moules et les huîtres sont généralement consommées dans les zones de production*

Pour les huîtres comme pour les moules, un quart des consommateurs français réside dans la région Ouest, 15% dans la région Sud-Est et 12% dans la région Sud-

Ouest. La région parisienne absorbe 18% des volumes consommés d'huîtres et la région Nord 14% des volumes de moules.

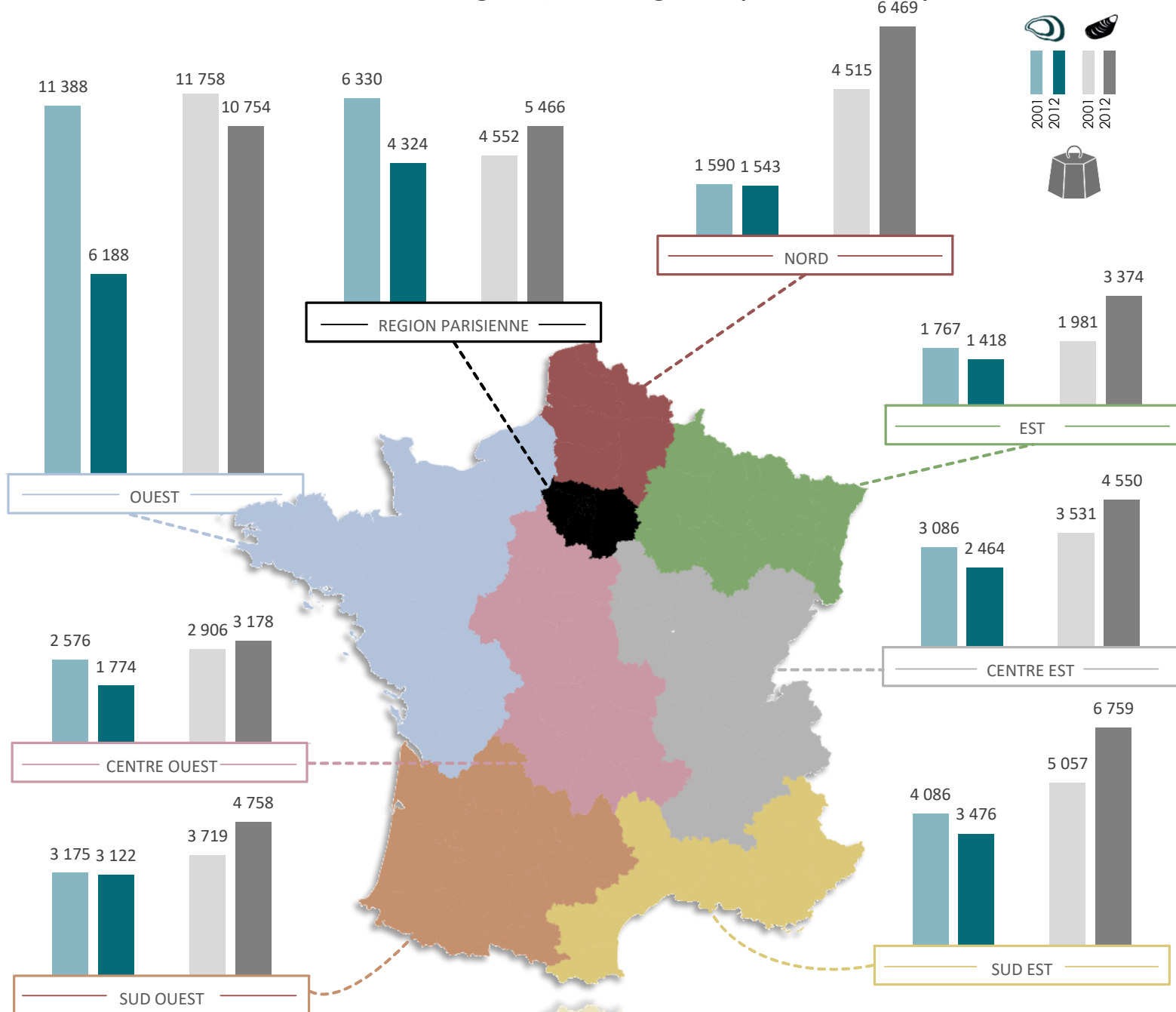
La localisation géographique des consommateurs influe sur le type de moules consommées. Les régions situées à l'ouest de la France, proches des lieux de production ainsi que la région parisienne totalisent plus de la moitié de la consommation des moules françaises. En revanche, les régions frontalières (nord, est, centre est et sud est) privilégient la consommation de moules en provenance des pays étrangers et notamment des Pays-Bas.





Source : INSEE

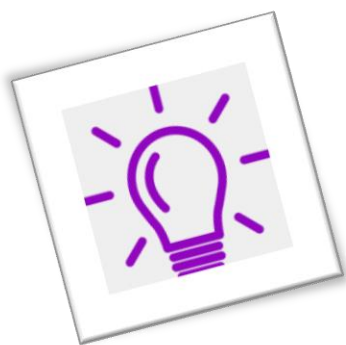
## Consommation des ménages par région (en tonnes)



Source : données France Agrimer, d'après Kantar Panel

# 3

## *Typologies des entreprises conchylicoles*




## *Clé de lecture de la partie 3*

La partie 3 propose d'analyser des activités conchylicoles à partir de typologies d'entreprises. Ces dernières soulignent l'importance de la diversité et de la variabilité des activités conchylicoles (activités d'élevage et de commercialisation, emplois, résultats économiques, etc.) et les spécialisations relatives aux différentes régions. Après une vue d'ensemble, les principaux métiers de l'ostréiculture, mytiliculture et des métiers dits mixtes sont détaillés.

- Vue d'ensemble  76 à 77
- Ostréiculteurs  78 à 79
- Mytiliculteurs  80 à 81
- Mixtes  82 à 83

### Une segmentation des entreprises conchyliques pour rendre compte de la diversité des métiers

A l'instar de la partie 2, les statistiques retenues dans la partie 3 concernent 2 825 entreprises conchyliques (voir la méthodologie ). En 2012, ces entreprises ont généré un chiffre d'affaires (CA) de 842 millions d'euros (M€) dont 91% (763 M€) issu de la vente de coquillages (élevage et expédition). Ce CA coquillages est l'indicateur retenu dans cette partie 3. Le reliquat de CA (79 M€) provient de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche).

Diverses entreprises contribuent au poids économique du secteur conchylicole. La classification des entreprises proposée s'appuie sur la segmentation européenne (UE) proposée dans le cadre du règlement DCF (Data Collection Framework). Cette segmentation UE étant très large, une stratification française permet de disposer d'informations sur des groupes d'entreprises plus homogènes rendant compte de la diversité des métiers.



Chaque Etat-Membre de l'UE est tenu de remonter des données économiques concernant les entreprises des secteurs pêche et aquacole (Règlement (CE) N° 199/2008 du Conseil du 25 février 2008 [13] et Règlement (CE) N° 665/2008 [14]). Les données collectées dans le cadre de la DCF (composition du chiffre d'affaires, grands postes de dépenses, niveau d'investissement, etc.) servent notamment à mesurer les performances économiques des entreprises et à formuler des avis scientifiques.

### Une classification des entreprises établie à partir de 4 critères

Quatre critères sont à l'origine de la segmentation/stratification des entreprises conchyliques françaises (schéma ci-contre) :

- **Critère 1** : la segmentation UE partitionne les entreprises en fonction de l'espèce dominante commercialisée représentant au moins 60% de la valeur des ventes (toutes destination, tous stades). Une entreprise est dite '*ostréicole*' si 60% de son CA provient de la vente d'huîtres, '*mytilicole*' si 60% des ventes provient de la vente de moules et '*mixte*' si aucune espèce ne représente plus de 60% du CA.
- **Critère 2** : la stratification française introduit la technique d'élevage dominante au cours des cycles de production. Quatre techniques sont répertoriées: 1- à plat ou en surélevé sur terrains découvrants ci-après appelé '*AS-Estran*' (élevages sur tables, à plat ou sur bouchots), 2- '*filières*' ; 3- '*sous-tables*' (flottantes en mer ou en lagunes) et 4- '*autres techniques*' (semi-profond, profond)
- **Critère 3** : il concerne la destination des ventes. Sont considérés comme '*éleveurs*', les professionnels qui génèrent plus de 60% de leurs ventes de coquillages vers d'autres professionnels. Sinon, ils sont '*expéditeurs*'.
- **Critère 4** : les effectifs au sein de l'entreprises permettent de stratifier les entreprises en 3 classes d'équivalents temps pleins (ETP) : '*[0-2 ETP]*', '*[2-5 ETP]*' et plus de '*> 5 ETP*'.

Ces 4 critères conduisent à établir 7 typologies d'entreprises en ostréiculture, 6 en mytiliculture et 3 en mixtes. Les analyses présentées par la suite portent sur les principales typologies dont le nombre d'entreprises en son sein est suffisant.

### La domination des entreprises ostréicoles au sein du paysage conchylicole français

Compte tenu du poids de l'ostréiculture française, le segment ostréicole représente 82% des entreprises françaises et 76% du CA conchylicole. Le deuxième segment est celui de la mytiliculture (14% des entreprises, 19% du CA). Le dernier segment concernent 4% des entreprises nationales commercialisant plusieurs coquillages (5% du CA national).

### Un foncier conchylicole privilégiant les techniques sur estran

Plus de 80% du foncier conchylicole français étant accordé dans des zones de balancement des marées, les techniques d'élevage sur estran concernent 80% des entreprises conchyliques répartie le long façades maritime de la Manche et de l'Atlantique. Les élevages d'huîtres sur tables sont privilégiées par 82% des entreprises ostréicoles alors que l'élevage des moules sur bouchots concernent 73% des entreprises mytilicoles. Spécifique à la Méditerranée, l'élevage sous-tables concerne la totalité des ostréiculteurs et mytiliculteurs de cette région.

### Des besoins en main d'œuvre dépendant des stratégies entrepreneuriales

Le poids des éleveurs ostréicoles (31% des AS-Estran) et des expéditeurs met en exergue la spécificité du cycle d'élevage des huîtres et des circuits de commercialisation. Les différentes stratégies des entreprises (surfaces cultivées, localisation des concessions, techniques d'élevage, débouchés commerciaux) vont conditionner le besoin en main d'œuvre.

# Commerce extérieur Huîtres et Moules

Population nationale



2 825



753 millions d'euros

## Segmentation

## Segment technique

## Groupe métier

## Classe ETP

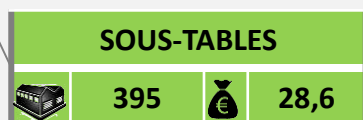
### Entreprises ostréicoles



2 327



581,8



337



24,4

177

47,6

73

80,5

644

48

508

116

163

221

311

14

169

8,7

13

5,7

### Entreprises mytilicoles



383



145,4



72

8,7

146

44,2

61

60,7

55

2,5

12

4,8

4

10,4

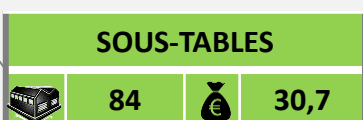
### Entreprises mixtes



115



36,0



37

3,1

29

7,6

18

20



Nombre d'entreprises



Chiffre d'affaires (millions d'euros)

[0-2 ETP]

[2-5 ETP]

> 5 ETP

### **Une implantation des entreprises ostréicoles prépondérante en Poitou-Charentes et Aquitaine**

Avec 2 327 entreprises recensées en 2012, le segment 'entreprises ostréicoles (EO)' est le plus important au sein du secteur conchylicole. La place de l'ostréiculture au sein des régions conchyliques est prépondérante notamment en Aquitaine et Poitou-Charentes où plus de 90% des entreprises ou du chiffre d'affaires (CA) relèvent de cette activité. En revanche, en Bretagne Nord ou en Méditerranée, l'ostréiculture représente respectivement 53 et 50% des revenus conchyliques des EO, la mytiliculture y étant également bien ancrée.

Avec 9 020 hectares accordés pour l'élevage des huîtres creuses et plates dont 8 544 ha sur estran, l'ostréiculture occupe deux tiers des surfaces exploitées conchyliques sur le DPM. La technique d'élevage sur estran prédomine au sein des entreprises ostréicoles des régions de Nord-Normandie à l'Aquitaine. En Méditerranée, l'absence de marée a conduit les ostréiculteurs à déployer des techniques d'élevage sous tables flottantes.

### **42% du chiffre d'affaires ostréicole français réalisé par les entreprises de Poitou-Charentes**

Confortant les analyses des précédentes parties, la région conchylicole Poitou-Charentes concentre 31% des effectifs nationaux (716 entreprises), suivie de la Méditerranée (17%, 400). Hormis la région Bretagne (6%, 132), les autres régions accueillent entre 230 et 300 entreprises soit 10 à 13% des entreprises nationales.

L'analyse du poids économique en termes de chiffre d'affaires (CA)

modifie le classement des régions ostréicoles. Avec 245 millions d'euros (M€), la région Poitou-Charentes demeure leader avec 42% du CA ostréicole français alors que les régions Normandie (97 M€), Bretagne Sud (67 M€) et Bretagne Nord (58 M€) occupent respectivement les rangs 2 à 4.

### **Un chiffre d'affaires généré essentiellement par la vente d'huîtres sous marquage mais avec des disparités régionales importantes**

Sur les 582 M€ de chiffres d'affaires générés par les EO en 2012, 93% CA provient de la vente d'huîtres creuses (sans et sous marquage), 3% de la vente d'huîtres plates et 4% de la ventes d'autres coquillages (moules, coques, palourdes).

D'un montant de 338 M€, les ventes destinées à la consommation (sous marquage) représentent 58% du CA des ostréiculteurs. Une grande disparité entre les régions conchyliques s'observe avec un gradient Nord Sud. En Normandie, ces ventes atteignent seulement 45%, le CA provenant des ventes entre professionnels étant plus important. A l'opposé, les ventes destinées à la consommation finale pèsent 83% du CA des ostréiculteurs de Poitou-Charentes, 91% du CA des Aquitains et 100% des Méditerranéens.

### **Une proportion d'éleveurs purs plus importante dans les écosystèmes à forte productivité naturelle**

Les fortes productivités des écosystèmes conchyliques situés au nord de la Loire sont à l'origine d'une implantation proportionnellement plus importante des éleveurs purs que de celle des éleveurs-expéditeurs. Près de 60% des entreprises de Normandie-Mer du Nord, 48% de celles de Bretagne Sud et 44% de

celles de Bretagne Nord sont des éleveurs purs (25% au niveau national).

### **Les plus grandes entreprises (10% du total) représentent 53% du CA ostréicole national**

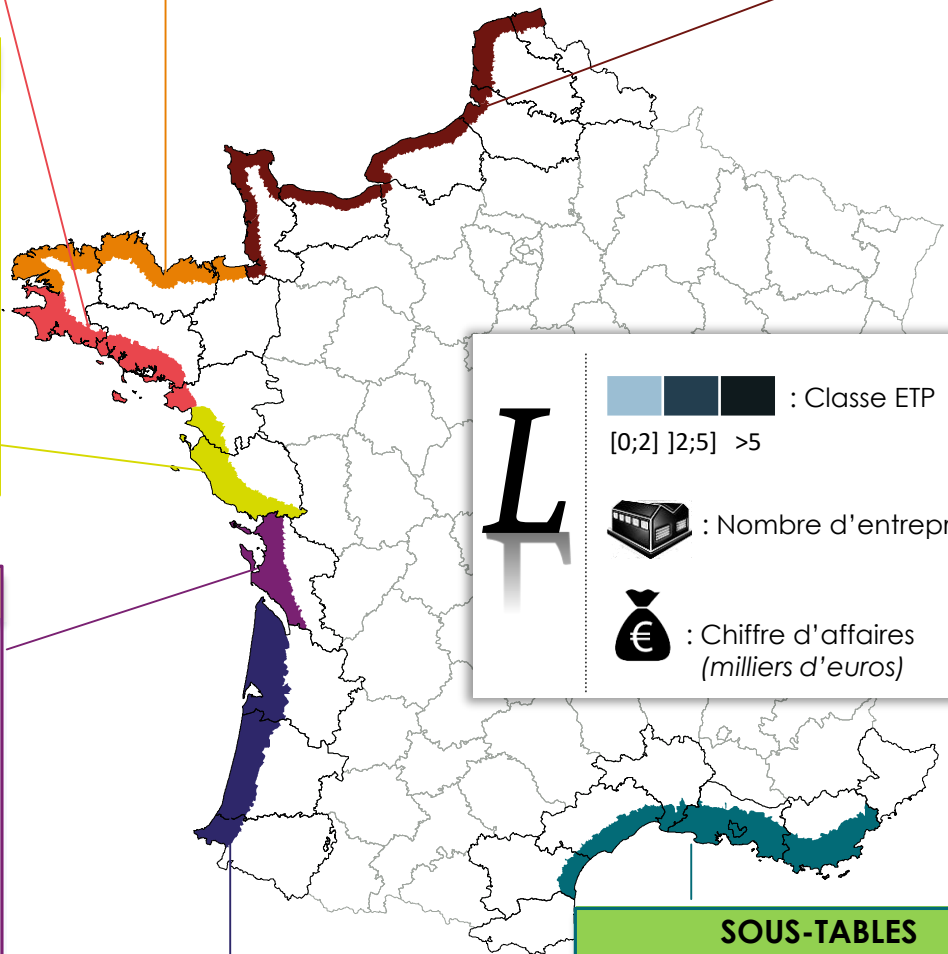
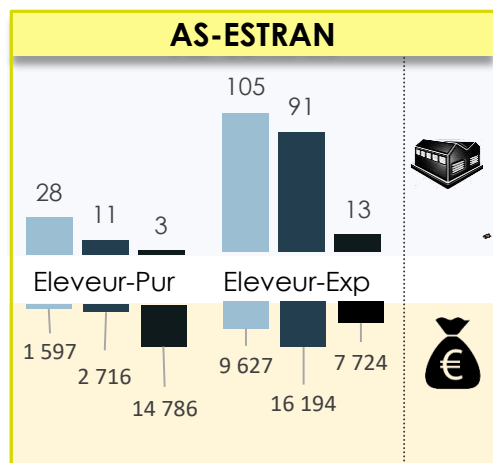
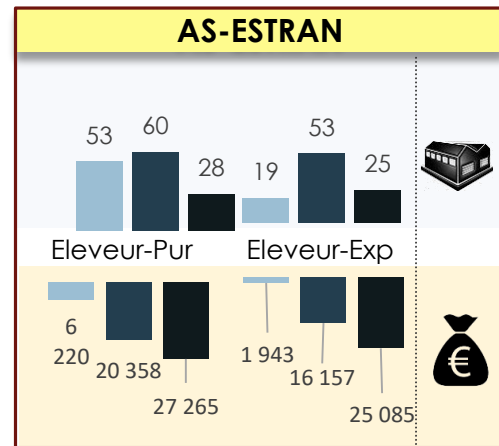
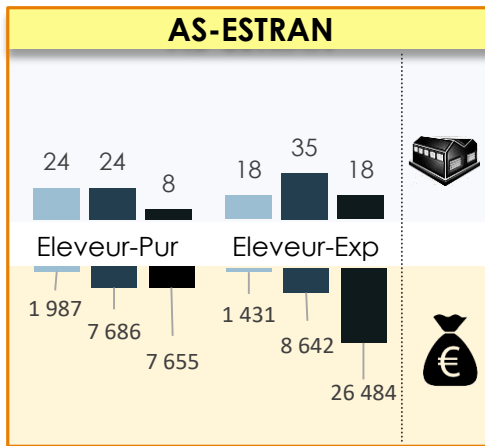
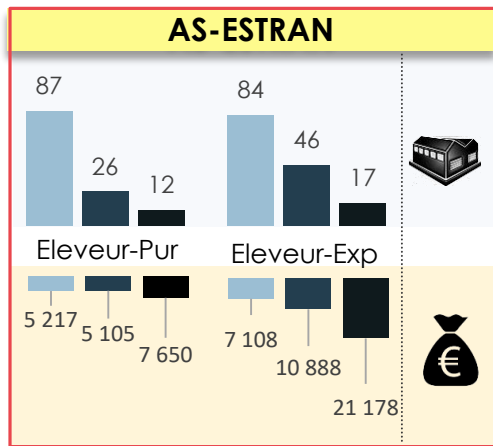
Le secteur conchylicole se caractérise par des structures d'entreprises à dominante artisanale et familiale. Près de 57% des EO disposent de 2 ETP ou moins. Pour autant, elles ne pèsent que de 18% du CA national des EO. Les entreprises de ]2-5] ETP (32% des EO) génèrent 30% du CA ostréicoles. Près de 53% du CA national des EO provient de la minorité d'entreprises (11%) que constitue la classe plus de 5 ETP.

La région Méditerranée est celle qui regroupe proportionnellement le plus de petites entreprises (80% de [0-2] ETP), les classes d'ETP de plus de 2 ETP étant relativement plus importantes dans les centres d'élevage.

### **Une structure financière dépendante des stratégies de production et de commercialisation des entreprises**


Le choix des cycles de production et le recours à diverses techniques d'élevage influencent les coûts de production, le nombre d'emplois ou l'organisation des EO [5]. La culture d'huîtres en eau profonde et celle sur estran constituent néanmoins des extrêmes quant aux outils employés, aux savoir-faire, aux investissements nécessaires : un système hautement mécanisé pour le premier type d'élevage et un système plus intensif en facteur travail pour le second. La distinction entre les entreprises ostréicoles se mesure par les charges hétérogènes qu'elles supportent et notamment les achats d'animaux et les coûts de main d'œuvre, les deux premiers postes de charges des EO [15].


# Entreprises ostréicoles

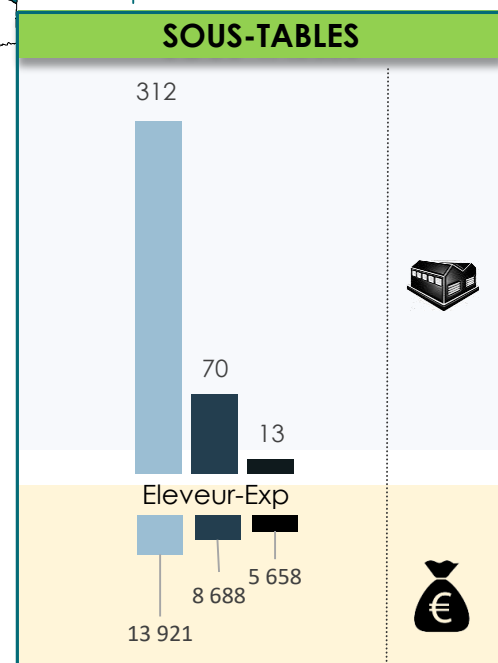
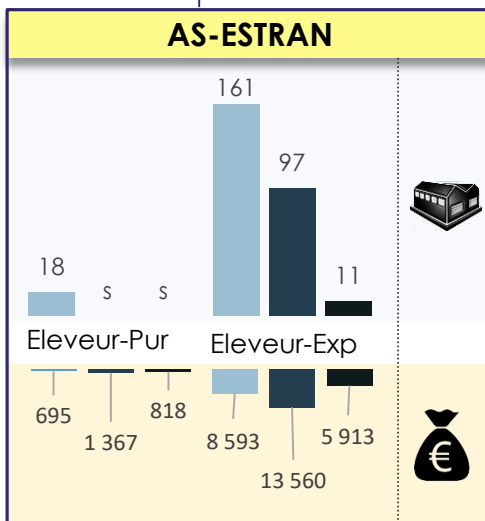
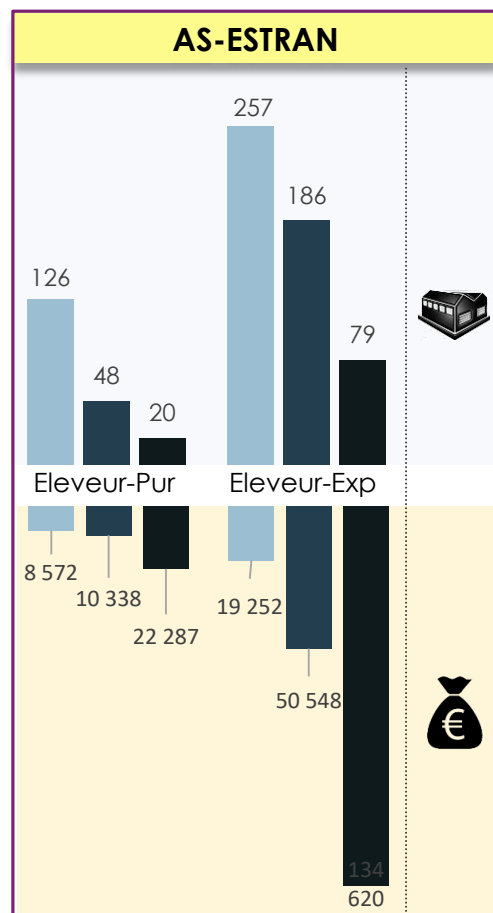


**L**

: Classe ETP  
 [0;2] ]2;5] >5

 : Nombre d'entreprises

 : Chiffre d'affaires (milliers d'euros)



### **Une forte implantation de la mytiliculture en Bretagne Nord et Méditerranée**

Avec 383 entreprises recensées en 2012, le segment 'entreprises mytilicole (EM)' est le 2<sup>ème</sup> segment conchylicole français. Absente de la région Aquitaine, la mytiliculture est importante dans certaines régions telles que la Bretagne Nord ou en Méditerranée. Cette activité représente un peu plus de 40% des revenus conchylicoles des EM de ces deux régions.

Pour élever leurs moules *edulis* et moules *galloprovincialis*, les entreprises mytilicoles exploitent un peu plus de 3 840 équivalents hectares (EHa)<sup>1</sup>. Sur estran, la technique d'élevage sur bouchot prédomine au sein de 279 entreprises et occupe plus de 1 740 km sur le DPM de la Manche et de l'Atlantique. Une trentaine d'EM réparties sur l'ensemble du territoire français utilise à titre principal les filières alors que l'élevage sous tables concerne uniquement les 71 entreprises de Méditerranée.

### **Une répartition des entreprises mytilicoles relativement homogène entre régions conchylicoles**

La région Méditerranée concentre 23% des effectifs nationaux (90 entreprises), suivie de la Bretagne Nord (22%, 84). Hormis la région Pays de la Loire (8%, 30), les autres régions accueillent entre 50 et 70 entreprises soit 13 à 18% des entreprises nationales.

L'analyse du poids économique en termes de chiffre d'affaires (CA) modifie le classement des régions mytilicoles. Avec près de 46 millions d'euros (M€), la région Bretagne Nord est leader avec 31% du CA mytilicole français (CAMF), les

régions Poitou-Charentes (29 M€), Méditerranée (25 M€) et Normandie Mer du Nord (21,5 M€) occupant respectivement les rangs 2 à 4.

### **Un chiffre d'affaires provenant essentiellement de la vente de moules de bouchots**

Sur les 145,4 M€ de chiffres d'affaires générés par les EM en 2012, 79% proviennent de la vente de moules *edulis* (sans et sous marquage), 14% de la vente de moules *galloprovincialis*, le reliquat provenant de la ventes d'huîtres et de palourdes. D'un montant de 126 M€, les ventes à l'expédition (sous marquage) représentent 87% du CA des EM.

Du fait de l'importance de l'élevage sur pieux sur le littoral, la vente de moules de bouchots représente 78% du CAMF. Exclusivement produites en Méditerranée, la vente de moules élevées sous tables contribue à hauteur de 12% du CAMF. Avec un montant de 14 M€, les ventes de moules de filières atteignent 10% du CAMF.

### **Une complémentarité des techniques de filières et de bouchots pour l'obtention des moules marchandes**

La dissociation entre CA issu de la vente des moules de bouchots et CA issu de celle des filières cache en réalité une complémentarité de ces deux techniques d'élevage. Les volumes de naissain et de moules prégrossies sur les filières sont très importants comparativement aux autres techniques. La croissance en eau profonde est également plus rapide que celle sur estran. Les pelisses de moules (i.e l'action de retirer la couche supérieure de moules sur les filières pour permettre aux moules du dessous de pouvoir grossir) sont placées dans

des filets (appelés boudins) puis remis en élevage sur les bouchots.

### **Les plus grandes entreprises (19% du total) représentent 56% du CA mytilicole national**

La taille des EM est plus grande que celle des entreprises ostréicoles. Près de 44% d'entre elles disposent de [2-5] ETP, entreprises qui génèrent 36% du CAMF de ce segment. Plus de la moitié du CAMF provient des grandes entreprises (19% des EM) que constitue la classe plus de 5 ETP alors que les petites entreprises (37% des EM) contribue seulement à hauteur de 8% du CAMF.

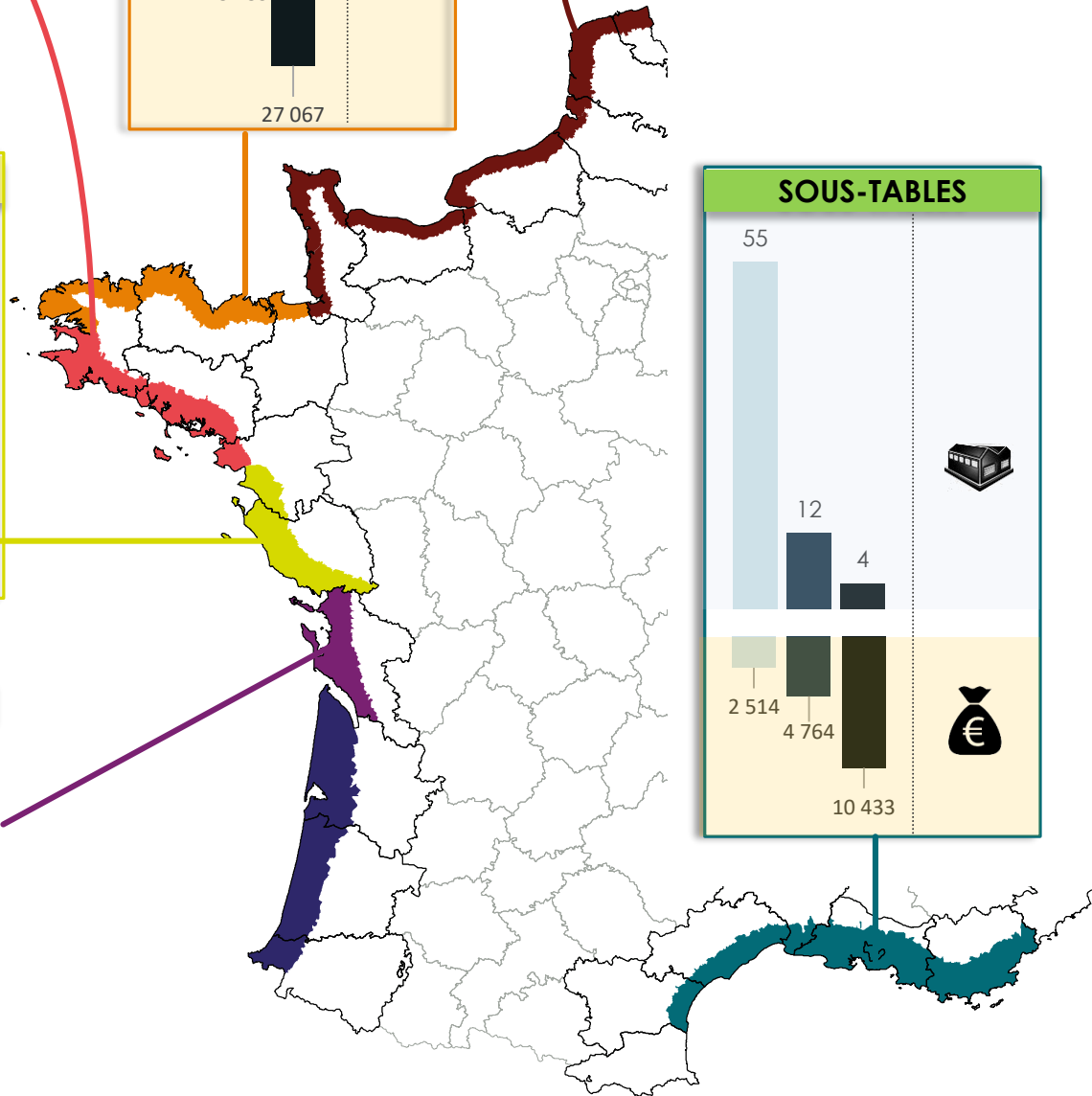
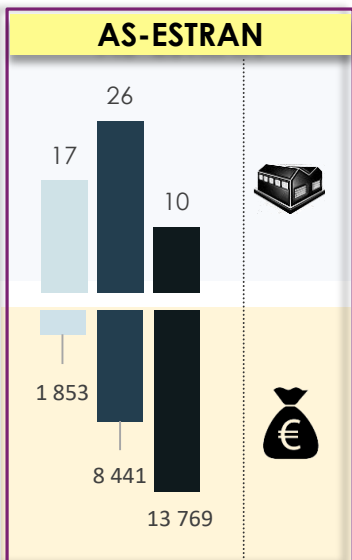
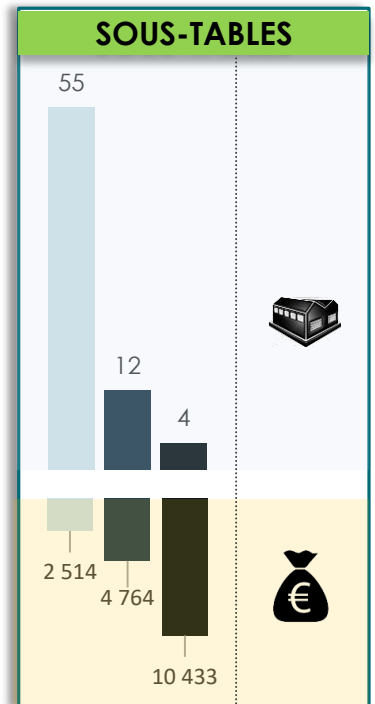
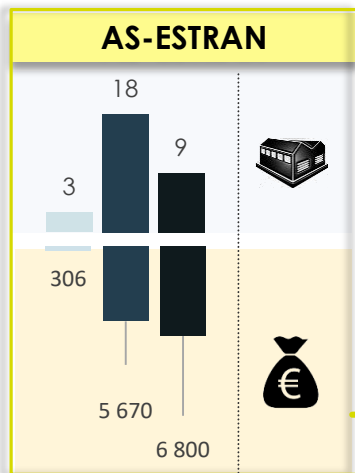
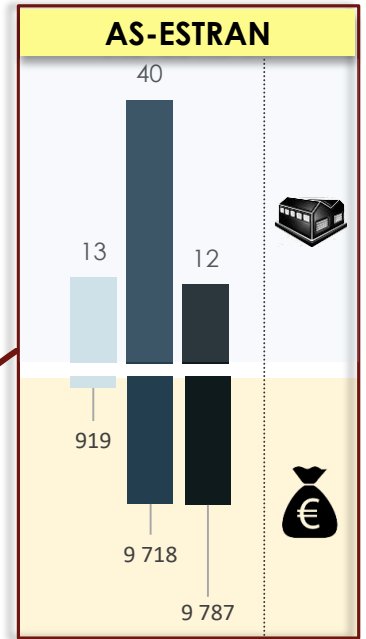
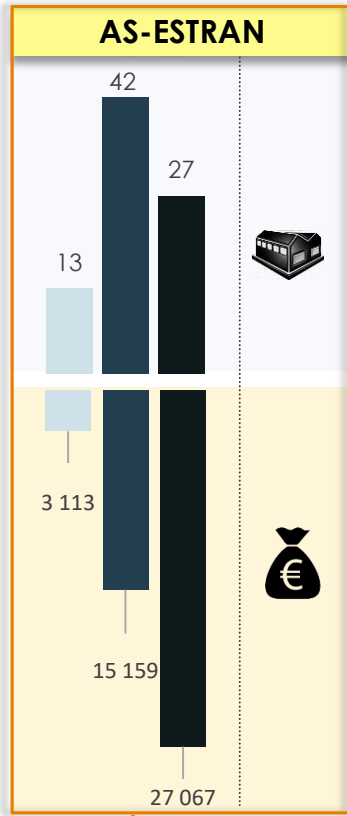
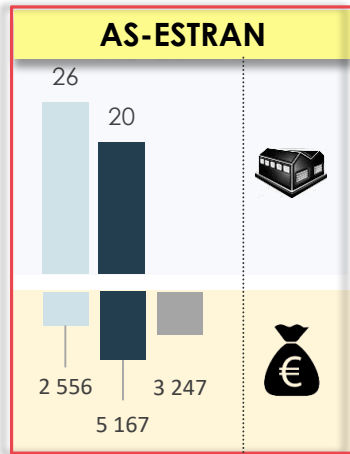
La région Méditerranée est celle qui regroupe proportionnellement le plus de petites entreprises (73% d'entreprises de [0-2] ETP contre 37% au niveau national). A l'opposé, 30% des EM de Bretagne Nord et de Poitou-Charentes ont recours à plus de 5 ETP (19% au niveau national).

### **Une structure financière dépendante des stratégies de production et de commercialisation des entreprises**

A l'instar des entreprises ostréicoles (EO), les choix technico-économiques influencent les coûts de production, niveau d'emploi et organisation des entreprises mytilicoles [15]. Les deux principaux postes de charges des entreprises mytilicoles sont les frais de mécanisation et ceux de main d'œuvre. La configuration géographique des zones cultivées influencent la nature des investissements : la proximité des parcs en Bretagne et Normandie favorise l'acquisition de matériel roulant (tracteurs) alors que les Charentais ou Méditerranéens donnent la priorité au matériel flottant.



# Entreprises mytilicoles



**L**

Classe ETP  
 [0;2] [2;5] >5

: Nombre d'entreprises  
 : Chiffre d'affaires (milliers d'euros)

### **Une diversification des techniques d'élevage et des ventes de coquillages**

Avec 115 entreprises recensées en 2012, le segment 'entreprises mixtes' est le dernier segment conchylicole français. Il est composé d'entreprises dont aucune espèce vendue par entreprise ne représente plus de 60% de son chiffre d'affaires (CA). En 2012, ce segment représente 4% des entreprises conchylicoles françaises. Les ventes de ces entreprises (hors marquage et sous marquage) ont atteint le montant de 36 millions d'euros (M€) de chiffre d'affaires (CA).

Hormis pour les effectifs en Méditerranée qui autorisent un découpage des statistiques en fonction des classes d'emplois, le nombre d'entreprises étant insuffisant pour pouvoir descendre au niveau des classes d'ETP, les statistiques proposées dans les autres régions sont détaillées selon le critère 'éleveur pur' ou 'éleveur-expéditeur'.

Pour élever leurs différents coquillages (huîtres, moules, coques et palourdes), les entreprises mixtes exploitent un peu plus de 716 équivalents hectares (EHa) <sup>[15]</sup>. Différentes techniques peuvent être utilisées par ces entreprises, en particulier l'élevage en surélevé en poches (huîtres ou moules), l'élevage sur bouchots (moules), l'élevage sur filières (huîtres ou moules) ou à plat sur estran (coques, palourdes).

### **Les entreprises mixtes se trouvent majoritairement dans l'Ouest et dans le Sud.**

La Bretagne est la région qui accueille le plus d'entreprises

mixtes sur son territoire avec 32 entreprises mixtes (soit 28% de la population de ce segment) suivie de la région méditerranéenne (31 entreprises). Les régions Pays de la Loire, Bretagne Nord et Normandie Mer du Nord comptabilisent entre 12 et 17 entreprises sur leur territoire.

L'analyse du poids économique en termes de chiffre d'affaires (CA) modifie le classement de ces régions. Avec 7,4 millions d'euros (M€), la région Normandie Mer du Nord occupe la première place (17% du CA des 'Mixtes' français) alors que les régions Bretagne Sud (6,3 M€), Bretagne Nord (5,3 M€), Méditerranée (5,2 M€) et Pays de la Loire (5 M€) occupent respectivement les rangs 2 à 5.

La vente de coquillages au stade d'élevage ou adulte sans marquage est limitée. Il représente 17% des 36 M€ de chiffre d'affaires du segment.

### **Un chiffre d'affaires provenant de la vente d'huîtres et de moules avec une exception en Bretagne Sud**

Sur les 36 M€ de chiffres d'affaires générés par les entreprises mixtes françaises en 2012, 35% provient de la vente d'huîtres creuses (sans et sous marquage), 27% de la vente de moules *edulis*, 13% de ventes de palourdes, 10% de coques et 7% de moules *Gallo-provincialis*.

Comparativement aux autres régions, la Bretagne Sud se distingue par la structure différente de son chiffre d'affaires composé de 48% de coques, 34% de palourdes, 10% d'huîtres et 5 % de moules *edulis*. L'influence du centre d'élevage de coques et de palourdes du Traict du Croisic explique ce résultat.

### **Le poids important des éleveurs expéditeurs**

Les éleveurs-expéditeurs représentent 71% des 155 entreprises mixtes et 90% du CA de ce segment. Certaines régions se caractérisent par un poids plus important de cette catégorie de métiers telle que les entreprises de Méditerranée (100%) ou des Pays de la Loire (88%). En Bretagne Nord, compte tenu de la productivité importante de ces zones de production, il y a quasiment autant d'éleveurs (46% des entreprises mixtes de cette région) que d'éleveurs-expéditeurs.

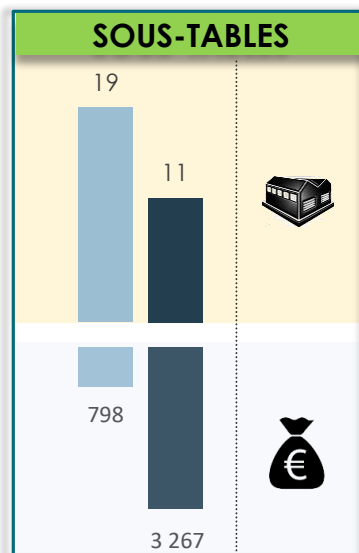
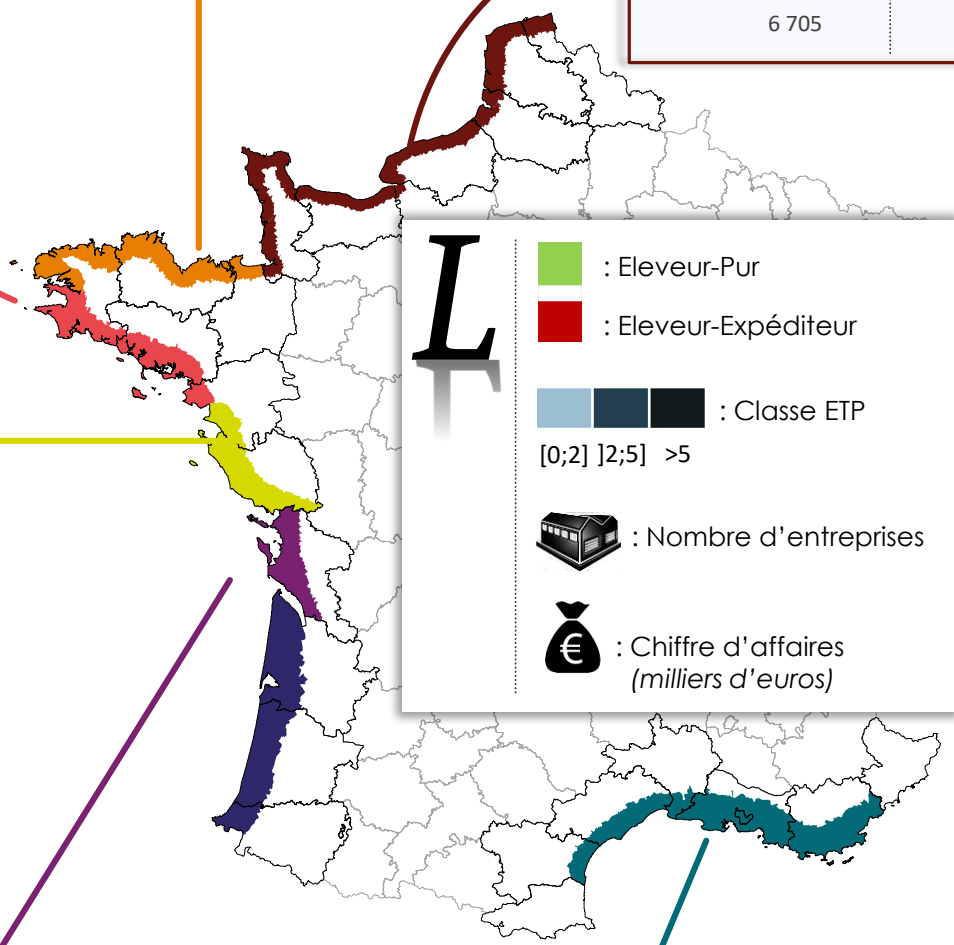
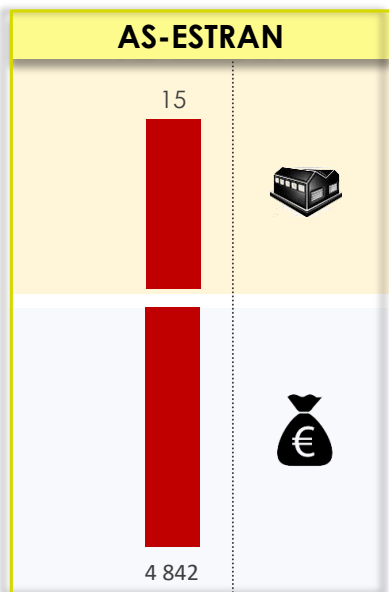
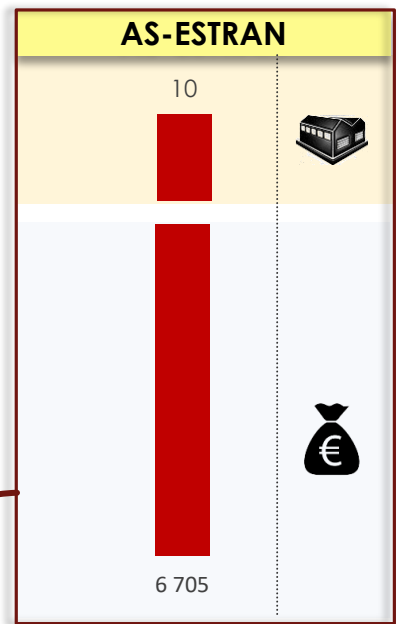
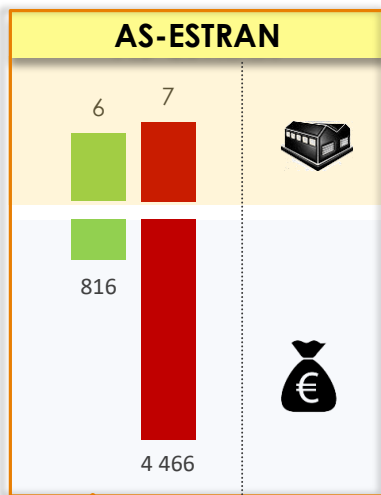
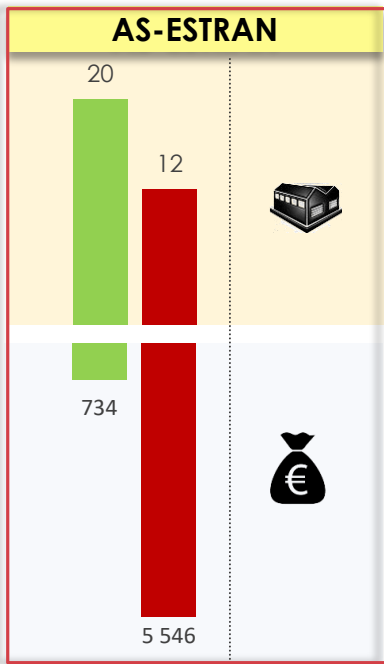
### **Les plus grandes entreprises représentent 60% du CA des « mixtes »**

L'analyse de la relation positive entre nombre d'ETP et CA développée dans les segments ostréicoles et mytilicoles prévaut également pour les entreprises mixtes. Ainsi, les entreprises disposant de plus de 5 ETP sont à l'origine de 60% du CA des 'Mixtes' en 2012. La région Méditerranée est celle qui regroupe proportionnellement le plus de petites entreprises. Deux tiers de ses entreprises ont au maximum deux ETP.

### **Une structure financière dépendante des stratégies de production et de commercialisation des entreprises**

A l'instar des deux autres segments, les choix technico-économiques influencent les coûts de production, niveau d'emploi et organisation des entreprises mixtes. La grande diversité des espèces élevées et des techniques déployées par les professionnels se traduit par des charges très hétérogènes, les postes de main d'œuvre, mécanisation et achats d'animaux demeurant les plus importants [15].

# Entreprises mixtes



NB : certaines classes d'ETP ou de métiers sont absentes car relèvent du secret statistique

**4**

**Zoom** sur les régions  
conchylicoles



## *Clé de lecture de la partie 4*

La partie 4 propose de zoomer sur chacune des sept régions conchylicoles françaises afin de mettre en exergue leurs particularités. Pour chaque région, deux doubles pages sont proposées. La première propose une cartographique des zones de production et fournit des informations relatives aux facteurs de production et aux entreprises, informations complémentaires à celles développées dans les parties précédentes. La deuxième double page est consacrée à la commercialisation des coquillages avec un focus sur les principaux circuits de ventes et sur l'utilisation des signes de qualité par les entreprises conchylicoles.

▪ Nord - Normandie	 86 à 89
▪ Bretagne Nord	 90 à 93
▪ Bretagne Sud	 94 à 97
▪ Pays de la Loire	 98 à 101
▪ Poitou-Charentes	 102 à 105
▪ Aquitaine	 106 à 107
▪ Méditerranée	 110 à 113



**9... zones de production conchylicole** composent la région Nord Normandie. Sur ces zones, l'implantation des entreprises est hétérogène avec une concentration des sièges dans le département de la Manche (75% des entreprises de la région en 2012), 20% dans le Calvados et 4% dans la Somme.

**2... principales espèces** sont élevées, par les conchyliculteurs de Nord Normandie : les huîtres creuses et les moules *edulis*. L'activité conchylicole dans le département de la Manche possède à la fois une composante ostréicole et mytilicole. Dans le Calvados, l'ostréiculture domine alors que dans la Somme, Pas de Calais et Nord, les entreprises sont en majorité mytilicoles.

**1 021... hectares et 518 ... Km** sont exploités pour produire les huîtres et des moules. Le mode d'élevage dominant en ostréiculture est l'élevage en poches, en surélévation sur des tables. En mytiliculture, la culture sur bouchot est la plus répandue. Entre les deux recensements, les surfaces disponibles en Ha sont restées stables alors que celles accordées en longueurs ont progressé de 62%.

**95% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huitres en 2012, 3,5% à celui des palourdes et 1,7% à celui des moules. L'affectation des surfaces en fonction des espèces élevées est stable entre les deux recensements.

**100% des km...** sont destinés à l'élevage des moules en 2012, configuration stable par rapport à 2001.

**322...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 305 en 2001 soit une progression de 6%. Derrière cette progression globale se cache des disparités d'évolution selon les espaces. Hormis la zone Sud-Sienne où le nombre d'entreprises est décroissant (-16%/2001), les zones de la Manche enregistrent une progression des effectifs comprise entre 4 et 46%. Dans le Calvados, les sièges d'entreprises ont plus que doublé à Asnelles-Meuvinnes alors qu'il a diminué de 14% à Grandcamp-Isigny. En Baie de Somme, l'implantation est moins importante (-18%) et est restée stable dans le Nord/Pas de Calais.

**59%...** des entreprises ont le statut juridique d'entreprises individuelles en 2012 (65% au niveau national). Les entrepreneurs ont proportionnellement moins recours à ce statut (-17 points/2001) comparativement au statut EARL (entreprises agricoles à responsabilité) dont le poids a progressé de 8 points sur la période. En 2012, ce statut a été choisi par 16% des chefs d'entreprises (17% au niveau national).

**46,4 et 46,3 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des chefs d'entreprises hommes et femmes des entreprises conchylicoles de Nord-Normandie. L'âge moyen progresse de 2,7 et 2,5 ans montrant un vieillissement de la population entrepreneuriale.

**141 éleveurs purs ostréicoles ...** en 2012 soit 59% des entreprises ostréicoles de Nord Normandie qui ont vendu majoritairement des huîtres au stade élevage à destination d'autres conchyliculteurs. Les mytiliculteurs et entreprises mixtes sont quasiment toutes éleveurs expéditeurs. A ce titre, elles vendent majoritairement des coquillages destinés à la consommation humaine.

**3 359 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une très légère diminution (-1%) par rapport à 2001. Les situations sont disparates selon les zones. A l'échelle de la région, le nombre d'actifs familiaux (+1% soit 634 actifs) et d'actifs permanents (+12%, 794) progresse alors que le nombre de saisonniers recule de 6% (1931).

**1 373 ETP...** recensés en 2012 soit une progression de +6% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux est en retrait de 4% entre les deux recensements. Ce recul est plus que compensé par le temps de travail des salariés permanents (+10%, 696 ETP) et de la main d'œuvre (MO) saisonnière (+29%, 177 ETP). Le recours aux emplois non familiaux permet d'ajuster la MO à l'activité de l'entreprise.

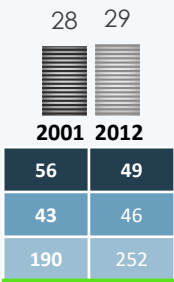


### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	232	191	▼
GAEC	16	13	▼
EARL	23	51	▲
Groupement de fait	s	s	—
Coopérative	17	0	▼
Autre société civile	12	30	▲
Société commerciale	s	33	▼
Autre personne morale	s	s	—
<b>TOTAL</b>	<b>305</b>	<b>322</b>	▲

# Zones de production de Nord-Normandie

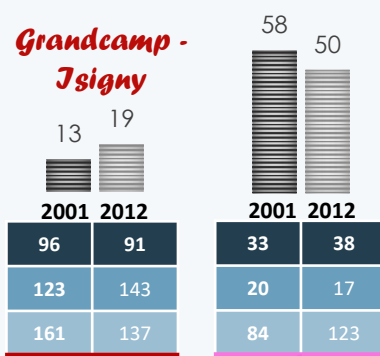
## Portbail-Piron



## Côte Est



## Baie des Veys : Utah-beach



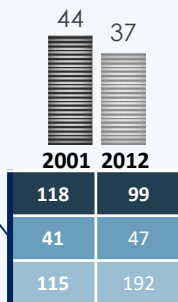
## Nord - Pas de calais



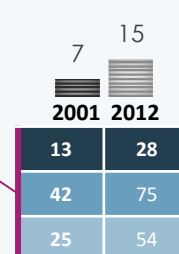
## Gouville-Agon



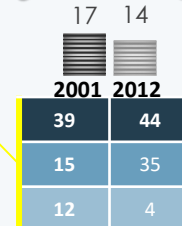
## Sud-sienne



## Asnelles-Meuves



## Baie de Somme



Nombre d'entreprises

Main d'œuvre (MO) familiale  
MO non familiale salariée  
MO saisonnière  
Main d'œuvre : nombre d'actifs

## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploités	Longueurs disponibles
2001	1 083	1 122	319	331
2012	1 021	1 182	518	520

### Selon le siège social...

% d'entreprises ayant leur siège social en Nord-Normandie exploitant exclusivement en Nord-Normandie

2001 **97%** 2012 **95%**

### Selon territoire...

% des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire de Nord-Normandie par les entreprises dont le siège social se situe en Nord-Normandie

**90%** **94%**

Année	Km	%
2001	319	100
2012	508	100



Année	HA	%
2001	1 021	94
2012	967	95

Année	HA	%
2001	24	2
2012	37	4

Année	HA	%
2001	33	3
2012	17	2

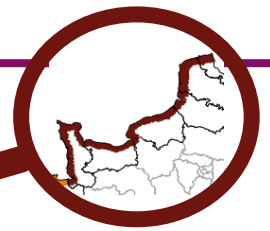
### ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	43,7	46,4	2001
2012	46,4	46,3	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		141	65	12
Éleveur-expéditeur		97		
<b>TOTAL</b>			<b>318</b>	

\*nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



**150 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Nord Normandie. Ce CA est composé de 126 M€ de ventes de coquillages (84% du CA total) et 24 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Comparativement au niveau national (9%), le poids des revenus hors conchyliculture (16%) dans le CA total des entreprises de Nord Normandie est plus important traduisant une plus forte diversification des entreprises de cette région.

**73% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012, les ventes des moules *edulis* représentant 23%, celles des palourdes 2%, les ventes restantes étant constituées d'autres coquillages tels que des coques, des coquilles Saint-Jacques.

**56% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire assurant la traçabilité des coquillages auprès des consommateurs). Les ventes restantes sont réalisées sans marquage sanitaire et correspondent à des ventes de coquillages au stade demi-élevage ou adultes entre professionnels.

**52 M€ d'huîtres vendues sans marquage en 2012...** L'importance

relative de ce chiffre d'affaires reflète l'une des caractéristiques de la région Nord-Normandie. Les zones de production, propices à la croissance des huîtres, expliquent la forte implantation des éleveurs purs et le poids des ventes d'huîtres sans marquage dans les ventes totales ostréicoles (56%).

**38 500 tonnes de coquillages vendus en 2012...** C'est une diminution de 4% par rapport à 2001 des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage). La décomposition de ce tonnage entre les deux espèces principales met en exergue l'importance des activités ostréicoles (54% des volumes vendus) et mytilicoles (46%) de cette région. Cette répartition est identique à celle observée en 2011. Pour autant, les types de vente selon la maturité des coquillages sont très différents. Les ventes à l'élevage sont réalisées avec des huîtres alors que celles destinées à la consommation finale proviennent de la vente de moules *edulis*.

**12 000 tonnes d'huîtres vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 88% (+8 points/2001) des volumes de coquillages vendus entre professionnels. Entre 2001 et 2012, les ventes d'huîtres entre entreprises ont progressé de 5%. Le commerce s'effectue principalement avec les ostréiculteurs de la région Poitou-Charentes (se référer à la partie 2). Les ventes de moules sans marquage demeurent à un niveau très faible et reculent de 4% par rapport à 2012.

**16 100 tonnes de moules vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent près des deux tiers des ventes de coquillages à destination de la consommation et sont en progression de 4% par rapport à 2001. Les ventes d'huîtres (un tiers des coquillages sous marquage) enregistrent un fléchissement de 11%, fléchissement à mettre au regard des fortes mortalités de naissain enregistrées depuis 2001.

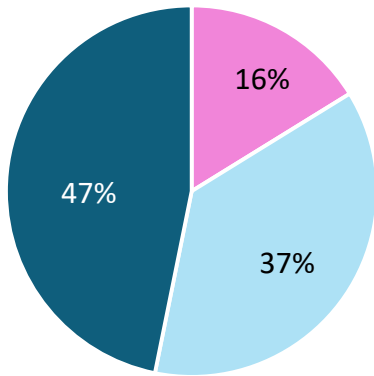
**66% des ventes à la consommation...** empruntent un circuit dit long sous-entendant au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. Ces circuits longs cèdent du terrain (-11 points par rapport à 2001). Le poids des sociétés commerciales liées aux entreprises atteint 15% en 2012. Cette modalité étant inexistante en 2001, la comparaison entre les deux années est restreinte.

**44 entreprises engagées dans une démarche Certification de Conformité Produit (CCP).** Quinze entreprises adhèrent à des démarches qualité mises en place par des enseignes de grande distribution. Par ailleurs, une marque collective propre à la région Normandie a été développée par le Comité Régional de la conchyliculture de Normandie / Mer du Nord mettant en avant l'huître ou la moule de bouchot de élevée dans sa région.





## ...composition du chiffre d'affaires en 2012



	en milliers d'euros
Autres revenus	24 363
Revenus liés aux ventes hors marquage	55 591
Revenus liés aux ventes sous marquage	70 411



## ...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

### Signes officiels



### Spécifiques à la région...



## Ventes sans et sous marquage : volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
Huitres creuses	11 442	11 962	9 852	8 776	52 222	40 002
Huitres plates						
Moules Edulis	2 784	1 612	15 532	16 119	2 851	25 002
Moules Gallo.						
Palourdes	s	s	265	4		72
Coques						
<b>TOTAL</b>	<b>14 226</b>	<b>13 574</b>	<b>25 649</b>	<b>24 899</b>	<b>55 591</b>	<b>70 411</b>

- Huitres creuses
- Huitres plates
- Moules Edulis
- Moules Gallo.
- Palourdes
- Coques

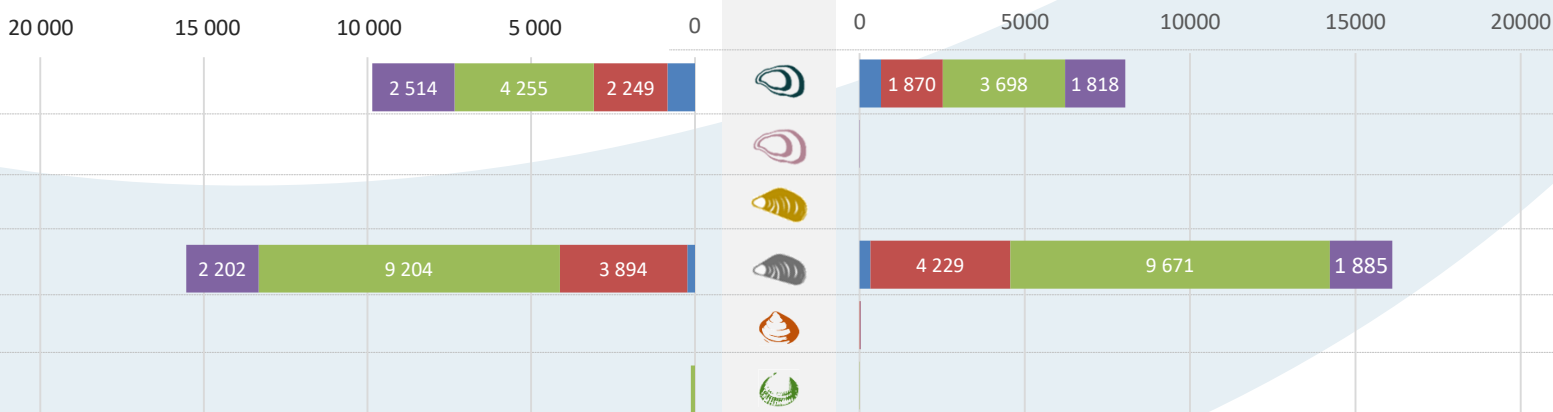
! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



2001

2012



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)

Recensements conchylicoles 2001 et 2012



**8 zones de production...** composent la région conchylicole de Bretagne Nord. L'implantation des entreprises est hétérogène sur ce territoire avec une concentration des sièges dans le département de l'Ille et Vilaine et plus particulièrement dans la baie Baie de Cancale et du mont Saint Michel (50% des entreprises de la région en 2012), 30% dans les Côtes-d'Armor Calvados et 20% dans la partie nord du Finistère.

**6 espèces dont 3 principales...** sont élevées par les conchyliculteurs de Bretagne Nord : les huîtres creuses, les huîtres plates et les moules *edulis*. La production d'huîtres plates est plutôt localisée en Ille et Vilaine, les autres coquillages étant présents dans toutes les zones de la région.

**2 452... hectares et 455 ... Km** sont exploités pour produire les différents coquillages. Le mode d'élevage dominant des huîtres creuses est l'élevage en surélévation en poches, celui des huîtres plates est l'élevage en eau profonde dans la baie de Cancale, les moules étant élevées sur bouchots. Entre 2001 et 2012, les surfaces disponibles en hectares ont été réduites de 7% alors que celles accordées en km ont progressé de 8%.

**67% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huîtres creuses en 2012. La cultures des huîtres plates se réalise sur des grandes concessions totalisant 650 ha (27% du DPM). Les maladies parasitaires et le faible captage explique que seulement la moitié des surfaces soient exploitées et que ces surfaces se réduisent depuis 2001 (-28%).

**99% des km...** sont destinés à l'élevage des moules en 2012.

**236...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 260 en 2001 soit une diminution de 9%. Hormis les zones de Tréguier-Jaudy (+15%/2001), en rade de Brest (+56%) et dans le Pays des Abers (stabilité/2001), les autres secteurs enregistrent une réduction du nombre de sièges d'entreprises comprise entre -3% (Baies de Cancale et du Mont Saint-Michel) et -40% (Paimpol-Trieux). La réduction des effectifs se situe entre 20 et 30% dans les zones de la Baie de Saint Briec et Morlaix-Penzé.

**31%...** des entreprises ont le statut juridique d'entreprises EARL (entreprises agricoles à responsabilité) dont le poids a progressé de 12 points sur la période. Comparativement aux autres régions, la proportion des EARL est la plus importante en Bretagne Nord. Le statut 'individuel' représente 26% des entreprises (-19 points/2001). Le poids des autres formes sociétaires (société commerciale, autre société civile) représente 15 à 18% de la totalité des entreprises de la région.

**46,7 et 48,2 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des responsables hommes et femmes des entreprises conchylicoles de Bretagne Nord. L'âge moyen progresse de 4,1 ans pour les hommes (stable pour les effectifs féminins) traduisant un vieillissement de la population entrepreneuriale.

**71 éleveurs expéditeurs ostréicoles...** soit 56% des entreprises de la région Bretagne Nord ont vendu des huîtres sous marquage en 2012. Les éleveurs purs ostréicoles sont au nombre de 56. Elevant leurs coquillages jusqu'au stade final, les mytiliculteurs et entreprises mixtes vendent majoritairement des coquillages destinés à la consommation humaine.

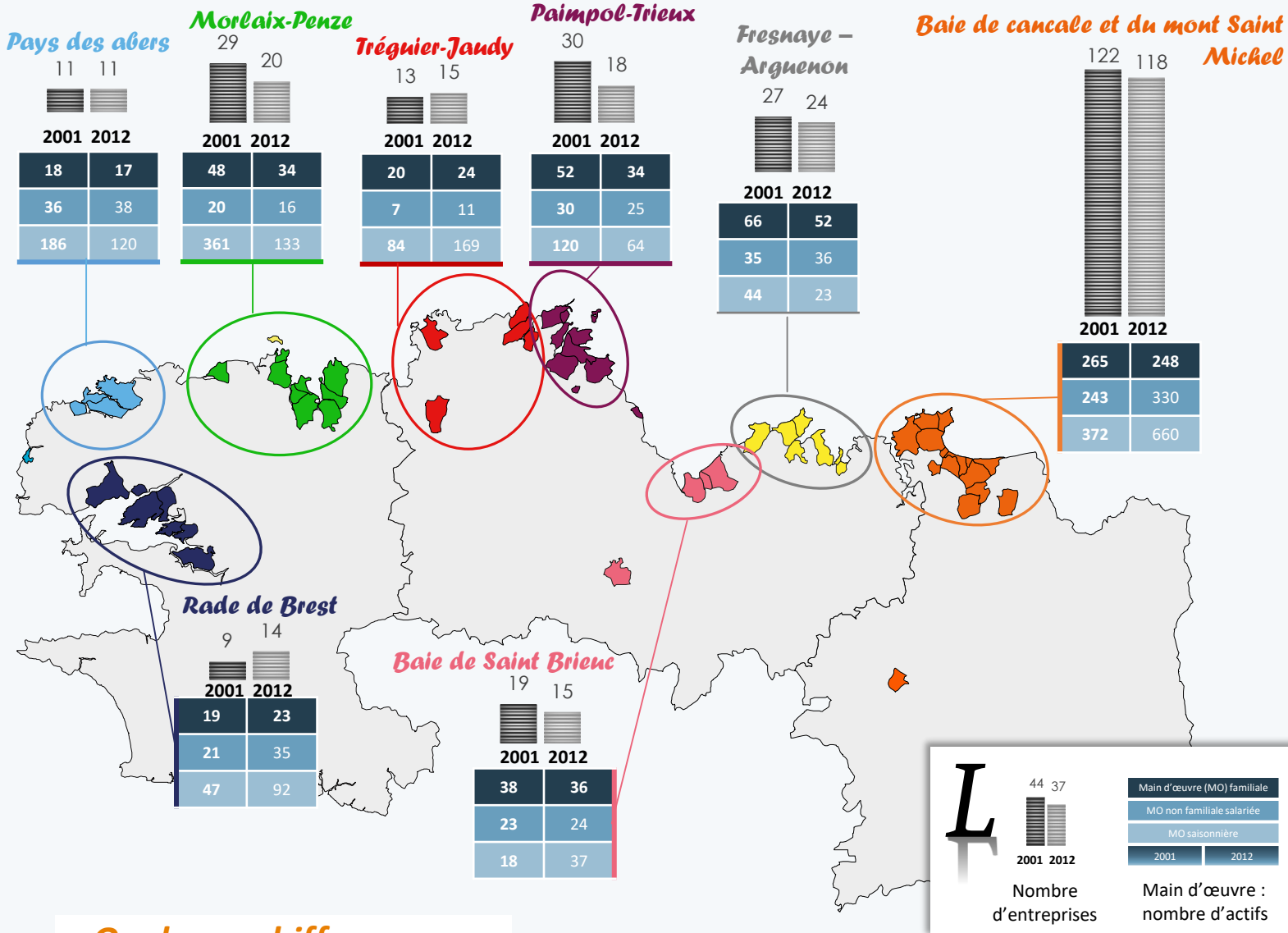
**2 282 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une progression de 5% par rapport à 2001. A l'échelle de la région, le nombre d'actifs familiaux (-11% soit 468 actifs) diminue alors que le nombre d'actifs permanents (+24%, 515) et de saisonniers progresse (+5%, 2 173).

**1 015 ETP...** sont recensés en 2012 en Bretagne Nord soit une progression de +5% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux diminue de 6%/2001 alors que celui des saisonniers est identique. Ce sont les embauches de salariés permanents combinées ou non à un allongement du temps de travail de salariés permanents (+19%, 469 ETP) qui expliquent la progression globale.

### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	119	62	▼
GAEC	38	21	▼
EARL	48	73	▲
Groupement de fait	s	0	▼
Coopérative	s	s	▬
Autre société civile	26	35	▲
Société commerciale	26	42	▲
Autre personne morale	s	s	▬
<b>TOTAL</b>	<b>260</b>	<b>236</b>	▼

# Zones de production de Bretagne-Nord



## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	2 947	3 350	432	433
2012	2 452	3 117	455	468

### Selon le siège social...

% d'entreprises ayant leur siège social en Bretagne-Nord exploitant exclusivement en Bretagne-Nord

2001: 90%  
2012: 74%

### Selon territoire...

% des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire de Bretagne-Nord e par les entreprises dont le siège social se situe en Bretagne-Nord

2001: 94%  
2012: 72%

Année	Km	%
2001	423	98
2012	451	99

Année	HA	%
2001	1 829	62
2012	1 653	67

Année	HA	%
2001	53	2
2012	24	1

Année	HA	%
2001	903	31
2012	650	27

### ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	42,6	46,7	2001
2012	46,7	48,2	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		56	82	13
Éleveur-expéditeur		71		
TOTAL		229		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



**121 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région. Ce CA est composé de 109 M€ de ventes de coquillages (90% du CA total) et 12 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Le poids des revenus hors conchyliculture dans le CA total des entreprises de Bretagne-Nord, à savoir les revenus liés à la diversification, (10%) est globalement identique au poids national (9%).

**48% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012, suivie par celle des ventes des moules *edulis* qui représente 43% du CA conchylicole. Au-delà de ces 91% de CA assurés par ces deux espèces, 7% du CA provient de la vente d'une espèce particulièrement spécifique à cette région : l'huître plate.

**80% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire assurant la traçabilité des coquillages auprès des consommateurs). Les ventes restantes sont réalisées sans marquage sanitaire et correspondent à des ventes de coquillages au stade demi-élevage ou adultes entre professionnels.

**44 M€ de moules *edulis* vendues sous marquage en 2012...** Ce chiffre d'affaires confère à la région Bretagne Nord la première place en termes de revenus mytilicoles français. Les ventes

d'huîtres creuses sous marquage sanitaire (36 M€) représentent la 2<sup>ème</sup> plus importante source de revenus des conchyliculteurs. La région Bretagne Nord se distingue également par son commerce d'huîtres plates. Les ventes d'*Ostrea edulis* sous marquage atteignent 6 M€ en 2012 soit le CA le plus important des régions françaises.

**36 000 tonnes de coquillages vendus en 2012...** C'est une augmentation de 8%/2001 des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage). La moule *edulis* représente 66% des volumes vendus en 2012 (+6 pts/2001) et l'huître creuse 32% (-1 pt/2001). Les types de ventes selon les coquillages sont cependant différents : les ventes à l'élevage sont davantage réalisées avec des huîtres (12% des volumes totaux vendus en 2012) qu'avec des moules (4% en 2012), les 84% restants étant vendus avec agrément sanitaire.

**4 200 tonnes d'huîtres creuses vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 73% des volumes de coquillages vendus entre professionnels (+10 points par rapport à 2001). Entre 2001 et 2012, les ventes d'huîtres entre professionnels ont progressé de 16%. Le commerce s'effectue principalement avec les ostréiculteurs de la région Poitou-Charentes (cf. partie 2).

**22 000 tonnes de moules vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent près de trois quarts des ventes de coquillages à

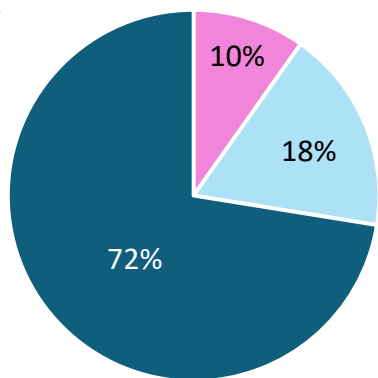
destination de la consommation et sont en progression de 17% par rapport à 2001. Les ventes d'huîtres creuses (un quart des coquillages sous marquage) enregistrent une légère diminution entre 2001 et 2012 (-2%). Avec 900 tonnes d'huîtres plates vendues sous marquage, la Bretagne-Nord est la première région en termes de commerce de cette espèce.

**71% des ventes à la consommation...** empruntent un circuit dit long en 2012 (en diminution de 9 point par rapport à 2001). Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. Si ce mode de distribution est encore plus privilégié pour la vente des moules (81% en 2012), il est moindre concernant la vente d'huîtres avec une part de 20% de ventes directes pour cette espèce.

**54 entreprises de la région engagées dans une démarche d'Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2012.** Elles sont 9 à avoir adhéré à un cahier des charges auprès de filières d'enseignes de grande distribution, 13 à avoir mis en place une *Certification de Conformité Produit (CCP)* (CCP huîtres creuses de Bretagne par exemple) et 6 pouvant utiliser la bannière *d'Agriculture Biologique (AB)*. Certaines sont engagées dans la démarche IGP (*Identification Géographique Protégée*), par exemple l'IGP Belon. Les marques collectives «Huîtres de Bretagne» et «Moules de Bretagne» garantissent également l'origine des produits.



...composition du chiffre d'affaires en 2012



	en milliers d'euros
Autres revenus	11 853
Revenus liés aux ventes hors marquage	21 488
Revenus liés aux ventes sous marquage	87 721



...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

### Signes officiels

- 54 (Logo: AOC)
- 13 (Logo: PRODUIT CERTIFIÉ)
- 6 (Logo: AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE)
- 9 (Logo: Grande distribution)

### Spécifiques à la région...

- Logo: COQUES - BRETAGNE
- Logo: MOULLES - BRETAGNE
- Logo: ARC
- Logo: MOULLES DE BROUARDS SAISON MONT S' MICHEL

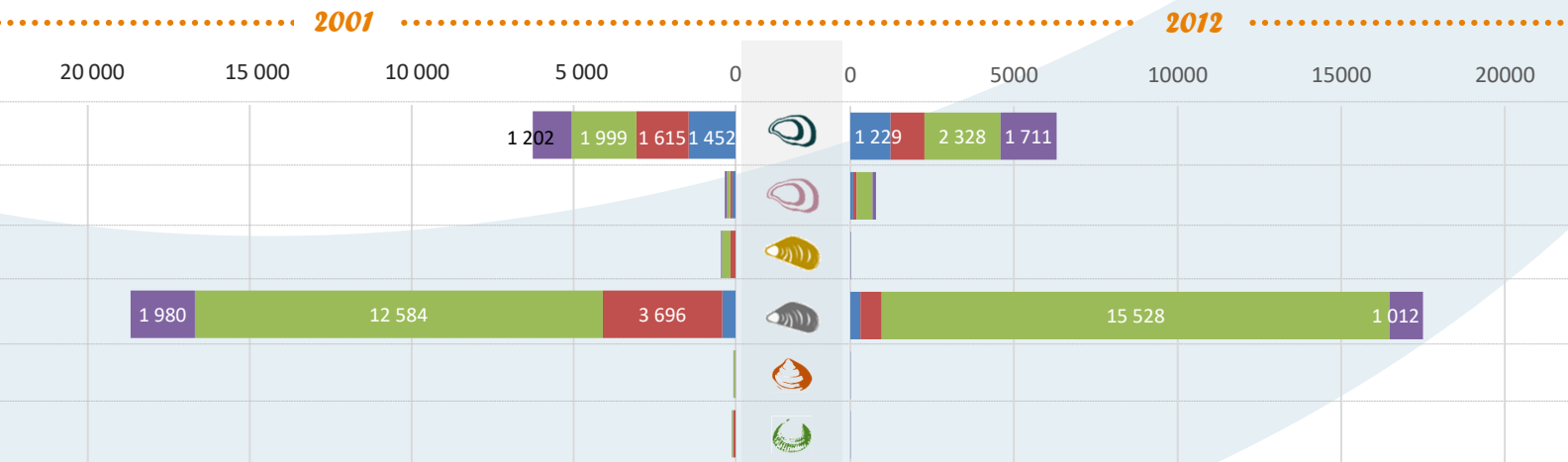
## Ventes sans et sous marquage : volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
	3 678	4 273	7 103	6 982	16 481	36 241
	997	s	425	855	1 060	6 438
	1 194	1 575	18 694	21 818	3 167	43 672
	s	36	630	14	0	36
	s	9	124	39	85	318
	s	0	154	14	0	101
<b>TOTAL</b>	<b>5 869</b>	<b>5 893</b>	<b>27 131</b>	<b>29 721</b>	<b>21 488</b>	<b>87 721</b>

- Huitres creuses
- Huitres plates
- Moules Edulis
- Moules Edulis
- Palourdes
- Coques

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)

Recensements conchylicoles 2001 et 2012



**9 zones de production...** composent la région conchylicole de Bretagne Sud. Sur ces zones, l'implantation des entreprises est hétérogène avec une concentration des sièges dans le département du Morbihan (82% des entreprises de la région en 2012 dont deux principales zones : le Golfe du Morbihan et les rivières de Crach et de Saint-Philibert), 11% dans le nord de la Loire-Atlantique et 7% dans le sud Finistère.

**6 espèces dont 5 spécifiques** sont élevées par les conchyliculteurs. Par rapport aux autres régions conchylicoles française, la Bretagne Sud se caractérise par la plus grande diversité en termes d'espèces élevées et de territoires : huîtres plates et creuses en eau profonde dans la baie de Plouharnel, moules *edulis* à Pénestin, coques et palourdes dans le Traict du Croisic.

**2 886... hectares et 55 ... Km** sont exploités pour produire ces différents coquillages. Les modes d'élevage sont pluriels (en surélévation ou à plat sur estran, en eau profonde, sur bouchots). Entre 2001 et 2012, en raison de problèmes sanitaires sur les huîtres plates et creuses notamment en baie de Plouharnel, le DPM exploité s'est contracté de 45% en hectares et de 65% en km.

**59% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huîtres creuses en 2012, 13% à celui des huîtres plates et 11% à la culture mixte des deux espèces d'huîtres. Les mortalités massives d'huîtres creuses depuis 2002 ont poussé les professionnels à se désengager de la baie de Plouharnel. Ce phénomène explique pour partie que 59% des ha disponibles ne soient pas exploités en 2012. Près de 200 ha (7% des ha) sont accordées pour l'élevage des coques et des palourdes de coquillages dans le Traict du Croisic.

**97% des km...** sont destinés à l'élevage des moules en 2012 sur bouchots, configuration stable par rapport à 2001.

**388...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 487 en 2001 soit une diminution de 20%. Hormis la zone Finistère-sud où de nouvelles entreprises conchylicoles se sont implantées (+27%/2001), les autres secteurs enregistrent une réduction du nombre de sièges d'entreprises comprise entre -9% (Traicts du Croisic et de Pen-Bé) et -34% (Rivières de Crach et de Saint-Philibert).

**56%...** des entreprises de Bretagne Sud dispose du statut juridique d'entreprise individuelle en 2012, en retrait de 15 points par rapport à 2001. A l'instar des autres régions, le statut EARL (Entreprises Agricoles à Responsabilité Limitée) progresse sur la période (+8 points) et représente, en 2012, 21% des entreprises de la région.

**47,2 et 48,7 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des responsables hommes et femmes des entreprises conchylicoles de Bretagne Sud. Ces âges moyens progressent de 3,8 et 2,6 années traduisant un vieillissement de la population entrepreneuriale conchylicole.

**141 éleveurs expéditeurs ostréicoles...** sont comptabilisés en 2012 soit 53% des entreprises de la région Bretagne Sud. Les éleveurs purs sont au nombre de 125. Les 49 entreprises mytilicoles et les 31 entreprises mixtes élèvent leur coquillages jusqu'au stade final en vue de les vendre à des intermédiaires ou directement aux consommateurs.

**1 752 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une diminution de 33 % par rapport à 2001. A l'origine de cette forte réduction des effectifs, les entreprises ostréicoles qui ont notamment licencié pour faire face à la forte baisse d'activité en baie de Quiberon. Toutes les catégories d'actifs diminuent : les familiaux (-22%/2001), les permanents (-34%) et les saisonniers (-39%).

**1 020 ETP...** recensés en 2012 soit une baisse de 28% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux a diminué d'un quart entre 2001 et 2012, celui des salariés permanents de 33% et celui de la main d'œuvre (MO) saisonnière de 27%. L'abandon du travail sur les concessions en eau profonde et la réduction de l'activité commerciale ont conduit les entreprises à réduire leurs effectifs.

### ...sur les statuts juridiques

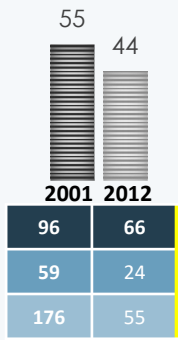
Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	347	218	▼
GAEC	25	16	▼
EARL	53	81	▲
Groupement de fait	6	0	▼
Coopérative		0	—
Autre société civile	19	26	▲
Société commerciale	33	44	▲
Autre personne morale	3	5	▲
<b>TOTAL</b>	<b>487</b>	<b>388</b>	▼

# Zones de production de Bretagne-Sud

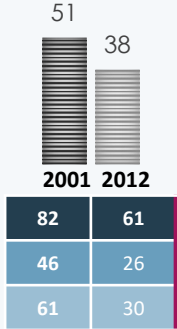
## Finistère-sud



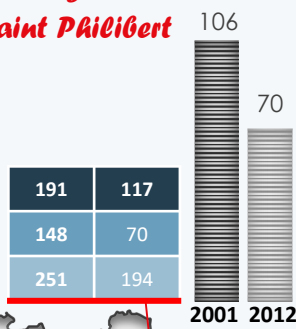
## Ria d'Étel



## Baie de Plouharnel



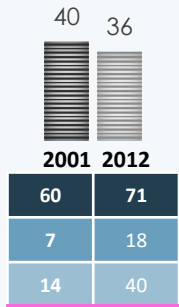
## Rivières de Crach et de Saint Philibert



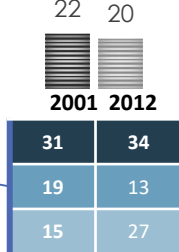
## Golfe du Morbihan et rivière d'Auray



## Pénestin



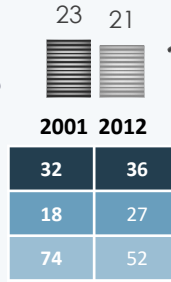
## Traict de Pen Bé



## Rivière de Pénéf



## Traict du Croisic



Nombre d'entreprises

Main d'œuvre (MO) familiale  
MO non familiale salariée  
MO saisonnière  
2001 2012  
Main d'œuvre : nombre d'actifs

## Quelques chiffres sur ...

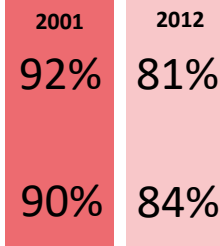
### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	5 227	5 735	157	157
2012	2 886	4 887	55	56

Année	Km	%	Année	Ha	%
2001	152	97	2001	117	2
2012	53	97	2012	88	3

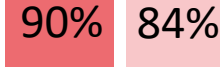
### Selon le siège social...

% d'entreprises ayant leur siège social en Bretagne-Sud exploitant exclusivement en Bretagne-Sud



### Selon territoire...

% des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire de Bretagne-Sud par les entreprises dont le siège social se situe en Bretagne-Sud



Année	HA	%
2001	2 585	49
2012	1 692	59

Année	HA	%
2001	64	1
2012	165	6

Année	HA	%
2001	422	8
2012	378	13

Année	HA	%
2001	126	2
2012	105	4

### ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	43,4	46,1	2001
2012	47,2	48,7	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		125		31
Éleveur-expéditeur		141	49	
TOTAL		287		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



**100 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Bretagne Sud. Ce CA est composé de 85 M€ de ventes de coquillages (85% du CA total) et 15 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Comparativement au niveau national (9%), le poids des revenus hors conchyliculture (15%) dans le CA total des entreprises de Bretagne Sud est plus important traduisant une plus forte diversification des entreprises de cette région.

**69% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012. Les ventes de moules *edulis* (15%) et d'huîtres plates (9%), associées aux huîtres creuses représentent 93% du CA conchylicole, les 7% restants provenant des ventes de coques (4%) et de palourdes (3%).

**61% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire assurant la traçabilité des coquillages auprès des consommateurs). Les ventes restantes sont réalisées sans marquage sanitaire et correspondent à des ventes de coquillages à des stades de demi-élevage élevage ou adultes entre professionnels.

**33 M€ d'huîtres creuses vendues sous marquage en 2012...** Avec un chiffre d'affaires de 26M€, les ventes d'huîtres creuses sans marquage constitue la deuxième source de revenus des conchy-

liculteurs de la région Bretagne Sud.

**23 000 tonnes de coquillages vendus en 2012...** C'est une diminution de plus de la moitié des volumes vendus (avec et sans marquage) par rapport à 2001 (-56%). La part des ventes d'huîtres creuses (59% des volumes vendus) a diminué en 2012/2001 (-16 pts) au profit de celle des moules *edulis* (+8 pts) qui atteint 26% en 2012. Les coques, huîtres plates, et palourdes représentent 15% des coquillages vendus en 2012 (+8 pts/2001).

**7 000 tonnes d'huîtres vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 64% des volumes de coquillages vendus entre professionnels en 2012 (-31 points/2001). Compte tenu du déficit de production en eau profonde, les échanges commerciaux entre professionnels se sont réduits de plus de la moitié par rapport à 2001. Le commerce s'effectue principalement avec les ostréiculteurs de la région Poitou-Charentes. Les ventes de moules ont été multipliées par 4 entre 2001 et 2012.

**6 500 tonnes d'huîtres creuses vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent un peu plus de la moitié (55%) des ventes de coquillages à destination de la consommation. Conséquences des nombreux aléas environnementaux subis par les professionnels exerçant en Bretagne Sud, ces ventes sont en forte diminution par rapport à 2001 : 15 000 tonnes d'huîtres creuses vendues en 2012

contre 6 500 en 2012 soit une diminution de 55% (-25% au niveau national). Les ventes des autres coquillages commercialisés se répartissent entre celles des moules *edulis* (32% en 2012), des coques (7%) ainsi que celles des huîtres plates et des palourdes (respectivement 3% chacune). La Bretagne Sud est l'unique région à commercialiser les six espèces de coquillages élevées dans les bassins de français.

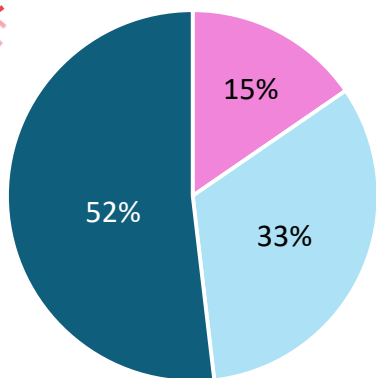
**51% des ventes à la consommation...** empruntent un circuit dit long en 2012 (-1 point/2001). Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. C'est le circuit préférentiel des moules qui sont vendues à 70% en 2012 selon ce mode de distribution (+13 pts/2001). En revanche en 2012, les ventes d'huîtres creuses ont été pour moitié vendues directement au consommateur (+28 pts/2001). Enfin, la part des ventes, toutes espèces confondues, à destination des poissonniers, restaurateurs ou comités d'entreprise atteint 15 % (12% au niveau français).

**20 entreprises engagées dans une démarche de signe officiel de qualité en 2012.** Engagées dans des démarches *Certification de conformité Produit (CCP)*, *Agriculture biologique (AB)* ou auprès de filières d'enseignes de grande distribution, les entreprises de Bretagne Sud certifient également la qualité de leurs produits à travers les marques collectives «Huîtres et Moules de Bretagne ».





## ...composition du chiffre d'affaires en 2012



Catégorie	en milliers d'euros
Autres revenus	15 466
Revenus liés aux ventes hors marquage	32 845
Revenus liés aux ventes sous marquage	52 037



## ...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

**Signes officiels**

- AB Agriculture Biologique: 8
- Produit Certifié: 7
- Grande distribution: 5

**Spécifiques à la région...**

- Huitres - Bretagne
- Moules - Bretagne

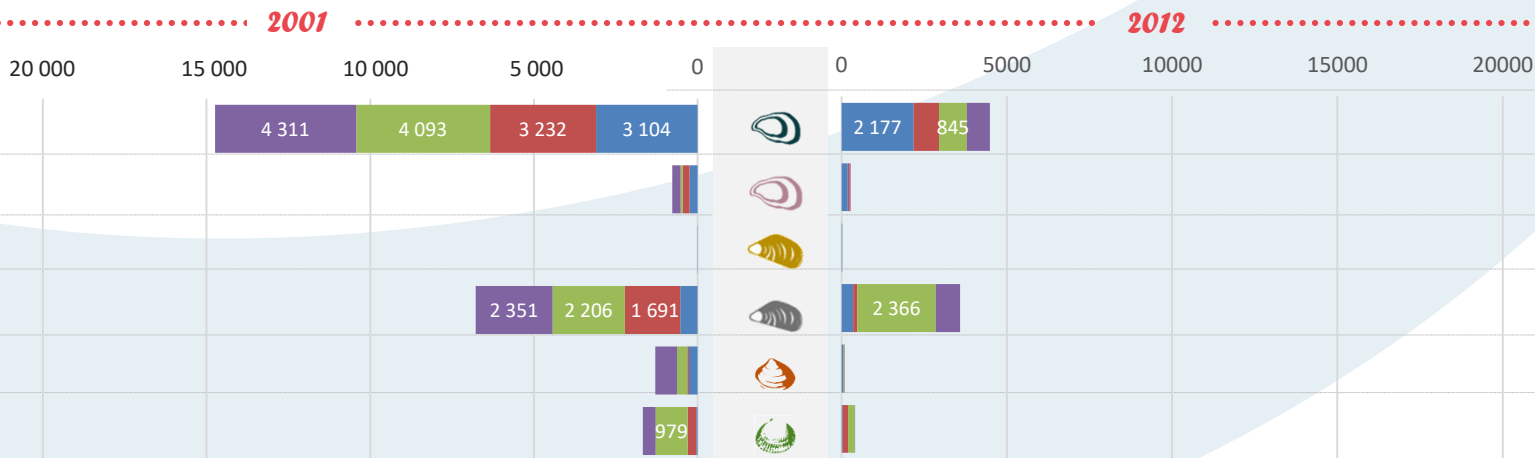
## Ventes sans et sous marquage: volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
	16 343	7 164	14 739	6 564	25 612	32 597
	357	s	793	417	1 513	5 759
	523	2 293	6 843	3 859	4 087	8 435
	s	s	36	70	68	160
	s	124	1 617	313	531	2 334
	s	1 673	s	791	1 027	2 238
	17 222	11 254	24 029	12 014	32 845	52 037

- Huitres creuses
- Huitres plates
- Moules Edulis
- Moules Gallo.
- Palourdes
- Coques

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)



**5 zones de production...** composent la région conchylicole des Pays de la Loire. L'implantation des entreprises est hétérogène sur ce territoire avec une concentration des sièges dans la baie de Bourgneuf, à cheval sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée (68% des entreprises de la région en 2012), l'île de Noirmoutier étant la 2<sup>ème</sup> zone d'implantation avec 20% des entreprises.

**2 principales espèces...** sont élevées par les conchyliculteurs des Pays de la Loire : les huîtres creuses et les moules *edulis*. L'activité conchylicole dans la baie de Bourgneuf et l'estuaire du Lay possède à la fois une composante ostréicole et mytilicole. La mytiliculture est également très implantée à la Plaine sur mer.

**536 hectares et 395 Km...** sont exploités pour produire des huîtres creuses et des moules *edulis*. Le mode d'élevage dominant en ostréiculture est l'élevage en poches sur-élevées. En mytiliculture, les cultures sur bouchot et sur filières cohabitent au sein de la région. Entre les deux recensements, les surfaces disponibles en hectares se sont réduites de 37% alors que celles accordées en km ont progressé de 17%.

**97% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huîtres creuses en 2012, les surfaces restantes étant destinées à l'élevage des moules ou palourdes. Les professionnels exploitent également 129 ha sur le domaine privé à des fins d'affinage des huîtres. L'affectation des surfaces en fonction des espèces élevées demeure identique entre les deux recensements.

**99,6% des km...** sont destinés à l'élevage des moules en 2012. La culture d'huîtres sur filières, absente en 2001, représente 0,4% des km accordées.

**300...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 377 en 2001 soit une diminution de 20%. Tous les secteurs conchylicoles de la région Pays de la Loire enregistrent une réduction du nombre de sièges d'entreprises. Cette réduction est comprise entre 10% (Secteur de La Plaine sur Mer) et 3% (Estuaire du Lay). Principales zones d'implantation, la Baie de Bourgneuf et Noirmoutier expliquent 80% de la réduction du nombre d'entreprises de la région.

**73%...** des entreprises des Pays de la Loire ont le statut juridique d'entreprises individuelles en 2012 (65% au niveau national). Evolution constatée au niveau national, ces entrepreneurs ont proportionnellement moins recours à ce statut (-14 points par rapport à 2001) comparativement au statut EARL dont le poids a progressé de 9 points sur la période. En 2012, ce statut a été choisi par 13% des chefs d'entreprises (17% au niveau national).

**44,9 et 46,1 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des responsables hommes et femmes des entreprises conchylicoles des Pays de la Loire (+3,7 et +5,4 années de plus qu'en 2001). Ces moyennes d'âges sont inférieures à celles constatées au niveau national (respectivement 46,4 et 47,4).

**209 éleveurs expéditeurs ostréicoles ...** en 2012 soit 83% des entreprises ostréicoles des Pays de la Loire qui ont vendu majoritairement des huîtres à destination du marché final. Eleveurs expéditeurs, les entreprises mytilicoles (au nombre de 30) et entreprises mixtes (17) vendent majoritairement des coquillages destinés à la consommation humaine.

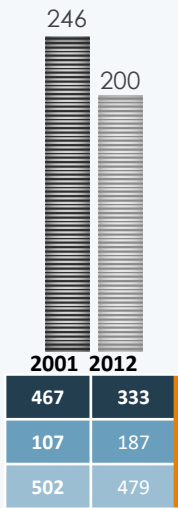
**1 590 actifs...** comptabilisés en 2012 correspondant à une diminution de 7%/2001. A l'échelle de la région, le nombre d'actifs familiaux (-59% soit 297 actifs) et de saisonniers (-48%, 380) diminuent alors que les effectifs d'actifs permanents progressent (+94%, 502).

**895 ETP...** recensés en 2012 soit une diminution de 4% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux (448) et des saisonniers diminue de 27% entre 2001 et 2012. Ce recul est en partie compensé par l'augmentation du temps de travail des salariés permanents (+84%, 345 ETP) dont le travail lié notamment au naissain (pose de collecteurs, mises en poches) a été plus conséquent afin de compenser les pertes de naissain depuis 2008.

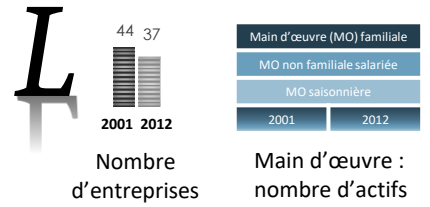
### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	326	218	▼
GAEC	16	6	▼
EARL	15	38	▲
Groupeement de fait	s	0	▼
Coopérative	s	s	—
Autre société civile	7	12	▲
Société commerciale	10	23	▲
Autre personne morale	0	s	▲
<b>TOTAL</b>	<b>377</b>	<b>300</b>	▼

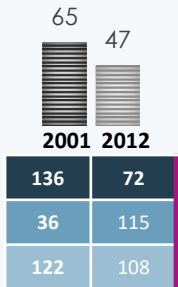
## Baie de Bourgneuf



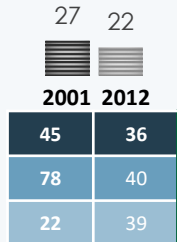
## Secteur de la Plaine sur Mer



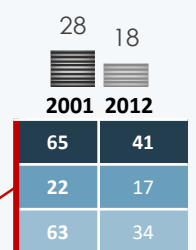
## Ile de Noirmontier



## Estuaire du Payré



## Estuaire du Lay



## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	943	1 096	306	346
2012	536	686	395	408

### Selon le siège social...

→ % d'entreprises ayant leur siège social en Pays de la Loire exploitant exclusivement en Pays de la Loire

2001	2012
89%	81%

### Selon territoire...

→ % des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire des Pays de la Loire par les entreprises dont le siège social se situe en Pays de la Loire

2001	2012
96%	98%

Année	HA	%	Année	Km	%
2001	920	98	2001	306	100
2012	522	97	2012	394	100

### Le domaine privé

Année	Ha exploités
2001	149
2012	129

Pour affinage...



### ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	41,2	40,7	2001
2012	44,9	46,1	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		42	30	17
Éleveur-expéditeur		209		
TOTAL		251		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



**80 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Pays de la Loire. Ce CA est composé de 70 M€ de ventes de coquillages (88% du CA total) et 10 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Le poids des revenus hors conchyliculture dans le CA total des entreprises de Pays de la Loire, à savoir les revenus liés à la diversification, est de l'ordre de 12%, légèrement supérieur au poids national (9%).

**73% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012. Les ventes des moules *edulis* représentant 23%, celles des palourdes 2% et des coques 1%. Cette répartition du CA par espèce conchylicole est sensiblement identique à celle du CA dans la région Nord-Normandie.

**64% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire). Les ventes restantes correspondent à des ventes entre professionnels de coquillages issus d'écloseries (huîtres) ou captées dans le milieu naturel (stade naissain des huîtres et moules) jusqu'à la taille adulte.

**30 M€ d'huîtres vendues sous marquage en 2012...** ce montant constitue la première source de revenu conchylicole des professionnels des Pays de la Loire. La

deuxième source provient également des huîtres mais vendues entre professionnels (21 M€).

**15 000 tonnes de coquillages vendus en 2012...** C'est une diminution de 9%/2001 des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage). La décomposition de ce tonnage entre les deux espèces principales met en exergue l'importance des activités ostréicoles (57% des volumes vendus) et mytilicoles (41%) de cette région. En revanche, cette répartition est différente à celle observée en 2001 puisque la part des ventes d'huîtres a diminué de 14 points par rapport à 2001 alors que celle des moules *edulis* a augmenté de 13 points.

**1 500 tonnes d'huîtres vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 58% des volumes de coquillages vendus entre professionnels (-6 pts/2001). Entre 2001 et 2012, ces ventes d'huîtres sans agrément sanitaire ont diminué de 20%. Avec une diminution de 7%/2001 des volumes de moules vendues hors marquage, les ventes globales de coquillages entre professionnels ont atteint 2 500 tonnes en 2012, contre 3 000 en 2001.

**7 100 tonnes d'huîtres creuses vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent plus de la moitié (56%) des ventes de coquillages à destination de la consommation. En diminution de 2 700 tonnes, le poids des huîtres vendues avec agrément recule de 17 points par

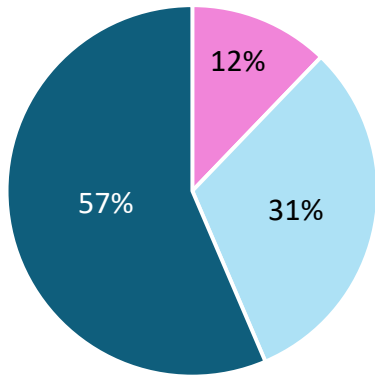
rapport à 2001. Les ventes de moules ont augmenté de 46% passant de 3 500 tonnes en 2001 à 5 200 en 2012 et représentent désormais 41% des volumes vendus de la région (26% en 2001). Les ventes de palourdes et coques à la consommation représentent à elles deux 2% des ventes pour la consommation en 2012. Plus globalement, les ventes totales pour la consommation de la région ont légèrement diminué de 6% entre 2001 et 2012.

**47% des ventes à la consommation en circuits longs...** empruntent un circuit dit long en 2012 (+12 pts/2001). Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. Ce sont les circuits préférentiels des moules en 2012 (70%). En revanche, les huîtres de la région sont vendues pour plus de la moitié directement au consommateur en 2012 (53%, +1pt/2001).

**12 entreprises engagées dans une démarche de contrôle de qualité en 2012.** Certaines entreprises vendent également sous la bannière *Critères Qualité certifiés (CQC)*, comme c'est le cas notamment de la «Belle de Sélection». D'autres privilégient la marque collective *Huître Vendée Atlantique* garantissant le respect d'un cahier des charges et la provenance géographique de leurs huîtres. Des projets de *Label Rouge (LR)* et d'*Identification géographique protégée (IGP)* sont à l'étude dans la région.



## ...composition du chiffre d'affaires en 2012



	en milliers d'euros
Autres revenus	9 765
Revenus liés aux ventes hors marquage	25 138
Revenus liés aux ventes sous marquage	45 217



## ...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

### Signes officiels



### Spécifiques à la région...



## Ventes sans et sous marquage: volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
	1 992	1 457	9 827	7 122	21 246	29 850
	0	s	38	19	0	214
	1 125	1 047	3 548	5 203	3 530	12 826
	s	s	51	151	0	1 346
	s	s	32	116	0	492
	3 117	2 504	13 497	12 611	25 138	45 217

Huitres creuses

Huitres plates

Moules Edulis

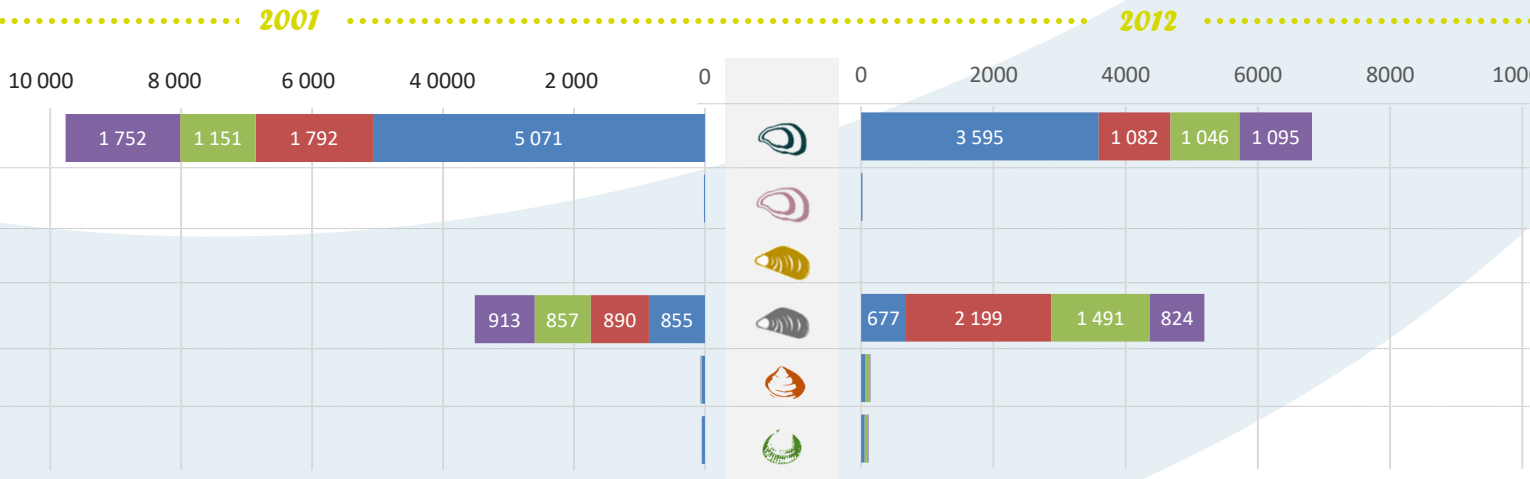
Moules Gallo.

Palourdes

Coques

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)



**4 zones de production...** composent la région conchylicole de Poitou-Charentes, toutes situées en Charente-Maritime. Une zone principale, Marennes-Oléron, concentre 77% des sièges d'entreprise, les autres zones regroupant autour de 7 à 8% des effectifs.

**2 espèces dont une principale...** sont élevées par les conchyliculteurs de Poitou-Charentes : les huîtres creuses et les moules *edulis*. Si la production d'huîtres est réalisée sur l'ensemble des quatre zones de la région, elle est particulièrement et historiquement développée à Marennes-Oléron où sont situées la plupart des entreprises

**1 726 hectares et 268 Km...** sont exploités pour produire des huîtres et des moules. Le mode d'élevage dominant en ostréiculture est l'élevage en poches mais également l'affinage en claires sur le domaine privé. En mytiliculture, les cultures sur bouchot et sur filières cohabitent au sein de la région. Entre les deux recensements, les surfaces disponibles sur le DPM ont diminué de 23% pour les hectares et de 26% pour les longueurs. Le domaine privé recule de 20%.

**100%** des Ha... sur le domaine public maritime et le domaine privé sont destinés à l'élevage des huitres creuses en 2012, comme en 2001.

**98%** des km... sont destinés à l'élevage des moules en 2012, les 2% restants étant consacrés à l'élevage des huîtres sur filières. Cette répartition des cultures en fonction des surfaces est stable par rapport à 2001.

**789...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 1 257 en 2001 soit une diminution de 37%. Première région conchylicole française, tous les territoires charentais sont affectés avec une disparition globale de 468 entreprises. Le principal pôle d'implantation d'entreprises, Marennes-Oléron, a perdu 363 sièges (-37% par rapport à 2001), suivi du secteur du Pertuis Breton (-42 sièges, -39%) et de celui du Pertuis d'Antioche (-37 sièges, -39%).

**65%...** des entreprises ont le statut juridique d'entreprises individuelles en 2012. Ce niveau correspond à la moyenne nationale. Les entrepreneurs ont proportionnellement moins recours à ce statut (-15 points/2001). Ils privilégient le statut EARL (Entreprises Agricoles à Responsabilité Limitée) dont le poids a progressé de 12 points sur la période. Choisi par 21% des chefs d'entreprises (17% au niveau national), ce statut offre des facilités en termes de transmission d'entreprises et de protection du patrimoine privé.

**47,2 et 48,1 ans...** sont les âges moyens respectifs des responsables hommes et femmes des entreprises conchylicoles de Poitou-Charentes (+3,6 et +3,1 années/2001) montrant un vieillissement de la population entrepreneuriale et une population plus âgée que la moyenne nationale.

**519 éleveurs expéditeurs ostréicoles...** en 2012 soit 73% des entreprises ostréicoles de Poitou-Charentes ont vendu des huîtres pour la consommation humaine. Quasiment tous éleveurs expéditeurs, les entreprises mytilicoles (au nombre de 53) et les entreprises mixtes (8) vendent des essentiellement des coquillages sous agrément sanitaire.

**5 977 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une diminution de 26%/2001. Toutes les zones sont concernées par la réduction globale des actifs. A l'échelle de la région, entre 2001 et 2012, la réduction est de 39% pour les actifs familiaux, de 20% pour les actifs permanents et de 36% pour les saisonniers.

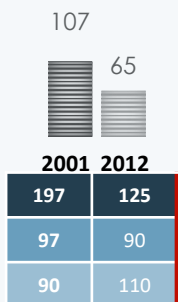
**2 507 ETP...** recensés en 2012 soit une diminution de 29% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux est en retrait de 41% entre les deux recensements. Ce résultat est à mettre en parallèle avec la diminution du nombre d'entreprises dans la région entre 2001 et 2012. Les emplois permanents (-14% par rapport à 2001) et les emplois saisonniers (-7%) suivent cette même dynamique négative.



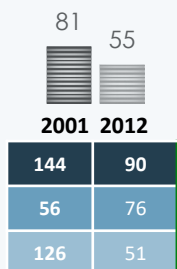
### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	1 002	511	▼
GAEC	53	31	▼
EARL	115	166	▲
Groupement de fait	0	5	▲
Coopérative	5	0	▼
Autre société civile	28	24	▼
Société commerciale	53	53	▬
Autre personne morale	5	5	▬
<b>TOTAL</b>	<b>1 257</b>	<b>789</b>	▼

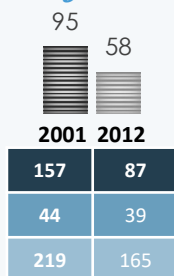
## Pertuis Breton



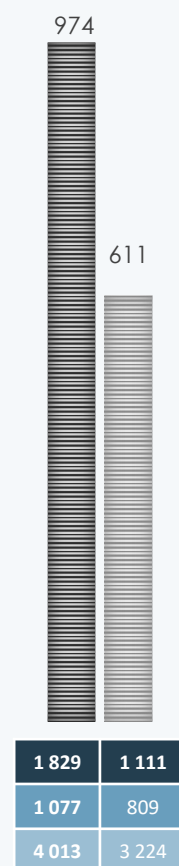
## Ile de Ré



## Pertuis d'Antioche



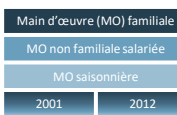
## Marennes-Oléron



**L**



Nombre d'entreprises





Main d'œuvre : nombre d'actifs

Main d'œuvre (MO) familiale	
MO non familiale salariée	
MO saisonnière	
2001	2012

## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

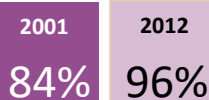
Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	2 385	3 057	332	370
2012	1 726	2 339	268	275

Année	HA	%	Année	Km	%
2001	2 368	99	2001	331	100
2012	1 723	100	2012	264	98

### Selon le siège social ...

→ % d'entreprises ayant leur siège social en Poitou-Charentes exploitant exclusivement en Poitou-Charentes



### Selon territoire ...

→ % des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire de Poitou-Charentes par les entreprises dont le siège social se situe en Poitou-Charentes



## Le domaine privé

Année	Ha exploités
2001	2 061
2012	1 650

Pour affinage...



## ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	43,6	45	2001
2012	47,2	48,1	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		194	53	8
Éleveur-expéditeur		519		
TOTAL		780		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



### 283,5 millions d'euros (M€)...

de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Poitou-Charentes, première de France en la matière. Ce CA est composé de 275,5 M€ de ventes de coquillages (98% du CA total) et 7 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Comparativement au niveau national (9%), le poids des revenus hors conchyliculture (2%) dans le CA total des entreprises de Poitou-Charentes est peu important traduisant une moindre diversification des entreprises.

### 88% de CA 'Huîtres'...

C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012. Les ventes de moules *edulis*, deuxième espèce la plus vendue de la région, représentent seulement 11% du CA conchylicole régional.

### 80% des ventes en valeur...

sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire). Les ventes restantes correspondent à des ventes entre professionnels de coquillages issus d'écloseries ou captées dans le milieu naturel (stade naissain) jusqu'à la taille adulte.

### 196 M€ d'huîtres creuses vendues sous marquage en 2012...

Ce chiffre d'affaires est le plus élevé des régions françaises. Les ventes importantes d'huîtres affinées expliquent en partie ce CA record. Les ventes d'huîtres adultes sans marquage représentent un CA de 49 M€.

### 64 000 tonnes de coquillages

**vendus en 2012...** C'est une diminution de 7%/2001 des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage). La décomposition de ce tonnage entre les deux espèces principales met en avant la prédominance des activités ostréicoles (74% des volumes vendus en 2012) mais en recul par rapport à la part de 2001 (87%). La part des ventes de moules *edulis* augmente ainsi entre 2001 et 2012 en passant de 13% à 26%.

### 10 000 tonnes d'huîtres

**vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 74% des volumes de coquillages vendus entre professionnels. Ce poids est en baisse de 24 points par rapport à 2001. Bien que ses ventes aient diminué de 5 000 tonnes entre 2001 et 2012 (-11%), la région Poitou-Charentes demeure leader dans le commerce d'huîtres creuses entre professionnels (intra et extra région - cf. partie 2). Les volumes de ventes des moules *edulis* sans agrément sanitaire ont été multipliés par 10 entre les deux recensements, plaçant la région Poitou-Charentes à la première place des ventes de moules d'élevage (notamment de cordes captées).

### 37 000 tonnes d'huîtres creuses vendues sous agrément sanitaire en 2012...

Ces quantités vendues représentent près des trois quarts des ventes de coquillages à destination de la consommation mais sont en recul de 17% par rapport à 2001, la part des ventes d'huîtres creuses

passant ainsi de 84% en 2001 à 74% en 2012. Du fait d'une augmentation de leurs ventes de 53% entre 2001 et 2012, les moules *edulis* représentent désormais 26% des volumes vendus (+ 10 pts/2001). Ces deux espèces représentent plus de 99% des volumes vendus tant en 2001 qu'en 2012.

### 58% des ventes à la consommation...

empruntent un circuit dit long en 2012. Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. Ces circuits sont privilégiés pour 52% des ventes d'huîtres et 75% des ventes de moules en 2012. La vente directe d'huîtres au consommateur atteint 28% des ventes en 2012 (+1 pt/2001), les moules n'étant que très peu concernées par ce mode de distribution (6% en 2012, moins 6 points par rapport à 2001).

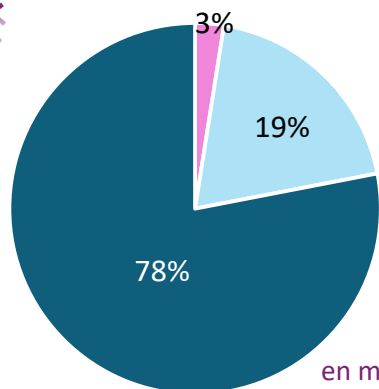
### 237 entreprises engagées dans la démarche d'identification géographique protégée (IGP) Huîtres Marennes Oléron.

Mais également 105 entreprises sous *Label Rouge* (Huîtres vertes fines de claires, Huîtres spéciales pousse en claires par exemple, moules de filières), 67 entreprises avec la *Certification de conformité Produit (CCP)* (CCP huîtres fines spéciales de claires) etc. Les entreprises de la région sont hautement engagées dans les démarches qualité. Par ailleurs, des marques collectives existent telles les huîtres Marennes-Oléron, les Huîtres des îles ou les moules de Charron.





...omposition du chiffre d'affaires en 2012



en milliers d'euros

Autres revenus	7 070
Revenus liés aux ventes hors marquage	55 201
Revenus liés aux ventes sous marquage	221 264



...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

### Signes officiels

	105			67	
	237			42	

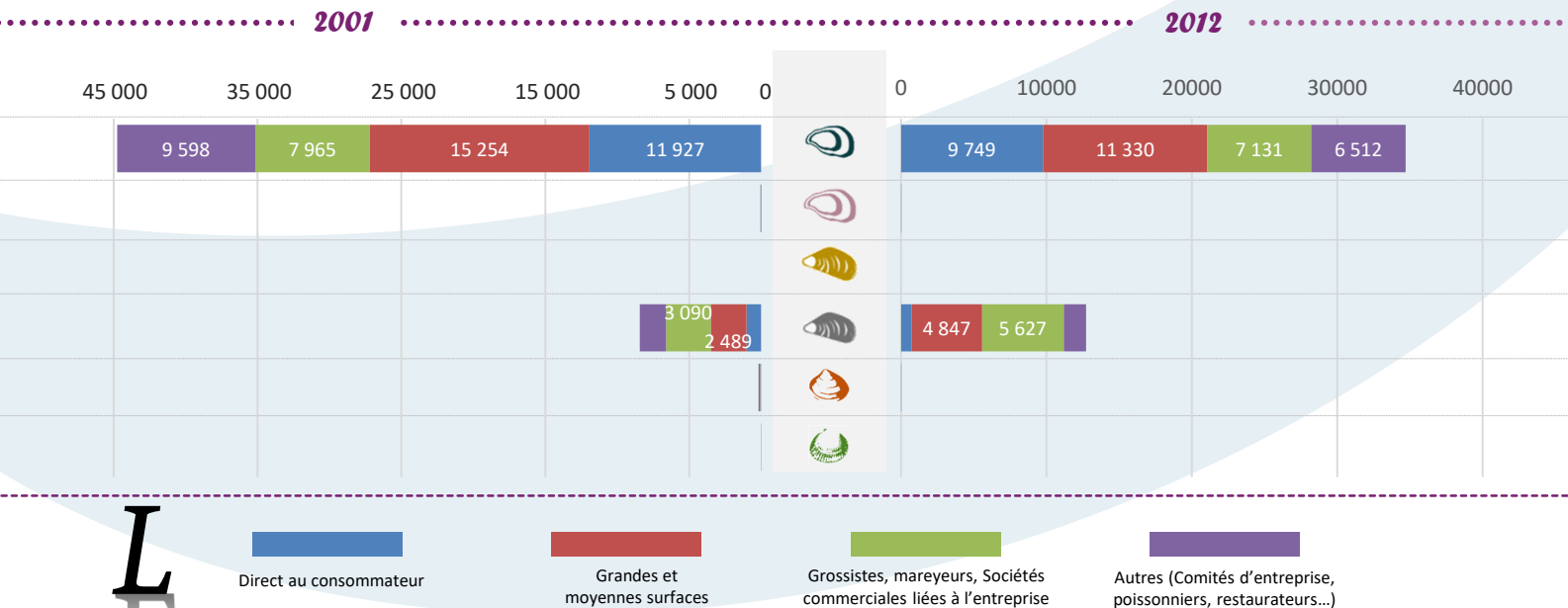
### Spécifiques à la région...

## Ventes sans et sous marquage: volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012		Type de produit
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE	
	2001	2012	2001	2012			
	15 232	10 203	44 743	36 980	48 992	195 523	Huitres creuses
	s	0	s	18		155	Huitres plates
	364	3 605	8 435	12 909	6 179	24 592	Moules Edulis
							Moules Gallo.
	5	s	186	121		837	Palourdes
							Coques
	15 601	13 808	53 365	50 027	55 201	221 264	

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Recensements conchylicoles 2001 et 2012



**3 zones de production...** composent la région conchylicole d'Aquitaine. La quasi-totalité des entreprises (96%) a installé son siège d'exploitation dans le bassin d'Arcachon. Quelques entrepreneurs ont implanté leur siège d'entreprise en Gironde, à la Pointe du Médoc et dans les Landes, près du Lac d'Hossegor.

**1 seule espèce principale...** est cultivée par les ostréiculteurs de la région Aquitaine : les huîtres creuses *Crassostrea gigas*. Dans la principale zone d'élevage, le bassin d'Arcachon, l'activité ostréicole est tournée vers le captage et l'élevage des huîtres.

**451 hectares...** sont exploités pour produire des huîtres. Le mode d'élevage dominant est l'élevage en poches, en surélévation sur des tables. Entre les deux recensements, les surfaces disponibles en hectares ont diminué de 13%. Le territoire aquitaine est exploité à 97% par des entreprises ayant leur siège dans la région. Pour 82% des entreprises, le bassin d'Arcachon est la seule zone où elles exercent leur activité. Les 18% restants disposent de concessions en Bretagne Sud, Bretagne Nord, Normandie et Poitou-Charentes.

**98% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huîtres en 2012. Quelques hectares, 7 ha au total, sont consacrés à l'élevage d'huîtres plates, moules *edulis* et palourdes de pêche. L'affectation des surfaces accordées à l'élevage des huîtres creuses est quasi stable entre les deux recensements, la culture des autres coquillages ayant été introduite entre 2001 et 2012.

**302...** entreprises ostréicoles sont recensées en 2012. Il y en avait 375 en 2001 soit une diminution de 20% sur l'ensemble de la période. Depuis 2001, la région Aquitaine a perdu 73 entreprises. La disparition de ces entreprises provient majoritairement du principal secteur d'implantation des entreprises. Avec 68 entreprises en moins, le bassin d'Arcachon explique 93% de la réduction des effectifs, le secteur de la Pointe du Médoc étant également en fort recul (6 entreprises en moins rapport à 2001).

**75%...** des entreprises ont le statut juridique d'entreprise individuelle en 2012. C'est 10 points de plus que la moyenne nationale. A l'instar des autres régions, les entrepreneurs ont proportionnellement moins recours à ce statut (-8 points entre 2001 et 2012). Les entrepreneurs ont plutôt opté pour le statut EARL (entreprises agricoles à responsabilité) dont le poids a progressé de 11 points sur la période. En 2012, cette forme juridique a été choisie par 15% des chefs d'entreprises (17% au niveau national).

**45 et 46,3 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des responsables hommes et femmes des entreprises ostréicoles d'Aquitaine (+1,1 et 3,1 années de plus par rapport à 2001). Ces populations demeurent plus jeunes que celles observées au niveau national (respectivement 46,4 et 47,4).

**268 éleveurs expéditeurs purs ostréicoles ...** en 2012 soit 90% des entreprises ostréicoles d'Aquitaine vendent leurs huîtres sous agrément sanitaire. Il existe quelques éleveurs purs dont des producteurs spécialisés dans la production et la vente de naissain.

**1 126 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une diminution de 28%/2001. A l'instar des régions Poitou-Charentes ou Bretagne Sud, toutes les catégories d'actifs diminuent. Les actifs familiaux diminuent de 26% (soit 522 actifs en 2012), les permanents de 15% (245) et les actifs saisonniers de 36% (359).

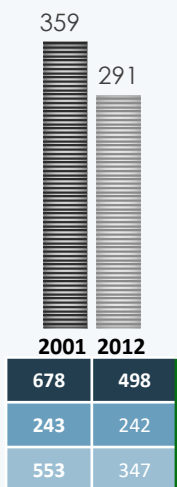
**685 ETP...** recensés en 2012 soit une diminution de 22% par rapport à 2001. Les temps de travail cumulés des ETP familiaux et des salariés permanents sont en retrait respectivement de 33% et 2% entre les deux recensements. L'ajustement des besoins en main d'œuvre, fonction du niveau d'activité des entreprises, s'est traduit par le recrutement de salariés occasionnels dont le temps de travail cumulé sur la région a progressé de 37% entre 2001 et 2012.

### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	Δ
Individuelle	312	225	▼
GAEC	21	7	▼
EARL	14	44	▲
Groupement de fait	9	5	▲
Coopérative	0	0	▬
Autre société civile	15	16	▲
Société commerciale	4	6	▲
Autre personne morale	5	5	▬
<b>TOTAL</b>	<b>376</b>	<b>302</b>	▼

## Pointe du Médoc

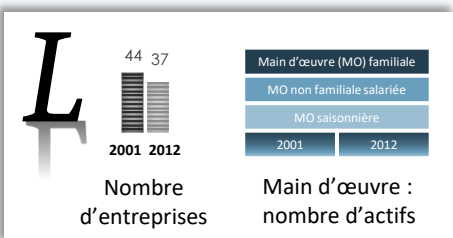
## Bassin d'Arcachon



10	4
2001	2012
16	6
12	5
5	6

## Lac d'Hossegor

6	7
2001	2012
14	18
5	5
4	6



## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	496	694	-	-
2012	451	602	-	-

### Selon le siège social...

% d'entreprises ayant leur siège social en Aquitaine exploitant exclusivement en Aquitaine

2001	2012
74%	82%

### Selon territoire...

% des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire d'Aquitaine par les entreprises dont le siège social se situe en Aquitaine

2001	2012
98%	97%

Année	HA	%
2001	493	99
2012	444	98

### ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	43,9	43,2	2001
2012	45	46,3	2012



	AS-ESTRAN	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
Éleveur-Pur		28		
Éleveur-expéditeur		268		
TOTAL		296		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaires est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés.



**38,2 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Aquitaine. Ce revenu est composé de 35,7 M€ de ventes de coquillages (93% du CA total) et 2,5 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Le poids des revenus hors conchyliculture dans le CA total des entreprises, à savoir les revenus liés à la diversification, (7%) est légèrement inférieur au poids national (9%).

**89% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire dans le CA conchylicole des entreprises de la région Aquitaine en 2012. Le chiffre d'affaires restant provient notamment de la ventes de moules *edulis* (4%) et de palourdes (3%).

**89% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire assurant la traçabilité des coquillages auprès des consommateurs). Le commerce entre professionnels de coquillages au stade de naissain, de demi-élevage ou adultes est faible

**28 M€ d'huîtres creuses vendues sous marquage en 2012...** ce montant constitue la première source de revenu conchylicole des professionnels d'Aquitaine. Avec 3,7 M€ d'euros de chiffre d'affaires, le niveau des ventes sans marquage est le plus faible de

toutes les régions conchylicoles françaises.

**7 000 tonnes de coquillages vendus en 2012...** Par rapport à 2001, c'est une diminution de 27% des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage).

**800 tonnes d'huîtres vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ces volumes représentent la totalité des quantités de coquillages vendus entre professionnels. Entre 2001 et 2012, ces ventes ont diminué de 38%. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : une faible disponibilité de naissain d'huîtres en lien avec les mortalités dues à la présence de l'herpès virus 1  $\mu$ var, un très faible captage dans les parcs aquitains en 2011 [16] et la volonté de conserver un stock important d'huîtres adultes dont la vente au stade marchand (sous marquage sanitaire) est source de revenus plus rémunérateurs que ceux des ventes à l'élevage.

**6 300 tonnes d'huîtres creuses vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent la quasi-totalité des ventes de coquillages à destination de la consommation. Comparativement aux 8 500 tonnes commercialisées en 2001, ces ventes sont en recul de 25%.

**63% des ventes à la consommation...** sont réalisées en vente directe soit à l'établissement, soit sur les marchés. Ce poids

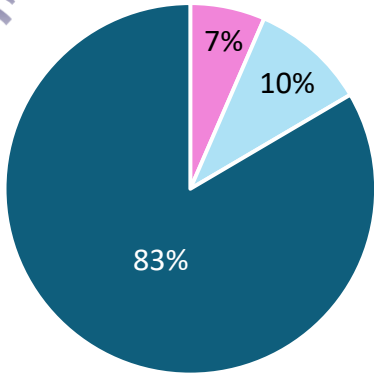
augmente par rapport à 2001 (+6 pts). Cet attrait pour la vente directe s'explique en partie par le lien étroit entre producteur et consommateur dans la région via l'existence d'une route de l'huître autour du bassin d'Arcachon (présente également en Bretagne-Sud et Pays de la Loire) et d'une activité de pescatourisme en plein développement (tourisme embarqué, présent également en Poitou-Charentes).

**1/5<sup>ème</sup> de la production vendue...** emprunte un circuit dit long en 2012 (-5 pts/2001). Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs). Enfin, les poissonniers et les restaurateurs achètent 9% des volumes vendus en 2012.

**Une marque collective reconnue...** Les professionnels du Bassin d'Arcachon ont mis en place une marque collective : les huîtres Arcachon Cap Ferret. Conscients de l'importance de la valorisation de leur production dans une région où la clientèle touristique est nombreuse, l'année 2012 a vu 62 professionnels se former à la dégustation d'huîtres en cabanes auprès du Comité régional. Par ailleurs, quelques entreprises de la région projettent de s'engager dans une démarche de Certification de conformité Produit (CCP).



...omposition du chiffre d'affaires en 2012



	en milliers d'euros
Autres revenus	2 491
Revenus liés aux ventes hors marquage	3 836
Revenus liés aux ventes sous marquage	31 935



...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine



Signes officiels spécifiques à la région



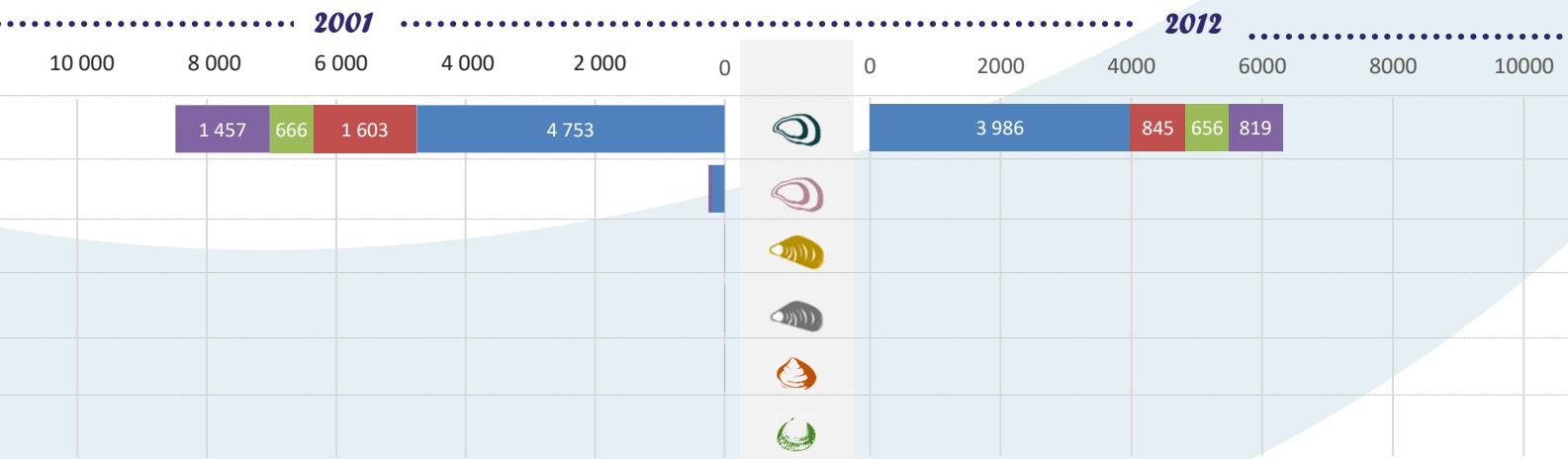
## Ventes sans et sous marquage : volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
	1 195	746	8 479	6 335	3 769	28 137
	1 195	746	8 479	6 335	3 836	31 935

- Huîtres creuses
- Huîtres plates
- Moules Edulis
- Moules Gallo.
- Palourdes
- Coques

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)

Recensements conchylicoles 2001 et 2012



**7 zones de production...** composent la région conchylicole de Méditerranée. Les entreprises sont réparties inégalement de l'Aude au Var et en Haute-Corse. Située dans l'Hérault, la lagune de Thau concentre 85% des sièges d'entreprises, la baie du Lazaret regroupant 7% des entreprises de la région.

**2 principales espèces...** sont élevées par les conchyliculteurs méditerranéens : les huîtres creuses et les moules *galloprovincialis*. L'activité conchylicole de cette région se caractérise par la mixité des élevages entre ses deux espèces. De façon très marginale, il existe une production d'huîtres plates et de palourdes.

**317 hectares et 64 ... Km** sont exploités pour produire les deux espèces de coquillages. Les conchyliculteurs mettent en œuvre deux modes de production pour élever leurs huîtres creuses et moules *gallo* : en suspension sous tables en étang (concessions enregistrées en ha) et sur filières en eau profonde (km). Entre les deux recensements, les surfaces disponibles en hectares sont restées stables. Quant aux concessions accordées en km, elles ont diminué de 42%.

### ...sur les statuts juridiques

Statut Juridique	2001	2012	~
Individuelle	597	446	▼
GAEC	31	16	▼
EARL	10	25	▲
Groupement de fait	8	s	▲
Coopérative	S	s	—
Autre société civile	17	17	—
Société commerciale	21	19	▼
Autre personne morale	3	s	▲
<b>TOTAL</b>	<b>689</b>	<b>527</b>	▼

**61% des Ha...** sont destinés à l'élevage des huitres creuses en 2012 soit 16 points de moins qu'en 2001. Le développement de la mytiliculture sous tables flottantes (appelées également raft) représente désormais 33% des hectares du DPM de la Méditerranée.

**50% et 47% des km...** ce sont respectivement les longueurs accordées à l'élevage des moules et des huîtres sur filières au large. En 2001, les poids respectifs étaient de 93% et 7% soulignant l'importance du développement ostréicole en eau profonde de la région.

**527...** entreprises conchylicoles sont recensées en 2012 contre 689 en 2001 soit une diminution des 24% sur l'ensemble de la période. Trois zones enregistrent néanmoins un solde positif (mais réduit) du nombre d'entreprises : Fleury-Vendres, la Baie du Lazaret et la Corse. Première zone en termes d'implantation des entreprises, la lagune de Thau perd un quart de ses effectifs. Cela correspond à la disparition de 149 sièges.

**85%...** des entreprises ont le statut juridique d'entreprises individuelles en 2012 (-2 points par rapport à 2001). La région Méditerranée se distingue nettement des autres régions puisque ce poids est 20 points au-dessus de la moyenne nationale. Seulement 81 entreprises sur les 527 de la région ont opté pour un autre statut juridique.

**46 et 46,9 ans...** ce sont les âges moyens respectifs des chefs d'entreprises hommes et femmes des entreprises conchylicoles de Méditerranée. Les âges moyens progressent de 3,1 et 0,7 années et sont proches de la moyenne nationale (respectivement 46,4 et 47,4).

**100% d'éleveurs expéditeurs ... en 2012.** La totalité des entreprises de Méditerranée cultivent leurs coquillages jusqu'à la taille marchande. Disposant toutes d'un agrément sanitaire, elle vendent majoritairement leurs coquillages au stade final à des fins de consommation humaine.

**1 629 actifs...** comptabilisés en 2012 soit une réduction d'un quart du nombre d'actifs par rapport à 2001. Cette évolution provient en grande partie de la réduction des effectifs conchylicole sur la lagune de Thau. A l'échelle de la région, si toutes les catégories d'actifs diminuent, cette forte diminution est essentiellement imputable à celle des actifs familiaux (-39%/2001).

**1 078 ETP...** recensés en 2012 soit une diminution de 18% par rapport à 2001. Le temps de travail cumulé des ETP familiaux chute de 29% entre 2001 et 2012. La réduction est beaucoup moins sensible pour les emplois permanents (-2%/2001) ou les saisonniers (-6%). A l'instar de la plupart des autres régions conchylicoles, cette évolution s'explique par la réduction du nombre d'entreprises.

## Fleury-Vendres

### Gruissan

8 6

2001 2012

22	14
29	22
26	27

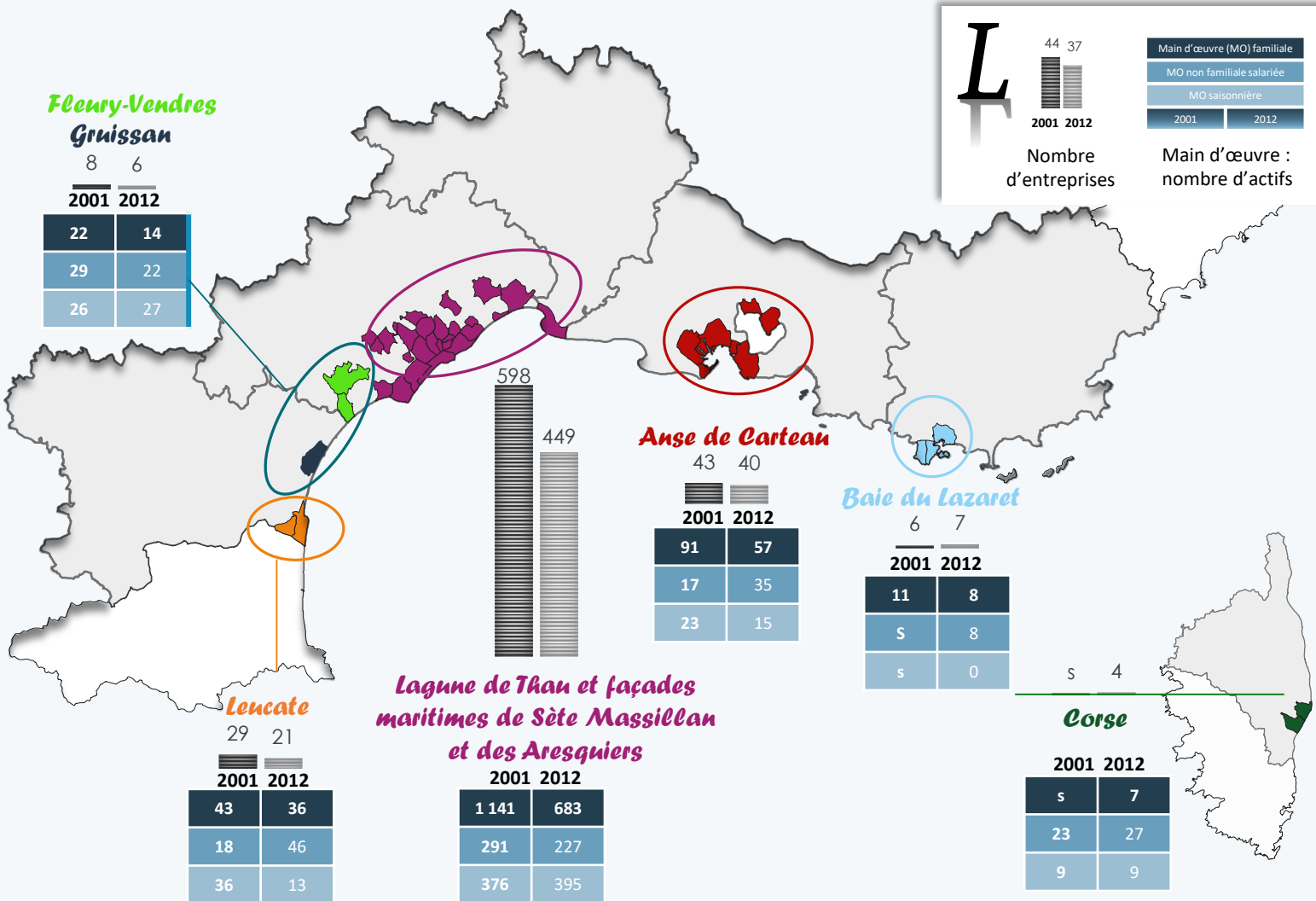
L

44 37  
2001 2012

Nombre d'entreprises

Main d'œuvre (MO) familiale  
MO non familiale salariée  
MO saisonnière

Main d'œuvre : nombre d'actifs



## Anse de Carteau

43 40

2001 2012

91	57
17	35
23	15

## Baie du Lazaret

6 7

2001 2012

11	8
s	8
s	0

## Lagune de Thau et façades maritimes de Sète Massillan et des Aresquiers



2001 2012

1 141	683
291	227
376	395

## Leucate

29 21

2001 2012

43	36
18	46
36	13

## Corse

2001 2012

s	7
23	27
9	9

## Quelques chiffres sur ...

### ...Les Surfaces

Année	HA exploités	HA disponibles	Longueurs exploitées	Longueurs disponibles
2001	376	382	99	132
2012	317	379	64	76

Année	Km	%	Année	Km	%
2001	7	7	2001	92	93
2012	30	47	2012	32	50

### Selon le siège social...

% d'entreprises ayant leur siège social en Aquitaine exploitant exclusivement en Aquitaine

2001 99%  
2012 100%

### Selon territoire...

% des surfaces/longueurs exploitées sur le territoire d'Aquitaine par les entreprises dont le siège social se situe en Aquitaine

99% 96%

Année	HA	%
2001	291	77
2012	194	61

Année	HA	%
2001	26	7
2012	-	-

Année	HA	%
2001	57	15
2012	104	33

## ...Les chefs d'entreprises

Age moyen		Age moyen	
2001	42,9	46,2	2001
2012	46	46,9	2012



	Ostréicoles	Mytilicoles	Mixtes
<b>SOUS-TABLES</b>	394	71	31
<b>TOTAL</b>	520		

\* nombre d'entreprises à vocation commerciale et dont le chiffre d'affaire est composé à plus de 50% de la vente de coquillages élevés



**68,3 millions d'euros (M€)...** de revenus totaux engendrés par les entreprises conchylicoles de la région Méditerranée. Ce CA est composé de 60,4 M€ de ventes de coquillages (88% du CA total) et 7,9 M€ de revenus divers provenant de la vente de poissons d'élevage, de crustacés, d'algues ou encore d'activités de diversification (négoce, activités liées au tourisme, pêche). Comparativement au niveau national (9%), le poids des revenus hors conchyliculture (12%) dans le CA total des entreprises de Méditerranée est légèrement plus important traduisant une diversification des activités des entreprises de cette région.

**52% de CA 'Huitres'...** C'est la part majoritaire du CA conchylicole des entreprises de cette région en 2012. Cette part est suivie de près par les ventes de moules *galloprovincialis* qui représentent 45% du CA conchylicole. Enfin 2% de ce dernier est généré par la vente de palourdes.

**83% des ventes en valeur...** sont destinées à la consommation finale (ventes sous marquage sanitaire assurant la traçabilité des coquillages auprès des consommateurs). Les ventes restantes sont réalisées sans marquage sanitaire et correspondent à des ventes de coquillages des stades demi-élevage à adultes entre professionnels.

**25 M€ de moules *galloprovincialis* vendues sous marquage en 2012...** Ce montant constitue la première source de revenu des

conchyliculteurs, la seconde provenant de la vente d'huîtres creuses sous marquage (23 M€).

**28 500 tonnes de coquillages vendus en 2012...** C'est une diminution de 11% par rapport à 2001 des volumes conchylicoles vendus (avec et sans marquage). Les ventes de moule *galloprovincialis* pèsent 74% de ces volumes totaux vendus en 2012. Ce poids progresse par rapport à 2001 (+10 points) au détriment de celui des huîtres. En 2012, les quantités ostréicoles représentaient 29% des coquillages vendus, soit 9 points de moins qu'en 2001.

**2 500 tonnes de moules *galloprovincialis* vendues sans agrément sanitaire en 2012...** Ce volume représente 51% (-4 points /2001) des volumes de coquillages vendus entre professionnels. Le commerce s'effectue principalement entre professionnels de la région. La part des ventes de moules *galloprovincialis* reste majoritaire en 2012 même si les quantités d'huîtres creuses vendues s'en rapprochent (près de 2 400 tonnes). D'un volume global de ventes sans agrément sanitaire de 5 000 tonnes en 2012 (-11% par rapport à 2001), la baisse en volume plus importante des ventes de moules se traduit par une part plus importante des ventes d'huîtres entre professionnels (de 45% à 49%) entre 2001 et 2012.

**17 500 tonnes de moules *galloprovincialis* vendues sous agrément sanitaire en 2012...** Ces quantités vendues représentent

près des trois quarts des ventes de coquillages à destination de la consommation et sont en progression de 7% par rapport à 2001. Du fait de la diminution des ventes d'huîtres creuses sur la même période (-38%), la part de ces dernières est passée de 37% à 25% des volumes vendus augmentant ainsi le poids des ventes de moules *galloprovincialis* en 2012 (74% contre 62% en 2001).

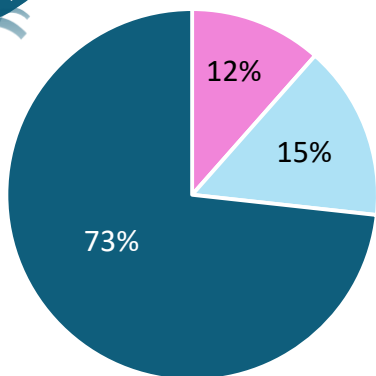
**47% des ventes à la consommation...** empruntent un circuit dit long en 2012 (-21 pts/2001). Cela sous-entend au moins un intermédiaire, tels que les grossistes-revendeurs ou les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces (GMS) avant l'achat final des consommateurs. La part de vente directe au consommateur des huîtres creuses a fortement augmenté entre 2001 et 2012 (+25 pts) portant à 50% le poids de ce mode de distribution direct. Enfin la moule *galloprovincialis* s'est vendu pour moitié via les circuits longs (grossistes, mareyeurs ou GMS) et pour un quart à des poissonniers ou restaurateurs.

**4 marques collectives spécifiques à la région.** Les huîtres et moules de Bouzigues, les huîtres et moules de pleine mer ou encore les huîtres Cap Leucate sont autant de marques collectives sur lesquelles s'appuient les professionnels de Méditerranée. Par ailleurs en 2012, 4 entreprises ont commercialisé des coquillages avec le label d'Agriculture biologique (AB) et 4 avec une Certification de conformité Produit (CCP)





...composition du chiffre d'affaires en 2012



Catégorie	en milliers d'euros
Autres revenus	7 868
Revenus liés aux ventes hors marquage	10 397
Revenus liés aux ventes sous marquage	50 045



...sur les signes officiels de la qualité et de l'origine

**Signes officiels**

- AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE: 4
- PRODUIT CERTIFIÉ: 4

**Spécifiques à la région...**

- Huîtres de Bouzigues
- Moules de Bouzigues
- MOULES DE PLEINE MER

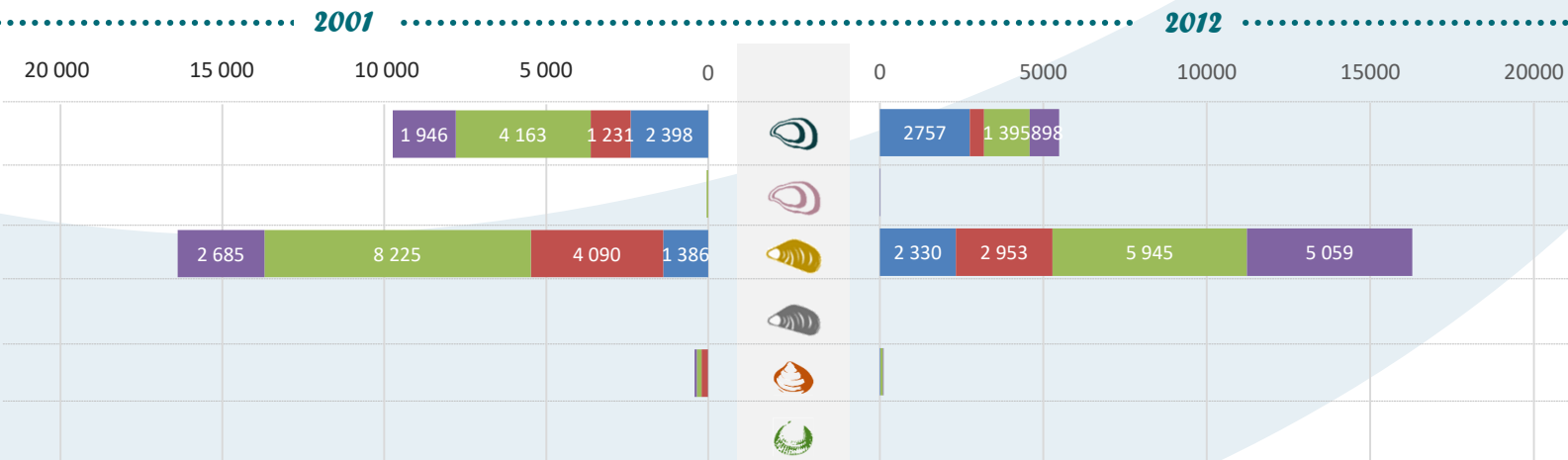
## Ventes sans et sous marquage : volume et valeur

	Tonnes				Milliers d'euros en 2012	
	SANS MARQUAGE		SOUS MARQUAGE		SANS MARQUAGE	SOUS MARQUAGE
	2001	2012	2001	2012		
	2 468	2 367	9 737	6 019	8 087	23 218
	s	0	73	19		113
	3 012	2 492	16 404	17 514	2 274	24 980
	2	s	422	168	34	1 155
<b>Total</b>	<b>5 482</b>	<b>4 859</b>	<b>26 636</b>	<b>23 720</b>	<b>10 397</b>	<b>50 045</b>

- Huitres creuses
- Huitres plates
- Moules Edulis
- Moules Gallo
- Palourdes
- Coques

! Attention, les volumes vendus sans marquage ne prennent pas en compte les quantités de naissain alors que le chiffre d'affaires sans marquage en tient compte ; s : secret statistique

## Circuits de distribution



Direct au consommateur

Grandes et moyennes surfaces

Grossistes, mareyeurs, Sociétés commerciales liées à l'entreprise

Autres (Comités d'entreprise, poissonniers, restaurateurs...)





5



*Pour en savoir plus*



- [1] Le Bihan V. et Pardo S. (2012). La couverture des risques en aquaculture. Une réflexion sur le cas de la conchyliculture en France. *Economie rurale*, 329, 16-32.
- [2] FAO. (2016). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, 2014. Rome.
- [3] Buestel D., Ropert M. Prou, J. et Gouletquer P. (2009). History, Status, And Future Of Oyster Culture In France. *Journal of Shellfish Research*, 28(4), 813–820.
- [4] Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA), Bureau des Statistiques de la Pêche et de l'Aquaculture (BSPA) - Enquêtes Aquaculture 1996 à 2012.
- [5] Le Bihan V. (2015) « Analyse économique du risque en conchyliculture ». Thèse en Economie. Université de Nantes, Angers, Le Mans.
- [6] Pernet F., Lupo C., Bacher C., et Whittington R.J. (2016) « Infectious diseases in oyster aquaculture require a new integrated approach ». *Philosophical Transactions Royal Society*, 371 (1689).
- [7] Toulhoat L. (2008). Eléments de compréhension des stratégies de captage naturel de l'huître creuse (*Crassostrea gigas*) des ostréiculteurs de Charente- Maritime. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4908/>.
- [8] Arzul I., Bareille N., François C., Garcia C., Jadot C., Joly J.-P., Lupo C., Prou, J. et Renault T. (2011). Etude des mouvements d'huîtres creuses dans les pertuis charentais.
- [9] Fouche, D. (1997). État des connaissances sur la pathologie chez les mollusques bivalves. Ifremer.
- [10] Morga B. (2012) Etude des interactions hôte/parasite chez l'huître plate *Ostrea edulis* et son parasite *Bonamia ostreae*. *Sciences agricoles*. Université de La Rochelle.
- [11] Girard S., Pérez Agúndez J. A., Miossec L., & Czerwinski N. (2005). Recensement de la conchyliculture 2001. *Agreste Cahiers n, 1*.
- [12] Baranger L., Le Bihan V., Lesage C.M, Morineau B. (2015) Suivi socio-économique des filières Pêches et Aquaculture. AGLIA, Cellule M.E.R., CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes.
- [13] Règlement (CE) N° 199/2008 du Conseil du 25 février 2008 concernant l'établissement d'un cadre communautaire pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données dans le secteur de la pêche et le soutien aux avis scientifiques sur la politique commune de la pêche.
- [14] Règlement (CE) N° 665/2008 DE LA COMMISSION du 14 juillet 2008 établissant les modalités l'application du règlement (CE) N° 199/2008 du Conseil concernant l'établissement d'un cadre communautaire pour la collecte, la gestion et l'utilisation de données dans le secteur de la pêche et le soutien aux avis scientifiques sur la politique commune de la pêche.
- [15] Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF) (2016) Economic Report of EU aquaculture sector (STECF-16-19)/JRC Scientific and Policy Reports.
- [16] Pouvreau Stéphane, Bernard Ismael, Le Souchu Pierrick, Queau Isabelle, Talarmain Eric, Auby Isabelle, Maurer Danièle, Barbier Claire, Tournaire Marie-Pierre, D'Amico Florence, Rumebe Myriam, Neaud-Masson Nadine, Bédier Edouard, Fleury Elodie, Martin Anne-Genevieve, Claude Serge, Langlade Aime, Bouget Jean-Francois, Collin Karine, Fortune Mireille, Hitier Benoist, Robert Stéphane, Guilpain Patrice, Grizon James, Seugnet Jean-Luc, Guesdon Stephane, Quemener Loic, Repecaud Michel, Barbot Stéphane, Guillemot Anne, Nonnotte Lidwine, Duros Wenceslas, Bonnat Armel, Tarot Stéphane, Mille Dominique, Geay Amelie, Bouquet Anne-Lise Pouvreau, S. et al. (2012). Observer, Analyser et Gérer la variabilité du recrutement de l'huître creuse en France : le réseau Velyger. Rapport annuel 2011. R.INT.BREST RBE/PFOM/PI 2012-1. <http://archimer.ifremer.fr/doc/00135/24649/>



## Autres publications issues des recensements conchylicoles 2001 et 2012

- Girard S., Pérez-Agundez J. A., Miossec L. et Czerwinsky N. (2005). Recensement de la conchyliculture 2001. Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité. Agreste Cahier n°1.
- Agreste Bretagne. (2003). Recensement de la conchyliculture – La Bretagne, grande région conchylicole. Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - Service de statistique Agricole.
- Agreste (2003). Premier recensement de la conchyliculture 2001 – La Charente-Maritime, ses conchyliculteurs, ses huîtres, ses coquillages. Direction Départementale de l'agriculture de Charente-Maritime - Service statistique.
- Agreste Gironde (2003). Recensement conchylicole 2002– L'huître de Gironde, la perle du bassin d'Arcachon. Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Gironde - Service statistique.
- Agreste Primeur (2003). Premier recensement de la conchyliculture – L'huître : perle de l'élevage conchylicole. Direction des affaires financières – Service central des enquêtes et études statistiques.
- Agreste Pays de la Loire (2005). L'ostréiculture dans les Pays de la Loire. Direction Régionale De l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire – Service Régional de Statistique Agricole.
- Agreste Aquitaine (2015). Recensement de la conchyliculture 2012 – Chiffres et données. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Service régional de l'information statistique, économique et territoriale.
- Agreste Bretagne (2014). Recensement de la conchyliculture 2012 – Chute de l'huître en Bretagne-Sud, progression de la moule en Bretagne-Nord. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Service régional de l'information statistique et économique.
- Agreste Languedoc-Roussillon (2014). Zoom sur la conchyliculture. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Service régional de l'information statistique, économique et territoriale.
- Agreste Poitou-Charentes (2014). Recensement de la conchyliculture 2012. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Service régional de l'information statistique et économique.
- Agreste Pays de la Loire (2015). L'ostréiculture dans les Pays de la Loire. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire – Service régional de l'information statistique et économique.
- Agreste Normandie (2015). CONCHYLICULTURE – Premiers résultats du recensement conchylicole 2012. Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche - Service Expertise Territoriale Risque et Sécurité.
- Agreste Pays de la Loire (2015). La mytiliculture dans les Pays de la Loire. Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire – Service régional de l'information statistique et économique.

## Crédits photos



- Comité Régional de la Conchyliculture des Pays de la Loire : ©1 - ©9 - ©13
- SMIDAP – Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche en Pays de la Loire : ©2 - ©6 - ©12
- Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud : ©3
- CREA – Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole ©4 - ©7 - ©8 - ©10
- CEPALMAR – Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole : ©5
- NFM – Normandie Fraicheur Mer : ©11